

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE « SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES »

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
THE SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**LES USAGES POLITIQUES DU CHARISME PRÉSIDENTIEL
DANS LA DOMINATION ÉLECTORALE DU R.D.P.C. AU
CAMEROUN**

Mémoire de Master en Sociologie en sociologie soutenu le 18 octobre 2024

Spécialisation : Sociologie Politique

Par

YOUMBI André Freddy

Licence en Sociologie Politique



Jury :

Président : Armand LEKA ESSOMBA (Pr)

Rapporteur : Elias Perrier NGUEULIEU (CC)

Examineur : Ferdinand MBEN LISSOUCK (CC)

Octobre 2024

NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

*À toutes les **personnes malades, délaissées,**
en proie au doute et à la peur vorace d'être arrachées à la vie,
chaque jour est seconde chance.*

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de master a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voulons témoigner toute notre reconnaissance.

Nous voulons tout d'abord adresser notre gratitude au directeur de ce mémoire, le Docteur NGUEULIEU Elias Perrier, pour sa disponibilité, sa rigueur, son exigence et surtout les judicieux conseils qui ont contribué à alimenter notre réflexion. Nos sincères reconnaissances aux professeurs NGA NDONGO Valentin et LEKA ESSOMBA Armand, Chef de département de sociologie à l'université de Yaoundé I, pour leurs attentions particulières à la poursuite de ce mémoire. Notre reconnaissance va aussi à l'endroit du professeur ZAMBO BELINGA Joseph-Marie, Vice-Recteur à l'université de Douala, dont les nombreux échanges avec nous dans le cadre du séminaire sur les « *Élections en Afrique* » auront le mérite de nourrir et de guider notre réflexion. Nous tenons à exprimer notre gratitude et nos remerciements les plus sincères au CERESC (Laboratoire Camerounais d'Etudes et de Recherches sur les Sociétés Contemporaines) pour son accompagnement scientifique sacerdotale. Nous remercions également toute l'équipe pédagogique du département de sociologie de l'université de Yaoundé I pour avoir assuré notre formation.

Nous remercions notre très chère mère, qui a toujours été là et à laquelle nous sommes redevables. À nos sœurs et frères, dont le soutien inconditionnel et les encouragements ont été d'une grande aide nous disons un vibrant merci.

Un grand merci à tous les membres du « *petit groupe* » de Nkomkana, trop nombreux pour les citer hélas, qui ont su nous apporter le soutien moral, intellectuel et spirituel tout au long de notre démarche.

Nous exprimons enfin notre gratitude à Nseyep Laurent, Ngouo Donald, Yimele Floriane pour leur fidélité, leurs encouragements et leurs soutiens à la réalisation de ce travail qui pour nous représente une renaissance.

Que tous les informateurs grâce auxquels les résultats de ce travail ont gagné en objectivité, trouvent également une marque de considération.

SOMMAIRE

NOTE D'AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SOMMAIRE	iv
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE :CONSTRUCTION SOCIOPOLITIQUE DU CHARISME PRESIDENTIEL ET PATERNALISATION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN	33
CHAPITRE I : LUTTE POUR LE CONTRÔLE DU POUVOIR CENTRAL DE ET CONSTRUCTION HÉGÉMONIQUE DU CHARISME PRÉSIDENTIEL	35
CHAPITRE II : DYNAMIQUES SOCIOPOLITQUES DE DÉMOCRATISATION AU CAMEROUN.....	62
DEUXIÈME PARTIE : DOMINATION, REPRODUCTION ELECTORALE DU RDPC AUX LEGISLATIVES ET MUNICIPALES ET CHARISME PRESIDENTIEL.....	82
CHAPITRE III : DÉMOCRATIE CAMEROUNAISE : ANALYSE DU PROCESSUS HISTORIQUE DE DOMINATION ÉLECTORALE LÉGISLATIVE ET MUNICIPALE DU RDPC	84
CHAPITRE IV : REPRODUCTION ÉLECTORALE DU RDPC : DE LA PUISSANCE DU CHARISME PRÉSIDENTIEL	118
CONCLUSION.....	145
BIBLIOGRAPHIE	154
ANNEXES.....	x
TABLE DES MATIÈRES	xviii

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

PDG : Parti Démocratique Gabonais
ANDP : Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès
BDC : Bloc Démocratique Camerounais
CIP : Cameroons Indigenes Party
CMC : Cameroon Moslem Congress
CNRGV : Commission Nationale de Recensement Général de Vote
CNRGV : Commission Nationale de Recensement Général de Vote
DIC : Démocratie Intégrale au Cameroun
DSP : Direction de la Sécurité Présidentielle
ELECAM : Elections Cameroon
ESOCAM : Evolution Sociale Camerounaise
FSNC : Front pour le Salut National du Cameroun
GR : Garde Républicaine
JOSE : Mouvement de la garde républicaine lors du soulèvement du 5-6 Avril 1986
KNDP : Kamerun National Democratic Party
KPP : Kamerun People's Party
KUC : Kamerun United Congress
LMCY : Liberty Movement of Cameroon Youth
MDR : Mouvement pour la Défense de la République
MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MP : Mouvement Progressiste
MRC : Mouvement pour la Renaissance du Cameroun
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
OK : One Kamerun
ONEL : Observatoire Nationale des Élections
PCRN : Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale
RACAM : Rassemblement Camerounais
RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RENAICAM : Renaissance Camerounaise
RFI : Radio France Internationale
SDF : Social Democratic Front

UC : Union Camerounaise

UDC : Union Democratique du Cameroun

UE : Union Européenne

UFDC : Union des Forces Démocratiques du Cameroun

UFDC : Union des Forces démocratiques du Cameroun

UMS : Union des Mouvements Socialistes

UNC : Union Nationale Camerounaise

UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

UPC : Union des Populations du Cameroun

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Echantillonnage	23
Tableau 2: Répartition des informateurs par sexe	24

RÉSUMÉ

L'alternance, en tant que principe essentiel à la démocratie n'est pas une réalité au Cameroun où un parti domine tant au niveau national qu'au niveau local. L'avènement de la démocratie dès 1990 donne à penser qu'il y'aura véritablement débat sur l'alternance politique au Cameroun. Il n'en est rien. Le RDPC, parti au pouvoir domine le champ électoral scrutin après scrutin. Les analystes politiques, spécialistes des questions électorales nous produisent plusieurs explications du vote tant en Afrique en générale qu'au Cameroun en particulier. Dans cette étude sociologique portant sur « *Les usages politiques du charisme présidentiel dans la domination électorale du RDPC* » que l'on tente de comprendre à partir des scrutins locaux à savoir les législatives et municipales de 1992 à 2020, nous interrogeons les usages, les enjeux et les stratégies liées au charisme présidentiel que le parti instrumentalise pour gagner aux élections. *En quoi faire des usages politiques du charisme présidentiel par les candidats aux élections participe-t-elle à la construction de la victoire du RDPC aux municipales et législatives, et à la consolidation de sa domination sur le champ politique camerounais ?* Telle est la question principale à laquelle nous nous attelons à répondre au cours de cette recherche. Notre hypothèse principale nous démarque déjà des autres modèles d'explications du vote et donne un aperçu de l'orientation qui est la nôtre. *La domination du RDPC aux législatives et municipales trouve son fondement depuis l'avènement du multipartisme en 1992 dans la stratégie de campagne électorale qui consiste pour les candidats RDPC à s'appuyer sur la figure du père afin d'être crédité auprès de l'électorat. La stratégie de campagne électorale est construite autour du charisme présidentiel car c'est un instrument qui séduit les masses ; par conséquent l'électorat, participe de fait à la domination du RDPC.*

A partir d'une étude empirique et documentaire menée sur les législatives et municipales du RDPC de 1992 à 2013 dans un premier temps puis, complétée par des données qualitatives de terrain découlant de l'observation des campagnes électorales du RDPC dans la ville de Yaoundé en 2020, des interviews et focus group menés avec des personnes ressources, ce travail tente de mettre en lumière l'enjeu politique du recours par le RDPC aux usages politiques du charisme présidentiel dans un contexte de scrutin local.

A travers les usages politiques du charisme présidentiel, le parti met en œuvre une politique de domination électorale. Le charisme présidentiel est alors à l'origine des inégalités de chances électorales qui lui tracent le chemin de la victoire, consolidant ainsi sa domination à tous les scrutins locaux au Cameroun au détriment de la démocratie qu'elle promeut. Tout ceci participe à faire du charisme présidentiel un facteur explicatif du vote RDPC.

Mots clés : Charisme présidentiel, élections, usages politiques, domination électorale, inégalités de chances électorales.

ABSTRACT

Alternation, as an essential principle of democracy, is not a reality in Cameroon, where one party dominates at both national and local level. The advent of democracy in 1990 suggests that there will be a real debate on political alternation in Cameroon. However, this is not the case. The ruling CPDM party dominates the electoral field, poll after poll. Political analysts specialising in electoral issues have come up with several explanations for the vote, both in Africa in general and in Cameroon in particular. In this sociological study on 'The political uses of presidential charisma in the electoral domination of the CPDM', which we attempt to understand on the basis of local elections, namely legislative and municipal elections from 1992 to 2020, we examine the uses, issues and strategies associated with presidential charisma, which the party uses to win elections. In what way does the political use of presidential charisma by election candidates contribute to the construction of the CPDM's victory in municipal and legislative elections, and to the consolidation of its domination of the Cameroonian political arena? This is the main question we set out to answer in the course of this research. Our main hypothesis already sets us apart from other models for explaining the vote, and gives an idea of the direction we are taking. Since the advent of multiparty politics in 1992, the CPDM's domination of legislative and municipal elections has been based on its electoral campaign strategy, which consists of relying on the figure of the father in order to gain credit from the electorate. The electoral campaign strategy is built around the presidential charisma because it is an instrument that seduces the masses; consequently, the electorate participates *de facto* in the domination of the CPDM.

Based on an empirical and documentary study of the CPDM's legislative and municipal campaigns from 1992 to 2013, supplemented by qualitative field data from the observation of CPDM electoral campaigns in the city of Yaoundé in 2020, interviews and focus groups conducted with resource persons, this study attempts to shed light on the political implications of the CPDM's use of presidential charisma in the context of local elections.

Through the political use of presidential charisma, the party implements a policy of electoral domination. Presidential charisma is at the root of the inequalities in electoral opportunities that pave the way to victory, thus consolidating its domination of all local elections in Cameroon to the detriment of the democracy it promotes. All this helps to make presidential charisma a factor in explaining the CPDM vote.

Key words: Presidential charisma, elections, political uses, electoral domination, inequalities in electoral opportunities.

INTRODUCTION

I- Contexte et justification

L'année 1990 est une année charnière dans l'histoire politique de plusieurs états africains. Alors que pour la plupart ils n'ont connu que le système du parti unique avec le parti-état tel que l'UNC et le RDPC au Cameroun, le PDG au Gabon pour ne citer que ceux-là, la question de l'ouverture démocratique se pose désormais avec acuité. Au Cameroun et ailleurs, l'on assiste à des manifestations de la classe politique dominée, des crises politiques entre 1990 et 1991 telles que les villes mortes, des émeutes visant à amener l'Etat fort à lâcher du lest et à penser la démocratisation du débat politique autrement dit, l'organisation des élections libres et transparentes. Les premières élections libres au Cameroun depuis 1966 auxquelles peut prendre part l'opposition se déroulent dans un contexte de post-crise de démocratisation qui donne à voir un parti unique en proie au doute qui néanmoins essaye de se maintenir. Pour se faire, il y a lieu d'organiser les élections s'il veut encore prétendre à une quelconque légitimité. C'est le début d'une nouvelle ère, celle démocratique, celle où l'opposition qui a œuvré à rendre cela possible entend saisir l'opportunité de la compétition électorale ouverte pour renverser l'ordre établi de 1966. Ces élections législatives de 1992 semblent alors avoir une signification particulière pour l'opposition, c'est le début de la fin du RDPC qui domine seul le champ politique depuis un peu plus de deux décennies. A ce premier scrutin électoral des législatives, le parti au pouvoir qui semble diminué politiquement suite à la montée en puissance de l'opposition qui ne lâche rien entre 1990 et 1991, remporte contre toute attente ces élections avec 88 sièges. L'avènement de la démocratie et par ricochet, du multipartisme n'ont pas raison du RDPC qui se positionne comme le leader dès le premier jeu électoral à concurrence ouverte que connaît le Cameroun. Le RDPC, de 1992 à 2020, soit vingt-huit (28) ans d'élections concurrentielles, domine le champ politique camerounais, renforce sa « *position centralisée* » (SINDJOUN, 1996 :17-19) perpétuant ainsi au fil des échéances électorales son hégémonie.

Le RDPC, seul maître du jeu politique, fait l'objet de plusieurs attentions et rentre aujourd'hui, lorsqu'on fait une analyse de contenu du discours des Camerounais, dans la liste des sujets qui déchaînent les passions auprès de diverses couches sociales. Dès lors, comprendre les mécanismes de construction, de consolidation, de positionnement et lever le voile sur le pilier de la permanence du RDPC revêt pour nous un intérêt particulier au sens où, le RDPC, parti au pouvoir et ou parti-État est comme seul au monde depuis plus de trois décennies. Il convient de préciser ici que, l'étude que nous allons mener ne trouve pas son intérêt dans les élections présidentielles, encore moins dans les sénatoriales mais prend tout son sens dans les élections législatives et municipales où paradoxalement le chef de l'État est médiatisé. Les

performances électorales du RDPC aux législatives et municipales peuvent donc être rattachées à la personne de son chef qui n'est autre que le président de la République. Il importe de se pencher sur la dimension charismatique du président BIYA dans la domination électorale du champ politique camerounais par le RDPC. Notre intérêt pour cet objet trouve son origine dans ce phénomène pas forcément nouveau, mais qui tend à devenir un rite et qui consiste à placer le chef de l'Etat et son action au centre de tous les discours politiques. La propagande autour de la personne du chef de l'Etat rend bien compte des mécanismes de captation populaire et de mobilisation de l'attention de l'électorat mis en œuvre par les candidats de son parti aux élections pourtant dites locales. Pour COLLIOT-THELENE (2014 : 95), l'autorité du chef charismatique repose sur l'adhésion de sa suite à sa personne qui vient renforcer la légitimité de ce dernier. Le président de la République, leader charismatique occupe une place centrale dans les discours des campagnes électorales.

II- Problème de recherche

Le débat sur la domination politique d'un parti en Afrique n'est pas nouveau. Pour certains, la domination se construit dès l'indépendance avec comme socle le parti unique tandis que pour d'autres, elle se construit après l'indépendance selon le même modèle, celui du monopartisme, comme c'est le cas pour le Cameroun qui nous intéresse dans cette étude. Ce modèle de domination rentre dans une politique d'effacement de l'opposition perçue alors comme une menace par l'autorité en place. Dès lors, elle n'a plus droit de citer. S'en est fini de la concurrence politique externe au parti unique. Il y a de la concurrence qu'à l'intérieur du parti unique qui domine le champ politique. L'opposition, brimée, qui subit le poids de cette domination pendant plus de deux décennies fonde son espoir dans la démocratisation avec le libéralisme politique, la réouverture du débat politique pour qu'il y ait alternance politique au Cameroun. Nous sommes alors au début des années 1990 sous la pression de la communauté internationale faisant écho aux revendications de la société civile et autres manifestants tels que les opposants, les pays d'Afrique enclenchent le processus de démocratisation et dans cette dynamique, le Cameroun n'est pas en reste. Ce processus révolutionne profondément l'espace politique Camerounais avec la promulgation de la loi du 19 décembre 1990. Il s'agit de la loi n° 90/056 portant sur les libertés sociales qui régit les partis politiques et associations. C'est ainsi que le Cameroun qui n'avait connu que le régime de parti unique depuis 1966 avec l'UNC, devenue RDPC en 1985, voit le multipartisme faire son retour en 1990. « *En effet, dès 1990, la contestation ouverte à la gestion monolithique par le président BIYA et ses alliés de la vie publique est amorcée* » (SINDJOUN, 1996 :15). On assiste à la renaissance de l'opposition

Camerounaise avec de nombreux de partis tels que la DIC, le SDF, l'UPC, l'ANDP, l'UDC pour ne citer que ceux-là. Tout ceci participe à la restructuration du champ politique où s'exercent les luttes entre ces différents partis car tel que perçu, « *Le champ politique est le lieu où s'engendre, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires, réduit à un statut de "consommateurs" doivent choisir avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont éloignés du lieu de production* (BOURDIEU, 1981 : 3-4) ».

BOURDIEU évoque ici le rapport de force au sein de l'échiquier politique qu'il définit comme « *champ de force* » ou encore « *champ des luttes* », qui explique ces luttes politiques par les déterminants socioéconomiques. C'est le rapport de force qui donne au champ politique sa structure à un moment donné. Cette structure obéit à des règles telles que celles des élections libres et démocratiques au cours desquelles, le peuple jouissant du libre arbitre a la compétence de contrôler sa propre destinée (MERCIER, 2006) en faisant le choix de ses gouvernants. Le champ politique est donc « *un lieu où s'organisent les relations de pouvoir et de domination non pas entre les individus mais entre les classes et les fractions de classes* » (BRAUD, 2006 : 52).

Ce « *changement de palier* » (VALLEE, 1999 : 7) qu'a connu le Cameroun, débouche sur les élections multipartistes de 1992. Pour gagner à ce jeu politique, un certain nombre de compétences sont à mobiliser afin d'être reconnu et écouté sur la scène politique : c'est « *la représentation politique* » (BOURDIEU, 1981 : 3). BOURDIEU distingue ainsi, les habitus du politicien à savoir, la maîtrise d'un certain langage, la rhétorique politicienne qui lui confère un poids politique qui dépend de la mobilisation opérée de par son mandat, car le politicien a un statut de représentant.

De nombreux spécialistes des élections ont étudiés les campagnes électorales et les déterminants du vote RDPC par le « *haut* » autrement dit par les élections présidentielles afin de comprendre et d'expliquer la domination électorale du RDPC depuis l'avènement de la démocratie. Notre étude interroge la domination du RDPC par le « *bas* » à savoir les législatives et municipales car « *la vie politique, les positions politiques, les enjeux politiques, les conflits politiques s'expriment aussi en bas* » (BOMBELA, 2020 : 2). Aller « *en bas* » pour comprendre et rendre intelligible la domination du RDPC, la reproduction par le « *bas* » soit au niveau local s'avère pertinent.

Les premières élections législatives depuis le retour à la concurrence au Cameroun initialement prévues pour la fin de l'année 1991, sont reportées au 16 février 1992 et ne se

tiennent effectivement que le 1er mars 1992. Ces élections étant définies comme « *une procédure par laquelle les membres d'un groupe seraient en mesure de désigner leurs dirigeants et d'effectuer des choix collectifs quant à la conduite de leurs affaires* » (BOUDON et BAURICAUD, 1982 : 118), l'enjeu principal est la conquête du pouvoir, la domination. Le pouvoir et ou la domination implique ici pour chaque acteur, « *toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre les résistances. Peu importe sur quoi repose cette chance* » (WEBER in BRAUD, 1982 : 21). À l'issue de ces élections, quatre (4) listes ont obtenu des sièges à savoir le RDPC (88), l'UNDP (68), l'UPC (18), et le MDR (6). C'est le parti déjà au pouvoir du président BIYA qui réussit à tirer son épingle du jeu, en obtenant 88 des 180 sièges à l'Assemblée nationale. La majorité, bien que relative, enregistrée par le RDPC, laisse déjà penser qu'il s'inscrit dans la continuité de sa domination d'avant la démocratie. Après cette échéance électorale de 1992, le Cameroun connaît cinq (5) autres élections législatives à savoir celles de 1997, de 2002, de 2007, puis celles de 2013 et enfin celles de 2020. Toutes sont remportées aisément par le RDPC avec à chaque fois, une large majorité qu'on pourrait qualifier d'absolue voir même d'écrasante. Le premier double scrutin élections municipales couplées avec les législatives à lieu le 30 juin 2002. Puis, suit celui de 2007 ensuite 2013 et plus récemment, celui de 2020 avec pour principal vainqueur à chaque élection municipale, le parti dominant, le RDPC.

Le constat qu'on peut faire après toutes ces élections législatives et municipales est qu'en dépit du multipartisme, le RDPC domine seul encore le champ politique. L'opposition dans sa grande majorité peine à le suivre. Le président de la République et par ailleurs, président national du RDPC, de sa « *position centralisée* » (SINDJOUN, 1996 :17-19), joue un rôle essentiel dans l'organisation et le déroulement de ces élections. En tant que « *père de la nation* » il est fortement médiatisé et les candidats aux élections municipales et législatives de son parti ont recours très souvent à sa figure paternaliste afin de faire passer leurs discours dans leurs fiefs électoraux, ce qui peut justifier le fait que les victoires aux urnes de son parti soient très souvent liées à sa personne.

La domination du RDPC est donc accolée au charisme présidentiel dont la figure de « *père* » sert à mobiliser et à influencer sur le choix de l'électorat pendant les campagnes électorales. Il s'est développé au sein du parti un marketing politique en période électorale sur la personne du chef de l'Etat pour faire du RDPC une machine à gagner. Le charisme du président est de ce fait, un atout au service de son parti dans sa stratégie de domination. Cette domination permanente d'« *en bas* » du RPDC ne manque pas de susciter l'intérêt qui nous conduit à analyser tout d'abord le processus de construction de ce charisme présidentiel dans la

société paternaliste camerounaise, d'interroger les divers usages politiques de la figure du « père » (charisme présidentiel) lors des campagnes électorales en tant que ressort principal dans la séduction des masses dans les fiefs électoraux. Il s'agit dans cette étude de mettre en lumière le rôle que joue le charisme présidentiel lors des campagnes électorales, d'établir le lien entre la domination électorale du RDPC aux scrutins locaux et les usages politiques du charisme présidentiel tout en essayant de lever le voile sur les mobiles qui poussent le parti à travers ses candidats RDPC à utiliser cette stratégie de campagne pour se maintenir au pouvoir.

III - Problématique

Les opérations de vote jouent un rôle important dans la pratique de la démocratie. « *En matière de démocratie, la règle historique est le changement. Et l'une des voies de ce changement dans un système démocratique est l'élection* » (ZAMBO BELINGA, 2004 :15). La domination électorale du RDPC, parti-majorité au Cameroun au moyen des mécanismes de domination symbolique (BOURDIEU :1981) est le théâtre du déploiement des stratégies de reproduction du système politique (SINDJOUN, 1996 :6). Comme le montre BRAUD (2006 :53) : « *d'autres enjeux des luttes sociales se situent sur le terrain du symbolique. Il s'agit essentiellement pour les dominants d'imposer leur définition de ce qui est légitime dans un champ donné* ». Cela étant, pour le RDPC qui à chaque échéance, remporte les élections en faisant recours au charisme du chef de l'Etat pendant les campagnes, l'enjeu n'est-il pas la perpétuation du système de domination politique (SINDJOUN, 1996 : 8) ? En quoi donc faire usage du charisme présidentiel participe-t-il à la construction de la victoire du RDPC et à la consolidation de sa domination sur le champ politique ? Le but n'est-il pas, grâce à cette action de produire et d'imposer les représentants politique (BOURDIEU, 1981 :69) par l'intermédiaire des symboles, mieux encore d'exercer un magnétisme sur les masses afin d'obtenir leurs votes ?

Les travaux consacrés à la sociologie électorale sont nombreux et se sont développés dans les pays à forte tradition démocratique encore appelés les vieilles démocraties. Il s'agit des pays occidentaux. Mais l'Afrique, longtemps resté à la traîne à cause du système à parti unique, en amorçant le processus de démocratisation avec la tenue des élections multipartistes n'est pas restée en marge de tous ces développements. On note ainsi plusieurs contributions qui ont participées à l'élargissement des connaissances autour de ce sujet de recherche avec des études menées sur le charisme, la domination, le champ politique, les élections et même les campagnes électorales.

III-1- Du charisme comme base de pouvoir et de domination en politique

Le terme charisme est pour la première fois employé par SOHM (1841 - 1917) qui tente de mettre en lumière le caractère religieux exceptionnel des prophètes de l'ancien testament et leur capacité extraordinaire à « *diriger les hommes* ». Aujourd'hui, il est impossible de parler de charisme sans nous référer à WEBER. Il est le premier à avoir théorisé le charisme qu'il définit comme étant : « *Une qualité considérée comme extra quotidienne d'une personnalité (...) en raison de laquelle elle est dotée de qualités surnaturelles ou surhumaines ou tout au moins spécifiquement extra quotidiennes qui ne sont pas accessibles à tous ou comme envoyé par Dieu, comme exemplaire et qui pour cette raison est considéré comme "chef"* » (WEBER, 1995 :40).

Pour LEBON (1963), le charisme joue un rôle important pour le chef. C'est le charisme du chef qui séduit les foules. Il établit de ce fait un lien entre les qualités du chef et le phénomène de séduction. MOSCOVICI (1991 :153) réduit le chef charismatique au « *rôle de meneur* » de par son caractère personnel, symbolique et l'obéissance sans contrainte qu'il suscite. Le charisme a un pouvoir révolutionnaire qui s'accompagne de forces irrationnelles par lesquelles son autorité s'impose. Le charisme met en exergue les qualités exceptionnelles de meneur que LEBON (1963 :23) considère comme « *les plus puissants ressorts de la domination* ». WEBER s'intéresse également aux qualités exceptionnelles du chef charismatique avec une préférence pour la figure du prophète. Sa préoccupation essentielle tourne autour de la configuration, la transformation, la quotidianisation du charisme et l'exercice de sa domination. Pour ce dernier, toutes les relations sociales ne sont pas équilibrées. Tandis que certains peuvent dominer et ordonner, d'autres sont contraints à se soumettre et obéir au sens de DUGUIT (2005) lorsqu'il affirme que, « *dans tout groupe humain du plus éphémère au plus stable, il y'a ceux qui commandent et ceux qui obéissent, ceux qui donnent les ordres et ceux qui s'y plient* ». Ce rapport de force peut être la conséquence du pouvoir ou de la domination. Ceci conduit WEBER à établir une distinction entre pouvoir et domination. Le pouvoir qu'il assimile à la « *puissance* » est défini comme « *la chance de trouver des personnes prêtes à obéir ou toutes chances de faire triompher au sein d'une relation sociales sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance* » (WEBER, 1971 : 56). La domination quant à elle est identifiée à « *l'autorité* » ou encore à la « *légitimité* ». Il la définit comme « *la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé* » (WEBER, 1971 : 56). Dans le rapport de domination, il y'a un minimum de volonté et de ce fait, un intérêt à « *obéir* ». L'obéissance ici est reconnue, faisant ainsi de la domination

un pouvoir légitime. En fonction du type de légitimité, WEBER distingue trois formes principales de domination parmi lesquelles : « *la domination ou légitimité légale ou rationnelle* » qui s'appuient sur la croyance en la légalité des règlements. Elle a le caractère de ce qui est légal, conforme au droit. Il s'agit ici pour tous ceux qui exercent cette domination de donner des directives. Ensuite, « *la domination ou légitimité traditionnelle* » qui tire son origine de la croyance aux traditions, rites a temporaires. C'est aussi la croyance en la légitimité des personnes appelées à exercer l'autorité par la tradition. Enfin « *la domination ou légitimité charismatique* » qui est « *spécifiquement irrationnelle* » et « *spécifiquement révolutionnaire* » (WEBER, 1995 : 324). En politique, le charisme s'exerce sur les masses. « *La domination charismatique consiste dans la soumission à une personne considérée comme qualifiée de cette sorte, et à l'ordre relevé ou créé par celle-ci* » (WEBER, 1995 : 661). C'est une soumission extraordinaire en raison du caractère sacré, de la vertu héroïque et ou de la valeur exemplaire d'une personne. L'obéissance repose ici sur un rapport de confiance personnelle. Cette domination est provisoire et se rattache à l'existence du chef. WEBER montre que la domination charismatique peut être considérée comme un instrument d'analyse sociologique pertinent qui nous permet de comprendre les bases de la domination du RDPC. Mieux encore, le concept de charisme présidentiel combiné à celui de domination électorale « *permet d'expliquer pourquoi ce régime a pu conjuguer une base de pouvoir aussi instable et un dynamisme extraordinaire* » (KERSHAW, 1995 : 13).

III-2- Du capital politique : pour une domination du champ politique

Les travaux de BOURDIEU et ses collaborateurs réhabilitent l'acteur social et lui concèdent une marge de manœuvre. BOURDIEU a énormément travaillé sur les questions de domination, de légitimité, sur la symbolique et la reproduction sociale au point où l'ensemble de son œuvre est très souvent qualifié de sociologie de la domination. Il essaie tout au long de son parcours de faire la lumière sur les mécanismes de domination dans divers champs et plus précisément dans le champ politique. L'accent est mis ici sur l'importance du conflit, de la lutte pour la domination. Il envisage l'espace social comme un « *champ* » qu'il définit comme étant « *un espace de jeu, un champ de relations objectives entre des individus ou des institutions en compétition pour un enjeu identique* » (BOURDIEU, 1984 : 196-199). Le champ obéit à des lois et des biens spécifiques, avec trois (3) dimensions essentielles que sont le volume du capital, la structure du capital et l'évolution dans le temps. Le capital désigne l'ensemble des ressources et de pouvoir utilisables. BOURDIEU distingue le « *capital économique* » constitué de facteurs

de production, des biens économiques et du revenu ; le « *capital culturel* » qui regroupe les dispositions et qualifications intellectuelles et biens culturels qui découlent d'une formation ; le « *capital social* », c'est l'ensemble des relations sociales d'un individu qui est fonction de l'étendue des liaisons mobilisables de celui-ci. Enfin, le « *capital symbolique* » qui est l'ensemble constitué des titres, des honneurs, le prestige, la réputation qu'un individu acquiert ou hérite avec un désir d'accumulation et de reproduction. Il s'agit des biens symboliques qui se révèlent être des signes distinctifs ou encore des symboles du pouvoir qui visent à renforcer les inégalités et même à les légitimer. Le plein de biens symboliques est essentiel afin d'user de « *la violence légitime avec laquelle les dominants exercent une puissance sur les dominés au sein d'un champ* » (DELAS et MILLY, 1997 :250). Ce capital symbolique qui recouvre tant la puissance substantialiste (économique et matérielle) que la puissance structurelle repose comme le charisme chez WEBER, sur la confiance accordée à un individu. Le terme « *symbolique* » est central à la sociologie de BOURDIEU et se voit associé assez souvent à d'autres concepts qui lui sont chers au rang desquels figurent la « *représentation symbolique* », le « *capital symbolique* », la « *violence symbolique* », la « *domination symbolique* » et ou encore le « *pouvoir symbolique* ». Il y'a également un capital quelque peu méconnu qu'on retrouve encore chez ce dernier ; c'est le « *capital politique* » qui peut être personnel à travers la notoriété acquise par un individu dans le champ politique ou délégué d'une institution à un individu. Ces capitaux ont ceci de particulier qu'ils guident notre positionnement dans un espace de position sociale où des agents dotés d'habitus, rentrent en compétition pour la domination du champ. S'appuyant sur l'objectivation de ces capitaux accumulés, BOURDIEU fait ressortir « *les modes de domination* » (1976 :122) tant dans la « *société traditionnelle* » que dans la « *société moderne* ». Il montre que les dominants, pour assurer la reproduction de l'ordre établi, travaille quotidiennement et personnellement sur les mécanismes de reproduction qui peuvent être un obstacle à la perpétuation de la domination. Dominés et dominants dans le rapport de personne à personne, entretiennent des relations enchantées qui reposent sur la confiance en raison des qualités propres et reconnues au dominant tout comme au leader charismatique. Les travaux de recherche réalisés par BOURDIEU nous permettent d'avoir une vue panoramique et désenchantée sur la domination électorale et le monopole du RDPC ; de comprendre comment fonctionne le champ politique, les intérêts spécifiques qu'il met en jeu, les stratégies de reproduction visant la perpétuation de l'autorité spécifique RDPC et surtout, le marché politique au Cameroun. Il présente le marché politique comme un espace concurrentiel. C'est la concurrence et la conflictualité qui structurent le marché en question. C'est la guerre de l'opinion qui requiert une certaine compétence politique. Le champ politique est en parti

autonome et obéit à des règles. N'importe qui n'y a pas accès. L'accès est conditionné par la possession d'un capital. Pour s'y maintenir, Il est utile de jouer le jeu. « *Jouer le jeu nécessite de connaître les principes du jeu, les règles du jeu, son fonctionnement sous peine d'exclusion* » (BRICHET, 2007 :53). De ce fait, dominer le champ politique revient à établir de manière durable les règles de jeu.

III-3- Représentation politique et communication politique : le pouvoir des représentés aux représentants

Pour BOURDIEU, les « *professionnels de la politique* » ont le monopole de la production des biens et produits politiques, tandis que les consommateurs sont condamnés et dépossédés de tout pouvoir politique. Ce pouvoir est entre les mains des représentants car : « *rien n'est plus surprenant pour ceux qui considèrent les affaires humaines avec un œil philosophique que de voir la facilité avec laquelle la majorité est gouvernée par la Minorité et d'observer la soumission implicite avec laquelle les hommes révoquent leurs propres sentiments et passions en faveur de leurs dirigeants. Quand nous nous demandons par quels moyens cette chose étonnante est réalisée, nous trouvons que, comme la force est toujours du côté des gouvernés, les gouvernants n'ont rien pour les soutenir que l'opinion. C'est donc sur l'opinion seule que le gouvernement est fondé* » (BOURDIEU, 2012 : 257-258).

La représentativité est importante dans le champ politique. Les représentants sont crédités d'un pouvoir symbolique par les représentés qui subissent l'exercice du pouvoir. Les représentants font usage de la « *communication politique* » (WOLTON, 1989 : 27). WOLTON situe l'émergence de la communication politique à la société contemporaine et à la démocratie de masse. Il n'y a pas de démocratie sans communication politique et celle-ci intervient dans le processus politique (DACHEUX, 2012 : 7). La communication politique qui, se confond très souvent à la manipulation est « *l'étude de la communication gouvernementale vers l'électorat, puis l'échange de discours entre les hommes politiques au pouvoir et ceux de l'opposition tout particulièrement lors des campagnes électorales* » (WOLTON, 1989 :28). WOLTON présente ainsi le discours politique comme un discours essentiellement mensonger, rempli de promesses qui font partie du décor de la politique et « *transforme la démocratie en un spectacle* » (DACHEUX, 2012 : 8) ; et les hommes politiques comme ceux-là qui appréhendent la communication politique à une « *stratégie de conviction pour faire adhérer les autres* » (WOLTON, 1989 : 36) afin de « *rationaliser la domination politique* » (FERRY, 1989 : 17). La communication politique recourt au marketing politique qui est l'un de ces modèles. C'est « *une politique de communication politique* » (STENGER, 2012 : 18). L'histoire du marketing

politique est liée également à la démocratie et aux médias de masses. Le marketing politique qui intervient très souvent pendant les campagnes électorales vise à « *une marchandisation de la sphère politique* » (STENGER, 2012). Il consiste en des études de marché, à l'analyse de l'offre politique qui s'appuie sur les sondages et recours à la publicité afin d'influencer et de séduire l'électorat. Le « *marketing politique* » ou « *marketing électoral* » met un accent particulier sur « *les mécanismes de persuasion, de prescription et de participation* » (STENGER, 2012 : 28) qui, sont l'apanage des partis et des candidats lors des campagnes électorales. Le concept de « *communication politique* » ou de « *marketing politique* » apparaît comme « *un concept fondamental d'analyse du fonctionnement de la démocratie de masse* » (WOLTON, 1989 : 29-30) comme c'est le cas au Cameroun.

BRAUD quant à lui, montre que la vie en démocratie est faite d'affrontements entre les partis pour la conquête du pouvoir. Ces partis reconnaissent « *l'importance de la participation aux élections et de respecter le verdict des urnes pourvu que la compétition ait été suffisamment loyale* » (BRAUD, 2006 : 55). Cette compétition pour le contrôle de l'appareil d'Etat structure la vie politique. C'est le peuple qui exerce le pouvoir politique par l'intermédiaire du vote. Le peuple qui constitue l'électorat est souverain et élit ses représentants dans la démocratie représentative, leur déléguant alors son pouvoir politique afin qu'ils l'exercent par procuration pour une durée précise et limitée. Les élus sont de ce fait légitimes et représentent chacun l'ensemble des citoyens. Les partis politiques trouvent tout leur intérêt ici car pour remporter une élection, le candidat (potentiel représentant) se présente sous le label d'un parti politique. Il s'agit pour le représentant d'agir en conformité avec son parti. La représentation est à la base de la démocratie. Un pouvoir qui se construit comme représentatif s'ouvre les portes de la légitimation. Toutefois, les élections aujourd'hui montrent qu'il y a une crise de la légitimité des représentants, nous conduisant ainsi à jeter un regard particulier sur les usages politiques de la représentation politique au Cameroun.

III-4- Les élections : les facteurs explicatifs du vote

LAZARSFELD et LASSWELL sont les premiers auteurs à théoriser le phénomène électoral. MAYER et PERRINEAU (1996), dans leur approche des comportements politiques, distinguent trois principaux paradigmes explicatifs du vote à savoir : « *le modèle de l'université de Columbia* » théorisé par LAZARSFELD (1944) et ses collaborateurs qui interrogent les effets de la campagne électorale sur l'individu pour se rendre compte qu'en fait, elle ne produit qu'un effet limité sur l'individu. Ils montrent que le choix de l'électeur est déjà arrêté avant la

campagne. Ce choix est fonction de l'appartenance sociale (familiale, sociale, culturelle) ; c'est dans ce sens qu'ils parlent des « *effets politiques de l'appartenance à un groupe* ». Le milieu social est déterminant dans le choix électoral. Les déterminants socioéconomiques et démographiques influencent socialement le vote des américains. Ce modèle déterministe montre bien qu'« *une personne pense politiquement, comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques* » (LAZARSFELD, 1944 : 27). Bien que n'étant pas absolue, telle est la principale conclusion à laquelle ce modèle aboutit. À la suite de ce modèle, naît un autre. C'est « *le modèle de l'université du Michigan* ». Ses tenants sont : CAMPBELL, CONVERSE, MILLER (1960). Ils s'opposent au déterminisme que prône le modèle précédent pour mettre en avant les facteurs psychologiques individuels. Pour CAMPBELL, l'électeur est socialisé depuis son enfance à travers la famille au parti auquel il s'identifie. Le principal déterminant du vote est « *l'identification partisane* » qui est l'attachement durable, cognitif et participatif des individus à un candidat, à un parti. Le vote est ici l'identification de l'électeur à un parti. Ce modèle repose sur la conformité, la reproduction des attitudes et des comportements politiques. Les changements de comportements ne sont pas exclus mais sont de moindre importance. Ces deux modèles qui constituent l'approche psychosociologique des élections ont été remis en cause par le troisième modèle explicatif qu'est « *le modèle de l'électeur rationnel* ». Face à l'augmentation de la volatilité électorale et l'instabilité du vote, cette approche fait une critique de l'électeur passif que soutiennent les modèles de Michigan et Columbia. Ceux-ci sont d'ailleurs considérés comme dépassés. L'électeur a bien changé, il est au centre de ses choix électoraux. HABERT et LANCELOT (1996) parlent du « *nouvel électeur* » qui montre un intérêt aux enjeux de l'élection afin d'effectuer un vote rationnel et stratégique. Toutefois, ces trois modèles ont un caractère complémentaire. Afin d'avoir une meilleure compréhension du comportement électoral dans sa totalité, il est nécessaire que ces trois modèles d'explications soient mis ensemble. C'est partant de ces écoles de pensée que la sociologie électorale et celle des campagnes électorales se sont rependues dans le monde.

Avec la tenue des élections démocratiques pluripartistes au Cameroun en 1992, le prétexte est trouvé pour quelques chercheurs de véritablement se pencher sur les questions électorales à travers divers thèmes. Plusieurs thèses ont ainsi été développées sur les élections et ses effets directs et indirects au Cameroun. Entre autres figurent en bonne place celles développées par BAYART (1985), par ZAMBO BELINGA (2004), par ALAWADI ZELAO (2008), par MANG (1997), et aussi celle de FALNA (2011) pour ne citer que celles-là.

BAYART présente la politique au Cameroun dans ses différentes ramifications et situe l'origine des élections à la période coloniale. ZAMBO BELINGA à travers son étude sur l'élection au Cameroun analyse la notion de « *fief électoral* ». Il démontre que le vote ethnique n'est pas le produit de la volonté affirmée des votants, mais qu'il leur est davantage imposé. C'est « *la manifestation d'un vote aux électeurs à souveraineté confisquée ou manipulée par les strates sociales privilégiées* » (ZAMBO BELINGA, 2004 :5). Le vote dans le fief électoral est le produit de la contrainte qu'exerce l'élite sur la population. L'électeur n'a pas de marge de liberté, le vote est « *fabriqué* ». La construction des fiefs des partis politiques, s'effectuant sur la base ethnique ou linguistique obéit à une logique arbitraire que les différents épisodes électoraux veulent à tout prix valider, d'où l'observance de ce qu'il qualifie d'« *incivilité électorale* » ou « *déviance électorale qui est avant tout un transfert dans le champ politique de la conflictualité sociale ordinaire qui travaille une société à un moment précis de son histoire* » (ZAMBO BELINGA, 2004:12). Nous allons dans cette étude essayer de montrer l'enjeu du recours au charisme présidentiel dans la construction de la victoire électorale du RDPC et par là même démontrer que la communauté émotionnelles d'électeurs obéit sans contrainte lorsqu'elle vote.

III-5- Le président de la République au Cameroun et la forge du charisme

SINDJOUN (1996) réalise une étude importante sur le président de la République au Cameroun. Pour ce dernier, la personne du président n'est rien sans l'institution présidentielle, sans la position centralisée occupée à travers le système d'action hégémonique. Le charisme du président découle de la puissance du système d'action de domination. La religiosité présidentielle est une construction politique liée au rapport de force. En fait, la définition du charisme présidentiel transforme l'acteur en pontife. SINDJOUN met l'accent sur le caractère religieux du président de la République dans le champ politique Camerounais qui peut attester de son influence lors des élections. MESSANGA NYAMDING (2015) quant à lui, fait la lumière sur les conditions d'accession de BIYA au pouvoir et le présente d'ailleurs comme un « *saint* » qui accède au pouvoir par un acte constitutionnel légal avant d'enclencher un mécanisme de légitimation du pouvoir. Le « *père de la nation* » est un rassembleur, un chef qui ne s'arrête jamais ; « *le soleil se couche et voici le chef est encore debout, Paul Biya, bâtisseur infatigable* » à la tête d'un Cameroun apaisé (MESSANGA NYAMDING, 2015). C'est la domination électorale du RDPC qui atteste de la véracité de la divinisation du président BIYA qui séduit les masses. Les représentants de son parti aux élections y ont probablement recours pour convaincre.

De fait, cette étude entend s'appesantir sur les campagnes électorales des législatives et des municipales pour comprendre le rôle joué par le charisme du « *père de la nation* » dans la construction de la victoire du parti au pouvoir, ainsi qu'à interroger le rapport candidat -électeur. Au regard de ce qui précède, nous nous appuierons sur les différentes variables explicatives du vote et de la domination pour faire la lumière sur les stratégies mises en place par le RDPC pour ses candidats investis pendant les campagnes pour s'assurer la majorité ; et aussi l'utilité et la portée du charisme présidentiel en période électorale. Le regard que nous portons sur le charisme présidentiel consiste à analyser sociologiquement les usages politiques qui en sont fait pour pérenniser la domination du RDPC aux élections.

En s'appuyant sur les résultats du RDPC de BIYA aux élections municipales et législatives depuis l'avènement du multipartisme partant des premières élections de 1992 jusqu'à celles de 2020, ce travail de recherche se propose de comprendre et d'expliquer comment le parti au pouvoir fait usage du charisme présidentiel de BIYA lors des périodes électorales afin de se maintenir dans sa position de parti dominant le champ politique camerounais et s'assurer la majorité tant à l'assemblée nationale que dans les communes. Il s'agit, en d'autres termes, d'explorer cet espace de « *domination charismatique* » tel que l'entend WEBER (1995 : 324) car, la domination et la stratégie forment l'axe de tout pouvoir.

Notre problématique scientifique interroge le lien entre charisme présidentiel, les élections législatives et municipales que domine le RDPC pour comprendre les logiques mises en place par les acteurs de ce parti, ainsi que les enjeux qu'impliquent les usages politiques de celui-ci.

IV- Questions de recherche

Allant de pair avec les hypothèses de recherche, les questions de recherche sont au centre de la recherche en sciences sociales en général et en sociologie en particulier. Dans un travail de recherche, les questions de recherche sont le questionnement initial qui précède la formulation des hypothèses. Les questions de recherche permettent au chercheur de dire avec clarté ce qu'il recherche exactement. Elles justifient et orientent les recherches.

IV-1- Question principale

En quoi faire des usages politiques du charisme présidentiel par les candidats aux élections participe-t-il à la construction de la victoire du RDPC aux municipales et législatives, et à la consolidation de sa domination sur le champ politique camerounais ?

IV-2- Questions secondaires (QS)

QS 1 – Comment le charisme présidentiel se construit politiquement dans la société Camerounaise ?

QS 2 – Par quel moyen le recours au charisme présidentiel influe-t-il sur le vote du RDPC lors des municipales et législatives, et s'impose-t-il aux candidats de son parti aux élections comme stratégie pour séduire dans leur fief électoral ?

QS 3 – De quelle manière les victoires récurrentes du RDPC aux différents scrutins des législatives et municipales contribuent-elles à la perpétuation du système de domination du RDPC dans le champ politique camerounais ?

V – Hypothèses de recherche

C'est l'hypothèse qui donne tout son sens à la recherche, elle en est la ligne directrice de la recherche. Elle permet au chercheur de bien structurer son travail, de lui donner du sens en définissant le but à atteindre. Pour se faire, d'emblée, elle donne une réponse provisoire à la question préalablement posée. L'hypothèse oriente de ce fait la recherche et est vérifiable à l'issue de celle-ci pour que la recherche soit valable. L'hypothèse permet au chercheur d'établir le lien de causalité entre un phénomène et un ou plusieurs facteurs.

V-1- Hypothèse principale

La domination du RDPC aux législatives et municipales trouve son fondement depuis l'avènement du multipartisme en 1992 dans la stratégie de campagne électorale qui consiste pour les candidats RDPC à s'appuyer sur la figure du « *père* » afin d'être crédité auprès de l'électorat. La stratégie de campagne électorale est construite autour du charisme présidentiel car c'est un instrument qui séduit les masses ; par conséquent l'électorat et participe de fait à la domination du RDPC.

V-2- Hypothèses secondaires

H 1- Le charisme présidentiel est une construction politique, une construction liée à la position centrale du président de la République dans le système politique ; c'est un charisme de fonction ou encore d'institution. Le charisme présidentiel est aussi lié à la personne même du chef de

l'Etat et se construit dans la durée à travers des années de pouvoir, la personnalisation du pouvoir dans cette société paternaliste où le président de la République est le « *père* » de la nation.

H 2- Le recours au charisme présidentiel influe sur le vote RDPC des électeurs à cause de la place centrale que le président de la République occupe dans les sociétés paternalistes. Celui-ci est perçu tel un surhomme, le « *père* » de la nation et jouit d'une influence auprès des populations ; contraint par la même occasion les candidats aux législatives et municipales de son parti à s'y adosser afin de rendre légitime leur discours de campagne pour être élu.

H 3- L'ensemble des victoires électorales confère au RDPC le statut de parti ultra dominant, participe à la reproduction de l'ordre établi dans le champ politique camerounais depuis 1992 ; et renforce sa domination électorale qu'on sait liée à l'existence de son chef.

VI- Méthodologie

Il existe un arsenal théorique et méthodologique sur lequel le chercheur en science sociale en général, et particulièrement en sociologie s'appuie pour pouvoir rendre compte de la réalité. Le chercheur dans son entreprise ne peut pas les mettre toutes en évidence. C'est pourquoi, en fonction du thème de sa recherche et du but visé, le sociologue choisit certains ou quelques-uns au détriment d'autres afin de mener à bien sa recherche.

VI-1- Cadre théorique

Le cadre théorique permet non seulement de situer notre objet d'étude dans un champ de savoir bien précis et surtout de dire la manière dont la réflexion sera menée. Dans cet exercice, les approches théoriques qui s'avèrent être pertinentes pour saisir notre objet sont les suivantes : le constructivisme structuraliste, la théorie de la domination charismatique et enfin l'analyse stratégique.

VI-1-1- Le constructivisme structuraliste

S'il n'est pas hors de doute que BOURDIEU soit le père du concept « *constructivisme structuraliste* » (1987 : 147), il est du moins indéniable qu'il en a introduit et systématisé l'usage dans la théorie sociale. BOURDIEU défend la perspective d'un constructivisme structuraliste qui s'oppose au positivisme ambiant et se situe à la jonction de l'objectif et du subjectif. Il affirme : « *par structuralisme ou structuraliste, je veux dire qu'il existe, dans le*

monde social lui-même, et pas seulement dans les systèmes symboliques, langage, mythes, etc., des structures objectives, indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter et de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle Habitus, et d'autre part des structures sociales et en particulier de ce que j'appelle des champs et des groupes, notamment de ce qu'on nomme d'ordinaire les classes sociales » (1987 :147)

Le constructivisme structuraliste est donc une approche théorique qui consiste à appréhender la réalité sociale tant dans sa dimension individualiste que collective. Il s'agit ici pour le sociologue français BOURDIEU de dépasser les conflits existants entre individu et société, entre objectivisme et subjectivisme car, il y a une nécessité de réconciliation comme il le démontre. L'individu ici construit la société qui le façonne. L'acteur social sous l'angle constructiviste est le dépositaire ou le support de la structure. C'est dans cette logique, que NGA NDONGO (2003 : 40) souligne que, *« dans la perspective constructiviste, les réalités sont appréhendées non comme des produits de l'extériorité ou de la contrainte, mais plutôt comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs sociaux individuels ou collectifs »*.

Le social n'est pas une donnée naturelle, il est construit comme s'attèle à le démontrer NGA NDONGO à la suite de BOURDIEU. L'approche constructiviste est donc perçue ici comme le produit de l'élaboration des processus en cours de restructuration des réalités sociales au quotidien des acteurs individuels et collectifs. Les acteurs ne subissent plus les faits mais participent à la construction à travers les pratiques et les interactions de la vie quotidienne.

Ainsi, dans cette entreprise qu'est la recherche, *« le constructivisme structuraliste »* est utilisé dans le but de déceler *« les conditions d'acquisitions de l'habitus »* du vote RDPC pour être fidèle au système de concept de BOURDIEU (1976). En fait, à partir de la maîtrise de l'espace, on peut avoir une ligne théorique comme on a une ligne politique à travers laquelle les constantes structurales se maintiennent. La notion d'*« habitus »* telle qu'on la trouve également chez ARISTOTE ou encore chez WEBER nous permet de comprendre quelque chose d'important avec BRICHET (2007 :51) : *« les sujets ne sont pas des esprits instantanés »*. Ceci étant, pour comprendre ce qu'envisage faire quelqu'un, il est nécessaire de se pencher sur le niveau central des dispositions c'est-à-dire des choses existantes à l'Etat virtuel et qui vont se manifester en relation avec une situation.

Les individus que BOURDIEU nomme *« agents »* ont tous des habitus de classe. L'habitus est un ensemble d'habitudes et de dispositions propres à la culture, à un milieu social,

inculqué à l'individu au cours de sa socialisation. L'habitus génère des pratiques. C'est le processus « *d'intériorisation de l'extériorité* » et « *d'extériorisation de l'intériorité* ».

L'habitus est un concept qui permet de comprendre les manières dont les sujets, les agents sociaux incorporent un certain nombre de structures qui guident leurs comportements, leurs modes de conduites, la hiérarchie de leur choix, leur goût. Le prolongement de l'habitus peut être à l'origine de la reproduction.

A travers cette approche, nous allons montrer comment le charisme du président est instrumentalisé lors des campagnes des élections locales par le parti dans le but de gagner. Cette approche qui a fait l'unanimité auprès de la plupart des sociologues contemporains revêt donc un intérêt particulier pour notre étude.

VI-1-2- La domination charismatique

La domination fait chez WEBER l'objet d'une appréhension tout à fait rigoureuse. Il entend par domination « *la chance pour des ordres spécifiques de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus* » (1995). Cet ordre peut alors être dit légitime en ceci qu'il se « *fonde sur la validité que lui accordent les agents* » (BAZEBIZONZA, 2007). La domination n'est donc nullement une exploitation par laquelle un individu ou un groupe peuvent s'imposer à la tête de la communauté au moyen de la violence. La domination se présente comme stable et durable pour l'ensemble du groupe. Grâce à cette dimension plurielle et cette tendance à la pérennité, la domination se révèle avant tout par sa dimension politique. Présentée comme un « *idéal type* » dans la sociologie de WEBER, le propre de la domination est qu'elle consacre un pouvoir politique ou une autorité de telle sorte que ceux qui y sont soumis reconnaissent la validité et la justification de ce pouvoir. Le socle de la domination est l'obéissance. Cette reconnaissance est le fondement de la domination, c'est « *la légitimité* » (1995 : 275). Toute domination cherche à éveiller et entretenir la croyance en sa légitimité. Le caractère de l'exercice de la domination est fondamentalement différent selon le modèle de légitimité revendiqué. Dès lors, des trois formes de légitimité ou domination que WEBER distingue telles que mentionnées plus haut à savoir : la domination légale rationnelle, la domination traditionnelle et la domination charismatique ; c'est la domination charismatique qui est la grille de lecture efficiente pour cerner la réalité qu'on entend décrire.

La domination charismatique qui est partie intégrante de notre objet de recherche consiste en la soumission à une personne considérée comme qualifiée de la sorte, et à l'ordre révélé ou créé par celle-ci. Elle se différencie de la domination légale-rationnelle par son caractère extra-

quotidien. La création d'une domination charismatique telle que nous la décrivons est toujours le produit de situations extérieures inhabituelles et particulièrement de situations politiques ou économiques ou de situations intérieures. Elle prend son origine dans une excitation qui est commune à un groupe d'hommes et à l'abandon héroïque quel que soit le contenu. Les chefs charismatiques deviennent le centre d'une « *communauté émotionnelle* » (**emotionale vergemeinschaftung**) (WEBER, 1995 :322).

La domination charismatique pure est de nature instable. WEBER est préoccupé par les conditions structurelles de l'exercice de cette domination, sa survie et sa transformation. Dans la sociologie de WEBER, le concept « *charisme* » est lié à celui de « *quotidianisation* » (**veralltäglichung**) (1995 : 350). Dès lors que le charisme aspire à la durée, il s'expose aux conditions du quotidien et aux pouvoirs qui dominent celui-ci et surtout aux intérêts économiques.

La théorie de la domination charismatique s'enrichit donc d'une réflexion sur le processus de transformation du charisme et sur les différentes formes de charisme qui en résultent pour aboutir à une théorie des configurations politiques et sociales concrètes dans laquelle les éléments charismatiques participent à la légitimation des éléments de domination traditionnelle et de domination légale-rationnelle.

Il convient de souligner à ce niveau que la domination charismatique bien que caractérisée par la figure du guide et par la communautarisation émotionnelle, dès qu'elle aspire à la durée, elle produit une structure d'organisation que WEBER appelle « *corps qualifiés de façon charismatique* » (**charismatish qualifizierte verwaltungstäbe**) (1995 : 350) qui sont indispensables pour imposer la soumission. Cette organisation ne fonctionne pas selon des règles rationnelles, mais de façon irrationnelle.

La domination charismatique authentique et la relation qu'elle gouverne sont du domaine du cognitif et du symbolique. Pour WEBER, il n'y a pas d'action sociale charisme sans distinction entre « *quotidien* » et « *extra-quotidien* » (1995 :320), ni sans les représentations de forces ou une puissance extraordinaire.

Le concept de domination charismatique est précieux pour comprendre les bases de la suprématie du RDPC aux urnes, sa domination croissante au fil des échéances dans le jeu électoral. Cet idéal-type nous permet de percevoir à travers la quotidianisation du charisme, le lien entre acteur et système.

VI-1-3- Analyse stratégique

Fruit de la relation de pouvoir empruntée à DAHL (1961), l'analyse stratégique est une démarche qui a pour rôle central la relation de pouvoir au sein des organisations, tout en privilégiant les choix stratégiques de l'acteur. Ce courant est fondé sur « *l'interaction jeu-pouvoir* » (DURANT et WEIL, 2006 : 227). Proposé par CROZIER et FRIEDBERG (1997), ce modèle qui met les acteurs au cœur de toute production du réel, ou des phénomènes sociaux, postule qu'au sein d'une organisation sociale, certains membres ont le pouvoir sur d'autres. L'analyse stratégique repose donc sur les concepts de « *pouvoir* », « *zone d'incertitude* » et enfin « *système d'action concret* ». La notion de pouvoir entendu ici selon DAHL comme « *la capacité de A d'obtenir que B fasse quelque chose qu'elle n'aurait pas faite sans l'intervention de A* » (1961). Pour les tenants de cette approche, le pouvoir est au centre de ce modèle théorique et s'exerce à travers les relations d'échange, d'adaptation et de négociation. La relation de pouvoir reprise ici par CROZIER et FRIEDBERG montre que chaque acteur dispose d'une marge de manœuvre, d'une liberté relative, c'est-à-dire la possibilité plus ou moins grande de refuser ce qu'on lui propose. Le modèle stratégique montre que : « *le pouvoir de chaque individu dépend de l'imprévisibilité de son comportement et du contrôle qu'il exerce sur une source d'incertitude importante pour la réalisation des objectifs communs. D'où la tendance irrésistible à se rendre indispensable, à garder secrets des arrangements particuliers, à maintenir incertain, inaccessible à autrui, irrationnel même ce qui devient le fondement de son pouvoir. D'où cette lutte complexe, incompréhensible autrement, des individus, des groupes et des clans pour valoriser le type d'expertise qui est le leur au dépend de l'organisation tout entière.* » (CROZIER, 1973 : 7-8)

Les pressions extérieures ont une place importante et contribuent à l'accroissement de la conformité et de la rigidité de l'organisation qui donne lieu très souvent à de nouvelles relations de pouvoir.

L'usage de ce courant de pensée se justifie dans notre travail dans la mesure où il nous aide à comprendre la stratégie mise en place par le RDPC pour la victoire et surtout, pour avoir la majorité lors des scrutins locaux. Ce courant nous est utile à comprendre comment le charisme du président est utilisé et aussi et surtout les usages politiques qui en découlent et leur portée dans le cadre des relations pouvoir-jeu

VI-2- Techniques de collecte de données

La sociologie recourt à deux types de techniques de collectes des données à savoir : la technique quantitative quand il s'agit des données chiffrées et la technique qualitative pour les données non chiffrées. Il est souvent recommandé aux sociologues dans le cadre de cet exercice d'user des deux méthodes pour plus d'efficience. Mais toutefois, la réalité sociale qu'est la nôtre nous conduit à opter pour une approche qualitative.

VI-2-1- L'observation directe

D'une importance capitale au moment de la collecte des données, l'observation directe est une technique très ancienne qui est considérée aujourd'hui comme un préalable à toute activité scientifique ; elle favorise le contact direct avec la réalité sociale (LEXIQUE DE SOCIOLOGIE, 2010 : 232). Il s'agit d'un regard attentif sur une situation sans la modifier. Le chercheur est obligé ainsi de vivre les faits sociaux dans leur sens. Le chercheur ici, saisit une manifestation du réel à travers un ensemble d'outils. Cette technique permet d'accéder immédiatement aux comportements, aux actes, aux objets en situation et le contexte réel dans lesquels interagissent différents acteurs comme l'atteste NGA NDONGO (1999 : 249), *« l'observation directe favorise l'accès immédiat aux comportements, aux actes et aux objets en tant que situation et contexte pratiquement réel dans lesquels interagissent différents acteurs locaux »*. C'est un moment de curiosité scientifique qui permet au chercheur d'acquérir *« un rapport de familiarité avec l'objet »* avant les entretiens. L'observation directe consiste à : *« recueillir l'information sur les agents en captant leur comportement et leur propos au moment où ils se manifestent ; l'avantage étant de saisir le phénomène sur le vif et de ne pas dépendre des réponses voire des interprétations des enquêtes comme dans le cadre de l'entretien ou du questionnaire. »* (NGA NDONGO, 1999)

L'observation méthodique directe est un procédé d'observation contrôlé et il revient au sociologue de construire son objet d'observation car c'est une donnée à conquérir. L'observation directe nous a aidé à découvrir comment le charisme présidentiel devient un moyen lors des élections législatives et municipales pour le parti et surtout de comprendre l'influence de celui-ci sur les électeurs, contribuant ainsi au maintien du parti du flambeau au pouvoir.

VI-2-2- Recherche documentaire

La recherche documentaire utilise les données documentaires concernant l'objet envisagé dans l'enquête. L'« *observation documentaire* » ou « *étude des traces* » ou encore « *observation médiatisée par les documents* » est indispensable à toute réflexion scientifique. Le document entendu ici comme « *tout élément matériel ou immatériel qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui de ce fait, constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux* » (NGA NDONGO, 1999 :235). Dans toutes sociétés à écriture, les données documentaires constituent le point de départ le plus sûr et le plus commode de l'enquête sociologique. Elle porte sur les documents visuels, sonores, écrits, produit antérieurement. Le chercheur n'a pas de contact avec la réalité social mais il l'étudie à travers les documents déjà présents.

L'observation documentaire permet de construire à partir d'un certain nombre de documents, des données utilisables pour l'analyse. Cette technique permet aux chercheurs de positionner son objet et d'enrichir ses connaissances grâce aux travaux antérieurs pour la construction de notre objet.

L'observation documentaire nous permet de parcourir des ouvrages portant sur le charisme en politique, la domination en politique, le président de la République, les élections, le RDPC sans toutefois oublier tous les journaux parus pendant la période électorale où l'on peut lire et même voire comment la stratégie de campagne du RDPC se construit.

VI-2-3- L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif, en tant que technique autonome de recherche fait l'objet en psychologie clinique, puis en psychologie sociale et en sociologie d'un développement considérable. L'entretien semi-directif apparaît aujourd'hui comme le principal outil de collecte des données en sociologie. La nécessité d'utilisation de ce procédé dans l'enquête de terrain sociologique tient à la nature même des phénomènes sociaux dont la saisie ne saurait être effective dans une perspective purement quantitative ou objective. Il revient au sociologue d'aller chercher les informations auprès des personnes cibles qui peuvent être très souvent les acteurs ou témoins lors du déroulement des phénomènes qui nous intéressent.

L'entretien semi-directif constitue une étape dans la quête et la collecte des informations au sein de la communauté émotionnelle et principalement, auprès des acteurs de premier plan. Dans le cadre des élections législatives et municipales, le RDPC se constitue des équipes de campagne. Il s'agit de la « *commission centrale de campagne pour les élections législatives et*

municipales » comportant 15 personnes et des « *commissions régionales de campagne pour les élections législatives et municipales* » avec à leur tête, un membre du bureau politique ou du comité central. Notre tâche dans cet exercice qu'est l'entretien consiste à aller vers les membres de ces deux commissions qui sont *a priori* des personnes ressources pour cette étude. Nous porterons aussi notre regard sur ceux-là qui sont élus locaux (députés et maires) sans oublier les derniers qui ont donnés leurs voix (électeurs) qui, rentrent tous dans la catégorie des personnes ressources auprès de qui, nous devons aller traquer l'information. Dans ce cas précis, nous avons choisi de circonscrire notre enquête dans la région du centre et principalement dans la ville de Yaoundé qui compte sept (7) arrondissements.

Toutes ces catégories d'acteurs influent directement sur la configuration du jeu politique. Il s'agit d'aller à la rencontre de ces personnes dignes d'intérêt pour notre objet d'étude. Ces acteurs qui sont des partisans du RDPC, nantis d'expériences de terrain et détiennent des informations qui peuvent nous être utiles dans ce travail qui nous incombe. GRAWITZ (2004 : 644) définit de ce fait l'entretien comme « *un procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir les informations, en relation avec le but fixé* ». Nous accordons la primeur à l'entretien semi-directif, afin que nous soit livrée une quantité d'informations nécessaires ; afin de collecter d'importantes données du terrain.

L'entretien semi-directif vise ainsi à recueillir des informations qualitatives auxquelles seront confrontées nos hypothèses. Il est important de se mettre dans l'esprit de l'homme de science pour aller au contact de la population cible. Nous n'avons pas la prétention d'interroger tout le monde, c'est pourquoi nous avons défini un échantillon.

GRAWITZ (2004) entend par échantillonnage un sous ensemble représentatif d'une population. L'échantillon a pour dessein, de permettre au chercheur d'atteindre les informations nécessaires pour la saisie parfaite de la réalité sociale. Notre échantillon est constitué de 57 individus tous issus de la région cible. Les entretiens se sont déroulés en novembre 2016 et de mars à juillet 2023.

Tableau 1: Echantillonnage

Qualités	Commission centrale	Commission régionale du Centre	Députés	Maires	Militants	Non-militants	Total
Quantité	3	5	5	4	20	20	57
Moment	Novembre 2016 Mars-Juillet 2023						

Source : Youmbi André Freddy

Tableau 2: Répartition des informateurs par sexe

Genre	Masculin	Féminin	Total
Effectif	43	14	57

Source : Youmbi André Freddy

Afin de privilégier le comportement des acteurs, les pratiques sociales et les logiques de vote RDPC, nous optons de prendre appui sur le paradigme qualitatif pour mener une analyse en profondeur de la réalité sociale.

Dans le cadre de cette recherche, c'est l'entretien semi-directif qui convient le mieux car il est adapté à notre cadre de référence et le schéma d'entretien nous permet d'accéder aux logiques qui sous-tendent le choix du RDPC aux élections. Cet entretien semi-directif procède par un échange avec les personnes ressources qui sont des acteurs politiques.

VI-2-4- Le focus group discussion

Le focus group est une méthode d'enquête et d'étude qualitative rapide qui permet de récolter les avis et les attentes des individus. Il est très utilisé dans les pays anglo-saxons, dans les travaux de recherche précisément, dans une optique qualitative de recueil d'informations et d'opinions de manière systématique et vérifiable sur des thèmes variés. De son appellation d'origine, l'entretien focalisé (*focused interview*) est issu d'une technique de marketing d'après-guerre aux Etats-Unis qui permet de recueillir les attentes des consommateurs afin de rendre un produit plus attractif. Cette technique est par la suite développée dans la mouvance du courant de KURT LEWIN en psychologie sociale sur la dynamique des groupes avant d'être récupérée dans les années 1980 par la recherche universitaire dans des domaines divers.

Le focus group ou groupe de discussion est une forme de recherche qualitative qui prend forme au sein d'un groupe spécifique culturel, sociétal, ou idéologique afin de déterminer la réponse de ce groupe et l'attitude qu'il adopte. Le contexte socio-politique et disciplinaire dans lequel il a été conçu l'a prédestiné à faire face à un certain nombre de questions urgentes dans le domaine de l'analyse de la propagande. Les focus group sont utilisés pour étudier les problématiques sociétales non à travers l'enquête d'individus comme c'est le cas dans les sondages, mais par discussions de groupes. Contrairement aux autres méthodes, le focus group se pratique avec plusieurs participants au même moment et permet de recueillir des éléments subjectifs et non des données objectives. Cette technique permet d'évaluer les besoins, les attentes, les satisfactions ou de mieux comprendre les opinions, les motivations ou les

comportements. C'est un outil privilégié permettant de procéder à une analyse. Il sert aussi à tester ou à faire émerger de nouvelles idées inattendues pour le chercheur.

Le focus group ou réunion des consommateurs est une technique d'entretien de groupe composé de personnes spécifiques, recrutées selon les critères précis, concernées par le thème de la recherche afin de recueillir leurs perceptions qui serviront à l'explication des comportements sociaux. C'est dans ce sens que MOREAU affirme : « *Le focus group est une technique de « groupe d'expression et d'entretien dirigé », qui permet de collecter les informations sur un sujet ciblé* ». (...) *La dynamique de groupe permet d'explorer et de stimuler différents points de vue par la discussion. Chacun défend ses priorités, ses préférences, ses valeurs et son vécu. La discussion permet de préciser et de clarifier les pensées. Elle explore aussi bien les « comment ? » que les « pourquoi ? ». Elle n'écarte pas les illettrés.* » (MOREAU, 2004 : 382). S'agissant de cette étude, nous avons eu recours à deux (2) focus group de cinq (5) personnes à la fois dans un cadre différent à chaque fois. Le premier a réuni les militants du RDPC volontaires à participer au jeu et pour le second il ne s'agit pas des militants mais des électeurs, des camerounais qui croient en le président BIYA et votent pour le RDPC. Cette démarche nous permet de recueillir des informations relatives aux expériences des participants sur les élections législatives et municipales au Cameroun et aussi leurs réactions par rapport à la domination électorale du RDPC.

Le focus group permet une approche qualitative de nombreuses problématiques rencontrées en sciences sociales. C'est une méthode adéquate qui concourt à identifier les principales problématiques à soulever lors de notre étude approfondie. Il sert aussi à confirmer les hypothèses du chercheur.

VI-3- Technique d'analyse des données : l'analyse de contenu latent

Bien que l'on soit d'avis qu'il semble pertinent dans la recherche de recourir aux approches qualitatives et quantitatives pour des résultats efficaces, s'agissant de cette étude, nous avons privilégié l'approche qualitative pour son épistémologie interprétative qui nous conduit nul doute à faire l'analyse du contenu latent du problème sus évoqué. L'analyse de contenu à visée interprétative permet d'aller au-delà des apparences et permet de s'intéresser véritablement au contenu latent. L'analyse de contenu à visée interprétative concerne les données, leurs organisations, la lecture et la relecture de celles-ci, le découpage selon les thèmes et les catégories soulevées pour permettre au chercheur d'en saisir le sens profond. L'analyse de contenu se positionne dès lors comme une posture épistémologique qui privilégie la

recherche de sens. « *Pour saisir des significations* » (PAILLE, MUCCHIELLI, 2016 :15), le chercheur dans son analyse refuse de se contenter seulement des données recueillis sur le terrain. Il prend en compte « *des ressources de l'intelligence* » dans son analyse à savoir le contexte socio-politique, socio-économique, socio-culturel et historico-politique qui structurent socialement le contenu des discours (PAILLE, MUCCHIELLI, 2016 :15). L'analyse de contenu consiste donc pour le chercheur à rechercher les significations qui ne sont pas données mais à conquérir. La recherche de signification sous-entend un positionnement épistémologique de l'analyse de contenu à visée interprétative donc la finalité poursuivie dans le processus d'analyse est de rendre clair le contenu latent des données. Il ne s'agit pas ici pour le chercheur de faire une description du contenu manifeste. Il convient tout en observant une certaine scientificité ou rigueur, d'aller bien au-delà du contenu manifeste, de ce qui est donné à l'observation. Comprendre le « *pourquoi* » (DRISKO et MASCHI, 2015) est essentiel à l'analyse de contenu latent car c'est elle qui permet de saisir les significations non dévoilées des données manifestes. Il est à préciser que le chercheur a la responsabilité ici de garder une certaine distance vis à vis de son objet pour ne pas tomber le piège qui consisterait à interpréter et ou traduire les données selon sa façon de voir le monde. Il peut dans la recherche de significations « *à tout prix* », se laisser influencer par sa subjectivité qui l'amènerait à interpréter le contenu selon son ressenti propre qui, serait alors perçu comme un écran déformateur de la réalité autrement dit, des significations. L'analyse de contenu fait ressortir du contenu étudié, la ou les « *significations exactes* » c'est pourquoi le chercheur s'assure dans sa démarche qu'il fait preuve de rigueur scientifique et ou d'honnêteté intellectuelle dans l'analyse du « *message* » (L'ECUYER, 1910 : 14) et qu'il prend en considération le contexte de production des données pour ne pas verser dans une interprétation subjective. Le chercheur, au final, dans cette épistémologie interprétative, dévoile, développe le contenu latent sans toutefois dénaturer ses significations.

VII- Cadre conceptuel

C'est un ensemble constitué d'éléments de connaissances qui sert de point de repère pour mieux saisir la réalité. C'est un dispositif essentiel à la recherche empirique.

VII-1- Charisme

Du grec « *kharisma* », c'est une faveur, une grâce ou encore un don accordé à un individu ou un groupe. Le charisme désigne un don religieux particulier dans les communautés du

christianisme primitif. Il est d'abord employé en théologie puis récupéré par SOHM (1841-1917), grand spécialiste de droit ecclésiastique et d'histoire du droit, pour mettre en exergue les prophètes de l'ancien testament et leur capacité à influencer, guider à diriger les hommes. Il est introduit en sociologie par ERNEST WELSTSCH pour désigner la domination basée sur l'autorité charismatique au sein des groupes religieux minoritaires. Il est théorisé par la suite par WEBER (1995 : 320) qui le définit comme « *la qualité extraordinaire (...) d'un personnage* ».

L'autorité charismatique dirige les gens en prenant l'ascendant sur eux au moyen de son charisme. Le charisme est un prestige, un pouvoir que possède un individu qui lui permet de séduire les masses. C'est l'aura qui permet à l'individu d'exercer une domination et à diriger les groupes en jouant sur leurs aspects émotionnels. On parle ainsi de : « *leader charismatique* » ou de « *leadership* ».

Le leader charismatique est doté de qualités exceptionnelles dont parle déjà WEBER qui sont perçues comme insaisissables et indéfinissables. Ces qualités peuvent être acquises ou surnaturelles et sont liées à la capacité de susciter l'adhésion. Le charisme est une qualité reconnue à une personne qui influence, séduit et fascine les autres, au point de les manipuler. Il s'adosse sur la confiance en soi et à une forte personnalité. Les processus de transformation du charisme sont à l'origine des différentes formes du charisme que sont : le charisme héréditaire, le charisme de fonction, le charisme propre.

Le terme « *charisme* » est introduit en sociologie pour désigner la domination de type charismatique. Les éléments charismatiques participent également à la légitimation des autres formes de dominations telles que mentionnées ci-dessus. Le charisme demande toujours d'être confirmé de nouveau, ce qui renforce la capacité d'imposer de l'autorité. Dans la gestion de l'Etat, la structure charismatique et la bureaucratie coexistent et interagissent. Le chef charismatique, doté d'un charisme puissant, est un bon orateur, un démagogue capable d'enthousiasmer d'abord ses partisans personnels, ensuite, les masses et leur imposer sa volonté. Le recours au concept de charisme apporte un éclairci par rapport au succès du RDPC aux scrutins locaux.

VII-2- Capital charismatique

Le terme « *capital* » est apparu au XVI^e siècle avec le développement du commerce et de la production marchande, notamment avec l'ouverture d'un nouveau marché vers l'Amérique. Tout capital entre sur le marché sous forme de marchandise ; la circulation de la

marchandise ici est le point de départ du capital. Il fait plus tard l'objet d'un ouvrage de MARX qui, est certainement le plus important de son œuvre, intitulé : « *Le capital. Critique de l'économie politique* ». Cet ouvrage est consacré au développement de la production capitaliste. Il présente le capital comme étant une accumulation de marchandises. Chaque marchandise pour MARX a une utilité ce qui lui confère une valeur d'usage. La valeur d'usage de la marchandise est le point de départ de ses recherches. Ainsi donc, la première forme sous laquelle le capital nous apparaît avec cet auteur est celle qu'il revêt au sein de la circulation marchande et monétaire, celle du mouvement Argent - Marchandise - Argent (A - M - A). La quantité d'argent augmentée à la plus-value se transforme en capital. Le capital correspond à la valeur d'un ensemble de biens, c'est un stock de bien existant à un moment donné. Le capital est acheté par les individus et sera mis en œuvre dans le processus de production. Dans le langage marxiste et avec un sens collectif, le capital désigne au final ceux qui possèdent les moyens de productions, c'est à dire les capitalistes. « *Le capital* » de MARX présente un rapport social particulier qui est celui du propriétaire et de l'ouvrier (Propriétaire-Ouvrier) et oriente sur une nouvelle voie de l'économie politique.

Dans le prolongement de MARX, WEBER dans son œuvre célèbre, « *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* » situe l'histoire du capital en référence au calvinisme. Pour ce dernier, il est essentiel de remonter jusqu'à CALVIN qui est le premier à aborder la question du capital. Il convient de noter que WEBER tout comme MARX se limiter à l'approche économique du capital.

La notion de « *capital* » est aussi au centre de la sociologie de BOURDIEU. Pour lui, le capital ne saurait se réduire à un ensemble de richesses matérielles. Le capital est un ensemble constitué d'attributs (économiques, sociaux, culturels), des individus, des avantages hérités de leur environnement social. Ceci étant, au capital économique de MARX, BOURDIEU adjoint le « *capital culturel* » (capacité intellectuelle, biens culturels possédés, titres scolaires), le « *capital social* » (relations sociales et degré d'utilité de ces dernières), le « *capital symbolique* » (prestige, reconnaissance, honneur, biens symbolique). Muni de cette distinction, BOURDIEU interroge la structure de la société en classe sociale et conclut que la classe dominante se distingue aujourd'hui par un fort patrimoine de capital économique, culturel, social et symbolique. MARX ne voit dans la domination qu'une composante économique tandis que BOURDIEU apporte la composante sociale, culturelle et symbolique.

En définitive, le capital est un ensemble de ressources et de pouvoirs effectivement utilisables dans un jeu. Le capital charismatique est un capital symbolique qui désigne les biens symboliques tels que l'honneur, le prestige, la réputation dont l'accumulation et la reproduction

qui motivent tout autant les individus que les groupes d'individus contribuent à le légitimer. Le capital charismatique repose sur le sacré, la vertu héroïque ou la valeur exemplaire d'une personne ou émanant d'ordres relevés et émis par celle-ci. C'est en raison de cette admiration irrationnelle qu'un être suscite, que celui-ci, détenteur d'un capital charismatique est considéré comme un chef naturel, spontanément plébiscité. Disposer d'un capital charismatique c'est donc avoir un certain pouvoir sur ceux qui sont prêts à nous accorder du crédit. La notion de légitimité ici est centrale pour faire accepter le pouvoir charismatique à ceux à qui elle s'impose. La survivance moderne de ce capital charismatique est motrice du mythe de l'homme providentiel ou de la femme bien sûr.

VII-3- Charisme présidentiel

C'est l'aura reconnue au président qui lui permet d'exercer une domination légitime. Il repose sur la soumission au caractère sacré de l'institution présidentiel, à la vertu héroïque et aux valeurs exemplaires qui fondent le président de la République. C'est l'institution présidentiel qui est à la base du charisme présidentiel. Pour SINDJOUN (1996), le charisme présidentiel est lié à la fonction de président de la République et c'est l'institution qui la lui confère. Le charisme présidentiel ne peut s'envisager sans la constitution qui consacre l'institution présidentiel faisant ainsi de ce dernier, un « *jupiter* » à qui obéit la population. L'obéissance est liée ici à la croyance et la confiance que l'on place en lui. Le charisme présidentiel implique alors une communauté émotionnelle de suiveurs qui croit et place sa confiance en le président de la République qui est pour elle, un héros. En raison du charisme présidentiel, le président ne contraint pas la communauté émotionnelle qui le suit. Le charisme présidentiel est un instrument de domination électorale agissant sur l'électorat qui est partie intégrante de la communauté émotionnelle donc le vote est influencé en faveur du président en qui elle croit. Il convient de noter que ce charisme ne peut survivre à la personne du chef. Il est provisoire. Il ne dure que le temps de l'exercice du pouvoir par le président de la République.

VII-4- Les usages politiques

Le RDPC, depuis l'avènement de la démocratie a bien compris le parti qu'il peut tirer parti du charisme présidentiel. Le charisme présidentiel étant un instrument de domination, il se résout à en faire de bons usages politiques. Pour dominer le champ politique, le RDPC fait un usage politique du charisme présidentiel, il l'instrumentalise. L'usage politique est donc

l'action qui consiste à se servir de quelque chose au plan politique comme moyen dans le but d'obtenir une fin. Il s'agit dans le cas précis pour le parti d'avoir une politique de communication politique axée sur le président de la République dans le but de séduire l'électorat et d'obtenir les votes. Les usages politiques du charisme présidentiel sont un langage du politique qui consiste à s'appuyer sur le charisme présidentiel pour atteindre, influencer et marquer les citoyens habileté à voter.

VII-5- Champ politique

La notion de « *champ* » est une notion carrefour propre à la sociologie de BOURDIEU. Ce dernier nous permet de comprendre le fonctionnement du champ politique qu'il présente comme étant un espace de concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés. C'est un espace structuré de positions dont les propriétés dépendent de leurs positions dans ces espaces et qui peuvent être analysés indépendamment des caractéristiques de leurs occupants. Le champ politique est régi par des règles et des lois qui conditionnent l'accès. La compétence requise, soit le capital politique et ou le capital économique, est de plus en plus ferme et difficile. Pour comprendre la notion de champ, le concept de jeu est essentiel car il est important de maîtriser les règles du jeu pour s'y maintenir. Le champ politique laisse sortir de la chape une double vision : la lutte pour le pouvoir de façon symbolique et la concurrence entre les représentants. Le champ politique est de ce fait un champ de forces, un champ de luttes pour la conquête du pouvoir et la domination. BOURDIEU (1984) explique cette lutte politique par des déterminants économiques et sociaux. C'est le rapport de force qui donne au champ politique sa structure.

Le champ politique un espace de jeu politique, un champ de relations objectives, entre individus et ou institutions politiques qui s'affrontent en compétition pour un enjeu identique : le pouvoir. Dans le champ politique, l'espace social devient le lieu où s'affrontent des intérêts contradictoires à conditions que les individus s'investissent pour le conquérir.

VII-6- Domination électorale

De MARX (1969) à BOURDIEU (1976) en passant par WEBER (2013), la notion de domination est à l'œuvre en sociologie depuis un peu plus d'un siècle. Du latin « *dominus* », la domination fait référence au pouvoir. C'est un concept qui détermine le ou les modes de structuration sociale. La domination consiste dans la capacité à commander, à se faire obéir et, à définir le champ d'exercice de l'autorité. L'une des forces du processus de domination est de

demeurer méconnu pour ceux qui la subissent. La domination apparaît comme un rapport de supériorité et de subordination (rapport d'autorité) relatif au commandement et à l'obéissance fondé sur la légitimité qui confère à cette relation de domination un caractère acceptable. L'idée de légitimité apparaît dans l'idée de domination. C'est la légitimité qui rend la domination acceptable. La domination fait apparaître un degré assez particulier d'organisation sociale. Cette notion fondamentale joue un rôle capital dans l'explication et l'élucidation des rapports sociaux et de la conflictualité sociale.

La domination électorale est une spécificité de l'Etat-institution. Elle est liée à la prééminence de l'Etat moderne et associée à l'idée de société. La politique comme lutte pour le pouvoir s'applique aussi sur les partis. La domination électorale est donc une domination légale-rationnelle, légitime et même charismatique d'un parti sur le champ politique lors des scrutins électoraux. Elle se caractérise par un fort degré d'institutionnalisation. Les dirigeants cherchent à atteindre leurs objectifs ici par un calcul rationnel adapté aux règles du jeu en vigueur. La domination électorale revient donc à avoir le contrôle des élections par le moyen des usages politiques du charisme présidentiel afin de les survoler.

Cette clarification conceptuelle dans notre entreprise sociologique nous s'est avérée nécessaire pour comprendre comment le RDPC a construit son autorité électorale, et de mieux cerner sur quoi elle repose.

VIII- DÉLIMITATION DU SUJET

Ce travail de recherche s'étend sur la période allant de 1992, date des premières élections législatives multi-partisanes depuis l'avènement de la démocratie au Cameroun, à l'année 2020, année du dernier double scrutin des municipales et législatives. Il s'intéresse aux stratégies mises en place par le RDPC lors des campagnes électorales pour gagner à chaque fois les élections. Ce travail tente de comprendre et expliquer la domination électorale aux scrutins locaux à partir du charisme présidentiel dans la ville de Yaoundé qui compte sept (7) arrondissements que l'on observe lors des campagnes électorales pour voir comment le RDPC se présente et se représente d'élection en election pour toujours se reproduire.

IX- PLAN DU MEMOIRE

Ce travail de recherche sur « *Les usages politiques du charisme présidentiel dans la domination électorale du RDPC au Cameroun* » est constitué de quatre chapitre regroupés en deux grandes parties. Dans la première partie, soit au chapitre I, l'on s'attèle à comprendre et

expliquer les conditions dans lesquelles le charisme présidentiel s'est construit politiquement et comment il s'est consolidé dans la lutte politique qui a opposé BIYA à AHIDJO, son prédécesseur. Dans le chapitre II, l'on explique comment le charisme présidentiel a survécu au dynamiques sociopolitiques de démocratisation entre 1990 et 1992 donc les objectifs entre autres étaient de se défaire de l'autorité du chef de l'Etat et par-dessus tout l'ouverture démocratique. Dans la deuxième partie qui porte véritablement sur la domination électorale du RDPC, l'on fait au chapitre III, une analyse des processus de domination électorale du RDPC aux législatives et municipales depuis 1992 pour comprendre ce qui explique le recours aux usages politiques du charisme présidentiel par le RDPC pour dominer les élections et par ricochet le champ politique. Au chapitre IV, pour finir, l'on démontre comment les inégalités électorales de chances liées au charisme présidentiel structurent le champ politique et favorisent ainsi la reproduction électorale du RDPC.

PREMIÈRE PARTIE

CONSTRUCTION SOCIOPOLITIQUE DU CHARISME PRESIDENTIEL ET PATERNALISATION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN

La domination électorale du RDPC aux législatives et municipales est un construit social dont le socle est le charisme présidentiel. Ce charisme, contrairement aux autres qui pour la plupart sont innés, ne l'est pas. Le charisme présidentiel est acquis. L'acteur ne l'acquiert qu'une fois à l'intérieur de l'institution présidentiel dont il devient la figure. Le charisme présidentiel est en réalité une construction sociopolitique permettant à celui qui est élu et ou accède à la fonction de président de la République d'exercer le pouvoir et de dominer politiquement. Il s'agira donc pour nous, dans cette première partie, de peindre le contexte sociopolitique dans lequel s'est construit le charisme présidentiel du président BIYA et ensuite de démontrer comment il a réussi à le consolider pendant la crise de démocratisation pour en définitive s'appropriier la démocratie au Cameroun.

CHAPITRE I

LUTTE POUR LE CONTRÔLE DU POUVOIR CENTRAL DE ET CONSTRUCTION HÉGÉMONIQUE DU CHARISME PRÉSIDENTIEL

Le 6 Novembre 1982, la prestation de serment de BIYA se déroule dans de bonnes conditions sous le regard de son prédécesseur qui au moment de sa démission affirme qu'il mérite sa confiance. BIYA ne manque pas l'occasion lors de son premier discours en tant que chef de l'État de renvoyer l'ascenseur en réaffirmant son engagement « *d'ordre constitutionnel* » et sa fidélité « *d'ordre politique* » à son prédécesseur (BIYA, 1982), et aussi au peuple camerounais et à l'union nationale camerounaise (UNC, parti unique). Après 20 ans d'étroite collaboration entre les deux hommes, l'ex-premier ministre BIYA, qui a toujours reçu le soutien de son mentor le président AHIDJO, accède à la magistrature suprême à la fleur de l'âge. Il a 49 ans. C'est un produit du désormais ex-président de la République AHIDJO. C'est à ce dernier et à travers la nomination dont il détenait le pouvoir discrétionnaire, qu'il est redevable pour son ascension éclair au sein du sérail.

Le nouveau président entend marcher sur les traces de son « *illustre prédécesseur* » en veillant au strict respect de la constitution. « *L'homme du 6 novembre 1982* » (MENDO ZÉ, 2005 :16) s'inscrit dans le registre de la continuité et de la fidélité car tout comme son mentor, il affirme qu'il ne faillira pas.

I- Crise de construction hégémonique du président de la République : rupture entre Biya et son ombrageux prédécesseur

BIYA, contre toute attente, déjoue tous les pronostics et hérite de la présidence grâce au président AHIDJO à qui il est redevable de tout ou Presque tout. BIYA à la présidence de la République c'est une nouvelle page de l'histoire du Cameroun qui s'ouvre. C'est le début d'une nouvelle ère pour plusieurs camerounais, l'ère du renouveau. Le nouveau président de la République hérite d'un pays que la communauté financière internationale présente comme étant « *l'un des meilleurs risques-pays d'Afrique* ». La stabilité politique donc jouit le Cameroun au moment de la transition est remarquable et son économie est prospère. Cette transition au sommet de l'Etat entre AHIDJO et BIYA, qui se déroule dans le calme total et la sérénité fait l'actualité tant au Cameroun que dans le reste du continent. Le Cameroun est érigé en modèle de transition politique en Afrique et son nouveau Chef d'État, BIYA, se sait très attendu, sur tous les plans. Son discours au moment de son investiture laisse déjà planer une rupture d'avec

les méthodes de son prédécesseur de laquelle découle un processus de normalisation politique du pays. Le changement de dominant laisse à penser qu'un vent de libération politique s'apprête traverser le pays après des années de monolithisme.

Pour comprendre les enjeux de cette passation de pouvoir, les attentes et les espoirs que le peuple place en le nouveau chef d'État, il est bénéfique de remonter au monolithisme sous AHIDJO. L'ex-président de la République a depuis 1966, instauré « *le système du parti unique au Cameroun* » soit en d'autre terme « *le monolithisme* ». Ce système est une stratégie pensée par ce dernier pour comprimer de manière rationnelle l'opposition avec pour tête de fil l'UPC. Les leaders de l'UPC devenaient une sérieuse menace pour le régime en place. C'est fort de cette crainte qui, à long terme pourrait être une entrave à sa domination légale-rationnelle que le président en exercice voit en le monolithisme la solution au problème « *opposition camerounaise* ». Pour faire respecter sa volonté, le chef de l'Etat use de la répression. On assiste ainsi à des violences d'ordre politique et à une brutalité sans limite auxquelles se livrent cœur-joie les gendarmes, sans retenue, tout ceci conduit de main de maître par le président de la République AHIDJO. La violence est le moyen d'expression privilégié de ce dernier. La répression est telle que le peuple Camerounais nage en plein délire. C'est là une autre stratégie du président pour plonger le peuple dans la peur et en grand désarroi. Il s'agit là d'un processus d'« *aliénation* » qui enfonce les camerounais dans une psychose générale.

Le peuple Camerounais a longtemps vécu sous la domination du président AHIDJO. Le chef de l'Etat qui jouit déjà de la légalité-rationnelle, construit sa légitimité charismatique auprès des camerounais grâce à sa réussite politique. C'est la réussite du président AHIDJO qui permet à son régime de survivre au fil des années. Ainsi donc, bien que médusé par la peur, les camerounais ont admis et reconnu AHIDJO comme le « *père de la nation* ». C'est pourquoi à l'annonce de son départ au soir du 4 Novembre 1982, les camerounais sont restés perplexes face à une telle décision. Mais après la tragédie du départ de AHIDJO survient l'utopie, l'espoir nouveau qu'est BIYA.

Le président BIYA jouit d'une popularité incontestable lorsqu'il accède au pouvoir en 1982. Il est rapidement adopté par le peuple qui voit en lui la fin d'un régime tyrannique ayant le monopole de la violence qui, a longtemps géré le Cameroun de manière autoritaire et brutale, laissant des marques indélébiles à la mémoire collective. Bien que l'ex-président AHIDJO soit très apprécier du fait de sa légitimité, la ferveur populaire autour du nouveau président au moment de sa prestation de serment atteste à suffisance que les camerounais désiraient le changement. Cette dynamique au sommet de l'État présente un double intérêt à savoir : « *celui de la libération dans la gestion de l'État et la consolidation de l'unité nationale c'est à dire en*

fin la promotion d'un cadre pacifique » (FOKOU, 2012). On attend de BIYA qu'il opère une révolution au sens que lui confère MONO NDJANA (1985 :90) pour qui, « *toute révolution est un retournement radical, et ce retournement, tranquille ou non, constitue déjà en lui-même une violence faite aux structures anciennes* ». BIYA a su canalisé et capitalisé les diverses attentes de changement qui sont pour lui un atout et pendant son investiture, il rassure et donne de l'espoir lorsque dans son discours il met l'emphasis sur la « *rigueur* », la « *moralisation de la gestion publique* », et la « *démocratisation* ». Le président AHIDJO dans sa démarche n'a certainement pas pensé à une telle mobilisation autour de son successeur. Bien qu'ayant cédé le pouvoir, ce dernier veut garder le contrôle de l'appareil d'État en restant dans l'ombre de BIYA. Les tensions s'installent dans les deux parties. C'est le début de la rivalité pour le contrôle du pouvoir central.

I-1- Un président sous-tutelle

On a longtemps pensé au sein d'une certaine intelligentsia que AHIDJO a choisi BIYA pour le succéder parce qu'il était malade, faible et qu'il lui fallait quelqu'un de malléable au travers de qui il aurait toujours la main mise sur la gestion des affaires de la cité. Mais lorsque l'on se penche un tout petit peu sur le parcours plutôt atypique de BIYA au sein du sérail, son ascension fulgurante, il y a lieu d'émettre quelques réserves. Il est aussi à noter que c'est la révision constitutionnelle du 29 juin 1979 qui permet au premier ministre de terminer, le cas échéant le mandat du président de la République. C'est cette disposition qui permet à BIYA de succéder au président AHIDJO le 4 novembre 1982. Cela montre de tout évidence que l'après AHIDJO ne s'est pas fait à tout hasard. Il a été pensé, bien élaboré et le successeur désigné BIYA a été longtemps à l'avance moulé dans le secret par AHIDJO sans que personne ne s'en aperçoive. Ce n'est donc pas la maladie comme on a voulu nous le faire croire qui fait démissionner AHIDJO, elle est pour lui une porte de sortie tout simplement qui lui permet de mettre en marche le plan de sa succession et de se défaire de ses fidèles pour qui sa démission est impensable autrement.

I-1-1- Quand les fidèles priaient AHIDJO de ne pas démissionner

Lors des derniers moments de son règne, le président AHIDJO fait part de sa décision de démissionner à ses fidèles, membres du bureau politique et du comité central lors d'un entretien secret qu'il leur accorde. Il s'agit entre autre de SADOU DAOUDOU, alors secrétaire général à la présidence de la République ; AHMADOU HAYATOU, secrétaire général de l'assemblée

nationale; MAIKANO ABDOULAYE, ministre d'Etat chargé des forces armées; BELLO BOUBA MAIGARI qui est alors ministre de l'économie et du plan; et enfin celui que AHIDJO reçoit deux fois au courant de la même journée, le dernier avant l'annonce de sa démission qui n'est autre que DOUMBA JOSEPH CHARLES, ministre chargé de mission à la présidence de la République. Au sortir de leur entretien avec le président de la République, AHMADOU HAYATOU qui est membre à la fois du bureau politique et du comité central se voit confié une mission à caractère secret par les autres membres qui vise à « *réveiller les membres du bureau politique éberlués et pétrifiés (...) C'est alors que s'est formé la délégation conduit par CHARLES ASSALE et dont fera partie PAUL BIYA* » (BANDOLO, 1985) à qui est confié la lourde charge de dissuader le chef de l'État afin qu'il renonce à son dessein de quitter le pouvoir ou tout au moins de le convaincre à rester président du parti, l'UNC. C'est le scénario auquel s'attendait AHIDJO à en croire les travaux de BANDOLO (1985).

Quand il s'agit de la préservation de son pouvoir, AHIDJO ne manque pas de stratagème. Pendant longtemps, sa mise en scène pour se maintenir a toujours consisté en ce genre de coup monté d'avance. Celui-ci a toujours voulu qu'une délégation du comité central aille le « *prier* » de solliciter un nouveau mandat, pour qu'il dise : « *j'accepte* » ... *comme contraint et forcé* » (BANDOLO, 1985). Mais cette fois-ci c'est différent, AHIDJO a une idée autre derrière la tête. Personne ne réussira à le convaincre de rester. AHIDJO affirmera plus tard lors d'une de ses communications : « *j'ai librement démissionné de mes fonctions de président de la république sans esprit de retour, ceci malgré l'insistance d'une délégation du comité central de l'UNC, en présence de M. PAUL BIYA, mon remplaçant constitutionnel, qui devrait normalement terminer le mandat que m'a confié le peuple camerounais, sur un programme adopté par l'UNC. J'ai maintenu ma position* » (AHIDJO, 1983).

Toutefois, il n'est pas très évident de tout laissé tomber après avoir exercé le pouvoir de manière totalitaire pendant près d'un quart de siècle soit 22 ans pour être précis. Ainsi, afin de garder le contrôle, il porte son choix sur un individu qu'il entend manipuler à sa guise. C'est pourquoi on assiste à une alternance politique de façade car bien qu'ayant « *cédé le pouvoir* » à son successeur constitutionnel, il reste maître du jeu politique en conservant les attributs du président de la République.

I-1-2 Un président de la République sans véritable pouvoir

AHIDJO au moment de sa démission décide contre toute attente de respecter la constitution qui prévoit le premier ministre comme son successeur. Il se trouve que le premier ministre à ce moment précis c'est BIYA. Il convient de noter qu'il n'y a rien d'anodin dans la

démarche du président AHIDJO. Il aurait pu modifier la constitution à sa guise sans jamais se buter sur quelques obstacles que ce soit ou encore nommer un autre au poste de premier ministre afin de se faire succéder par d'autres caciques de son régime tels que EBOUA SAMUEL, AYISSI MVONDO, DOUMBA JOSEPH CHARLES ... la liste n'est pas exhaustive. Ahidjo a pris le temps de s'assurer de la fidélité du protégé de AUJOLAT LOUIS PAUL avant de lui laisser sa place. Face au président AHIDJO, le premier ministre BIYA a toujours utilisé « *la stratégie du chat* » (SINDJOUN 1996 : 7). C'est une stratégie de positionnement qui consiste pour BIYA à se présenter comme personnage timide, lâche, discret et effacé de la scène publique, pas apte ou pas intéressé à gouverner. C'est le profil idéal pour AHIDJO, un homme qui n'échappera point à son contrôle, une véritable marionnette qui lui devra fidélité et obéissance et surtout la reconnaissance pour l'avoir porté si haut. A travers celle-ci, AHIDJO entend bien tirer les ficelles pour continuer à présider aux destinées du Cameroun mais cette fois-ci, à l'ombre de BIYA. Autrement dit le nouveau président serait un instrument entre les mains de son prédécesseur qui exercerait sur lui une action coercitive. Il s'agit là d'un « *changement dans la continuité* » (AMBOMO, 2013 : 31).

BIYA reste fidèle aux propos tenus au moment de son investiture et à chaque fois que l'occasion lui est donnée, il ne tarit pas d'éloge à l'endroit de son prédécesseur. Pendant sa visite à Bamenda lors de sa tournée de prise de contact, le 9 Février 1983, il dira lors de son discours : « *je vous remercie également pour votre loyalisme au chef de l'État, de même qu'au président national du parti, le camarade AHMADOU AHIDJO, premier leader et premier architecte de la nation* ». (BIYA, 1983)

Bien que n'étant plus à la tête du pays, AHIDJO demeure le champion de BIYA. Premier leader tel qu'il est présenté, cela laisse transparaître que BIYA est sous l'emprise de son prédécesseur. On peut affirmer à juste titre qu'officiellement c'est BIYA le président de la République et officieusement c'est AHIDJO qui gouverne. C'est un « *système de gouvernement autoreproducteur et perpétuel* » (HEUNGOU, 2011). BIYA, bien qu'étant au pouvoir, ne dispose pas réellement de celui-ci parce qu'ayant les mains liées. Il ne peut prendre une décision ou une quelconque initiative sans consulter celui qu'il nomme « *premier leader* », de qui il reçoit les conseils, l'orientation et la conduite à tenir. Toute décision importante est soumise à l'appréciation du « *premier architecte de la nation* ». Les convocations de ce dernier tant à Garoua qu'à Yaoundé sont multiples et chaque fois BIYA répond positivement en allant à sa rencontre comme symbole de son obéissance et sa soumission. Jusqu'ici, tout se déroule tel que l'avait prévu AHIDJO dans sa démarche. Sa marionnette lui est soumise et obéissante et par

conséquent, elle reste sous-contrôle. Il peut ainsi la manœuvrer à sa guise.

I-2- Discorde, séparation et rupture entre les parties prenantes : émancipation de BIYA

Après avoir démissionné de ses fonctions au profit de BIYA, l'ex-président AHIDJO conserve néanmoins la tête du parti UNC qui, est le centre de pouvoir dans le système monolithique. Pour AMBOMO (2013 : 32), « *le parti unique est l'élément central d'exercice du pouvoir* ». C'est une composante du pouvoir donc ne dispose pas le nouveau président de la République pour exercer pleinement son autorité. Comme quoi AHIDJO a réussi à se faire la part belle. Le pouvoir devient ainsi bicéphale. « *Le bicéphalisme va de la période du 06 Novembre au 22 Août 1983* » (HEUNGOUP, 2011). De retour de son long séjour en Europe après la transition politique, il est accueilli par le président BIYA. Le 11 décembre, soit le lendemain, a lieu une réunion du bureau politique au cours de laquelle AHIDJO délègue des pouvoirs à BIYA, faisant de celui-ci le vice-président de l'UNC, le parti unique, par décision N° 8/PN/UNC/82. « *La position de président de la République, vice-président de l'UNC, loin d'être importante semble participer d'une stratégie de « tutellisation » de PAUL BIYA par AHMADOU AHIDJO* » (HEUNGOUP 2011). Il est important de préciser qu'à ce moment précis, la relation entre les deux hommes est au beau fixe. AHIDJO entreprend de faire une tournée provinciale aux allures de campagnes sur la période allant du 3 au 29 janvier 1983 à partir de Bafoussam. Il prétend vouloir rallier ceux qui sont encore dubitatif en raison de son choix et qui n'ont pas accepté la situation à la cause de son successeur. Mais il s'agit là d'une autre stratégie émanant de la subtilité de ce dernier. Le but réel de cette vaste entreprise est de déconstruire l'image que la population a de son nouveau président tout en leur démontrant que le pouvoir n'a pas changé d'épaules et qu'en fait BIYA n'est qu'un instrument. Le président en exercice BIYA est lui aussi en campagne à travers le pays. A contrario, il montre toujours sa reconnaissance à son prédécesseur dont les qualificatifs sont pluriels quand il s'agit de le désigner dans ses discours. En dépit de la considération de BIYA pour son « *illustre prédécesseur* » AHIDJO, l'harmonie fait bientôt place à une importante confrontation.

I-2-1- De la discorde à la confrontation

L'harmonie BIYA-AHIDJO est de courte durée, juste le temps du séjour de AHIDJO, président du parti en France après sa démission. À son retour le 10 décembre 1982, en dépit du culte de la personnalité que lui voue BIYA, les rapports entre les deux se dégradent

progressivement pour finalement faire place à une guerre froide qui s'étale sur la période allant de décembre 1982 à avril 1984.

Peu après son retour au pays, AHIDJO semble avoir oublié qu'il n'est plus président de la République. Il décide d'aller en visite officielle au Nigeria avec une importante délégation constituée de membres du gouvernement originaire pour la plupart du Nord-Cameroun, tout ceci à l'insu du président en exercice BIYA. L'ancien Chef d'État et sa délégation seront reçus par le président en exercice du Nigéria, SHEHU SHAGARI. Par la suite, jouissant de sa position dans le parti unique, il multiplie les réunions du bureau politique qu'il préside sous le regard impuissant de son successeur constitutionnel qui veille au bon déroulement de ces assises. AHIDJO dira à ce sujet que : « *M. le président de la République, vice-président du comité central, chargé de diriger ou de veiller à la bonne tenue de ces assises, a pu le faire d'heureuse manière et m'en a rendu compte* » (AHIDJO, 1982). Le président BIYA est un valet, réduit à suivre les instructions et à les mettre en pratique. Il est relégué au second rang lors des réunions du bureau politique. Les membres du gouvernement quant à eux, prennent l'habitude de voir l'ex-président AHIDJO passer avant le nouveau président BIYA dans l'ordre de préséance. Les incidents d'ordre protocolaires sont nombreux. C'est le début d'un profond malaise entre les deux protagonistes. La retraite de l'ancien chef de l'Etat est certes officielle mais officieusement il n'a rien lâché. Il y'a comme une sorte de dualisme entre l'ancien et le nouveau chef de l'Etat, une guerre de leadership. On parle de bicéphalisme pour caractériser la situation politique au Cameroun à ce moment précis. Cette situation n'est pas des plus confortable pour le nouveau président de la République car ce dernier est limité et ne saurait exprimer véritablement sa volonté.

I-2-2- Contradiction et séparation

Au moment où BIYA, alors premier ministre accepte de succéder à AHIDJO, président de la République, tel que le prévoyait la constitution, il n'envisageait pas l'éventualité d'un partage de pouvoir étant donné que pour AHIDJO le moment était venu de quitter la scène politique. Contre toute attente, AHIDJO ne semble pas vouloir lâcher ce qu'il a volontairement donné BIYA, d'où le bicéphalisme auquel on assiste. Dans sa démarche, AHIDJO qui conserve la présidence du parti fait tout pour mettre en mal le président BIYA qui bien que souverain est contraint de laisser l'avant-poste à son prédécesseur. Il se pose ainsi un problème de jeux de rôle à partir de Janvier 1983 qui consiste à savoir qui passe en premier dans un État entre le président de la République et le président du parti. À cette effet, lors d'une interview accordée

au quotidien Cameroon-Tribune, AHIDJO déclare : « *le parti définit les orientations politiques de l'État. Le gouvernement applique celles-ci* » (1983). Par ces propos, AHIDJO entend rappeler la position centrale du parti unique dans l'État et par la même occasion la position qui lui est dû en tant que président du parti. Face à toutes ces allégations, le président sort enfin de la réserve qu'on lui connaît pour contredire celui-ci lors de l'interview accordé à Radio France International (RFI). Il déclare s'appuyant sur la constitution que : « *il est dit que c'est le président de la République qui définit la politique de la nation... la même constitution dispose que les partis politiques concourent à l'expression du suffrage universel* » (1983). La réponse de BIYA laisse entendre avec clarté que selon la constitution il y'a qu'un seul « *centre de force* », c'est le président de la République. Par cet acte, il met ainsi un terme à ce que l'on a jusqu'ici appelé avec SINDJOUN la « *stratégie du chat* » et passe à l'offensive pour s'affirmer véritablement en tant que détenteur du pouvoir. Cela laisse entrevoir un certain charisme chez BIYA que l'on ne soupçonnait pas jusqu'ici. AHIDJO qui se disait avoir le contrôle de la situation n'a pas prévu un tel changement de personnalité chez sa « *création* » BIYA qui, se positionne maintenant comme étant l'homme de la situation, « *un manœuvrier sans égal, un homme courageux et volontaire pour ses partisans, ou autoritaire et fascisant pour ses détracteurs* » (BERNADOU et AL, 2014 : 191).

Dans cette entreprise d'opposition au président de la République, AHIDJO entraîne avec lui plusieurs membres du comité central et du bureau politique pour s'assurer la majorité dans ce conflit d'intérêt face à BIYA qui propose la pluralité des candidatures.

Le président du parti, Ahmadou Ahidjo n'en reste pas là. Il entreprend dès Avril 1983 la préparation d'un projet de révision constitutionnelle à l'insu du chef de l'État. Tout se fait dans le secret parce que ce projet vise à réhabiliter et à consacrer le parti unique l'UNC par la constitution et par là même à résoudre le problème d'ordre de préséances entre président du parti et président de la République. Le président du parti veut avoir le contrôle total. Toutes les occasions sont un prétexte pour AHIDJO de challenger le chef de l'Etat en exercice. Il remet ça à l'ordre du jour lors de l'ouverture de la campagne électorale pour les élections législatives. AHIDJO au moment de prononcer le discours d'ouverture de campagne fait un autre affront au président de la République en utilisant la formule ci-après : « *Camerounaises, camerounais...* ». Cette formule est l'apanage seul du chef de l'État et ça AHIDJO le sait. Plus de doute possible, le président du parti est dans une sorte de compétition avec le chef de l'État qui participe à renforcer le malaise politique déjà imminent entre les deux hommes.

Il règne un climat de tension entre le président du parti et le président de la République. Bien que cela soit, AHIDJO continue ses assauts et tire profit de la situation au mois de Juillet

1983, de la fin du mois de Ramadan pour organiser une manifestation de grande ampleur au prétexte de recevoir les vœux de fin de ramadan en tant que le président du parti. Les militants de l'UNC-Nord seront ainsi dépêchés à l'occasion et pourtant les dispositions ont toujours été prises dans le parti pour que le président du parti reçoive les vœux d'une délégation représentatives des membres du comité central. AHIDJO prend plaisir à défier le pouvoir en place. Toutes les délégations ayant effectuées le déplacement seront gracieusement remerciées par AHIDJO qui leurs remettra des enveloppes conséquentes.

AHIDJO, après avoir convoqué une réunion du bureau politique pour le 19 Juin afin de discuter de son projet de révision constitutionnelle élaboré dans la plus grande discrétion, se décide finalement à faire part de cela au président de République la veille, soit le 18 Juin 1983 précisément. C'est l'affront de trop et la réaction du président de la République ne se fait pas attendre car ce même jour il met à l'écart du gouvernement tous les proches de l'ex-président tant de la province du Nord, que celle du Sud, de l'Ouest et du Littoral grâce au remaniement ministériel. La prompte réaction du président de la République marque le début de sa rupture d'avec le président du parti. En dépit de cela AHIDJO ne s'arrête pas en si bon chemin. Il multiplie les réunions voire même les complots avec ce des ressortissants du Nord, sa région d'origine et les incite à quitter leurs postes ministériels afin de fragiliser le président de la République. Néanmoins, le chef de l'État prend part à la réunion du 19 Juin que convoque le président du parti qui, dans des conditions qui ne lui sont plus favorables après le remaniement ministériel ne soumettra pas à discussion son projet de révision constitutionnelle. Il s'agit là d'une des cartes maîtresses du président du parti AHIDJO que le président BIYA a su déjoué dans ce jeu de pouvoir. Ce projet de révision constitutionnelle, s'il avait été soumis à discussion, puis voté, cela aurait sans doute marqué la fin pour le président BIYA. Les jeux sont faits et AHIDJO sait pertinemment que la situation est en train de lui échapper. Après la réunion, il profite de l'arrivée du président français MITTERRAND au Cameroun pour faire savoir au président BIYA qu'il aimerait se reposer à Grasse parce qu'épuisé et celui-ci n'y trouve aucun inconvénient. C'est ainsi que AHIDJO, premier président de la République, part définitivement du Cameroun amoindrit sur le plan politique en compagnie de tous les membres de sa famille, le 19 Juillet 1983 à bord un avion que BIYA met à sa disposition.

I-2-3- L'indispensable rupture : la mort politique de AHIDJO

Le non-respect de l'institution présidentielle par le président du parti est visible et cette attitude contribue à désagréger davantage leur relation, les conduisant progressivement vers la

rupture définitive le 22 août 1983 lorsque « *le président de la république annonce à la radio la découverte d'un complot contre la sécurité de l'État* » (HEUNGOU, 2011). Les regards sont tournés vers AHIDJO, car s'il est vrai d'une part que le nom de celui-ci n'est pas mentionné dans la déclaration du chef de l'État, c'est bien sûr lui qui est visé dans cette sortie épistolaire. « *L'annonce d'un complot contre la sécurité de la république dans lequel sont impliqués AHMADOU AHIDJO, son intendant IBRAHIM OUMAROU et son aide de camp ADAMOU SALATOU constitue un parricide symbolique et ouvre la voie à la légitimation judiciaire du discrédit de l'ancien président* » (HEUNGOU, 2011).

En réaction à cette accusation de complot, AHIDJO exprime son regret d'avoir porté son choix sur BIYA. Il dit, s'agissant de son successeur constitutionnel le 24 Août 1983 : « *je me suis trompé. Le président BIYA est faible. Mais je ne savais pas qu'il était aussi fourbe et hypocrite* » (AHIDJO, 1983) pour montrer qu'il est trahi par celui-là qui jouissait de toute sa confiance. Par conséquent, il reconnaît avoir commis une grossière erreur lors du casting du successeur-sûr qui ne prendra aucune liberté sans le consulter ou qui ne joue pas les malins, les désintéressés alors qu'il peaufine sa stratégie politique de succession présidentielle.

Cette sortie médiatique du président BIYA comme le démontre HEUNGOU vise à discréditer l'ancien président et marque le début de sa mort politique qui n'a d'autre choix que de démissionner contre son gré de la présidence de l'UNC le 27 août 1983. Bien qu'ayant démissionné, AHIDJO sera jugé et condamné à « *cinq ans de détention et une amende de vingt millions de FCFA* » (HEUNGOU, 2011) lors d'un procès de six jours qui s'ouvre le 23 février 1984 et prend fin le 28 février 1984. Son intendant IBRAHIM OUMAROU et son aide de camp ADAMOU SALATOU seront condamnés à mort. Les faits qui leurs sont reprochés à AHIDJO et compagnie sont d'avoir : « *incité à la haine contre le gouvernement de la République, participé à une entreprise de subversion en propageant les rumeurs malveillantes sur le remaniement ministériel du 18 juin 1983 et enfin conspirer en vue d'assassiner le chef de l'Etat et de renverser l'autorité de la République* » (procès-verbaux des accusés du 6 avril 1984 cité par HEUNGOU, 2011).

I-2-4- Le putsch manqué : de la réification de AHIDJO à la consécration du président BIYA

Alors qu'on sait AHIDJO hors-jeu après sa condamnation par contumace et les condamnations à mort de son intendant et son aide de camp, le Cameroun connaît une autre crise politique post-alternance. C'est un autre moment névralgique de son histoire politique. Il s'agit du push manqué qui plonge le pays dans une guerre qui heureusement ou

malheureusement ne dure que quelques heures. Mais toutefois une question demeure qui se cache véritablement derrière ce coup d'État ? Quelles en étaient les motivations réelles ?

Afin de mieux comprendre ce qui se trame derrière ce coup d'État et de faire la lumière sur cette affaire, il est important de commencer par les faits-événements. La scène qui se déroule dans la nuit du 5 au 6 Avril 1984 est la conséquence d'un soulèvement des éléments de la garde républicaine au travers d'un mouvement dénommé « J'OSE » qui a pour objectif de déstabiliser le régime en place. Tout serait parti d'une décision du chef de l'État par un texte signé qui vise à muter la majeure partie des éléments de la garde républicaine qui seraient originaire du Nord dans la gendarmerie. L'objectif ici étant le « *déboulonnement des hauts cadres Nordistes de l'administration* » (HEUNGOP, 2011). C'est d'ailleurs les mêmes qui seront les acteurs principaux de cette tragédie parce que voyant en cela une entreprise de tribalisation du pouvoir en faveur des bétis, l'ethnie de l'actuel président de la République.

La mise à l'écart des éléments de la garde républicaine ressortissants du Nord-Cameroun et l'ethno-régionalisation du pouvoir contribue à renforcer davantage la frustration qui est la leur depuis la condamnation de AHIDJO et ainsi à susciter en eux l'envi de renverser le régime BIYA au moyen d'un push pour reprendre le contrôle. L'effet de surprise étant important dans l'exécution du push, les éléments de la garde républicaine sous l'encadrement du « *Colonel SALE IBRAHIM (commandant de la GR), le Capitaine ABALELE (commandant de l'escadron blindé de la GR), le Capitaine AWAL ABASSI (commandant du groupe d'artillerie de la GR), le Capitaine ABALI et le commissaire AMADOU SADOU* » (HEUNGOP, 2011) choisissent alors de lancer leur milice armée dans la nuit de vendredi 6 Avril aux environs de 3 heures du matin pour être précis. Les putschistes se déploient à grande vitesse, de 3 heures à 5 heures du matin, soit en 2 heures seulement, avec un escadron de véhicules blindés ils prennent d'assaut à l'arme lourde le palais présidentiel. Le président de la République qui « *a avec lui son aide de camp et sept éléments de la DSP commandés par le colonel IVO DESANCIO YENWO* » (HEUNGOP, 2011) parvient à trouver refuge dans le bunker avec son épouse. Ensuite ce sera au tour de la concession du général de division et chef d'Etat-major de l'armée SEMENGUE d'être envahi. Le domicile du ministre d'Etat chargé des forces armées et du commandement n'en sera pas épargné. Le chef suprême des armées, son ministre délégué des armées et enfin son général de division et chef d'Etat-major de l'armée étant paralysés, hors d'état de nuire à la suite des opérations, les assaillants ont le champ libre. Ils en profitent pour prendre le contrôle de l'aéroport, du centre de télécommunication pour couper la communication tant à l'intérieur que à l'extérieur du pays et enfin le siège de la radio nationale. Les dés sont jetés et les acteurs

du mouvement « J'OSE » tiennent leur coup d'État mais c'est sans compter sur un éventuel revirement de la situation qui pour l'instant, leur est favorable.

Les mutins semblent avoir la situation sous contrôle car tout se déroule tel que prévu. C'est par un communiqué radio diffusé à 13 heures d'un sous-officier de ce mouvement que le peuple camerounais réalise qu'il s'agit bel et bien d'un coup d'Etat. Les minutes de ce communiqué sont les suivantes : « *Camerounaises, Camerounais, l'armée nationale vient de libérer le peuple camerounais de la bande à BIYA, de leur tyrannie, de leur escroquerie et de leur rapine incalculable et inqualifiable. Oui l'armée a décidé de mettre fin à la politique criminelle de cet individu contre l'unité nationale de notre cher et beau pays. En fait, le Cameroun vient de vivre au cours de ces quinze derniers mois qu'a duré le régime BIYA les heures les plus noires de son histoire* » (ATEBA EYENE, 2002 : 121).

Au moment où ils prononcent ce discours, les mutins commettent une grosse boulette, ils ne s'assurent pas que le message est écouté au quatre coin du pays. Seul radio centre-sud la diffuse limitant ainsi leur rayon d'action. Qui peut avoir tant convoité le pouvoir de BIYA au point de penser ce coup d'État avec les éléments de la garde républicaine ressortissants du Nord-Cameroun ? Si l'on s'en tient à la symbolique des propos de l'ex-président AHIDJO après sa condamnation lors de la conférence de presse du 6 mars 1984, quand ce dernier déclare avec autorité « *trop, c'est trop... A bon entendeur salut* », ou encore lorsqu'interviewé par la radio Monte-Carlo s'agissant de la situation de coup d'État au Cameroun le 6 Avril 1984 il dit sans ambages : « *je n'ai rien à voir avec ce qui se passe, on m'a trop insulté et trop dénigré ; qu'ils se débrouillent. Si ce sont mes partisans, ils auront le dessus* », il serait le coupable idéal et le pouvoir en place ne manque pas une fois de plus l'occasion de lui faire porter le chapeau. Mais lorsqu'on pousse l'analyse un peu en profondeur tout en s'appuyant sur des travaux de références qui ont été réalisés sur cet objet et les lumières faites par HEUNGOP (2011) et plus précisément par FENKAM (2003) dans l'ouvrage intitulé *Les révélations de Jean Fochive*, il en ressort que AHIDJO ne peut être l'instigateur de cette machinerie qui à essayer de renverser le pouvoir de Yaoundé. À en croire FOCHIVE, bien qu'étant en France, AHIDJO a toujours été sous surveillance. FOCHIVE aurait réussi l'exploit d'introduire un agent infiltré dans sa garde. Selon ce dernier AHIDJO lui-même n'a rien vu venir et semble plutôt surpris par ce qui se vit au Cameroun le 6 Avril 1984. S'il y a bien un élément à prendre en compte dans l'exécution de ce putsch et qui pour FOCHIVE est non négligeable c'est que « *la rapidité et la cohérence de la riposte des forces armées loyalistes laissent à subodorer que certains d'entre eux étaient informés à l'avance du putsch* » (HEUNGOP, 2011). FOCHIVE affirme avoir

essayer de mettre la présidence en garde par courrier du fait que la sécurité de l'État serait menacée parce que ayant réuni les preuves qui démontrent qu'il se prépare un coup d'État. Néanmoins, il continue de mener son enquête après la tentative de putsch. Alors qu'il est sur la piste des véritables fomentateurs et qu'il semble touché au but avec ses services de renseignements, la présidence de la République sans aucune raison pertinente lui retire l'affaire. La prompte réaction de la présidence de la République pile au moment où FOCHIVE est sur le point de démystifier cette affaire montre sans aucun doute que BIYA a des choses à cacher autour de cette affaire et préfère entretenir le flou. « *Ce qui est montré est à expliquer par ce qui ne se montre pas, car le plus caché est le plus véridique* » (ZIEGLER, 1981 : 20). AHIDJO aurait été en définitive la « *victime d'un règlement de comptes politique* » (AMBOMO, 2013 : 35). Toutefois quel mystère se dissimule derrière ce coup d'État manqué ?

Il est 3h50 quand le colonel MEKA appelle le Général SEMENGUE, chef d'Etat-major des armées, pour lui faire l'État des lieux de situations en cours. Bien qu'ayant envahi le domicile de ce dernier au quartier général, les mutins ne parviennent pas à mettre la main sur SEMENGUE et commettent une erreur qui leur coutera le putsch : « *ils oublient de couper le câble du téléphone. Or, c'est grâce au téléphone que PIERRE SEMENGUE a pu de sa maison contacter le colonel MPAY à Douala, le colonel BENAË MPECKE à Kribi, le colonel WANGALI, le colonel MAMBOU DEFFO, Le colonel SAMOBO, puis Koutaba, Mbalmayo et l'état-major pour leur prescrire de conduire leurs troupes à Yaoundé* » (HEUNGOP, 2011).

Les insurgés réussissent à toucher SEMENGUE à deux reprises au bras pendant des échanges de tirs et de grenades. En dépit de cela, il parvient à se tirer d'affaire et à leur échapper en quittant son domicile vers 6 heures du matin alors qu'ils veulent sa capture ou sa mort. SEMENGUE procède ensuite à l'organisation de la riposte sous la supervision de son ministre de tutelle, TSOUNGUI. L'objectif principal est tout d'abord de reprendre le contrôle des points dits stratégiques occupés par les mutins. Tout débute à 13 heures et tour à tour, les forces loyalistes reprennent la radio nationale à 15 heures, l'école nationale de police à 16 heures et à 21 heures, après un échange de tirs air-sol, l'aéroport est repris. Par ailleurs, la reconquête du quartier général et du palais de l'unité fait également l'objet d'une grande bataille entre les parties prenantes qui se solde par la victoire des forces loyalistes. L'opération reconquête est un succès et s'achève par la délivrance du chef de l'État menée de bout en bout par le Colonel BENAË MPECKE. C'est le Général SEMENGUE qui se charge le 7 Avril autour de 10 heures d'aller informer le président de la République de la réussite des opérations. « *La mutinerie a été matée* » (HEUNGOP, 2011). S'agissant du nombre exact de morts, les chiffres varient de la version officielle aux versions officieuses telles que la BBC ou encore l'UPC qui dénoncent

des milliers de morts. Toujours dans la soirée du 7 Avril, le président fait le point par le canal de la radio diffusion et en établir les responsabilités. Il profite également pour hisser haut ses fidèles de l'armée. « *Le calme règne sur l'étendue du territoire national. C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage à ces unités de notre armée pour leur engagement et leur attachement à l'égalité républicaine* » (BIYA, 1984).

La fin du coup d'Etat marque également la fin de la dyarchie AHIDJO-BIYA. Alors que AHIDJO est contraint à l'exil suite à sa condamnation à mort par contumace, ses réseaux d'intérêts démantelés, BIYA s'offre la présidence du parti unique, l'élément manquant pour avoir le contrôle total. Il saisit aussi l'opportunité du quatrième congrès pour opérer des mutations historiques, l'UNC, parti unique depuis 1966 de AHIDJO devient le RDPC de BIYA. « *Le rassemblement démocratique du peuple camerounais, puisqu'il faut l'appeler par son nom, voit donc le jour ici même à Bamenda, ce 24 mars 1985* » (LE MESSAGE DU RENOUVEAU, 1988 : 119) et les idéaux auxquels il aspire pour le Cameroun devienne sa devise : « *unité – progrès – démocratie* », symbole d'une nouvelle dynamique. Le président à la fin de son discours de clôture des activités de Bamenda ne manque pas de définir son parti comme étant : « *un rassemblement s'appuyant sur une communauté d'hommes et de femmes, libres et enracinés dans leur terroir, confiants en l'avenir, souverains maîtres de leur destin et fiers bâtisseurs du Cameroun d'aujourd'hui et de demain* » (LE MESSAGE DU RENOUVEAU, 1988 : 121).

Les mutations qui interviennent après le coup de forces des mutins viennent jeter le doute sur le rôle qu'aurait prétendument joué AHIDJO dans cette machinerie. Tout semble avoir été orchestré par le président BIYA pour se défaire définitivement de son ombrageux prédécesseur ainsi que de ses fidèles pour être seul au soleil. La société évoluant par construction, déconstruction et reconstruction, BIYA afin de sortir du moule et de reconstruire l'hégémonie présidentielle se devait de rompre avec AHIDJO, d'opérer une entreprise de distanciation vis à vis de son prédécesseur et enfin de déconstruire l'image de ce dernier dans la mémoire collective pour qu'il ne soit plus idéalisé. Le coup de force est en réalité la manifestation de la « *fabrication autoritaire d'un nouveau président-pontife* » (SINDJOUN, 1996). Aussi, nous choisissons de rester dubitatif sur l'action de AHIDJO en juin 1983 dans le complot contre la sécurité de l'Etat et sur le fait qu'il aurait été le maître à penser du coup d'État manqué de Avril 1984. Il aurait tout simplement subi les conséquences du processus de recentrage du système étatique autour du président de la République BIYA.

L'après coup d'État s'avère être salulaire pour BIYA car il n'y a plus de AHIDJO, plus de ressortissants du Nord-Cameroun dans la sécurité présidentielle. BIYA peut maintenant

s'affirmer en tant que seul et unique « *centre de force* » (SINDJOUN, 1996) jouissant pleinement de tous les pouvoirs. L'hypothèse de « *l'instrumentation de la tentative du coup d'État pour consolider la base ethno-régionale du pouvoir présidentiel* » qu'évoque HEUNGOUP (2011) semble plus pertinente et nous aide à mieux comprendre l'action du président BIYA du 23 Juin 1983, qui restructure son armée dans son ensemble avec la nomination de trois nouveaux généraux. Il s'agit là certainement de la genèse de l'ultime plan pour réifier AHIDJO.

II- Constitution de la République du Cameroun et consécration de l'institution présidentielle : pour un charisme présidentiel

La lettre de recommandation qu'avait BIYA à lui donné par le docteur AUJOLAT lui permet de jouir des bonnes grâces du président AHIDJO. C'est cette politique du parrainage qui permet à AHIDJO de copter et de positionner BIYA comme son successeur. Les conditions dans lesquelles BIYA accèdent au pouvoir lui oblige obéissance et redevabilité à celui-là qui l'a porté jusqu'à la magistrature suprême grâce à son pouvoir discrétionnaire. Il l'a fabriqué. Cette posture n'est pas des plus confortables pour permettre à BIYA de s'affirmer véritablement en tant que président de la République à part entier et très vite il entre en conflit avec son prédécesseur pour l'ordre de préséance. Pour ce dernier, resté président du parti unique, l'orientation de la politique de la nation relève de la compétence du parti. Il ambitionne d'ériger le parti unique au-dessus de l'institution présidentielle à travers un projet de loi. Mais le président Biya recourt à la constitution pour rappeler la prééminence du président de la République sur le parti et aussi pour recentrer le rôle présidentiel autour d'une noblesse dite d'État. La constitution joue donc un rôle déterminant dans la construction hégémonique du président de la République.

II-1- Construction constitutionnelle de l'hégémonie présidentielle au Cameroun

Dans la hiérarchie des ordres juridiques, la constitution est au sommet. La notion de constitution est propre au droit constitutionnel fondé au XIX^e siècle. La constitution est la loi fondamentale d'un État souverain. C'est un ensemble de règles juridiques et de principes qui établit l'organisation et le fonctionnement de l'État. La constitution s'applique à tous les citoyens égaux en droit. Elle s'impose à tous les organes de l'État et à la société car son respect est obligatoire et nécessaire. Il s'agit d'un principe de droit suprême pour un État souverain. C'est la norme par excellence. Les règles de séparation des pouvoirs, de justice égalitaire et de

souveraineté nationale sont essentielles à la constitution. Il s'agit là d'un domaine du droit à fort caractère politique qui établit les mécanismes de fonctionnement de l'État et fixe les règles du jeu politique. Il n'y a donc pas d'État de droit sans constitution. L'État est une personne morale qui n'existe que par rapport à un statut bien défini qui se trouve être la constitution. Celle-ci confère à l'institution qu'est l'État un certain pouvoir politique lui permettant d'exercer les fonctions à lui assignées au travers des pouvoirs publics. La constitution est la loi essentielle et indispensable qui donne sens à l'État. C'est la loi fondamentale de l'État qui, détermine à travers un ensemble de règles écrites, sa forme, sa dévolution et l'exercice du pouvoir. De fait, la constitution est intimement liée aux institutions politiques.

II-1-1- Évolution de la constitution du Cameroun

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, débute pour les pays africains la quête des indépendances. Dans cette entreprise, le Cameroun d'expression française, le 10 Mai 1957, se dote d'un gouvernement avec pour premier ministre MBIDA, d'un drapeau, d'une devise et devient ainsi un État autonome en attendant conquérir définitivement son indépendance. La première constitution camerounaise est élaborée en 1959 alors que le Cameroun est toujours sous tutelle française. C'est le 1^{er} Janvier 1960, date de l'indépendance du Cameroun que cette constitution entre en vigueur et devient effective le 4 Mars 1960. Cette constitution, inédite pour le Cameroun est calquée sur le modèle français de la constitution duquel s'est inspiré le comité restreint de rédacteurs à qui a été conféré le pouvoir du constituant. Le Cameroun y est présenté comme un État unitaire disposant d'un parlement monocaméral (assemblée nationale) dont l'accès est conditionné par l'élection au suffrage universel direct. On peut également constater que les pouvoirs et les attributions du président de la République y sont innombrables, conférant à ce dernier un statut particulier bien que nous soyons dans un régime parlementaire. Cette constitution ne fait pas long chemin. Elle est remplacée quelques mois plus tard par une constitution fédérale le 1^{er} Octobre 1961 suite à la naissance de la République fédérale du Cameroun qui survient de l'alliance entre le Cameroun méridionale sous-tutelle britannique et la République du Cameroun. C'est le président de la République fédérale et l'assemblée nationale fédérale qui exercent l'autorité fédérale. Le 20 Mai 1972, faisant suite à un référendum, le Cameroun passe de République fédérale à République unie du Cameroun, de là découle la troisième constitution du 2 juin 1972, celle de l'État unitaire. On assiste au renforcement du pouvoir du chef de l'État qui est désormais chef de l'État et chef du gouvernement. Cette constitution connaît une série de révision. La première du genre est celle

du 29 Juin 1979 qui, redéfinit le rôle du premier ministre et lui confère la posture de remplaçant en cas de vacances du président de la République autrement dit cette révision constitutionnelle fait du premier ministre le successeur constitutionnel. C'est grâce à celle-ci que BIYA est porté plus tard à la tête du pays. Ensuite ce sera la révision constitutionnelle du 4 Février 1984 qui vient consacrer le passage de la République unie du Cameroun à la République du Cameroun sous la houlette de BIYA. Le poste de premier ministre est alors supprimé. Celui-ci n'est plus successeur constitutionnel au profit du président de l'assemblée nationale qui assure l'intérim lorsque la vacance est constatée par la cour suprême. Le pouvoir du président de la République est alors accru. OLINGA (2013 : 39) présente les années allant de 1984 à 1991 comme étant des « *années de présidentialisme pur* ». En 1991, c'est grâce à une nouvelle modification constitutionnelle que le poste de premier ministre est rétabli au Cameroun. Il s'agit jusqu'ici des révisions partielles de quelques articles pour être précis en attendant la date du 18 Janvier 1996 pour voir s'opérer une révision générale de la constitution à la suite de son adoption. La chambre haute du parlement, le sénat, est ainsi institutionnalisée et les régions dites semi-autonomes viennent remplacer les provinces. La dynamique constitution du Cameroun ne s'arrête pas d'être révisée car le 14 Avril 2008, le texte de 1996 connaît à son tour une révision constitutionnelle. Elle annule la limitation du mandat présidentielle et donne de manière légale au président de la République, la latitude de pouvoir renouveler son mandat autant de fois qu'il peut. Nous pouvons constater que la constitution du Cameroun depuis celle du 1^{er} Janvier 1960 a beaucoup évolué au travers des diverses mutations de l'État qu'a connu le Cameroun et aussi des révisions constitutionnelles, notamment celles plus haut évoquées.

Le système constitutionnel en Afrique est une construction socio-politique et juridique récente qui date des indépendances. Il s'agit d'un ensemble de textes de lois importées de l'occident (mimétisme constitutionnel) très souvent perçu comme un moule démocratique et constitutionnel qui, prescrit les mécanismes de fonctionnement d'un régime politique. La constitution a une forte substance politique donc l'analyse nous permet de savoir à quel type de régime politique l'on a à faire. C'est dans ce sens que LAVROFF (1975 : 9) déclare que : « *l'analyse des constitutions africaines est un instrument de compréhension des systèmes politiques des États d'Afrique noire* ». La constitution Camerounaise a bien évolué depuis 1960. Elle a acquis une grande expérience et obéit à une logique dite verticale du pouvoir chapeauté par le président de la République. C'est dans cet ordre d'idées que OLINGA (2013 :42) parle de « *présidentialisme aménagé dans la constitution* ». L'analyse en profondeur de cette

dernière nous donne matière à comprendre le caractère prépondérant qu'elle confère au chef de l'Etat et l'étendu du pouvoir exécutif

II-1-2- Un pouvoir exécutif sans limite

La première constitution du Cameroun ne présente pas de manière autonome le pouvoir exécutif. Les textes constitutionnels qui ont suivi ne consacrent pas eux aussi un chapitre au pouvoir exécutif mais l'on note déjà une orientation présidentialiste qui laisse à penser que le pouvoir exécutif était déjà fort dominant avant son autonomisation et sa consécration lors de l'adoption de la révision générale de la constitution en 1996. Pour comprendre la dimension centrale du président de la République, il est nécessaire de s'appesantir tout d'abord sur le pouvoir exécutif qu'il incarne.

La norme suprême d'un État démocratique est la constitution et le Cameroun n'en fait pas exception. Le pouvoir exécutif y est présenté comme l'un des trois pouvoirs (exécutif - judiciaire - législatif) qui donnent tout son sens à l'État dans un contexte de séparations de pouvoirs. Le pouvoir exécutif a en charge le contrôle de la politique de l'État et par ailleurs, veille à la mise en œuvre des lois et de leurs applications. C'est le pouvoir exécutif qui gère les affaires de l'État. Bien que l'on parle de séparation de pouvoir au Cameroun, il convient de noter que l'exécutif a une forte influence sur le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Ces deux derniers ne sont pas libres encore moins indépendant comme l'on tend à le prétendre, ils agissent sous la contrainte d'un exécutif trop puissant. En réalité, le pouvoir exécutif est au centre de la politique au Cameroun dans toute sa diversité parce qu'il est à la genèse de toutes ou presque toutes les lois, il a la main mise sur les activités du parlement et détient le vote non libre des parlementaires à travers le parti politique dominant qui est le RDPC depuis 1985, conformisme oblige. Le pouvoir judiciaire ne peut quant à lui pas faire entrave ou encore moins constituer un frein à l'exécutif au Cameroun. Il n'existe que pour faire appliquer les lois et les normes produites par l'exécutif par le moyen du pouvoir législatif. Le pouvoir de l'exécutif est dit discrétionnaire, donnant ainsi la latitude à celui-ci d'agir lorsqu'il s'agit de prendre une décision importante en urgence dans le cadre des périodes troubles (crises - urgences) sans avoir à recourir à l'avis du parlement qui n'est pas tout à fait indépendant. L'exécutif se présente ainsi comme un super pouvoir qui a à ses côtés deux sous-pouvoirs (législatif - judiciaire) qui subissent son action. C'est l'exécutif qui contrôle la machine État et aussi fixe les règles du jeu politique comme c'est le cas pour les élections au Cameroun.

Le super pouvoir constituant l'État au Cameroun qu'est l'exécutif qu'on pourrait qualifier dans une certaine mesure d'irrationnel est véritablement sans limite quand il s'agit de ses rôles et missions. L'exécutif est le représentant exclusif de l'État qui veut tout diriger. Il dirige l'armée et la force publique qui sont deux éléments indispensables de l'appareil répressif d'État. Il œuvre aussi pour le respect de l'ordre public car la survie du système politique en place en dépend. C'est l'exécutif qui veille au respect de la loi qu'il a fait voter par le parlement (pouvoir législatif), très souvent contre son gré. L'exécutif édicte les règlements, les décrets ou arrêtés à travers son pouvoir discrétionnaire dont les délibérations sont inaccessibles. C'est lui (pouvoir exécutif) qui conçoit et conduit tel que mentionné plus haut la politique de la nation dans sa totalité mais également, dans ses nombreuses responsabilités, il conduit la politique étrangère de la nation dans ses relations diplomatiques et aussi la négociation et la ratification des traités. C'est encore lui qui dirige les services publics et nomme les fonctionnaires dans l'administration des services publics. *In fine*, l'exécutif, dans le contexte de régime présidentieliste camerounais, se réduit au président de la République qui l'incarne.

II-1-3- Présidentialisme au Cameroun à partir de 1984 : un président trop puissant aux attributions interminables

La crise post-alternance dont a fait l'objet le Cameroun de 1982-1984 est un prétexte pour le président de la République BIYA d'opérer une dynamique de recentrage de sa position. On assiste ainsi à un renforcement du pouvoir de ce dernier, autrement dit, à la personnalisation du pouvoir. Il s'agit là d'« une *résurgence du présidentielisme africain, c'est à dire l'hyper présidentielisme* » (MOLUH YACOUBA, 1996 : 249). C'est le début d'un nouveau régime politique Camerounais avec pour maître du jeu politique BIYA. Il est nécessaire pour comprendre comment on a fait pour arriver à ce modèle de « *présidentialisme fort* » (OLINGA, 2013 : 39) de faire un bond en arrière afin de voir comment elle a été progressivement aménagée dans notre constitution jusqu'en 1984 et de lever le voile sur les mobiles qui le sous-tendent.

La constitution française du 4 octobre 1958 est notre point de départ pour comprendre le présidentielisme au Cameroun. Lorsqu'on analyse en profondeur cette dernière, qui intervient au moment où le général DE GAULLE est encore au pouvoir, on se rend compte qu'il s'agit à en croire DUVERGER d'un « *régime semi-présidentieliste* ». Dans ce cas précis, le président est détenteur de tous les pouvoirs et a à ses côtés un premier ministre qui est en étroite collaboration avec le parlement (pouvoir législatif). Le pouvoir exécutif est reparti entre président de la République et premier ministre. La constitution du 4 mars 1960 au Cameroun

n'est qu'une pâle copie de celle du colonisateur. Tout comme celle de la France, elle « *institue un régime mixte à tendance présidentielle* » (OLINGA, 2013 : 40). Bien que cette constitution s'efforce de présenter le Cameroun comme un régime parlementaire, l'on ne saurait nier un certain élan présidentieliste qui sera davantage renforcé avec la constitution de la République fédérale du Cameroun du 1^{er} octobre 1961. Le pouvoir constituant continu de présidentialiser le régime. La présidentialisaton du régime confère à l'institution présidentielle de l'État fédéré, la prééminence institutionnelle dans le champ politique. L'unification de la République du Cameroun en 1972 fait aussitôt place à la constitution du 2 juin 1972 qui marque l'« *entrée en vigueur théorique et l'entrée en vigueur réelle* » (OLINGA, 2013 : 20) de la présidentialisaton dans le régime politique camerounais. La présidentialisaton qui depuis 1960 était perçu comme une simple tendance du régime camerounais que l'on disait parlementaire devient une réalité dans la constitution de 1972 qui la consacre définitivement. « *Le chef de l'État est l'objet unique de la sollicitude des constituants camerounais* » (GICQUEL cité par OLINGA, 2013 : 40). Le Chef de l'État, en tant que garant des institutions exerce la souveraineté tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'État. Le Cameroun s'inscrit de fait dans une tradition présidentialiste qui est consolidée et affirmée dès la révision constitutionnelle de 1984.

La révision constitutionnelle de 1984 intervient dans un contexte historique particulier de crise politique entre l'ex et le nouveau président de la République. Cette révision permet au président BIYA dont les débuts n'ont pas été aisés de marquer la vie politique de son empreinte. L'un des faits marquants est le passage de la République unie du Cameroun à la République du Cameroun. Mais aussi et surtout, pour renforcer son pouvoir et réduire le risque de se retrouver dans une autre situation conflictuelle avec un prétendant la magistrature suprême, le poste de premier ministre est ainsi annulé. Le président concentre ainsi tous les pouvoirs sur lui devenant ainsi l'alpha et l'Omega au Cameroun. C'est la manifestation d'un présidentialisme absolu sous BIYA qui s'est progressivement aménagé dans la constitution du Cameroun dès 1960 où le président de la République est déjà la clé de voûte du régime.

La révision constitutionnelle de 1984 qui plonge le Cameroun dans le présidentialisme véritable, permet au président BIYA de devenir une sorte de pierre angulaire sur laquelle repose le régime. Le président de la République y est un élément essentiel et indispensable. Sous ce régime, pas forcément nouveau, que la constitution a consacré, le président BIYA voit ses pouvoirs augmenter et son autorité se consolider davantage. L'on peut également constater que les attributions de ce dernier sont à n'en plus finir.

Le président de la République tel que sus évoqué incarne l'exécutif. L'on se rend bien compte au cours de cet exposé des attributions du président de la République que ce dernier ne fait qu'un avec l'exécutif. Dans le régime présidentiel, le président est tour à tour le représentant attitré de l'État dans quelque domaine que ce soit de la vie publique. Il est le garant de la sécurité tant à l'intérieur que à l'extérieur du pays faisant ainsi de lui le chef des forces armées. Il est également le chef de la diplomatie camerounaise. « *Il monopolise les compétences en matière de représentations diplomatique et d'élaboration de la politique étrangère* » (SINDJOUN, 1995 : 336). De concert d'avec le conseil supérieur de la magistrature, il est habilité à exercer le droit de grâce. Il est aussi à même d'exercer le pouvoir réglementaire. La création et l'administration des services publics de l'État sont du ressort du président de la République qui nomme aux emplois civils et militaires de l'État. C'est toujours ce dernier qui peut lorsque toutes les conditions sont réunies, conférer des décorations et distinctions honorifiques de la République à ceux-là qui se distinguent du reste. Le président jouit aussi de « *pouvoirs spéciaux* » (OLINGA, 2013 : 63) dans des circonstances extraordinaires fixées par la loi. Il peut ainsi proclamer l'État d'urgence pour une période de trois mois renouvelables une fois. « *Il s'agit, dans l'ordre de la loi : des événements présentant par leur nature et leur gravité le caractère de calamité publique ; de troubles portant gravement atteinte à l'ordre public ou à la sûreté de l'État ; d'agression venant de l'extérieur* » (OLINGA, 2013 : 63). En cas de péril grave, le président peut aussi proclamer l'État d'exception. A contrario de l'État d'urgence, celui-ci n'est pas sous l'encadrement de la loi mais sous la direction du Chef de l'État. « *Il constitue un moment de dictature présidentielle d'autant plus préoccupant qu'il n'est enserré dans aucun délai* » (OLINGA, 2013 : 64). C'est au président de la République qu'il revient la lourde responsabilité de négocier et de ratifier les traités et accords internationaux. Dans ses rapports avec le pouvoir législatif, le président de la République influence le calendrier des sessions de l'assemblée nationale (le parlement). Il fait aussi des propositions de lois au parlement qu'il tient sous son autorité. C'est le président de la République qui promulgue la loi votée sous un délai de 15 jours. Dans ses rapports avec le peuple, le président de la République peut recourir à un référendum.

Le poste de premier ministre inexistant de 1984 - 1991, le président de la République a la totalité des pouvoirs. Il est maître et responsable du gouvernement dont il fixe l'orientation et délimite l'espace et le temps de travail. C'est le gouvernement instruit par le chef de l'État BIYA qui met en œuvre la politique de ce dernier. La garantie de l'indépendance du pouvoir judiciaire relève des responsabilités du président de la République qui nomme les magistrats

sous consultation du conseil supérieure de la magistrature et par ailleurs les sanctionne aussi. Tels sont entre autres les différentes attributions du président de la République sous ce régime et il est à préciser ici que la liste n'est pas exhaustive. Celles-ci participent à rendre le président de la République hyper puissant. Dans le régime présidentiel, l'État se réduit au président de la République. Le président de la République est une institution constitutionnelle, c'est le symbole de l'État. Autrement dit, dans ce régime, l'État c'est le président de la République et vice versa. Le présidentielisme participe à partir de 1984 à la « *fabrication autoritaire du nouveau président pontife* » (SINDJOUN, 1996). Ce régime confère tout ou presque tous les pouvoirs au président de la République aux attributions illimitées comme nous l'avons démontré à partir de la constitution. La constitution confère au président République un statut presque divin qui, participe à la création d'un charisme présidentiel qu'on peut également qualifier de charisme institutionnel que revêt ce dernier.

II-2- Economie de la relation entre constitution et charisme présidentiel au Cameroun

Lorsque AHIDJO, encore président de la République, met à part BIYA pour lui succéder, c'est un choix comme nous l'avons souvent dit ici qui ne manque pas de surprendre car, « *nul ne donnait cher de la peau politique de ce dernier* » (SINDJOUN, 1996 : 8) au regard des barons du régime qui environnaient le président AHIDJO. Personne n'a vu BIYA venir mais ce que l'on sait c'est qu'il a gagné la course à la succession. Il s'agit d'un marathon à la succession présidentielle qui a duré plusieurs années et BIYA, dans la peau de l'outsider a surpris tous les autres participants à la course et la plupart des observateurs se disant avisés en décrochant le trophée. Lorsque l'on revisite les scénari envisageables de succession présidentielle au Cameroun, BIYA n'est en option sur aucun cas de figure parce qu'il n'aurait pas les dispositions nécessaires pour gouverner un pays. La plupart des camerounologues à l'instar de BAYART (1985) ont à cette époque, tout misé sur SAMUEL EBOUA en qui il voyait le potentiel successeur et se sont par conséquent plantés sur la question de la succession de AHIDJO. En dehors de ce dernier, d'autres noms de caciques du régime AHIDJO ont circulé mais à aucun moment l'on a soupçonné que BIYA, bien que premier ministre pouvait être l'après- AHIDJO. BIYA est d'ailleurs dépeint à cette période de spéculation autour de la succession présidentielle comme un homme tout à fait normal, qui n'a rien de particulier, rien d'extraordinaire et qui ne possède pas l'étoffe dont sont faits les chefs d'État. C'est un « *homme d'une médiocrité à pleurer* » (MONGO BETI, 1986 : 127). BIYA est présenté comme un produit du système dont on se passerait bien, il n'est pas un indispensable. C'est un produit sans nom. C'est un lâche

qui n'a rien accompli de mémorable au Cameroun ou ailleurs. Mieux encore c'est le « *gentil toutou* » (chien fidèle), dépourvu de toutes libertés dans le système du président AHIDJO qui, le soumet quelquefois à des humiliations (MONGO BETI, 1986 : 127) pour éprouver sa fidélité. BIYA, cet homme dit de rien se métamorphose dans l'institution présidentielle pour s'affirmer véritablement en tant que leader. La transformation charismatique dont Biya fait l'objet dès son accession à la magistrature suprême peut trouver explication dans la constitution de la République du Cameroun.

II-2-1- La constitution, un vecteur de charisme présidentiel

La constitution comme nous avons essayé de démontrer plus haut, consacre et consolide l'institution présidentielle. C'est elle qui définit le régime politique et dans le cas du Cameroun c'est le présidentielisme. Ce régime élève le président de la République à un rang quasi divin. Le président est souverain et détient tous les pouvoirs lui permettant de « *faire, de faire faire, de refuser de faire ou d'accepter de faire* ». (SUR, 2021). La constitution a une puissance transformatrice. Elle dote l'individu qui accède à la fonction de président de la République de dons extraordinaires qui le capacisent à réaliser des choses hors de portée pour les autres. BIYA, dans l'institution présidentielle, n'est pas resté le même homme sans personnalité, il est devenu un surhomme, détenteur d'un charisme de fonction qu'on peut qualifier également de charisme présidentiel dans ce cas de figure. On note ici l'appropriation d'un certain « *charisme de position* » (SINDJOUN, 1996 : 3) par l'institution présidentielle dans la constitution qui est par la suite conféré au président de la République pour légitimer son action dans le quotidien. « *La personne du président n'est rien sans la force de l'institution présidentielle, sans la position de centralité occupée dans le système d'action hégémonique* » (SINDJOUN, op cit). Il y a ainsi un lien interne entre charisme présidentiel et constitution à travers l'institution présidentielle. Le charisme présidentiel est un produit de l'institution. C'est l'institution qui fixe les pouvoirs du chef de l'État. La marque du caractère charismatique de la fonction de président de la République est impersonnelle et se transmet (comme ce fût le cas de AHIDJO à BIYA). Elle peut aussi se reproduire au profit du faisant-fonction (comme c'est le cas avec BIYA depuis 1982). Elle a ses rites dont le président seul à travers l'institution détient les outils de leur efficience. Le charisme présidentiel est un instrument de domination qui authentifie le président BIYA comme dominant et légitime son aspiration à dominer la scène politique. Le charisme présidentiel dont jouit BIYA lui a permis de se démarquer de son prédécesseur et de se positionner comme le nouveau pontife.

II-2-2- Pontificat du président BIYA

Dans sa logique d'affirmation, le président BIYA profite de la crise post-alternance pour opérer des modifications constitutionnelles qui vont élargir ses prérogatives et accroître son autorité. La constitution fait du président de la République au Cameroun une « *institution de pouvoir* » (LAGROYE, 1992 : 163). Cette institution a le pouvoir de domination absolue sur le système politique et la force nécessaire pour diriger les personnes. Le charisme présidentiel est une composante essentielle au culte du prince. Elle a fait du président BIYA un « *pontife constitutionnel* » (BASTIEN, 1992) détenteur d'une grâce fondée sur la constitution. Il dispose de la force et de la mystique du droit dès son investiture ce qui lui permet d'avoir le monopole des pouvoirs. L'hyper centralité dans la constitution dont le président de la République fait l'objet participe de la production de l'absoluité présidentielle. Le charisme présidentiel fait du président de la République un être absolu, un peu divin. Le président est tout puissant, il détient le pouvoir absolu, rien ne lui résiste. Le charisme présidentiel fait de BIYA, une figure emblématique aux vertus religieuses qu'il peut utiliser à son profit dans le rapport de force. « *La religiosité présidentielle est une construction politique liée au rapport de force* » (SINDJOUN, 1996 : 3).

La religiosité présidentielle sous BIYA s'est construite avec beaucoup de subtilité. C'est dépassé le temps où son prédécesseur AHIDJO faisait recours à son pouvoir de coercition pour être déifié. BIYA se met dans la peau du serviteur de la nation. Il vient avec un discours porteur d'espoir qui marque la fin de la dictature AHIDJO. L'homme de la rigueur et de la moralisation est pour le changement et l'assainissement dans la société camerounaise, ce qui lui confère déjà un certain crédit auprès de ses suiveurs. Il se laisse, dans un premier temps, manœuvrer par AHIDJO, attitude que SINDJOUN (1996) qualifie de ressource politique avant de s'en défaire, lui avec ses fidèles. Ensuite, il opère une restructuration de l'armée pour mener à bien sa politique de réification de son mentor. Il recourt à l'ingénierie constitutionnelle pour supprimer le poste de premier ministre qui aurait pu se révéler être un obstacle à ses desseins mais aussi et surtout pour densifier davantage à travers l'institution présidentielle ses pouvoirs et par ricochet son charisme présidentiel qui, devient plus important. Dans une logique de fabrication du président omniprésent, les images du président BIYA envahissent les sphères publiques et privées. La figure du président se retrouve partout même dans les endroits les plus insoupçonnés et agit de manière inconsciente sur le peuple camerounais qui l'intériorise, contribuant ainsi au « *processus de fidélisation* » (BERNADOU, 2014 : 206). L'on peut également noter dans cette

dynamique de fidélisation, l'émergence d'une nouvelle classe politique issue de la « *reconfiguration du jeu politique camerounais* » autour de BIYA, qui porte l'étiquette de « *collectif bureaucratique-présidentiel dans le système étatique* » (HEUNGOU, 2011). C'est une « *catégorie sociale à vocation hégémonique dont le noyau dur est constitué par l'administration* » (SINDJOUN, 1996 : 3). Il s'agit de toutes ces personnes qui ont bénéficié du pouvoir discrétionnaire du président BIYA et qui le louent pour son action à leur endroit. Il s'agit d'une communauté émotionnelle de personnes qui voue un culte de la personnalité à BIYA et souhaite également que son règne soit pérenne afin qu'elles conservent leurs statuts particuliers dans le gouvernement. Ce sont des gens hyper importants, l'élite bureaucratique à qui le président BIYA a parfois délégué quelques pouvoirs. Ce sont les gens bien de la République, ceux-là qui sont « *en haut* » et qui font des envieux chez les gens d'« *en bas* ». C'est la noblesse dite d'État qui, dans la cour, met tout en œuvre pour plaire au prince. Ce sont des entrepreneurs politiques dont l'existence est liée au président de la République qui en fonction de son appréciation de leurs efforts peut faire des promotions et aussi des destitutions. Ils se revendiquent être des « *créatures* » de BIYA, faisant alors de ce dernier leur « *créateur* », leur dieu sans qui ils ne seraient pas grand-chose. Le président les tient et les garde sous contrôle grâce à son pouvoir discrétionnaire qui le revêt de propriété extraordinaire et extra quotidienne qui, relève de l'absolu. Le nombre important de remaniements ministériels depuis 1982 atteste du fait que BIYA est le seul maître du jeu. Celui qui veut se faire une place au soleil se soumet au demiurge qu'il est et ne convoite pas sa position divine. Au cas contraire, il est chassé du ciel tel un ange déchu. Le président BIYA est omnipotent. Ils l'appellent pour la plupart « *papa* », c'est « *le père de la nation* ». La patrimonialisation de l'État ici obéit à une logique de puissance du chef de l'État qui est à vocation hégémonique.

Le choix de changement de la dénomination du parti lors du congrès de Bamenda par BIYA est une stratégie de personnification du pouvoir qui vise à se maintenir tout en s'assurant de la fidélité des militants dans cet élément central de pouvoir qu'est le parti. Il est le candidat naturel de son parti autrement dit c'est le leader naturel qui ne peut être remis en cause, celui pour qui les militants chantent le mythe classique « *Paul Biya ! Paul Biya ! Notre Président. Père de la nation, Paul Biya toujours vainqueur* ». Ce slogan est le symbole de l'allégeance à BIYA qui jouit d'une « *extraordinaire popularité* ». C'est le symbole du culte de la personnalité. La construction de la religiosité de BIYA passe également par l'ouverture démocratique du Cameroun sous sa houlette en 1990. BIYA est très souvent présenté comme celui qui a permis au Cameroun de sortir de la nuit du monolithisme dans laquelle il était plongé

depuis 1966 sous AHIDJO pour le jour du multipartisme. « *Le père de la nation* » se définit comme un rassembleur qui œuvre pour le bien de nation. Il a une importante représentation politique comme l'atteste la forte mobilisation autour de sa personne.

Le pontificat de BIYA découle également de la maîtrise que celui-ci a de la stratégie pourrissement dont il fait usage dans la gestion des désordres. La réaction du président n'est jamais prompte lorsque survient un désordre ou lorsque semble menacée la sécurité de l'État. Il y a un laisser-faire présidentiel qui consiste pour le président à intervenir seulement quand la situation est assez amplifiée, intensifiée ; suffisamment dégradée. C'est l'occasion pour lui de livrer en pâtures ses principaux collaborateurs et les opposants qui se révèlent incapable à produire des solutions de sortie de crise. Le président BIYA agit alors en dernier ressort quand ça sent déjà le pourri, en posant des actes forts qui concourent au retour à l'ordre dans la cité. La tactique du pourrissement loin d'être une faiblesse pour le pouvoir en place, vise à présenter le président comme le seul capable de produire des solutions aux problèmes sociaux, politiques et économiques du quotidien des camerounais. C'est la fabrication du président-héro. La stratégie du pourrissement est inhérente à la politique du président BIYA. C'est une entreprise politique qui lui permet de diviser la classe politique afin d'être toujours plus fort et de mieux régner. Le pourrissement du quotidien chez le président BIYA contribue à la sacralisation du faisant-fonction. Le silence présidentiel que l'on observe aussi chez Biya s'inscrit dans le même ordre d'idée et n'est pas en reste dans la construction de l'absoluité présidentielle. C'est une stratégie de communication qu'utilisait déjà son mentor et modèle français le président MITTERRAND pour ne pas être vulgaire. Le président BIYA est un homme effacé, très peu médiatisé. Hormis les discours clairement établis dans son agenda comme celui du 10 février, du 19 mai et celui du 31 décembre, le président BIYA ne fait presque pas de discours et prend très peu la parole sur les questions importantes pour le pays. Le silence présidentiel crée une distance entre le président qui dirige et les dirigés qui désirent tant l'écouter sur un certain nombre de questions. Le silence présidentiel est en réalité une forme de communication politique. Il s'agit là d'une astuce de BIYA qui lui permet d'avoir un ascendant psychologique, de s'élever et de prendre de la hauteur sur le peuple camerounais qui ne sait presque jamais quelle est sa position. Le président BIYA ne prend pas la parole à la demande des citoyens. La rareté des discours et des prises de paroles du président BIYA leur donne une certaine plus-value. Ils sont très attendus parce que précieux pour les camerounais qui ont soif de l'entendre. Le silence présidentiel permet à l'adjuvant BIYA d'être toujours au centre de l'attention et lui

évite de paraître ordinaire. Elle participe à la sacralisation de la fonction présidentielle en lui donnant autorité, prestige et solennité.

La religiosité présidentielle est une construction permanente du faisant fonction pour se distinguer en tout temps et en tout lieu du reste mais aussi et surtout pour se maintenir. Quant au charisme présidentiel, c'est un instrument de domination politique à vocation hégémonique et le RDPC du président BIYA sait en faire un bon usage lors des scrutins électoraux des législatives et des municipales.

CHAPITRE II

DYNAMIQUES SOCIOPOLITIQUES DE DÉMOCRATISATION AU CAMEROUN

Après l'alternance politique en 1982, s'en est suivi la crise post-alternance pour le recentrage du rôle présidentiel ensuite, les mutations que connaît le parti au pouvoir de UNC à RDPC, puis la crise économique ; il s'est posé véritablement le problème de la démocratisation au Cameroun. Cette question de l'ouverture démocratique, qu'on pense récente au Cameroun, remonte précisément aux années de règne du président AHIDJO ou ce dernier n'a eu de cesse de mater les résistances à l'ordre qu'il avait établi. Son écho se fait plus retentissant à partir de 1990. C'est une période charnière de l'histoire du pays qui a connu jusqu'ici un régime fermé, tout d'abord sous AHIDJO (UNC) puis sous BIYA (RDPC) avec le système de parti unique depuis 1966, constituant jusqu'ici un frein à la démocratie. Le processus de démocratisation au Cameroun ne se fait pas sans heurt. Le refus d'abandonner le système de parti unique est à l'origine d'une nouvelle crise dite démocratique sous BIYA. Ce moment de tension politique et sociale s'étend sur la période allant de 1990-1992 car la démocratie n'est pas donnée gratuitement aux acteurs qui la réclament, ils vont la conquérir face à l'Etat-fort, le Cameroun. Revenir sur cette période trouble et quelque peu agitée de la démocratisation au Cameroun nous permettra de mieux appréhender le retour du multipartisme et de comprendre plus tard la stratégie présidento-centrique du RDPC aux divers scrutins électoraux des législatives et des municipales à partir 1992.

I- Transition démocratique et multipartisme au Cameroun

L'avènement de la démocratie est concomitant au retour du multipartisme dans le champ politique camerounais, absent depuis 1966 de par la volonté de l'ex-président AHIDJO dont l'ambition était de se défaire de la concurrence afin d'avoir le monopole du marché politique par le truchement du monopartisme. L'union nationale camerounaise (UNC), le parti unique de AHIDJO fait président national et NGU FONCHA son vice-président, qui est un instrument de conservation du pouvoir, voit le jour le 1^{er} septembre 1966, déclaré journée fériée la veille. Tout ceci est rendu possible par « *le décret 66-DF-455 du 30 août 1966* » qui a pour objet « *journée de naissance du grand parti national, l'union nationale camerounaise (UNC)* » (SINDJOUN, 1996 : 5). C'est ainsi que le Cameroun entre dans l'ère du « *pluralisme fermé* » ou l'opposition a droit de citer uniquement que dans le grand parti national. C'est la fin du pluralisme ouvert, fini la diversité au profit du grand ensemble labellisé UNC. Grâce à cette manœuvre politique,

AHIDJO a le contrôle du champ politique et ne court plus le risque d'être inquiété à quelque moment que ce soit par des anticonformistes. Par ailleurs, il jouit d'une bien grande influence lui permettant d'agir désormais en toute quiétude parce que légitime, grâce à l'accumulation des trophées politiques. Tout au long de l'exercice du pouvoir par le président AHIDJO, l'on n'entend plus parler d'opposition et tous les indélécats recevront des sanctions exemplaires. La transition politique autoritaire de 1982 de AHIDJO à BIYA permet l'émergence d'une nouvelle classe politique bureaucratique et aussi l'éclosion d'une opposition au nouveau régime en place donc la revendication première est le multipartisme.

I-1- Crise politique au Cameroun de 1990 : à la conquête de la démocratie

La « *fidélité* » et la « *continuité* », tels sont entre autres des mots clés du premier discours de BIYA au moment où il prête serment en 1982. Il n'entend pas rompre avec les méthodes de son prédécesseur alors qu'il représente déjà pour les camerounais le symbole du changement. Cette posture de BIYA commence à se vérifier en France, en Février 1983 alors qu'il est en visite officielle, subissant déjà la pression des camerounais et aussi de la France de MITTERRAND qui exigent déjà la démocratie comme gage de son accompagnement au Cameroun, il ne cède pas et profite d'une tribune à lui offerte par la presse française pour envoyer deux messages forts à ces derniers. Dans un premier temps il déclare : « *il n'est plus nécessaire pour exprimer ses opinions, de prendre le maquis, de vivre en exil ou de quitter sa famille* ». Cette déclaration est de bon augure parce qu'elle porte en elle le germe de la liberté d'expression. Il est possible dorénavant de s'exprimer au Cameroun sans courir de risque de répression, toutes les opinions comptent. La liberté d'expression que promeut le président BIYA ici est un élément essentiel à la démocratie et laisse à penser qu'il semble lâcher du lest. Cette déclaration est remplie d'espoir en une proche démocratisation du pays. Mais dans la suite de son propos, le président BIYA précise sa pensée et le cadre dans lequel s'applique la liberté d'expression. Il affirme alors que : « *c'est au sein de l'UNC que doivent s'exprimer tous les courants d'opinions* ». Ces propos renseignent à suffisance l'opinion publique que, le multipartisme n'est pas d'actualité pour BIYA. L'UNC reste et demeure pour lui, le seul parti politique autorisé au Cameroun. Par conséquent, la liberté d'expression et même l'opposition ne peuvent exister qu'à l'intérieur du monopartisme. C'est un revers auquel ne s'attendaient pas les parties prenantes. BIYA ne cèdera pas du moins pas pour l'instant. Il remporte ainsi cette manche de la partie qui s'est jouée à Paris mais c'est sans compter la détermination de tous les acteurs contestataires qui militent pour la démocratie, celle-ci ne souffre de rien. La

crise de la démocratie n'est qu'au stade embryonnaire. Ils tiennent tête au gouvernement camerounais qui ne les ménagera guère jusqu'au début des manifestations publiques en 1990.

I-1-1- Contexte sociopolitique des manifestations

Le président BIYA a été un proche collaborateur de l'ex-président AHIDJO et celui-ci sait pertinemment que si son règne a duré 22 ans c'est parce qu'il n'y avait pas d'opposition. Par conséquent, s'il ambitionne de s'inscrire dans la durée comme son prédécesseur, il serait nécessaire pour lui de recourir aux mêmes méthodes. Les acteurs qui réclament le multipartisme se font de plus en plus nombreux à partir de 1980 et le président BIYA est au courant de l'existence d'une disposition constitutionnelle relative à cet effet dans la constitution de 1972 en son article 3. Il feint d'ignorer celle-ci pendant ses premières années de pouvoirs, il ne souhaite pas exposer son régime à ce qui pourrait se révéler être un obstacle plus tard. Le multipartisme s'avère être un danger pour les régimes fermés et monopartites. Il se présente comme un grand pas vers la démocratie.

Les requêtes des contestataires, subversifs au régime, sont considérables de 1982-1990 mais le régime autoritaire en place ne semble pas vouloir reculer ou tout au moins se raviser sur la question du pluralisme. A partir de 1989, dans l'impossibilité de pouvoir exister à part entière comme parti politique, les contestataires s'organisent en petits groupes clandestins afin de promouvoir le pluralisme. Cette action est un indicateur de la contestation monopolistique. Les principaux leaders de ce mouvement de contestation monopolistique qui prend forme sont YONDO BLACK MANDENGUE dont l'action et celle de ses militants est concentrée dans la ville de Douala qui est par ailleurs la capitale économique du pays ; MUKONG quant à lui et les siens vont œuvrer pour la même cause mais à partir de Bamenda. Ils ont en commun l'avènement du multipartisme au Cameroun. Leur quête du pluralisme prend tout son sens dans la disposition constitutionnelle de 1972 susmentionnée dont ils demandent l'application. Le centre d'intérêt étant le même, le rapprochement se fait vite entre les parties impliquées pour les contestations de Douala et de Bamenda. Pour eux, le moment est venu de renverser l'ordre établi monopolistique au Cameroun conduit par le « *maître absolu du sens* » (SINDJOUN, 1996 : 15) depuis 1982, BIYA.

La rencontre entre les leaders politiques et leurs suiveurs a lieu à Douala le 23 Janvier 1990. Il s'agit d'une importante séance de travail qui vise à la mutualisation de leurs efforts et surtout le développement d'une approche stratégique pour conquérir le pluralisme. Il est nécessaire d'agir vite, dans la discrétion absolue, afin de minimiser le risque que cela se solde

par un échec suite à une nouvelle répression de l'Etat fort. Cette rencontre fait écho et les services secrets de la présidence, conduit de mains de maître par FOCHIVE, découvrent qu'il se prépare une contestation ouverte au régime monopolistique camerounais. Face à cette situation, l'Etat ne tarde pas à réagir avec fermeté et l'on assiste aux arrestations de YONDO BLACK MANDENGUE, de MUKONG, de EKANE, de DJON DJON et de plusieurs de leurs membres. Ces événements se déroulent du 17-26 Février 1990 et visent à casser cette nouvelle dynamique anticonformiste au régime. Dans leur démarche, les services secrets de la présidence et la police n'ont pas pris en compte un facteur important qui est le statut particulier de YONDO BLACK MANDENGUE. Ce dernier en tant qu'ancien bâtonnier et homme public, cette affaire ne pouvait se passer sous silence, elle suscite un grand intérêt des gens d'ici et d'ailleurs. Les faits qui leur sont reprochés officiellement au tribunal militaire sont importants. Entre autres on peut énumérer ceux-ci : « *tenue de réunion clandestine, confection et diffusion de tract hostile au régime, outrageant à l'endroit du président de la République et incitant à la révolte* » (SINDJOUN, 1996 :15). Mais les faits sociaux à ce moment précis nous révèlent autre chose. YONDO BLACK MANDENGUE et les siens se sont rendus coupables d'un seul forfait qui est celui d'avoir voulu la mise en application d'un article de la constitution de 1972 et aussi l'intention de créer un parti politique, dans l'optique de faire du multipartisme une réalité effective au Cameroun.

Dans cette affaire, le président de République et ses alliés, dans une logique de préservation et de consolidation du monolithisme recourent au tribunal militaire afin de « *tuer le poussin dans l'œuf* ». Il s'agit dans cette entreprise d'écraser toutes velléités à manifester contre le régime du parti unique en place. Au lieu de cela, le régime BIYA est loin de se rendre compte qu'il vient de faire une brèche aux débats politiques qui ne se refermera plus sur « *pour ou contre le droit de créer un parti politique* » (AMBOMO, 2013 : 42). Lumière faite, l'opinion publique et l'élite ont vite fait de constater que pendant toutes ces années de violence symbolique, l'Etat était dans le faux. Ce qui a longtemps été présenté au Cameroun comme une activité illégale ne l'est pas en réalité parce que la constitution lui a consacré tout un article. Il s'agit là de la construction politique d'un mensonge scientifique qui dure depuis 1972 dont le but seul est la préservation du pouvoir par le président de la République. Le voile tombe et comme le soutient KAMÉ (2007 : 128) : « *le régime du parti unique est un état de fait et non une prescription légale* ».

I-1-2- Remise en cause du parti unique : l'action de la communauté internationale

En 1966, alors que AHIDJO décide de passer au modèle du parti unique, il sait pertinemment que le parti unique est un instrument qui permet au centre de force d'être plus fort parce que détenteur du monopole du pouvoir, de se maintenir faute de concurrence lors des échéances électorales, de donner à son pouvoir de la stabilité et d'avoir le contrôle de la politique. BIYA, qui s'inscrit dans la même dynamique de longévité au pouvoir que son prédécesseur ne veut pas prendre des risques avec l'ouverture démocratique. C'est pour cette raison que face à des contestataires comme YONDO BLACK MANDENGUE et autres, le seul langage que tient le régime BIYA est celui de la force. L'enjeu ici est énorme, il en est de la survie du monolithisme. C'est dans ces circonstances que le régime BIYA dans sa dynamique répressive annonce la date du 30 Mars comme étant celle du procès des détenus dans le cadre de cette affaire. Impuissant face au régime en place trop puissant, ils savent qu'il leur sera infligé sanction exemplaire. La seule issue qui leur reste c'est la communauté internationale d'où peut leur venir le secours.

C'est un cri de désespoir qui est poussée à l'endroit de ladite communauté internationale par les partisans des détenus afin d'attirer l'attention sur les frasques du régime BIYA. Ce cri, contre toute attente, a un retentissement qui ne laisse pas la communauté internationale indifférente. L'entreprise des partisans qui consiste à mobiliser la communauté internationale afin que celle-ci tourne son regard sur la répression dont ils sont les victimes au Cameroun est d'un succès inattendu et dont l'État ne pouvait se douter. Ce dernier, sentant que le contrôle de cette affaire lui échappe progressivement face à la pression internationale, est contraint à se remettre en question et à revoir ses positions. Les détenus seront jugés non pas pour avoir eu l'intention de créer un parti politique qui *a priori* ne semble plus être quelque chose d'illégal pour le régime, mais pour incitation à la révolte autrement dit pour atteinte à la sécurité de l'État. Le régime BIYA ne se doute pas encore que ce repli et ce changement d'objet de l'accusation suite aux pressions d'ouverture démocratique qu'exerce la communauté internationale lui coûte le monolithisme qu'il tenait tant à préserver. C'est une opportunité que les défenseurs du multipartisme vont s'empresse de saisir. Ils ont maintenant la liberté de créer des partis politiques afin de participer au jeu politique sans courir quelque risque que ce soit.

I-1-3- le plaidoirie des avocats : éloge du multipartisme

A partir du 27 mars 1990, une session ordinaire de l'ordre des avocats du Cameroun est convoquée à Douala à l'initiative de Me MUNA, bâtonnier en exercice, solidaire au combat

pour l'ouverture démocratique au Cameroun de son prédécesseur YONDO BLACK MANDENGUE, pour la préparation d'une plaidoirie solide pour le dossier de la défense. Le procès qui se déroule au tribunal militaire de Yaoundé est une opportunité pour la défense solidement constituée, de s'exprimer dans la légalité à travers des plaidoiries nourries qui font les « *éloges du multipartisme* » (SINDJOUN, 1996 : 15) et par ricochet de la démocratie, remettant ainsi en cause l'idéal du parti unique qu'a prôné AHIDJO et maintenant le président BIYA. Les efforts de Me MUNA ne suffiront pas à faire libérer tous les détenus au moment du verdict. Quelques-uns sont acquittés et relaxés à l'exception des leaders de ce mouvement tels YONDO BLACK MANDENGUE qui sont durement sanctionnés, d'une peine allant de 3 à 5 ans de prison ferme en plus d'une amende. Les abus de pouvoir dont sont victimes ces derniers qui auraient dû eux aussi être relaxés provoquent le soulèvement de la communauté internationale qui condamne avec fermeté l'action réductrice du régime BIYA. La pression sociopolitique est de plus en plus forte sur le Cameroun. Les fondateurs du Social Democratic Front (SDF), premier parti de l'opposition depuis 1966, décident de surfer sur cette vague de pression qui semble faire reculer le pouvoir en place, car c'est le moment approprié pour le lancement public de leur parti.

I-1-4- Rapport de force entre les manifestants SDF et le régime BIYA

Au moment où le SDF décide d'entrer en scène, ses fondateurs ont conscience de la nécessité d'agir vite alors que le régime BIYA, en proie au doute, a finalement cédé à la pression internationale. C'est au cours du mois de Avril 1990 que le président BIYA demande à ce que tous les condamnés dans le cadre de l'affaire YONDO BLACK MANDENGUE soient purement et simplement relaxés sans toute forme d'autres procès que ce soit. Les fondateurs du SDF choisissent la date du 26 mai 1990 pour le lancement officiel des activités leur parti dans la ville de Bamenda à travers une importante manifestation, dont la presse se fait le relaie efficace pour que la date de cet évènement soit connue dans tout le pays. En réaction face à cette autre action en faveur du multipartisme, la manifestation n'est pas autorisée à Bamenda par le gouvernement. Pour le président BIYA, il ne s'agit là ni plus ni moins que des « *formules et les modèles importés de l'étranger* » qui en soi ne sont pas pour lui un « *problème majeur* » pour le Cameroun. Ces manifestations sont perçues par le président BIYA comme étant des « *manœuvres de diversion, d'intoxication et de déstabilisation* » de son pays le Cameroun (BIYA, Avril 1990). Les organisateurs de la manifestation n'ont pas la même appréciation de la réalité que le président de la République et n'entendent pas reculer si près du but alors que l'équilibre du régime BIYA semble compromis. Des mesures sont prises par les autorités de la

ville de Bamenda pour empêcher la manifestation mais celle-ci aura bel et bien lieu dans un site autre que celui initialement prévu grâce à la ténacité de ses initiateurs qui choisissent d'outrepasser l'interdit s'exposant ainsi aux sanctions. Dans cette aventure, ils y sont rejoints par des personnes par milliers qui, eux aussi ont décidé de sortir du conformisme et de la peur dans lequel le gouvernement les confine depuis plusieurs années pour aller faire front et manifester aux côtés du SDF, bravant eux aussi l'interdit. C'est l'autorité du président de la République qui en prend un coup, il y'a ainsi crise de l'autorité présidentielle. Plus rien ne semble pouvoir arrêter les manifestants qui sont dans une dynamique de multipartisme à tous les prix au Cameroun. L'objectif premier de cette manifestation est de donner le ton à ceux qui hésitent encore à suivre l'exemple du SDF en s'érigeant en parti de l'opposition afin de faire du multipartisme une réalité au Cameroun. La manifestation qui se déroule aux alentours de la ville de Bamenda connaît un succès mais néanmoins, elle est entachée par la mort de six manifestants qui intervient dans le rapport de force qui oppose à un moment donné ces derniers aux forces de l'ordre qui se sont auto-invitées. L'action coercitive des forces de l'ordre n'est pas limitée au site de la manifestation publique. Ils convient de noter qu'ils se déploient aussi au même moment dans le campus de l'université de Yaoundé dans l'intention de brimer toutes tentatives de mobilisations ou de manifestations en soutien au SDF. Ce 26 mai 1990, l'université est le théâtre de la violence envers les étudiants qui sont arrêtés. Soit près de trois cent, à travers une série de rafle d'une violence de temps de crise. Ils auraient à en croire les forces de l'ordre, effectuer une marche en fredonnant en cœur quelques couplets de l'hymne national Nigérian comme en soutien au SDF. Les étudiants mis aux arrêts rejettent tout en bloc. Tout en clamant leur innocence, ils déclarent ne rien savoir de ce dont on les accuse et ne savent rien de l'hymne du Nigéria voisin.

I-1-5- Démission de NGU FONCHA JOHN : le RDPC en crise

Dans son rapport officiel de la manifestation dans les environs de Bamenda, le gouvernement soutient que les six morts sont les conséquences de bousculades entre les manifestants qui, pris de panique, finissent par se marcher les uns sur les autres alors que les forces de l'ordre cherche par tous les moyens à disperser la population en tirant avec des balles à blanc. Le gouvernement, par cet acte se dédouane de toute responsabilité concernant les victimes. S'il y'a eu des morts c'est de la faute des manifestants conduit par le SDF. Cette version officielle des faits ne fait pas l'unanimité tant dans l'opposition que dans la classe politique dominante qu'est le RDPC. Même NGU FONCHA, premier vice-président du comité central du parti au pouvoir n'est pas convaincu par cette version légère des faits. Il entreprend

de se faire sa propre opinion sur les faits en se rendant à la morgue, force pour lui est de constater que cinq victimes ont le corps transpercé de balles. Il n'y a plus de doute possible pour ce baron du régime depuis AHIDJO, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles sur des manifestants qui n'étaient pas armés. A la surprise générale de la classe dominante qui a opté pour le silence s'agissant du rôle véritable qu'a joué les forces de l'ordre dans le cadre de cette tuerie, NGU FONCHA, au contraire, se désolidarise et dénonce les faits tels qu'ils sont, prenant ainsi position du côté des opprimés manifestants. C'est la crise au sein du RDPC, complètement désemparé, qui ne sait plus à quel saint se vouer. En se rangeant du côté des manifestants ainsi, NGU FONCHA s'est mis lui-même en marge de l'idéologie dominante c'est pourquoi sa démission du parti qui intervient le 9 juin 1990 ne surprend pas. Il n'a fait que ravir la vedette au président national du parti qui allait certainement l'exclure lors du congrès ordinaire du parti à la fin du même mois.

I-2- Appropriation présidentielle du processus de démocratisation au Cameroun

Peu après son accession à la magistrature suprême, BIYA entreprend de commettre un ouvrage dans lequel il présente son idéologie qu'est « *le libéralisme communautaire* » et aussi la vision qu'il a pour le Cameroun. Pour BIYA (1987), « *le libéralisme apparaît chaque fois qu'il s'agit pour l'homme de s'épanouir dans la reconquête de ses libertés bafouées par les féodalités* ». Le président entend bien veiller à l'épanouissement de tous les citoyens en restaurant bon nombre de libertés auxquelles ces derniers n'avaient plus accès et au rang de celles-ci figures en bonne place la liberté d'association et de créer un parti.

I-2-1- Le temps démocratique : un mystère présidentiel

Lorsqu'on parcourt le livre-programme du président BIYA, on se rend compte que la question de la démocratisation y occupe une place de choix au constat de l'intérêt que l'auteur lui porte. Le terme « *démocratie* » intervient sur quatorze (14) pages de cet ouvrage. Le président s'attèle ici à expliquer les contours du processus de démocratisation au Cameroun. Tout y est bien détaillé, mais néanmoins, le livre recèle un mystère voulu par son auteur qui se trouve être le moment précis de l'application de tout ce qui y est mentionné ou mieux encore de sa mise en pratique. Trois ans après la parution du livre-programme, l'affaire YONDO BLACK MANDNGUE est un écran révélateur du ras le bol des citoyens Camerounais qui n'en peuvent plus d'attendre. Ils veulent la démocratie, promesse non-tenue du chef de l'État par tous les moyens voire la force si besoin est. Le début houleux de l'année 1990 atteste que BIYA, le maître d'horloge, n'a plus les cartes bien en mains comme son livre le laissait entendre. Le

contrôle du processus lui échappe progressivement mais ce dernier n'entend pas perdre la face c'est ainsi qu'il pense une stratégie de réappropriation « *biyaiste* » du processus de démocratisation au Cameroun.

I-2-2- Habillage présidentieliste de la démocratisation au Cameroun

Le mois d'avril est un mois phare dans l'appropriation biyaiste du processus de démocratisation. C'est au cours de ce mois que le régime cède aux pressions sociopolitiques et finalement ordonne la libération des prisonniers politiques. Pour beaucoup, c'est un aveu de faiblesse de la part du président de la République que, la littérature de l'époque peint comme dépassé par les événements, mais il n'en est rien. Il s'agit là tout simplement d'une nouvelle approche stratégique bien ficelée pour de reprendre le contrôle. Le premier acte fort que pose le chef de l'État à la suite de ceci sera déterminant pour la suite. C'est la mise sur pieds toujours au mois d'Avril de la commission des droits de l'homme et des libertés publique. À cette commission dite FOUMANE AKAME donc les travaux débute finalement en juin, est assignée la lourde tâche de « *faire l'état des lieux de la législation camerounaise sur les libertés et les droits de l'homme et à suggérer aux gouvernements les révisions souhaitables* » et aussi d'envisager un « *processus institutionnel de réinstauration du multipartisme au Cameroun* » (KAME, 2007 : 144-145).

L'acte deux de cette opération d'appropriation du processus se déroule à la fin du mois de juin lors du congrès ordinaire du RDPC. C'est un autre moment fort que le président BIYA saisit pour repréciser sa pensée s'agissant de la démocratie et sa vision pour le Cameroun. Le président qui, dès ses débuts, a placé la politique du renouveau sous le signe de la libéralisation et de la démocratisation, affirme que le Cameroun n'est pas éloigné des idéaux de démocratie et de liberté auxquels il aspire mais néanmoins, des efforts restent à faire pour que ce qui jusqu'ici n'était qu'un idéal se transforme en réalité. Bien que l'on puisse remarquer à un moment dans le discours du président qu'il est quelque peu aérien quand il s'agit du multipartisme, il nous est donné de constater qu'en parlant du RDPC il dit : « *notre parti est fort certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à affronter une éventuelle concurrence* » (BIYA, JUIN 1990), rassurant ainsi que le retour de la concurrence dans le champ politique camerounais est proche. Le président entend ainsi œuvrer pour plus de liberté et en faveur du multipartisme au Cameroun. BIYA, en « *monopolisant ainsi la définition des règles du futur jeu politique démocratique au Cameroun* » (KAMÉ, 2007 : 145) cherche ici à démontrer « *le monopole présidentiel des formules de changement politique* » (SINDJOUN, 1996 :15). BIYA,

dans la posture du seul maître du jeu politique au Cameroun est dans une logique d'appropriation du processus de changement politique au Cameroun.

L'acte trois de cette entreprise de récupération biyaïste se déroule peu après le retour des lions indomptables de leur épopée en coupe du monde 1990, soit en Août. Le président est prompt à saisir toutes les opportunités qui se présentent à lui pour atteindre son objectif. Il profite de la performance remarquée des lions pour ordonner par décret la libération de tous les prisonniers politiques au Cameroun depuis 1984. Par cet acte, le président BIYA veut soigner son image dans la conscience populaire alors qu'il commençait déjà à être vu comme le problème pour la démocratie au Cameroun. La dynamique du changement politique au Cameroun à la BIYA est en marche.

L'acte quatre de cette manœuvre présidentielle débute au moment où tombe le rapport de la commission FOUMANE AKAME en novembre 1990 qui, suscite au gouvernement camerounais des projets de lois et de décrets qui sont proposés au vote à l'assemblée nationale. Tout est sous contrôle, le président a repris le dessus sur les manifestants qui paraissent quelque peu apaiser aux vues des efforts entrepris par le gouvernement jusqu'ici.

I-2-3- Paternalisation de la démocratie au Cameroun par le président BIYA

Le 3 décembre 1990, à l'occasion de son discours devant les parlementaires à l'assemblée nationale, le président BIYA ne manque pas de s'attribuer tout le mérite de tous les efforts consentis pour la démocratie lorsqu'il affirme : *« Je n'ai ménagé aucun effort pour faire du Cameroun un État de droit, libre et démocratique. Ainsi, en moins de dix ans, Cameroun s'est engagé, de façon irréversible, sur le chemin de la vraie démocratie, ... comme cela était prévu...Nous l'avons dit, ...Nous l'avons fait ! Nous avons des acquis solides, et, aujourd'hui une étape décisive vient d'être franchie »* (BIYA, 3 décembre 1990).

Le président ne veut partager ce moment avec personne. Il veut être le seul à être félicité pour ce changement politique au Cameroun se positionnant ainsi comme son instigateur et comme celui qui a œuvré à rendre tout cela possible. Il se met dans la posture de l'alpha et de l'oméga du processus de démocratisation au Cameroun, celui-là qui a été au début du processus et à la fin, le père de la démocratie au Cameroun. Tel que son plan d'appropriation est bien conçu, sa pensée s'énonce clairement à la suite de son propos à l'assemblée nationale, et les mots pour le dire arrivent aisément quand il déclare avec autorité tel un *« père de la nation »* s'adressant à ses enfants pour les mettre en garde : *« Je vous ai amené à la démocratie et à la liberté, c'est à vous que revient désormais de faire en sorte que notre pays reste un pays libre.*

Vous avez maintenant la liberté, faites-en bon usage. L'intérêt supérieur de notre pays est en jeu. » (BIYA, 3 décembre 1990)

Le registre paternaliste qui est celui du président tout au long son discours ne semble pas laisser indifférente l'opposition et la société civile qui s'en offusquent. Ce discours sera la cause immédiate de la « *deuxième génération de défiance ouverte envers le président Biya* » (SINDJOUN, 1996 : 15) dont l'objectif est la réappropriation du processus de changement politique qui lui a été volé par le président de la république. Le calme qui transparaissait déjà refait place à l'ambiance hostile et tendue que l'on a connue au début de l'année 1990. C'est dans ces conditions troubles que la loi du 19 décembre, sur la loi sur la liberté d'association et de parti est votée puis promulguée.

II- Economie de la crise de 1991 et de la consolidation de l'autorité présidentielle au Cameroun

Le discours prononcé par BIYA le 3 décembre est celui du chef d'un Etat patriarcal, du père de la nation, d'un papa qui se veut rassurant à l'endroit de ses enfants du fait de toujours tenir à ses promesses. Pour le cas échéant, il s'agit de la promesse de libéralisation et de démocratisation faite il y a quelques années. Dans son message charismatique, on peut lire entre les lignes que le président de la république se transforme en héros de la démocratie. Celui-là qui, tel un chef charismatique doté de compétences particulières, a su ramener la démocratie au Cameroun. C'est l'aboutissement de l'habillage présidentieliste du processus de démocratisation au Cameroun. Le président BIYA a su tiré son épingle du jeu politique et retourner la situation qui semblait perdue à son avantage. Mais l'appropriation de la démocratisation, l'excès de certitude, l'assurance et le paternalisme dont il fait montre dans ce discours ont pour seul mérite d'avoir raviver le foyer de tensions qui tendait déjà à épuisement entre l'opposition et le gouvernement.

II-1- Radicalisation de l'opposition et crise de l'autorité présidentielle au Cameroun à partir de 1991

La réaction de l'opposition et de la société civile suite au discours du 3 décembre 1990 du président BIYA qui semble les infantiliser est immédiate. L'économiste et acteur de la société civile, MONGA est l'un des tous premiers à réagir directement à ce discours dans une lettre ouverte dans les colonnes du quotidien privé *Le messager*. Il dit de ce discours de manière

prosaïque qu'il est « *outrageusement condescendant, paternaliste et prétentieux* » (MONGA, 1990). Alors que les voix de l'opposition se font de moins en moins entendre au regard des efforts entrepris par le président BIYA, ce dernier qui a su avec tact apaiser les tensions et pacifier à nouveau le pays aurait un peu trop tiré sur la corde à son avantage en usant du ton paternaliste pour présenter le come-back de la démocratie au Cameroun.

II-1-1- A propos de la démocratie : critique du paternalisme du chef de l'Etat

Le registre paternaliste dont BIYA fait usage est inacceptable pour MONGA, qui pense que le processus de changement politique au Cameroun ne peut être l'apanage d'un seul homme qui puis est président de la République. La sortie médiatique de MONGA vient remettre en cause l'appropriation présidentialiste et paternaliste du processus de démocratisation au Cameroun par le président BIYA. MONGA est contre le monopole présidentiel du changement politique au Cameroun. Le canal de la presse qu'il utilise pour publier sa lettre ouverte est tout aussi stratégique. Il sait l'intérêt que les Camerounais portent au journal *Le messager* pour ses positions critiques envers le gouvernement et pour cela sa lettre fera écho. Tout en sapant l'autorité du président de la République, première institution du Cameroun, il ouvre le débat de la récupération politique présidentielle du changement politique au Cameroun donc se saisit l'opposition. La lettre de MONGA ne laisse pas indifférent le gouvernement qui n'y voit qu'un outrage à l'institution présidentielle qui, sert de prétexte pour que le ministère public lui fasse un procès au cours duquel l'on assiste à sa condamnation et aussi celle du directeur de publication du journal DJAWE en 1991. L'opposition par le biais de la coordination nationale des partis de l'opposition et association, crée en octobre 1990, s'approprie le débat ouvert par MONGA. Il n'est pas question de se laisser ravir la vedette par la présidence de la République qui prétendrait avoir le monopole du changement politique. La démocratisation à laquelle on assiste est le prix du combat, et de l'acharnement pour le changement politique au Cameroun de l'opposition camerounaise sans laquelle l'Etat n'aurait jamais fléchi. Il n'est donc point question que tout le mérite revienne au président de la République qui a agi parce que contraint par une opposition forte avec un auditoire grandissant à chacune de ses actions, et qui s'est positionnée comme une menace pour le régime en place. Le pouvoir de Yaoundé n'a pas coopéré de gré, il était obligé de mettre un accent particulier sur le processus de démocratisation. Il fallait agir vite avant que le phénomène opposition avec ses manifestations n'échappe complètement à leur contrôle sinon le Cameroun aurait pu devenir le théâtre de soulèvement politique.

II-1-2- Coordination nationale des partis de l'opposition et associations dans la crise de 1991 : pour une entrave à l'autorité présidentielle

La coordination nationale des partis de l'opposition et associations qui se rappelle avoir bataillé pour l'ouverture démocratique, une bataille qu'elle a d'ailleurs remportée en mettant l'Etat dos au mur, a le ressentiment au moment du discours du 3 décembre de BIYA qu'il lui a volé un trophée politique. La coordination n'entend pas rester les bras croisés et envisage aussitôt de récupérer ce que le président de la République avec maestria leur a piqué. Il est donc question pour la coordination de sortir de sa réserve qu'on lui connaît depuis quelques mois déjà afin de reprendre les choses en main. C'est le début d'un nouveau bras de fer entre le régime BIYA et l'opposition qui s'étend sur plusieurs mois durant au cours de l'année 1991. IL n'est point question pour le gouvernement de laisser la situation prendre de grandes proportions. C'est pourquoi, dans une logique d'accalmie du camp d'en face, il met sur pieds, s'appuyant à la loi du 19 décembre 1990 un processus visant à rendre légal tous les partis dits de l'opposition. Le processus se met en marche à partir de février 1991 et honneur est fait à l'Union des Populations du Cameroun (UPC), parti historique ayant œuvré pour l'indépendance du Cameroun, d'être le tout premier parti de l'opposition au Cameroun à être légalisé sous l'ère BIYA, suivra le Social Democratic Front (SDF) de FRU NDI qui, est le parti qui s'est le plus distingué dans le combat de l'opposition pour l'ouverture démocratique. Ces deux partis aux vues des masses qu'ils mobilisent lors de leurs manifestations tant dans leurs fiefs qu'ailleurs font office de partis leaders de l'opposition. En plus de ceux-là, d'autres partis sont aussi légalisés. En 1991 seulement, l'opposition compte dans ses rangs 25 partis environ qui aspirent tous à la conquête du pouvoir. Les partis de l'opposition sont désormais légitimes et légaux. Le RDPC, parti du président BIYA n'est plus seul au soleil. Désormais, il partage le champ politique avec les autres partis. Cela participe à la désacralisation du RDPC qui perd un peu de sa superbe. C'est un nouveau trophée politique pour la coordination nationale des partis de l'opposition et associations qui ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Elle en veut plus. Son nouvel objectif est de tout mettre en œuvre pour qu'il se tienne au Cameroun « *la conférence nationale souveraine* » à laquelle le président BIYA n'y prête aucun intérêt.

La demande de la coordination nationale n'est pas approuvée par le chef de l'Etat, résolu fermement à ne plus laisser aucune marge de manœuvre à l'opposition qui s'est toujours évertuée à mettre en mal sa politique du renouveau. Le président de la République sait la menace que représente cette coordination nationale en tant que groupe d'intérêt et de pression pour son

pouvoir c'est pourquoi il se refuse d'accorder une quelconque légitimité à cette organisation politique. Il sait le succès et l'impact de la conférence nationale souveraine dans le champ politique des pays africains où elle a déjà eu à citer et donc, pour préserver ses intérêts politique au mieux, pas question pour lui de céder à cette nouvelle exigence. Bien que la réponse du président de la République à la demande de la coordination nationale soit non, celle-ci n'entend pas en rester là. La revendication de la conférence nationale souveraine est de plus en plus forte, l'opposition réunit au sein de la coordination n'a de cesse de faire pression sur le gouvernement. Une fixation est faite par la coordination sur la conférence nationale souveraine qui semble être la « *seule garantie fiable de démocratisation* » (SINDJOUN, 1996 : 15). La position de l'opposition contraint le chef de l'Etat à recourir une fois de plus à une stratégie d'apaisement et pour se faire, il promet la libération des prisonniers politique, annonce des élections législatives anticipées et par-dessus tout, remet sur la scène politique le poste de premier ministre qui semblait jusqu'ici problématique pour lui au point de le supprimer dès son accession à la magistrature suprême. L'on comprend bien qu'il s'agit pour BIYA d'une sorte de monnaie d'échange afin de détourner quelque peu l'attention de l'opposition de la conférence nationale souveraine. SADOU AYATOU est aussi tôt fait premier ministre avec pour lourde tâche de constituer son gouvernement. BIYA croit alors avoir maîtrisé la situation et renversé la vapeur comme en 1990 mais l'opposition a bien évolué depuis lors et ne saurait cette fois-ci se contenter d'aussi peu. Elle sait qu'il est indispensable d'aller jusqu'au bout de la manœuvre afin que la définition des règles du jeu politique et aussi du calendrier électoral ne soit pas l'apanage seul du prince.

Suite au refus de coopérer du gouvernement s'agissant de l'organisation de la conférence nationale souveraine, le processus de radicalisation de l'opposition se met en marche avec pour slogan « *PAUL BIYA must go* ». Elle entreprend de recourir désormais aux méthodes fortes telles que « *l'opération ville morte* » qui vise à plonger le pays tout entier dans la grève générale. Les populations camerounaises déjà en proie à la crise économique et sociale répondent favorablement et surtout massivement à l'appel à manifester de la coordination et la grève générale devient une réalité dans « *sept des dix provinces de la république de mai à octobre 1991* » (SINDJOUN, 1996 : 15) qui ont pour le dénominateur commun est le changement. Le point de départ de cette opération était la capitale économique Douala où la coordination lance par le truchement des tracts un appel à cesser toutes activités. L'opération est un succès à Douala et la coordination voit tout l'intérêt de reprendre ce mouvement à travers tout le pays car le malaise et le mal-être que suscite BIYA et son régime a été constaté déjà à

Douala. L'appel lancé par la coordination est une invitation pour la population à la « *désobéissance civile et l'incivisme fiscal* » (AMBOMO, 2013 : 47). Le Cameroun est en crise et fait face à une instabilité politique qui gagne progressivement presque tout le pays. Le Cameroun devient le théâtre de soulèvements politiques qui sont émeutes, révoltes, troubles à l'ordre public, résistances aux forces de l'ordre qui visent à renverser le pouvoir établi depuis 1982. L'insurrection populaire est la tendance politique à la mode au Cameroun en 1991. « *L'opération villes mortes* » connaît un grand succès en considération de la forte mobilisation sociale qu'elle suscite. C'est une entreprise de discréditation du chef de l'Etat afin de l'amener à comprendre qu'il est urgent qu'il passe la main à un autre.

Avec sept des dix provinces sous son contrôle, la coordination, grâce à « *l'opération villes mortes* » a un avantage certain dans la perception spatiale de ce conflit d'intérêt qui l'oppose au gouvernement. Les visites du Chef de l'Etat auparavant très attendues et saluées au passage dans ces provinces, ne font plus l'objet d'intérêt. Elles sont tout simplement boycottées par la coordination qui contrôle l'espace et les populations. Les partis phares de l'opposition tels que le Social Democratic Front (SDF) et, entre autre l'Union Démocratique Camerounaise pour ne citer que ceux-là, au regard du flou qui entoure l'organisation des élections législatives anticipées qu'avait déjà annoncées le président BIYA et par ailleurs le refus du gouvernement de collaborer avec l'opposition, choisissent délibérément de se mettre en marge de ces élections en se déclarant non-participants. Ils boycottent ainsi les élections législatives de mars 1992. Cet autre acte de l'opposition est marqueur de la crise de l'autorité du président de la République au Cameroun.

II-2- Action du gouvernement pendant la crise de 1991 : pour une consolidation de l'autorité et de la légitimité du chef de l'Etat

Si l'on s'en tient aux travaux réalisés par KAME sur cette période de tension, d'agitation et de crispation dans le champ politique camerounais et la description qu'il en fait lorsqu'il déclare que : « *l'atmosphère est quasiment insurrectionnelle dans certaines villes* » (2007 : 153), l'on se serait attendu à ce que le président amorce directement le dialogue avec l'opposition mais au lieu de cela, le chef de l'Etat reste ferme sur sa position de départ. Il ne veut pas collaborer avec la coordination et par conséquent ne veut pas entendre parler de conférence nationale souveraine qui pourrait saper définitivement l'autorité de l'Etat. Le président de la République ne veut pas prendre des risques avec la tenue d'une telle conférence

au Cameroun tant qu'il n'a pas maîtrisé les tenants qui pour lui ne sont pas clairs et les aboutissants qui visent certainement à l'évincer du pouvoir. Il est question pour le président alors que la crise bat son plein, d'affirmer encore mais surtout de réaffirmer l'autorité de l'Etat fort qui n'est pas prêt de fléchir face aux assauts insurrectionnels de l'opposition en quête de pouvoir.

II-2-1- De la répression comme réponse du président à la crise insurrectionnelle

Le climat qui règne oblige le président BIYA à penser un dispositif militaire pour les sept provinces déjà sous le contrôle de l'opposition. Cet acte du président BIYA est révélateur dans cette crise du passage de la sortie du silence présidentiel à la phase de la répression avec le déploiement de quelques caciques du régime sur le terrain pour veiller au strict respect des consignes données. Il est question d'agir vite pour stopper l'opposition avant que le pays tout entier ne soit acquit à sa cause.

Le but de la répression est de réprimer l'action que mène l'opposition et de ramener l'ordre dans les provinces acquises à sa cause contre le régime du renouveau. Mais, au lieu de cela, celle-ci semble avoir galvaniser davantage la coordination qui ne lâche pas du lest. Le climat de la peur que choisit d'instaurer l'Etat en militarisant lesdites provinces, en suspendant le journal dit « *d'opposition* » *Le messager*, en interdisant toutes manifestations publiques pour ne citer que celles-ci, non loin de contraindre la coordination à battre en retraite a plutôt le mérite de la radicaliser davantage. Elle reste ferme sur sa position de départ qui est la tenue de la conférence nationale souveraine comme encrage d'une véritable démocratisation du pays. Le refus de coopérer de l'Etat pousse la coordination à continuer de mobiliser les populations à travers le « plan d'action Yaoundé II » du 5 juillet 1991 pour l'extension de l'opération « *villes mortes* » à tout le pays. Elle envisage ainsi d'aller à la conquête des trois provinces encore sous l'autorité du régime en place afin de les allier pour procéder à la mutation de l'« *opération villes mortes* » en « *opération pays mort* ». L'opposition ambitionne de paralyser le pays tout entier en le plongeant dans une importante crise.

II-2-2- Le président à la recherche du consensus

Au regard de la situation qui n'a de cesse de se dégrader avec une opposition tenace et qui, n'abandonnera pas tant qu'elle n'aura pas ce qu'elle veut, le chef de l'Etat comprend rapidement que la seule issue de sortie de crise c'est la recherche du consensus qui passe

nécessairement pour ce cas-ci par l'ouverture d'un dialogue. Dans une dynamique de consolidation de son autorité très souvent remis en cause par la coordination, BIYA ordonne au premier ministre d'ouvrir un dialogue non avec la coordination mais avec chaque leader de parti de l'opposition intuitu personae. Il ne veut pas avoir à faire avec la coordination à laquelle il n'a jamais accordé une quelconque légitimité. Elle représente une menace trop grande pour son régime et c'est pourquoi il se refuse tout débat avec celle-ci. En recevant chaque parti de l'opposition, il projette de diviser la coordination, de la fragiliser afin qu'elle ne soit plus un frein à sa légitimité en tant que chef de l'Etat et aussi pour que son règne dure. Pour les leaders de l'opposition, il n'est point question qu'ils acceptent la rencontre avec le régime BIYA en dehors coordination à laquelle ils adhèrent tous. C'est pourquoi cette tentative de dialogue du président est rejetée par l'ensemble des leaders de l'opposition tant qu'elle exclut la coordination. BIYA reste ferme sur sa position, il ne veut rien savoir de la coordination. La crise voulue par la coordination continue, l'insécurité est partout et le président ne lui porte toujours aucun intérêt. Au regard de ce qui précède, la coordination finit par se remettre en question. Sa méthode est peu efficace car jusqu'ici, pas de résultat probant. Il semble important pour la coordination de revoir sa stratégie avant que le Cameroun ne soit mis à feu et à sang par les populations sur qui elle exerce encore un certain contrôle. La coordination entreprend pour sauver sa face en dernier recours de se « *restructurer en un directoire qui réaffirme sa disposition à dialoguer avec le chef de l'Etat* » (AMBOMO, 2013 : 48). La restructuration ne change rien aux objectifs de départ de la coordination qui restent les mêmes. C'est d'ailleurs sur cela que la coordination met l'accent lors du lancement du « *plan d'action de Douala II* » le 11 août 1991. La coordination reste sur sa dynamique de départ. Par ailleurs, elle se dit prête à entamer un pourparlers au cas où le régime BIYA ferait la demande.

II-2-3- De la conférence nationale souveraine à la rencontre tripartite : l'échec de la coordination

La situation dans laquelle se trouve le Cameroun depuis le début de l'année 1991 n'est pas de bon augure pour le président BIYA. Cette crise participe à l'émiettement de l'autorité présidentielle qu'il cherche pourtant à préserver mais aussi et surtout à consolider. La montée en puissance de la coordination pousse BIYA à sortir de sa réserve habituelle pour se mettre en campagne politique à travers le pays. C'est un moment privilégié de rencontre pour le président avec les camerounais des quatre coins du pays donc la relation avec lui a pris un coup. De cette entreprise découle une multitude de discours qui visent à informer des conséquences de la crise

et aussi et surtout de les sensibiliser sur l'intérêt de mettre un terme à la crise. Du mois d'août au mois d'octobre, le président est super actif, il parcourt pratiquement toutes les provinces du pays pour chercher à séduire les populations (Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa, Bafoussam, Bamenda, Douala, Bouéa) car c'est sa survie politique qui est en jeu. La tournée nationale du président n'est pas à la hauteur de ses attentes. L'intensité de la crise à quelque peu baisser certes mais la coordination est toujours présente et ne reculera pas tant que le régime BIYA ne cèdera pas à ses exigences. La détermination de la coordination est telle que le président BIYA finit par comprendre *a fortiori* qu'il est dans son intérêt de coopérer avec celle-ci pour envisager une véritable sortie de crise. La situation est telle que le 11 novembre 1991, sous contrainte, BIYA, dans un discours à la nation fait part des résolutions de sortie de crise qu'il a pris au regard de ce qui précède. Il déclare : « *J'ai donc demandé à Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, d'organiser au plus tôt, une rencontre comprenant : des représentants de tous les partis politiques, des personnalités indépendantes reconnues pour leur compétence et leur objectivité, des représentants des pouvoirs publics. Cette rencontre devra mettre sur pieds des commissions mixtes qui seront chargées : de préparer un avant-projet du code électoral et de définir les modalités d'accès aux médias publics pour tous les partis politiques. Je m'adresse à tous les partis politiques du Cameroun, sans exception, pour les convier à prendre part à ces travaux. Je les invite, pour qu'ensemble nous préparions sereinement les règles du jeu de l'avenir démocratique de notre pays. Une fois définies et adoptées, ces règles du jeu s'imposeront à tous. Toutes les parties prenantes doivent participer à leur élaboration, au risque de rester en-dehors du jeu politique* » (BIYA, 11 novembre 1991)

Dans cette sortie épistolaire, le président BIYA dit avoir convié par l'entremise du premier ministre, les différentes parties impliquées dans la crise à une rencontre tripartite en lieu et place de la conférence nationale souveraine qu'il s'est toujours attelé à rejeter. Celle-ci se révèle être une autre manœuvre dilatoire du gouvernement qui au moment de la rencontre n'associe plus représentants coordination mais au contraire réussit à semer la zizanie entre les partis politiques de l'opposition associés. Cette stratégie du gouvernement qui consiste à diviser la coordination afin de la fragiliser et de la précipiter certainement dans une fin précoce se montre très efficiente. L'unanimité et l'harmonie qui existaient entre les partis réunis au sein de la coordination semblent avoir disparues au profit du désaccord et de la discorde. Les membres de la coordination n'arrivent plus à s'accorder par rapport à cette rencontre tripartite. Pour certains leaders de l'opposition quelques peu naïf sur les intentions réelles du gouvernement, l'on ne peut rester insensible aux efforts entrepris par BIYA pour ramener l'ordre et par

conséquent, il convient de prendre part à cette rencontre pour les intérêts de la nation. Mais, pour les plus avisés, cette rencontre ne sera qu'une simple mise en scène de l'Etat qui veut reprendre le contrôle. Tel que le président BIYA le stipule dans son discours, la tripartite qui s'est déroulé du 30 octobre au 9 novembre a porté essentiellement sur préparation d'« *un avant-projet du code électoral* » et la définition des « *modalités d'accès aux médias publics pour tous les partis politiques* ». Les revendications de la coordination qui sont à l'origine de la crise qui a paralysée le Cameroun en 1991 n'ont pas été prises en compte pendant la rencontre qui en fin de compte est un échec pour la coordination donc l'avis n'a que peu compté.

II-2-4- De la fin de la crise à la victoire politique du président de la République

La coordination ne survit pas à la tripartite qui est finalement une pierre d'achoppement à ses ambitions politiques de démocratisation réelle du système politique camerounais. Elle est la cause principale de son éclatement et de son émiettement. Le premier ministre, sous instruction du chef de l'Etat a su conduire tous les acteurs ayant pris part à la tripartite vers un accord républicain appelé la « *Déclaration constitutionnelle de la tripartite du 13 novembre 1991* » qui promeut « *la cessation des hostilités* » pour permettre au Cameroun d'entrer dans une nouvelle ère démocratique. Cette déclaration pour laquelle tous les partis de l'opposition adhèrent et s'alignent complètement alors qu'il s'agit d'une autre ruse du pouvoir pour sortir de la crise est le symbole de la fin de l'« *opération villes mortes* » qui disparaît progressivement. Cette sortie de crise est une victoire politique pour régime BIYA qui a su user de stratégie pour se défaire de la coordination et se maintenir tout en consolidant le pouvoir de son leader. La tripartite n'était en réalité qu'une arnaque politique bien ficelée par le gouvernement qui, n'avait plus aucun contrôle sur la situation ambiante dans le pays et, se devait d'y recourir pour se jouer de l'opposition qu'elle a plongée dans la perplexité. Bien que l'« *opération villes mortes* » ne soit plus d'actualité, les tensions entre le pouvoir en place et l'opposition restent vive car celle-ci a mal digéré le fait d'avoir été floué. L'opposition continue de clamer du concret s'agissant du processus démocratique et du pluralisme. Sa détermination est telle que le président BIYA qui, ne veut pas prendre le risque de replonger dans crise nouvelle, est dans l'obligation d'anticiper avec l'organisation des premières élections pluralistes au Cameroun depuis 1966. Les dates sont connues. Les élections législatives se tiendront le 1^{er} mars 1992 et sont en droite ligne avec notre objet de recherche. Tandis que l'élection présidentielle qui nous intéresse par ailleurs pour des travaux de recherche futur se déroulera 11 octobre de la même année. C'est le début d'une nouvelle ère politique pour le Cameroun, l'ère de la démocratie pluraliste ou

l'opposition peut avoir des raisons d'espérer avoir la majorité à l'assemblée nationale et ou de conquérir le pouvoir. En dépit des efforts consentis par l'opposition dès les premières élections législatives de 1992 jusqu'aux double scrutins des législatives et municipales de 2020, le RDPC n'a jamais véritablement été inquiété. L'on peut même se permettre d'affirmer que la domination du RDPC, parti du président BIYA est liée en partie à la tripartite qui lui a permis de mettre fin à la crise et ainsi d'affermir son autorité légale-rationnelle et charismatique avant les premières élections sous l'ère démocratique au Cameroun. Faire la lumière sur les mécanismes et les ressorts qui sous-tendent cette domination du parti au pouvoir aux urnes des élections législatives et municipales depuis presque trois décennies afin de l'expliquer scientifiquement revêt pour nous un intérêt capital.

DEUXIÈME PARTIE

**DOMINATION, REPRODUCTION ELECTORALE DU RDPC AUX LEGISLATIVES ET
MUNICIPALES ET CHARISME PRESIDENTIEL**

La crise de démocratisation à laquelle l'on assiste en 1991 donne lieu finalement à la matérialisation l'ouverture démocratique au Cameroun par l'organisation des premières élections libres et démocratiques de 1992. Celles-ci donnent à voir une opposition conquérante face au parti au pouvoir, le RDPC qui remporte ce scrutin des législatives. C'est le début d'une nouvelle ère de domination, celle démocratique s'inscrivant alors dans la perpétuation de sa domination qui dure depuis 1966 à l'ère du parti unique. Le parti au pouvoir, dans cette dynamique de domination et de reproduction électorale d'élections en élections de 1992 à 2020 recourt à une puissante arme électorale à savoir le charisme présidentiel. Le parti du président BIYA fait des usages politiques du charisme présidentiel afin de générer des inégalités de chances électorales qui le favorise lui et défavorise l'opposition à chaque scrutin électoral. Dans cette deuxième partie, nous mesurerons tout d'abord la domination électorale du RDPC depuis 1992 à l'aune du charisme présidentiel ensuite, nous nous attèlerons à démontrer que le charisme présidentiel est vecteur d'inégalités de chances électorales et par conséquent le pilier de la reproduction électorale du RDPC.

CHAPITRE III

DÉMOCRATIE CAMEROUNAISE : ANALYSE DU PROCESSUS HISTORIQUE DE DOMINATION ÉLECTORALE LÉGISLATIVE ET MUNICIPALE DU RDPC

L'agitation sociopolitique que connaît le Cameroun entre 1990 et 1992 est à l'origine du changement politique qui lui permet d'entrer dans une nouvelle page de son histoire, celle de la démocratie et du multipartisme. Ces derniers, qui étaient la cause de toutes les manifestations et troubles constatés presque partout dans le pays sont enfin de retour dans le système politique camerounais après une longue période de trêve voulue tout d'abord par l'ex-président de la République AHIDJO puis, par son successeur BIYA. L'Etat du Cameroun qui ouvre à nouveau ses portes à la démocratie et par ricochet au multipartisme, bien que contraint, est appelé à respecter ses principes. Il se trouve que, l'un des principes essentiels à la démocratie est le changement et celui-ci s'opère au cours du jeu démocratique qu'est l'élection. Dans un système démocratique, l'élection libre occupe une place centrale. C'est la voie royale de changement de régime politique ou d'institution gouvernante mais aussi et surtout de conquête du pouvoir. L'élection peut donc se définir comme un moment particulier de conflictualité, de lutte entre les partis politiques en scènes dans un champ politique spécifique pour la conquête du pouvoir et ou le changement démocratique. Toutefois, il convient de préciser ici que, lors d'un jeu électoral démocratique, le parti au pouvoir comme c'est le cas pour le RDPC, se bat contre les autres partis dits de l'opposition pour se consolider dans sa position de parti dominant tout en les maintenant dans leur statut de partis dominés. Ceux-là quant à eux, mettent tout en œuvre pour le renverser l'ordre établi avec l'aspiration pour chacun de ces partis d'en bas de devenir le parti d'en haut. La loi du 19 décembre 1990 sur la liberté des partis et d'associations au Cameroun encense déjà la démocratie mais c'est l'organisation des premières élections législatives libres et démocratiques de 1992 qui consacre la démocratie et le pluralisme telle une réalité palpable au Cameroun. Cette élection législative concurrentielle est le premier fait marquant le grand retour à la démocratie. Après celle-ci, suivrons plusieurs autres élections législatives et municipales que nous nous attèlerons de mettre en lumière pour comprendre comment la démocratie camerounaise s'est construite avec le RDPC qui domine depuis le commencement jusqu'à nos jours.

I- Démocratie et élections législatives et municipales au Cameroun de 1992-2020

De 1992 à 2020, cela fait exactement vingt-huit ans que la démocratie s'est résolument installée au Cameroun sous BIYA. Au cours de ces décennies de démocratie, les élections tant législatives que municipales se sont succédées. Il y a bel et bien eu jeu démocratique au Cameroun. Mais lorsque l'on se penche avec un intérêt heuristique sur ces divers jeux électoraux, il nous est donné de constater au travers des résultats d'un scrutin à l'autre qu'il y manque un élément essentiel qui donne tout son sens à la démocratie. Il s'agit du principe démocratique sus mentionné qu'est le changement. Durant toutes ces années, qu'importe le scrutin électoral, c'est un parti, le même depuis les premières élections qui s'est toujours distingué avec la majorité des sièges et communes. Le RDPC depuis 1992 domine dans le champ politique Camerounais sans changement.

I-1- Panorama de la domination du RDPC aux compétitions électorales des législatives et municipales sous l'ère démocratique

Alors que le Cameroun sort à peine de l'une des plus importantes crises politique de son histoire contemporaine, le président BIYA, en démagogue effréné dans la recherche du consensus pour éviter tout risque de replonger dans une crise nouvelle qui pourrait mettre de nouveau son autorité en mal alors qu'elle a survécu à la crise précédente avec difficulté et qu'il a réussi malgré tout à la consolider, annonce la date de la tenue des premières élections libres et démocratiques au Cameroun.

I-1-1- Compétitions électorales législatives au Cameroun

L'année 1992 est une importante année électorale dans la mémoire du Cameroun. C'est l'année des premières élections libres et démocratiques sous l'ère BIYA. Les élections législatives dont il s'agit ici ont évolué de 1992 à 2020 dans le système démocratique camerounais. Les élections législatives du 1^{er} mars 1992 interviennent dans le contexte de sortie de crise sus évoqué. Elles sont chargées d'une haute valeur symbolique car elles sont l'expression d'un Cameroun démocratique. A ces élections législatives de 1992, pour la première fois depuis 1964 au Cameroun, l'opportunité est donnée à plusieurs partis politiques de prendre part au jeu électoral. Le RDPC, parti déjà au pouvoir au moment de ladite échéance électorale jouit d'une meilleure représentativité que tous ces partis de l'opposition. C'est le parti le plus médiatisé et le plus visible de par l'influence de son chef. C'est le seul parti en lice que

l'on retrouve dans tout ou presque tous les départements que compte ce pays. Le RDPC se rend à ces élections législatives avec un avantage certain. Le grand absent de ce scrutin électoral c'est le SDF, parti d'influence considérable dans la conquête de l'ouverture démocratique à partir de Bamenda choisit de se mettre en marge de ce scrutin. Le SDF de FRU NDI boycotte ainsi les législatives de 1992 parce qu'elles ne respectent aucun canon de l'organisation des élections démocratiques mais aussi parce qu'il a encore le ressenti de la tripartite ou BIYA les a tournés en ridicule. Dans cette dynamique, le SDF est rejoint par l'UDC (Union Démocratique pour le Cameroun) de NDAM NJOYA, un autre parti majeur de la coordination des partis de l'opposition et l'UFDC (Union des Forces Démocratiques du Cameroun) de HAMENI BIELEU qui, à son tour choisit de se mettre en marge de ce scrutin. En choisissant le boycott comme réponse au président BIYA, ces trois géants de l'opposition font une fleur au RDPC qui, désormais défait de ces trois grands obstacles peut déjà envisager sereinement la victoire. En dépit de leur décision de ne point participer à cette échéance pour ne pas jouer le jeu du président BIYA, les autres partis de l'opposition avec qui ils ont milité dans la coordination pour la démocratisation du pays reste de marbre. Ils ne reviendront pas sur leur décision. Ils iront aux législatives auxquelles le président BIYA les a conviés afin de participer de manière inconsciente à donner un sens à sa démocratie ou à toutes les échéances électorales à compter de celle en cours puis les autres à venir, seul lui et son parti en sortiront gagnant. Les législatives de 1992 où l'on dénombre trente-deux (32) partis en lice pour un total de sept cent cinquante une (751) listes de candidats à l'assaut des cent quatre-vingt (180) sièges, consacrent déjà le RDPC qui décroche quatre-vingt-huit (88) sièges et s'en sort avec une majorité qui, bien que relative, le positionne déjà comme le parti qui domine dans le champ politique au Cameroun. Seuls trois (3) partis de l'opposition sur les trente un (31) régulièrement inscrits à ce scrutin réussissent à obtenir des sièges à l'assemblée nationale. Avec ses soixante-huit (68) sièges, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), premier suiveur du RDPC, se hisse au rang de premier parti de l'opposition. L'Union des Populations du Cameroun (UPC) qui est le tout premier parti historique d'opposition qui a hautement œuvré pour l'indépendance du pays s'en sort avec dix-huit (18) sièges devant le Mouvement pour la Défense de la République (MDR) qui a six sièges à son compteur. À l'assemblée nationale constituée de 1992 ne figurent que les partis suscités que sont le RDPC de BIYA, l'UNDP de BELLO BOUBA, l'UPC porté par KODOCK et le MDR dont le président national est DOKOLE DAISSALLA. À ces législatives de 1992 succéderont celles de 1997.

Les élections législatives du 17 mai 1997 se déroulent dans un contexte politique différent des précédentes. Le Cameroun est résolument sorti de la crise de démocratisation et même de celle post-élection présidentielle. Les deux partis qui sont le SDF et l'UDC qui s'étaient distingués par leurs abstentions aux législatives passées sont cette fois-ci en lice pour la conquête des sièges à l'assemblée nationale. Ces deux partis en s'enregistrant à cette échéance électorale, envisage de renverser l'ordre établi électoral de 1992 où le RDPC sortait grand vainqueur. L'on chiffre pour le compte de cette élection quarante-six (46) partis. L'histoire se répète et le RDPC fait mieux qu'au dernier scrutin avec cent seize (116) sièges obtenus. Mais il convient de noter ici quelques irrégularités observées dans quelques circonscriptions électorales que l'on peut ranger dans le registre de la déviance électorale qui contraignent la cour suprême à sanctionner par l'annulation des votes dans sept (7) circonscriptions où le RDPC l'avait emporté. *In fine*, le parti au pouvoir se contente de cent neuf (109) députés soit vingt un (21) de plus. L'électorat du RDPC est en progression constante ce qui lui permet de se reproduire à chaque échéance électorale. Le SDF s'arrache la deuxième place avec quarante-trois (43) députés au détriment de l'UNDP et par la même occasion confirme sa position de parti leader de l'opposition acquise au lendemain de l'élection présidentielle de 1992. L'UNDP perd plus de la moitié des sièges qu'elle avait à son actif en 1992 et en préserve seulement de treize (13) sièges. Sa régression électorale peut s'expliquer par son « *implantation ethno-territoriale* » (ALAWADI ZELAO, 2014 : 362). Il est à noter ici que l'UNDP s'est progressivement constituée et positionnée dans le champ politique comme un « *parti politique régional* » (ALAWADI ZELAO, 2014 : 505) de la zone septentrionale du pays, région natale de son leader, son fief électoral. L'UDC glane cinq (5) sièges à l'assemblée nationale et l'UPC quant à lui perd douze (12) sièges et se retrouve avec un (1) élu local. Le MDR se contente lui aussi d'un (1) seul député pour cette échéance électorale. Le *Liberty Movement of Cameroon Youth* (LMCY) réussit à tirer son épingle du jeu électoral en gagnant dans une circonscription électorale, ce qui lui donne droit à un (1) siège à l'assemblée nationale. Il ressort de ce scrutin que trois (3) partis de l'opposition le SDF, l'UDC et le LMCY font leur entrée dans la chambre basse du parlement camerounais. Le nombre de parti ayant droit de citer s'en est accrue au terme de cette élection. On y retrouve dorénavant sept (7) partis soit trois (3) de plus à savoir le parti au pouvoir donc la domination s'accroît à chaque échéance électorale et six (6) partis qui constituent l'opposition donc la présence effective à l'assemblée nationale donne au Cameroun l'image d'un État démocratique. Les législatives de 1997 font place à celles de 2002.

Les législatives du 30 juin 2002 sont différentes des précédentes avec la loi des finances qui se révèle être une innovation de l'Etat pour accompagner les partis lors des campagnes électorales. Il s'agit de la somme de cinq cent millions (500.000.000) de francs CFA à répartir aux sept (7) partis politiques représentés à l'assemblée nationale en fonction du nombre de sièges pour que chaque chapelle politique ait les armes pour affronter la concurrence. Le mode de répartition participe davantage à avantager le RDPC qui a la plus grande représentation à l'assemblée et qui par ailleurs jouit déjà des moyens de l'Etat de par son statut de parti au pouvoir au détriment des autres partis donc les ressources pour rivaliser sont limitées. Le RDPC s'offre la plus grosse part du gâteau qui est égale à trois cent vingt-deux millions (322.000.000) de francs CFA soit plus des 2/3 du montant alloué. Les six (6) autres partis représentés à l'assemblée se partagent le reste. Le scrutin de 2002 compte quarante-sept (47) partis politique soit un de plus qu'en 1997. Cette échéance est un moment de la démonstration de force politique du parti au pouvoir sur ses suiveurs. Plus rien ne semble pouvoir l'arrêter. L'ordre établi électoral depuis les scrutins électoraux de 1992 n'est pas sur le point de changer et comme toujours, c'est le RDPC de Biya qui gagne. Bien que l'on relève quelques irrégularités conduisant la cour suprême dans un souci d'équité et de transparence à procéder à l'annulation des résultats dans 17 circonscriptions électorale, il ressort que, le RDPC l'emporte avec cent quarante-neuf (149) sièges. Le nouveau score du RDPC à ce scrutin lui permet d'avoir la majorité absolue. L'opposition qui n'est plus détenteur de 1/3 des sièges équivalent à soixante (60) sièges ne peut plus initier un recours contre un vote RDPC à l'assemblée nationale. Quatre (4) partis de l'opposition se partagent les sièges restants. Le SDF demeure en tête de file de l'opposition mais néanmoins, perd près de la moitié de ses sièges. Il part de 43 sièges à 22. Le SDF est moins plébiscité au détriment du RDPC qui, dans ce scrutin, gagne dans certaines circonscriptions qui étaient auparavant acquises à la cause du SDF. Pour l'UDC donc le fief est le département du Noun, rien ne change, c'est toujours cinq (5) sièges à l'assemblée. Le RDPC qui par ailleurs au cours de cette campagne s'est fortement installé et mobilisé au grand Nord qui était acquis à l'UNDP, est parvenu à la déposséder de presque tous ses sièges à tel point qu'au terme de ces législatives, l'UNDP n'a qu'un (1) siège soit un député. L'UPC fait une remonter en s'arrachant trois (3) sièges. Le grand vainqueur de ce scrutin organisé par le RDPC, pour le RDPC c'est le RDPC. Après cette échéance de 2002 vient celle de 2007.

Les élections législatives du 22 juillet 2007 renforcent la domination du RDPC. Quarante-cinq (45) partis prennent part à cette échéance électorale pour un effectif total de mille trois cent deux (1302) listes de candidatures. Pour ce scrutin, une caution de cinq cent milles

(500.000) FCFA est déposée par chaque candidat. Les résultats de ces législatives donnent à voir un RDPC bien meilleur qu'en 2002, avec des résultats exponentiels à chaque scrutin électoral, parti de quatre-vingt-huit (88) sièges en 1992 et qui en obtient 153 en 2007. Le RDPC apparaît comme le parti le plus conquérant dans le champ politique au Cameroun qui ne court pas le risque d'être inquiété par un autre tant que subsiste BIYA comme président de la République. Les vingt-sept (27) sièges restants sont le partage de quatre (4) partis entre autres le SDF avec seize (16) qui perd encore six (6) sièges, l'UNDP qui fait une importante remontée en s'octroyant six (6) sièges, l'UDC perd un siège et se retrouve avec quatre (4) députés et enfin le Mouvement progressiste (MP) fait son entrée au parlement avec un (1) député. L'UPC est le grand perdant de ce scrutin. Il ne dispose plus de siège et n'a plus le droit de citer à l'assemblée nationale. Le nouveau record du RDPC pousse les partis de l'opposition qui contestent les résultats à crier à la fraude. Les recours en annulation partielle déposés à la cour suprême sont nombreux. Dans cette entreprise de contestation des résultats du scrutin, le 31 juillet, FRU NDI en leader de l'opposition se croit en position d'exiger de la cour suprême qui s'est toujours prêtée au jeu du pouvoir, l'annulation des résultats qu'elle a au préalable validé mais rien n'y change, le RDPC conserve ses sièges et sa position dominante. Cette échéance électorale de 2007 précède une importante crise politique qui traverse le pays tout entier en février 2008 que l'on a baptisé « *les émeutes de la faim* ». Cette crise est partie d'une grève de chauffeurs de taxi à la demande des syndicats qui les chapotent avant de prendre des proportions inquiétantes pour le régime de Yaoundé qui voit les populations descendre dans la rue pour manifester en s'attaquant aux institutions républicaines tout en clamant l'amélioration de leur condition de vie. Ce sont les partis de l'opposition qui s'invitent dans ce qui était initialement une grève pacifique en raison de la hausse du prix du carburant et réussissent à manipuler et à instrumenter les populations, les poussant à descendre dans la rue. « *Les émeutes de la faim* » sont pour le régime en place l'occasion d'une démonstration de sa toute-puissance avec son bataillon d'intervention rapide (BIR) qu'on voit à l'œuvre faire montre de son savoir-faire en ce qui concerne la répression et la lutte anti-terroriste. Le pouvoir en place use de la force pour calmer les assauts des populations dans cette crise qui aurait pu le mettre dans une position peu enviable. Tout est à refaire pour certains partis de l'opposition qui tiraient les ficelles dans cette affaire, contraints d'attendre les prochaines échéances électorales pour espérer conquérir le pouvoir dans les règles démocratiques.

Les législatives camerounaises de 2013 interviennent peu après la réélection en 2011 de BIYA à la magistrature suprême. Son parti, le RDPC peut toujours compter sur lui pour

confirmer son hégémonie dans la sphère politique camerounaise lors de ce scrutin. Initialement prévues en 2012, elles sont plusieurs fois renvoyées jusqu'à ce que la présidence de la République dans le secret des dieux opte pour la date du 30 septembre 2013 comme étant celle des élections législatives au Cameroun sans toutefois tenir compte de l'avis des autres partis prenants part au jeu électoral. C'est au moment où la classe politique s'attendait le moins que le président BIYA surprend avec la signature d'un décret portant convocation du corps électoral dans le cadre des élections législatives et municipales. Cet acte du chef de l'État redynamise les partis politiques qui se sont assoupis à force d'attendre le calendrier électoral. Pour l'opposition, leur mise à l'écart dans le choix de la date est déjà une fraude qu'elle dénonce. L'aide publique aux partis en lice qui arrive quarante-huit (48) heures avant le vote en est une autre. L'opposition se rend à ces législatives désavantagées pour n'avoir eu ni le temps, ni les moyens pour battre une campagne suffisante pour faire douter et reculer le RDPC. La campagne de l'opposition est pour ainsi dit biaisée. À contrario, le RDPC, de par son statut particulier de parti-État, peut prendre dans les ressources financières de l'Etat pour faire une campagne efficace. Il peut par ailleurs compter sur le soutien financier indéfectible de quelques importants hommes d'affaires qui veulent entrer en politique afin de jouir des privilèges qu'offre la fonction politique. À son arc de campagne électorale, le RDPC dispose d'autres cordes tels que les autorités administratives, les autorités militaires et par-dessus tout, les autorités traditionnelles qui s'investissent pleinement pour qu'au final le RDPC en sorte toujours vainqueur. C'est au regard de tous ces éléments d'appréciation de la question des législatives de 2013 que NITCHEU, alors qu'une fenêtre lui est faite aux antennes de Radio France International (RFI) cri à la fraude en ces termes : *« les fraudes, c'est à tous les niveaux, que ce soit comme je l'ai indiqué au niveau du financement, parce que c'est une forme de fraude - que ce soit au niveau du découpage, au niveau de la couverture par les médias d'État. Tout est biaisé. Mais le peuple est prêt à sanctionner le RDPC »* (NITCHEU, 21-09-2013, 19H17, RFI).

Si l'on s'en tient à ces allégations de NITCHEU dénonçant la fraude qui arrange le RDPC, tout serait donc orchestré depuis le bureau présidentiel pour faire gagner le RDPC à tout prix. Cela commence à se vérifier le 17 octobre 2013, date annoncée pour la proclamation des résultats par la cour suprême siégeant en conseil constitutionnel transmis par la commission nationale de recensement général de vote (CNRGV) tel que l'envisage la loi, avec le RDPC qui se distingue déjà du reste avec cent quarante-huit (148) des cent quatre-vingt (180) sièges. Le parti au pouvoir perd certes cinq (5) sièges par rapport au scrutin précédent mais détient toujours

la majorité absolue à l'assemblée nationale qui lui permet de gouverner en toute quiétude. Le RDPC confirme et renforce sa domination en 2013 en arrivant en tête dans neuf (9) régions sur dix (10) que compte le pays. La seule région qui échappe encore à son contrôle est la région-fief du principal parti de l'opposition le SDF. Il s'agit ici de la région du Nord-Ouest donc le chef-lieu est Bamenda. Le SDF y décroche treize (13) des vingt (20) sièges disponibles, le reste étant l'apanage du RDPC. Le SDF obtient d'autres sièges dans le Sud-Ouest, l'Ouest et le littoral pour un nombre total de dix-huit (18) sièges au terme du scrutin. La courbe du SDF est croissante avec deux sièges de plus qu'en 2007. L'UNDP arrive en troisième position avec cinq (5) sièges qu'elle gagne dans le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua. L'on note une légère baisse car ce parti perd un siège par rapport à la précédente échéance. Rien ne change pour l'UDC qui conserve ses quatre (4) sièges obtenus dans la région de l'Ouest. En revanche, l'UPC en s'arrachant trois (3) sièges dans le Nyong-Ekélé et, le MDR avec un (1) siège obtenu à l'Extrême-Nord dans le Mayo Danaï-sud, retrouvent tous deux le droit de paraître de nouveau à l'assemblée nationale. Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) qui pour sa première participation à un scrutin électoral parvient à se distinguer en obtenant un (1) siège fait office au terme de ce scrutin de bizut à l'assemblée nationale. L'appui de l'union européenne qui a accompagné le processus électoral au Cameroun lors de ce scrutin est non négligeable car à travers ses observateurs repartis dans les bureaux de vote, elle a facilité le dialogue entre les partis qui voulaient en découdre, veillé à la transparence du vote œuvrant ainsi à la consolidation de la démocratie camerounaise.

Les élections législatives de 2020 se déroulent au Cameroun dans contexte sociopolitique de crises qui agitent le pays. On en dénombre trois (3) exactement pour être précis. Tout d'abord on a la crise politique dans l'extrême-Nord du Cameroun qui pose à l'Etat un défi sécuritaire de taille qui consiste à empêcher la nébuleuse secte islamique Boko Haram d'avancer dans le pays. Il s'agit d'un groupe insurrectionnel qui veut entrer en guerre contre l'Etat du Cameroun. Elle sévit déjà dans la partie septentrionale et épuise le Cameroun qui investit beaucoup de ressources dans la gestion de cette crise. L'Extrême-Nord, l'une des régions les plus importantes du pays de par sa population et son positionnement géostratégique. Il s'agit de la région la plus peuplée du Cameroun qui, géopolitiquement est la positionnée stratégiquement à la frontière du Tchad et du Nigéria qui semble idéal pour le projet de Boko Haram de constituer un Etat musulman avec la partie Nord de chacun de ces pays. L'action de la secte islamique avec les attaques spectaculaires (enlèvements de la famille MOULIN FOURNIER le 19 février 2013), les fusillades (des escouades lourdement armées attaquent les localités de Kolofata et de

Dabanga faisant de nombreuses pertes en vie humaines le 27 juillet 2014) et les attentats suicides fréquents (la ville de Maroua, chef-lieu de cette région, fait l'objet de deux attentats suicides lourds de conséquence qui font onze (11) morts et trente-deux (32) blessés) ainsi que la réaction anti-insurrectionnelle violente de l'Etat dans le cadre de ses opérations de résistances et de maintien de la paix sont à l'origine d'un sentiment d'insécurité générale dans cette région du pays qui affecte négativement le dynamisme politique, économique et aussi et surtout commerce transfrontalier. La région de l'Extrême-Nord n'est pas la seule à connaître des agitations sociopolitiques. Deux autres régions à savoir celles du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont aussi le théâtre des agitations sociopolitiques connues sous l'appellation de « *crise anglophone* ».

Pour comprendre la « *crise anglophone* », il y a lieu de remonter à sa genèse en 1972, date de la réunification du Cameroun où se cachent les causes endogènes. Il n'est pas question de cela ici. Notre tâche consiste à faire brève présentation la crise et de démontrer si oui ou non elle a eu un impact sur les élections législatives de 2020. C'est la répression des manifestations corporatistes des enseignants et des avocats par l'armée camerounaise dans ces deux régions qui a mis le feu au poudre et à ramener à l'ordre du jour un débat vieux de 1972, le retour au fédéralisme que prônent désormais les séparatistes. Pour les sécessionnistes, il y a un débat à rouvrir, celui du fédéralisme qui ne semble pas d'actualité pour les forces de maintien de l'ordre qui usent de la violence légitime pour réprimer les séparatistes. La violence dont fait preuve l'Etat n'a pour seule conséquence la radicalisation du camp d'en face qui déclare symboliquement le 1^{er} octobre 2017 l'indépendance des deux régions du pays qu'ils nomment « *République fédérale d'Ambazonie* ». Ils ne s'arrêtent pas là, ils vont aussi recourir à la violence contre ceux qui jusqu'ici étaient leurs bourreaux. Des attaques meurtrières sont alors perpétrées contre les forces de l'ordre, des villages rasés, des écoles incendiées contraignant le président BIYA à sortir de son silence pour faire une mise au point et une mise en garde. « *Le Cameroun est victime des attaques à répétition d'une bande de terroristes se réclamant d'un mouvement sécessionniste. Face à ces actes d'agressions, je tiens à rassurer le peuple camerounais que toutes les dispositions sont prises pour mettre hors d'état de nuire tous ces criminels* » (BIYA, 1^{er} décembre 2017). Le sens et la puissance de ce discours du chef de l'Etat sont renforcés par son ministre délégué à la défense qui déclare : « *l'armée mettra en œuvre sans état d'âme les instructions du chef de l'Etat* ». Les parties prenantes n'ont aucune limite, même les centres de santé sont incendiés, des habitants enlevés puis tués. L'on note des exactions dans les différentes parties. Le point de non-retour est atteint. L'on note également

des ramifications de cette crise dans les régions voisines que sont celles de l'Ouest et du Littoral. Si l'on s'en tient aux chiffres révéler officiellement par l'Etat, la crise anglophone a fait un peu plus de 6000 morts et plus d'un million de déplacés. Alors que cette crise bat son plein, les élections présidentielles de 2018 plongent le Cameroun dans une autre crise qu'est la « *crise post-électorale* ».

Les élections du 7 octobre 2018 se déroulent dans un contexte marqué par insécurité dans plusieurs régions du pays comme nous l'avons relevé plus haut. Ces crises entachent l'élection dans ces différentes parties du pays. BIYA sans surprise est déclaré vainqueur par le conseil constitutionnel qui n'a pas jugé utile de prendre en considération les irrégularités observées par les organismes internationaux, la fraude et les injustices décriées par les adversaires du président de la République. L'ampleur des irrégularités jugées irrecevables par le conseil constitutionnel conforte le candidat KAMTO du MRC dans sa position de « *président élu* » qui rejette systématiquement les résultats du scrutin comme d'autres opposants tels que LIBII du PCRN et OSIH le candidat du SDF. KAMTO n'entend pas rester les bras croisés, il veut sa victoire, c'est le débout des manifestations pacifiques telles qu'il a annoncé mais qui vont connaître une répression extrême et violente avec la clé de nombreux militants et manifestants jeunes qui perdront la vie ; d'autres sont arrêtés et embastillés avec les cadres et le président du MRC. Le refus de prendre en considération les erreurs par le conseil constitutionnel lors du décompte est à l'origine de cette crise post-électorale. C'est dans ce contexte où l'autorité du chef de l'Etat semble être mis en mal par l'opposition qui conteste sa réélection, la crise anglophone et BOKO HARAM que seront organisées les élections législatives de 2020.

Initialement prévu en 2018, date à laquelle le mandat des députés prendrait fin, les élections législatives pour le renouvellement des députés à l'assemblée nationale connaît plusieurs reports. C'est finalement le 9 février 2020 que se tiennent les élections. Le MRC, principal parti de l'opposition à ce moment précis, refuse de prendre part à ces élections car pour elle le RDPC part gagnant tant qu'il n'y aura pas refonte du système électoral au Cameroun. Le code électoral est à revoir, à changer pour le MRC. Tant que le président sera maître du jeu, il y aura des irrégularités qui feront la balance penchée en faveur du RDPC. Il est à noter ici que les élections ont lieux dans toutes les régions du pays et à l'issu de celles-ci, des irrégularités sont observées dans les régions séparatistes par le conseil constitutionnel qui, au regard des enjeux qui sont moins importants que celles des élections présidentielles s'autorise à invalider les élections dans onze (11) circonscriptions au Nord-Ouest et au Sud-Ouest. L'on a alors cent soixante-sept (167)

députés élus. Les élections sont reprises pour élire les treize (13) restants. Le scrutin partiel a lieu le 22 mars 2020 et tel que le redoutait le parti de KAMTO, le RDPC remporte ce scrutin partiel soit les treize (13) sièges sans difficultés aucunes dans deux régions crisogènes qui rejettent l'autorité du pouvoir central et préserve sa majorité absolue. Le parti accentue sa domination avec quatre (4) députés supplémentaires par rapport à son résultat de 2013. Il a désormais cent cinquante-deux (152) députés à lui tout seul laissant à peine vingt-huit sièges à sept (7) partis qui se partagent les miettes tombées de la table du maître du jeu. L'UNDP gagne deux sièges en plus par rapport à sa campagne de 2013 et se positionne deuxième à l'issue de ce scrutin avec sept (7) sièges. Le SDF perd treize (13) sièges et n'en conserve que cinq (5). Le parti de LIBII, le PCRN, troisième aux élections présidentielles, fait son entrée à l'assemblée nationale avec cinq (5) sièges. L'UDC se maintient avec ces quatre (4) sièges tandis que deux autres partis font leur entrée à la chambre haute du parlement à savoir le FSNC de TCHIROMA avec à la clé trois (3) députés et UMS qui obtient deux (2) sièges. L'on note également le que le MDR gagne un (1) siège supplémentaire et s'en sort avec deux (2) députés de cette élection. Une fois de plus l'on assiste à des élections législatives sans suspenses. Le boycott du MRC aura pour seul mérite de faciliter davantage la tâche au RDPC, parti ultra dominant au Cameroun.

L'étude sociohistorique des divers scrutins électoraux des législatives sous l'ère de la démocratie au Cameroun montre le RDPC qui s'est positionné dès 1992 comme un parti dominant s'y est installé durablement en tant que tel au fur et à mesure des échéances électorales pour devenir le parti ultra dominant de la sphère politique, détenteur de la majorité absolue à l'assemblée nationale depuis 2002.

I-1-2- Compétitions électorales municipales au Cameroun

Le principe des conseils municipaux avec les membres élus existe dans le système politique camerounais depuis 1955 (arrêté du 12 novembre 1955) à la suite des commissions municipales qui sont obsolètes désormais. Bien qu'au lendemain de l'indépendance, l'on retrouve dans le législateur camerounais plus d'un texte qui encense ce principe, le contexte politique de parti unique est un problème pour sa mise en valeur. Sa mise en application véritable ne saurait être effective dans un système de parti unique qui biaise les règles du jeu en nommant « *les responsables aux postes électifs* » (KUATÉ, 2002 : 6). C'est pourquoi, la libéralisation politique de 1990 est porteuse d'espoir pour ce principe dont l'expansion est longtemps restée embrigadée par le parti unique monopolisant l'assemblée locale au détriment des autres

formations politiques n'ayant pas le droit de citer. La pratique de ce principe s'envisage déjà comme une réalité proche à partir de 1992 lorsque la loi n° 92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux est votée après délibération du parlement pluraliste. Cette loi est promulguée par le président de la République qui est dans une dynamique contraignante de démocratisation depuis 1990 même si ce dernier se réserve de donner la date de la tenue des premières élections municipales concurrentielles au Cameroun. Toutefois, cette réforme de loi n° 74-23 du 5 décembre 1974 portant organisation communale est une avancée importante vers l'élection des conseillers municipaux pour un mandat de cinq (5) ans au suffrage universel direct et secret qu'on peut mettre à l'actif de l'ouverture démocratique. Les élections municipales initialement prévues en septembre 1992 ne se sont pas déroulées tel que le prévoyait le calendrier électoral. Par conséquent, le mandat des conseillers municipaux en exercice depuis 1987 a connu une double prorogation. Dans la constitution du 18 janvier 1996 qui consacre l'article 55 aux collectivités locales décentralisés, le statut de la commune y est évoqué. Le législateur définit les communes comme étant des collectivités locales décentralisées au même titre que les régions avant de préciser qu'elles ont une autonomie administrative et financière dans la gestion des intérêts locaux. C'est le conseil élu dans les conditions fixées par la loi qui administre sans restriction d'ordre juridique la commune. Il y a urgence pour le politique de se conformer à la norme institutionnelle en faisant élire un conseil municipal pour que la commune puisse fonctionner tel que prévu.

La première compétition électorale des municipales a lieu quelques jours après la révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 qui détermine son mode de fonctionnement. Elle se déroule le 21 janvier 1996 avec trente-neuf (39) partis politiques en lice soit sept (7) de plus qu'aux législatives de 1992. Pour cette échéance électorale où l'on dénombre trois cent trente-six (336) circonscriptions électorales, le RDPC part favori avec un avantage certain. Il a la prétention d'être le seul parti politique qu'on retrouve dans toutes les circonscriptions électorales sus mentionnées. Il convient de noter ici qu'il ressort quarante-quatre (44) circonscriptions électorales où le RDPC est le seul parti représenté. Il est présent partout dans le Cameroun et cela fait de lui le parti le plus représentatif dans le champ politique camerounais. Il est suivi en termes de représentation par le SDF qui lui réussit à être présent dans cent quatre-vingt (180) circonscriptions électorales faisant de lui le principal adversaire du RDPC à ce scrutin. L'UNDP arrive en troisième position avec environ cent cinq (105) circonscriptions où elle est représentée. C'est trois partis ont une bonne longueur d'avance sur les autres en termes de représentations politiques dans les circonscriptions électorales, ce qui leur confère le statut de

partis dominants dans le champ politique. Ce sont des « *partis globaux ou titanesques à vocation nationale* » (SINDJOUN, 1997 : 112). L'UPC quant à lui est présent dans les listes de soixante-seize (76) circonscriptions électorales, le MDR n'est représenté que dans soixante-sept (67). Pour ce qui est des partis en lice restant leur taux de représentation est inférieur à cinquante (50) circonscriptions électorales sur trois cent trente-six (336) possible. Tous ces partis « *d'en bas* » constituent l'ensemble des partis dominés du champ politique qui se déploient seulement au niveau régional. Ce scrutin permet à seize (16) partis de se distinguer en obtenant des sièges de conseillers aux niveaux de l'assemblée locale. C'est sans surprise que le RDPC, parti le plus représentatif fini en tête au terme de ces élections. Avec cinq mille neuf cent seize (5916) sièges conquis, le RDPC qui prend le contrôle de deux cent vingt (220) communes est devant SDF qui conquiert deux mille quatorze (2014) sièges lui conférant soixante une (61) communes. L'UNDP qui s'arrache mille quatre-vingt-huit (1088) sièges à sous son contrôle vingt-neuf (29) communes, l'UPC avec ses trois cent soixante-douze (372) sièges s'offre cinq (5) communes et enfin le MDR avec deux cent quarante-quatre (244) sièges dirige neuf (9) communes pour ne citer que ceux-ci. Le résultat de ce scrutin est fonction de la représentation légitime de chaque parti à l'échelle nationale et l'on peut constater que ce sont les partis qui ont construit leurs monopoles avec une certaine dynamique électorale depuis 1992 qui sont les plus performant aux municipales de 1996. C'est ce dynamisme électoral dans la capitalisation des suffrages qui distingue le RDPC des autres partis et le confirme au municipal de 1996 comme « *principal parti dirigeant* » (SINDJOUN, 1997 : 112).

Le mandat des élus aux municipales de 1996 arrivé à son terme en 2001, la deuxième élection des conseillers municipaux au Cameroun a lieu en date du 30 juin 2002. Cette date est par ailleurs celles des législatives aussi, la même année. Le choix de faire passer les deux scrutins électoraux à la même période découlerait certainement de l'envi du chef de l'État d'harmoniser le calendrier électoral. L'État, afin d'éviter tout vice de forme dans l'organisation de ce scrutin comme ce fût le cas avec les élections municipales surprises de 1996, à travers un communiqué rendu public du secrétaire général à la présidence de République révèle la date des élections. C'est environ trois semaines plus tard que le président de la République signe le 9 mai un décret convoquant le corps électoral qui est par la suite publié. À cette élection, le nombre de partis en lice est en baisse considérable. Seuls vingt-sept (27) partis sont en compétition soit douze (12) de moins qu'en 1996. Les résultats au terme de ce scrutin donnent à voir un RDPC plus conquérant et plus dominant qu'en 1996. À lui tout seul, il prend le contrôle de deux cent soixante-neuf (269) mairies. Aucun parti de l'opposition n'arrive

vraiment à suivre. Si l'on fait une étude comparée des résultats de 1996 d'avec ceux de 2002 l'on se rend compte sans trop forcer que tous les partis de l'opposition ont régressé au profit du RDPC. Il y a qu'à voir le SDF qui est le premier suiveur du RDPC qui part de soixante une (61) à trente-six (36) communes, l'UNDP qui chute de vingt-neuf (29) à de cinq (5) communes, l'UDC qui part de huit (8) communes à sept (7), le parti historique UPC perd deux communes et se contente désormais de trois (3), Le MDR qui boucle avec une (1) seule commune en avait d'abord neuf (9). Tandis que le RDPC continu de séduire les masses qui, le rendent meilleur à chaque scrutin, lui donnant ainsi une courbe de résultat croissante, l'opposition quant à elle, peine et sa courbe est décroissante. L'opposition est en perte de vitesse dans les urnes. Elle a perdu de sa superbe du temps des crises de démocratisation et l'électorat est de moins en moins acquis à sa cause. Le mandat des conseillers municipaux élus s'étend jusqu'en 2007.

Les élections du 22 juillet 2007 se déroulent à une période préalablement définie par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) comme admissible pour les élections à l'Observatoire Nationale des Élections (ONEL), l'organe qui a en charge l'organisation des élections. L'ONEL, s'appuyant sur le nombre de partis en lice pour les municipales de 2002 a fait ses prévisions à trente (30) partis tout au plus mais le nombre de partis en lice est bien au-delà de cela. C'est trente-trois (33) partis vont rivaliser d'électorat pour le compte de ce scrutin. L'on dénombre ainsi huit cent soixante-quatorze (874) listes de candidatures au rang desquels bon nombre d'entre elles a été toléré et accepté dans les circonscriptions bien après la date limite de dépôt. C'est la difficulté pour les candidats à rassembler toutes les pièces constituant le dossier de candidature qui rend possible la tolérance administrative à laquelle on assiste. Les textes stipules que les partis en concurrence entrent en campagne quinze (15) jours avant le scrutin et s'arrêtent la veille mais ce principe est simplement outrepassé par plusieurs chapelles politiques anticonformistes qui n'attendent pas la période de campagne pour démarrer leurs activités. Quinze (15) jours pour séduire semblent insuffisants pour les partis de l'opposition qui ont besoin de plus de temps pour conquérir l'électorat et renverser l'ordre établi électoral qui veut que le RDPC gagne à chaque échéance. En dépit des manœuvres de l'opposition, les résultats présentent un RDPC encore meilleur, triomphant, exponentiel, dominateur, au sommet de la chaîne politique au Cameroun et qui, à lui tout seul, s'offre deux cent quatre-vingt-dix-sept (297) communes sur les trois cent trente-sept (337) disponible. Le score du RDPC est écrasant pour l'opposition dans sa totalité qui se partage quarante (40) communes entre les cinq (5) partis qui ont pu eux aussi décrocher des communes. Il s'agit ici du SDF qui n'arrive pas à se maintenir. Ses scores sont à chaque fois en

baisse et pour ce scrutin, il se contente de dix-neuf (19) communes. Puis suit l'UNDP qui connaît une légère progression dans les urnes en allant de cinq (5) à dix (10) communes. L'UDC quant à lui, parvient à faire les mêmes chiffres qu'en 2002 soit exactement sept (7) communes tout ceci grâce à son déploiement dans son fief électoral qu'est le département du Noun d'où provient l'essentiel de son électorat. C'est un parti régional. Le MDR fait mieux qu'en 2002 et obtient trois (3) communes en 2007. L'UPC quant à lui continue sa descente au bas de l'échelle et ne parvient pas à mieux faire qu'une (1) seule commune. Les élections municipales de 2007 sont l'occasion saisie de démonstration de la toute-puissance du RDPC qu'aucun parti n'arrive à freiner dans son plan de domination de la sphère politique.

Les élections municipales du 30 septembre 2013 se déroulent au même moment que les législatives. C'est un double scrutin où sont élus à la fois les députés et les conseillers municipaux. C'est le nouvel organe en charge de l'organisation des élections au Cameroun, ELECAM (*Elections Cameroun*) qui naît à la suite de l'ONEL qui a la responsabilité de s'assurer que dans le cadre de ce scrutin, tout se déroule dans les règles. Le nombre de partis politiques en lice par rapport à l'échéance précédente a évolué. Pour cette élection, l'on en dénombre trente-cinq (35) qui ont au total présentés sept cent quatre-vingt-sept (787) listes à l'appréciation du conseil électoral. Il s'agit pour le conseil électoral de ELECAM de faire l'examen des dossiers afin d'accepter ceux qui sont conformes et de rejeter ceux des dossiers qui ne respectent pas les canons. Pour se faire, le conseil électoral est convoqué en session de plein droit les 29 et 30 juillet 2013 en vue de l'examen des dossiers. Au terme de cet exercice, sept cent vingt-quatre (724) listes de candidats ont l'approbation du conseil électoral tandis que le reste soit soixante-trois (63) listes est tout simplement recalé. Ils ne pourront pas concourir parce que leurs dossiers ne remplissent pas toutes les conditions requises. Trois cent soixante (360) communes sont à conquérir et le RDPC qui est dans une dynamique d'écrasement de ses adversaires politiques aux municipales depuis 1996 s'octroie trois cent cinq (305) communes. Le RDPC qui est un parti aux scores exponentiels aux échéances électorales municipales fait mieux qu'en 2007 et laisse seulement cinquante-cinq (55) communes à l'opposition et ses figures de proue que sont le SDF, l'UNDP, l'UDC, l'UPC pour ne citer que ceux-ci qui font pâle figure. Le constat est clair, le RDPC surclasse l'opposition. Sa nouvelle performance donne la nette impression que l'opposition qui n'est plus dans son rétroviseur est maintenant loin derrière. Le parti de masse qu'est le RDPC domine. Il est si haut perché comme les résultats de chaque scrutin le démontre que l'opposition ne semble pas avoir les moyens nécessaires d'aller

le chercher afin de renverser l'ordre établi électoral qui perdure. Cela se confirme encore en 2020.

Le contexte de crises dans lequel se déroulent les élections législatives de 2020 est le même que celui des municipales, les deux scrutins se déroulant à la même date. Les élections municipales du 9 février 2020 se déroulent dans un climat de fortes tensions politiques au Cameroun. Après plusieurs reports, il est temps de renouveler les conseillers municipaux dans les trois cent soixante (360) communes que compte le Cameroun en les faisant élire lors d'un suffrage universel direct. A ce jeu qu'est l'élection, au Cameroun il y a un parti politique qui sait se démarquer qu'importe les circonstances dans lesquelles le jeu se déroule. Quand bien même elles seraient critiques s'agissant des circonstances et que l'on penserait que c'est la fin de sa domination, le RDPC de BIYA sait se maintenir. Il ne lâche pas du lest. Les différentes crises que connaît le pays ne semblent pas être une menace pour le chef de l'Etat et son parti qui remporte avec beaucoup d'aisance ces élections municipales. Les crises, censées fragiliser le système en place, l'ordre établi électoral principalement dans les zones anglophones si l'on s'en tient uniquement à celles-ci n'ont pas eu l'effet escompté. Ces crises n'ont pas agi, n'ont pas eu d'impacts sur la machine à dominer les élections qu'est le RDPC qui a l'issue de ces municipales fait mieux qu'en 2013 avec trois cent seize (316) maires élus ce qui équivaut à autant de communes soit onze (11) de plus par rapport au scrutin précédent. Le RDPC gagne même dans des régions hostiles au régime. Comme à son habitude, elle s'autorise à laisser dans sa dynamique de domination à laisser un peu pour les autres partis pour que subsiste la « *démocratie* ». Sur le nombre total de commune disponible, après la razzia du RDPC, cinq (5) parti de l'opposition se partagent quarante-quatre mairies restantes. L'UNDP fait une progression et à désormais seize (16) communes. Le PCRN se démarque à ce scrutin avec sept (7) communes. L'UDC réussit à glaner six (6) communes tandis que deux partis s'en sortent avec chacun quatre (4) communes. Il s'agit entre autres du SDF et du MDR.

Les études faites sur les élections législatives et municipales au Cameroun nous révèlent qu'il y a un seul parti qui évolue tel le patron dans le champ politique depuis 1992 et c'est bel et bien le RDPC qui domine sans égale le jeu électoral.

I-2- Représentation politique et légitimation de l'élus RDPC

La restructuration du champ politique à partir de 1990 est à l'origine de la légitimation du multipartisme que AHIDJO a longtemps dépeint comme étant « *un élément de désordre, et*

de stagnation sinon de recul », conforté dans cette position par son successeur constitutionnel BIYA. Celui-ci pense que « *le moment n'est pas encore venu pour le pluralisme* » (SINDJOUN, 1997 : 95) ; tandis que l'heure est de bonne augure pour l'opposition dans sa totalité qui a enfin l'opportunité de concourir contre le pouvoir en place au cours des élections qu'elle entend remporter pour que s'opère enfin le changement démocratique qui a motivé leurs manifestations. L'étude en profondeur de ces différentes compétitions électorales des législatives et municipales auxquelles l'on assiste au Cameroun depuis 1992 permet de constater avec force tel que sus mentionné qu'une chapelle politique s'est toujours distinguée du reste par ses performances remarquées à chaque scrutin. Ce n'est pas un parti de l'opposition, C'est le RDPC puisqu'il s'agit de lui, parti du président de la République qui enchaîne les succès aux élections surpassant ainsi tous les autres. C'est une puissante machine à gagner qui a le monopole de la victoire aux élections ce qui lui confère le statut particulier de parti politique dominant au Cameroun. Ce parti qui l'emporte à chaque échéance électorale n'a eu de cesse de se reproduire dans le système de pouvoir empêchant le changement qui est un principe essentiel de l'élection démocratique de se produire. La construction politique de la domination électorale du RDPC se matérialise par une dynamique de politique électorale constante des représentants élus du parti auprès des représentés dans un champ politique qui s'est complexifié avec l'ouverture démocratique du pays qui encense l'opposition.

I-2-1- Représentation politique dans la démocratie camerounaise : les représentants élus du RDPC sont-ils représentatifs ?

L'élection est devenue en Afrique avec la démocratie un moment particulier de l'histoire politique et institutionnelle des États. C'est le seul moyen légal et légitime qu'ont les partis politiques aujourd'hui de concourir pour conquérir le pouvoir. Il s'agit là d'un jeu politique où s'affrontent les individus, représentants des partis politiques dans un espace de jeu bien circonscrit avec des règles définies au préalable et des arbitres pour veiller à la régularité du jeu afin d'exercer le pouvoir d'Etat légitime. Ce jeu qui engendre concurrence, compétition et rivalité entre représentants désignés des partis qui rivalisent de rhétorique et de projet de société auquel l'on assiste, est le propre de toutes les sociétés démocratiques pluralistes représentatives comme c'est le cas au Cameroun.

La démocratie de par son étymologie « *demos* » (peuple) et « *kratos* » (pouvoir), « *pouvoir du peuple* », se veut être un régime politique où, le peuple souverain, exerce le pouvoir par lui-même et pour lui-même. Le monde a connu jusqu'ici plusieurs formes

modernes de démocraties mais s'agissant du peuple souverain au Cameroun, c'est sa diversité ethnique soit plus de deux cent (200) ethnies ou groupes variés d'individus reconnus, son nombre élevé des besoins en fonction des régions du pays, la variété des opinions dans la gestion des affaires de la cité oblige celui-ci à opter pour la démocratie représentative afin que chacun ait son mot à dire. La démocratie représentative est un système politique qui en appelle à la responsabilité du peuple de choisir les représentants à la volonté générale afin que ceux-ci aient mandat d'exercer le pouvoir à leur place et en leur nom sur une période bien précise. Les représentants sont ainsi élus par les citoyens qui ne peuvent pas exercer directement le pouvoir pour que, ceux-ci les représentent dans les hautes sphères de l'État. Ce sont, de ce fait, les électeurs qui font les représentants élus. Dans ce régime politique, les représentants-élus sont le produit de la volonté du peuple sans laquelle ils ne pourraient jamais accéder à cette position centrale de pouvoir qui consiste à voter la loi et contrôler l'action du gouvernement. Par conséquent, envers ces derniers, ils ont des obligations découlant du programme politique qui a amené l'électeur à lui accorder sa confiance. Cela ne veut aucunement dire que le représentant est responsable devant l'électeur. Non, le représentant n'a pas à rendre des comptes ou encore moins à se soumettre aux exigences de l'électeur, qu'elles soient fondées ou pas s'il ne trouve pas l'utilité ou l'intérêt politique. La responsabilité du représentant élu est bien au-delà de l'électeur qui lui a donné sa voix. Bien plus qu'un serviteur de sa localité, c'est d'abord l'elu de la nation par conséquent, le serviteur de la nation donc la caractéristique essentielle est la souveraineté. Le représentant élu a ainsi le libre arbitre dans les choix et les actions qui structureront son mandat. Les électeurs quant à eux attendront la fin du dit mandat qui ouvrira les portes à une nouvelle échéance électorale pour soit continuer de faire confiance au même représentant pour cause de son bilan positif soit, se tourner vers un autre, détenteur *a priori* d'un meilleur programme politique.

Le RDPC est un parti politique qui obéit à une certaine structure interne. Il n'y a pas de hasard dans le choix de ses représentants pour le compte des élections locales. Il puise au sein de l'élite locale ses représentants. « *Ce sont des hommes, des femmes et des jeunes choisis de manière équitable, provenant d'horizons socioprofessionnels divers, motivés par la volonté de servir le Cameroun et de travailler pour l'intérêt général et de contribuer de manière décisive au bonheur de tous et de chacun, soit à l'assemblée nationale, soit dans les communes* » (Profession de foi, 2013 : 5). Il ne s'agit pas des anonymes, ce sont des représentants désignés dans chaque localité du pays à partir d'un certain idéal-type dont la finalité serait le service à la nation pour l'intérêt général. Après la phase de recrutement de l'élite pour sa représentation, le

parti au pouvoir procède maintenant à son encadrement politique. Il n'est point question pour un représentant de prendre des initiatives pendant la campagne électorale. Le représentant RDPC ne saurait aller battre campagne seule comme si sa candidature est *intuitu personae*. Une fois que le choix du parti est porté sur un candidat, ce dernier n'a plus qu'à attendre les instructions du parti qui planifie, organise et coordonne la campagne de tous ses représentants. C'est le RDPC qui le présente, qui fait sa campagne. Le parti s'investit pour tous ses représentants pendant la campagne pour pas que ceux-ci évoluent en rang disperser. Une stratégie de campagne est pensée en haut-lieu depuis le « *comité central* », considéré comme le sommet du parti, par une élite politico-intellectuelle afin de garantir la victoire au parti. La profession de foi des représentants RDPC est à l'initiative du parti. À l'intérieur y est défini ce que sera politique du parti sur le plan économique, social, culturel, etc... tout au long du mandat, tout ceci en droite ligne avec ce que l'élite politico-militante a baptisé la « *vision du chef de l'État* ». « *Voter pour les listes RDPC aux élections législatives et municipales c'est donner aux chefs de l'État les moyens de mettre en œuvre son projet de société* » (profession de foi, 2013 : 5). Si l'on s'en tient à ce propos, le RDPC investit les candidats non pas pour qu'ils apportent un regard nouveau, leur vision de la société camerounaise partant de leur localité ou encore moins pour porter la volonté du peuple en tant que représentant de celui-ci mais pour qu'ils viennent encenser tout juste la politique du chef de l'État. C'est pour cela que la profession de foi lorsqu'elle nous présente ses candidats RDPC, elle ne manque pas l'occasion parlant de ceux-ci de les peindre du symbole de la diversité et l'unité dont est jaloux le Cameroun, et ensuite de mettre l'emphasis sur le fait qu'ils jouissent de la confiance du Chef, le président de la République. « *Les candidats du RDPC sont des candidats de l'excellence citoyenne, reflétant à la fois la diversité et l'unité de notre cher et beau pays. Ils sont investis de la confiance de notre président national, S.E.M. Paul Biya.* » (Op cit : 6).

Les représentants du RDPC s'inscrivent dans le prolongement du président de la République, n'agissant point en leur nom mais en celui de leur « *champion* ». Il s'agit ici de la théâtralisation de la scène politique électorale avec deux grands acteurs principaux que sont les représentants biyaïstes, plus nombreux, issus du parti au pouvoir, de concert avec la politique du chef de l'État, qui travaillent à « *accélérer la mise en œuvre de la politique des grandes réalisations* » et les autres représentants issus des autres partis qui, se positionnent de par leur refus de s'aligner, comme des opposants à la politique du chef de l'État. Ils sont d'ailleurs présentés par le RDPC dans la profession de foi de ses candidats comme « *le risque de confusion et de stagnation de notre pays* » (Idem : 4). Le rôle est le même pour chaque acteur

de ce théâtre électoral camerounais. « *On peut appeler « rôle » ou « routine » le modèle d'action préétabli qu'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter et utiliser en d'autres occasions.* » (GOFFMAN, 1973 : 23). Le représentant RDPC, sous la houlette du parti est pour ainsi dire un comédien qui se présente et se représente devant son public-électeur, cherchant toucher sa sensibilité pour faire naître une impression. L'élection n'est en réalité qu'un grand théâtre. Il s'agit ici dans le champ électoral pour l'acteur qui se met en scène d'user d'une technicité extraordinaire au moment de la campagne pour être à l'image du candidat que les électeurs veulent qu'il soit afin de produire ces impressions. Ce sont ces techniques théâtrales de « *présentation de soi* » et de « *relation en public* » (GOFFMAN, 1973) qui vont séduire les masses et influencer leurs choix afin d'obtenir leurs faveurs électorales et par ricochet avoir le plus grand nombre de représentants élus au terme du scrutin. Le recours à la persuasion au travers des promesses fallacieuses de développement et à la manipulation des consciences avec l'usage quelque peu excessif de la figure du chef de l'État ne devrait pas étonner tant les enjeux sont grands. Les élections au Cameroun comme ailleurs sont une cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle les représentants politiques cherchent à se faire idéaler en projetant une image valorisante d'eux-mêmes. L'on peut constater ici que la représentation politique à une dimension symbolique irrationnelle en ce qu'elle est essentiellement dirigée vers l'identification mais aussi et surtout vers les sentiments qui peuvent susciter chez l'électeur une adhésion aveugle aux idéaux du parti que représente le candidat. Le peuple est au centre de la campagne électorale car c'est à lui que revient la lourde responsabilité comme susmentionnée d'exercer ce pouvoir politique qu'est le vote. Cela étant, c'est à travers son vote que certains acteurs, représentants, sont des élus légitimes et d'autres pas. Le peuple c'est le mandant qui confère un mandat au représentant. C'est le presque seul moment de politique camerounaise où le peuple a le pouvoir d'influer sur la réalité politique en opérant soit un choix de continuité avec le régime en place, plébiscitant ainsi ses représentants comme c'est le cas depuis 1992, soit d'opérer une entreprise de rupture avec celui-ci.

Chaque société politique est productrice de représentation politique et est à même de reconnaître à ses représentants élus, légitimité et représentativité. La représentativité politique est le caractère reconnu à une personnalité politique, un parti, un syndicat ou un groupe organisé qui représente le peuple. Il s'agit pour celui qui jouit de cette représentativité de faire passer les intérêts et les aspirations de la population qui l'a élu avant tout autre chose. Représenter consisterait donc pour l'élu représentatif à rendre visible le peuple dont le quotidien, semble souvent caché pour le politique. Représenter ne saurait ainsi être une tâche simple pour les

hommes ordinaires, c'est le propre des hommes de nature peu commune, extraordinaires qui, ont su séduire la population qui leurs fait confiance en leur accordant du crédit politique pour les qualités et les valeurs particulières qui sont les leurs. Il est certes vrai d'une part comme nous l'avons démontré plus haut que les représentants du RDPC découlent de l'élite locale mais d'autre part, très souvent cette élite qui entend représenter le peuple est coupée de celui-ci, avec qui elle n'entretient pas de rapport particulier. Elle a juste besoin de son vote d'où la manifestation d'un amour accru et d'une volonté soudaine d'être la bouche de ses malheurs qui ne dure qu'assez souvent que le temps de la période définie pour la campagne électorale. Cela pose ainsi un problème de représentativité politique. Les représentants élus RDPC sont-ils représentatifs ?

À cette question, nous répondons, nous appuyant sur notre étude de terrain par la négative. En tant que représentant élu par les citoyens, les intérêts du peuple sont au-dessus de tout. Mais il n'est pas difficile de constater que, au RDPC, les intérêts du parti passent avant ceux du peuple. L'on nous dira certainement que les intérêts du parti au pouvoir sont les intérêts du peuple mais demeure cette question centrale : à quel moment les représentants consultent le peuple avant de prendre un vote à l'assemblée nationale ou quelque autre décision que ce soit en son nom ? Presque pas si l'on s'en tient à nos données de terrain lors des entretiens. Les représentants élus du RDPC, très souvent peu attentif aux problèmes du quotidien des populations, sont plus préoccupés à démontrer chacun à travers des moyens divers combien ils sont fidèles, dévoués et soumis au « *père de la nation* ». Une fois élu, la priorité devient le parti et la sauvegarde de ses intérêts. Tandis que les intérêts du parti sont en front office, ceux de la population qui devraient être au centre de leur mandat sont relégués en back office. Cela traduit le conflit d'intérêt qu'il y a entre les élus locaux du parti au pouvoir et leurs électeurs qui les ont mandatés. C'est là une insuffisance de la représentativité. L'on peut aussi noter que, c'est une élite locale RDPC, complètement ou presque déconnectée du peuple qu'elle prétend représenter qui s'est accaparée le pouvoir par le jeu de l'élection dans un système politique qui ne s'est point renouvelé depuis 1992. Ce système démocratique représentatif au Cameroun défait le citoyen après les élections de sa qualité d'acteur politique majeur dans la construction de la politique nationale. L'élite décide en haut et ça s'impose en bas sans consultation. Tout ceci est à l'origine de ce que VAN REYBROUCK (2014) appelle « *la fatigue démocratique* », qui se vit depuis quelque temps dont la conséquence directe est le manque d'intérêt progressif par les populations pour la politique. Au regard de ce qui précède, l'on peut affirmer que la représentativité des élus au Cameroun n'est pas crédible. Elle fait l'objet de plein de critique

car le peuple n'a en réalité aucun pouvoir sur ses représentants. Il devient dès lors difficile de parler véritablement de légitimité des représentants qui manque de représentativité. La population est dépourvue de sa souveraineté parce qu'elle n'a plus aujourd'hui les moyens d'influer sur les décisions politiques. Celles-ci sont prises par les élus, seules habilités dans la représentation politique au Cameroun à décider et c'est le parti qui gagne. L'écart entre la volonté du peuple directe et les décisions politiques n'a de cesse de s'agrandir depuis 1992. Il n'y a aucun mécanisme de sollicitation, de concertation et ou de consultation de la population, son avis ne compte pas dans la prise de décisions politique. Les représentants ici constituent une société politique d'élite, au service du RDPC, qui, s'est appropriée et a détourné la souveraineté populaire de celui-là même qui l'a envoyé à l'assemblée nationale et par ailleurs au conseil municipal pour défendre ses intérêts. Cela montre à suffisance qu'il y a une crise de la représentativité politique des représentants du parti politique RDPC au Cameroun. Les élus locaux pour la plupart, dans la région du centre en particulier et dans les autres régions du Cameroun en général n'ont pas une relation particulière de représentants à représentés avec tout ce que cela implique d'avec les populations qui leurs accordent leur voix ; ils ne sauraient dire qu'ils sont représentatifs de ces gens dont la réalité de tous les jours leur échappe complètement. Il y a très peu d'interactions entre l'élu et ses électeurs, ce qui se remarque sans trop forcé c'est la distance qui les sépare et cela se traduit par le manque d'engagement quand il s'agit pour ce dernier de porter la voix, les causes du peuple, de le représenter. Cependant, une question demeure fondamentale pour la suite de cette étude scientifique. Comment comprendre qu'en dépit des discordances, des divergences d'opinion et de la distance réelle qui séparent les électeurs RDPC de ceux-là même qui les représentent, qui auraient dû être les plus proche d'eux, qu'ils continuent de leurs accorder leurs voix ?

I-2-2- Légitimation des représentants RDPC : usages politiques de la figure présidentielle comme enjeux de l'élection

Il a été démontré plus haut dans cette étude qu'il y a comme une crise de la représentativité politique au Cameroun. Les représentants élus RDPC ne sont pas en phase avec leurs populations qui eux aussi se reconnaissent de moins en moins en ces derniers. Cela aurait dû être à l'origine depuis fort longtemps d'un vote sanction contre le RDPC aux divers scrutins locaux sus mentionnés mais force est de constater que la courbe électorale du RDPC à toutes les échéances électorales depuis 1992 est exponentielle à une exception près, les législatives de 2013 où il perd quelques cinq (5) sièges. Si le RDPC gagne, c'est tout juste que ses représentants

à priori pas représentatifs, jouissent d'une légitimité certaine. C'est le peuple qui vote et qui confère de la légitimité à ses élus qui sont dépeint comme n'étant pas représentatifs. Dans cette entreprise scientifique, il nous revient la lourde tâche de dissiper le nuage de fumée qui entoure le mystère de la légitimation des représentants du parti au pouvoir.

Plusieurs thèses ont été développées jusqu'à présent sur les victoires du RDPC aux différents scrutins électoraux et celles qui reviennent sans cesse ont pour facteur explicatif la fraude électorale. Le RDPC serait en réalité un parti qui enfreint discrètement les règles du jeu électoral s'appuyant sur des manœuvres peu orthodoxes pour gagner. Pour faire simple, selon les tenants de ces discours, le RDPC tricherait pour gagner. Peut-être cela peut se vérifier dans une certaine mesure, mais penser que le RDPC, parti au pouvoir n'a qu'une seule corde à son arc, la fraude électorale, quand il s'agit des élections semble aujourd'hui assez réducteur pour ce parti qui enchaîne les victoires électorales depuis plus de deux (2) décennies. La fraude peut être un facteur explicatif mais ne saurait être le seul à même de justifier toutes les victoires du RDPC aux législatives et municipales. D'autres paramètres sont à prendre en considération comme le charisme du président de la République que le parti utilise à bon escient lors des campagnes des scrutins locaux. À quoi sert exactement le charisme du président de la République pendant les campagnes des élections législatives et municipales au Cameroun alors que le président n'est pas candidat ? Pourquoi son parti y fait recours ?

Les années de braise ont presque réussi à saper l'image que les uns et les autres avaient du RDPC en tant que parti unique autrefois. De nouveaux acteurs politiques entrent en scène, de nouveaux partis se font jour avec des idéaux nouveaux qui fascinent le peuple qui prend position et décident de suivre le mouvement nouveau. Les résultats des législatives de 1992 sont révélateurs de la situation qui prévaut à l'intérieur du pays. Le RDPC est mis en difficulté par les autres formations politiques du pays. Il semble affaibli. Ces représentants aux scrutins locaux susmentionnés, s'ils n'ont pas fait mieux que quatre-vingt-huit (88) sièges, c'est que le parti a perdu de sa superbe des années où il était seul au soleil désormais révolu. Il paraît bien impopulaire et presque illégitime. Le peuple camerounais ne lui accorde plus aucun crédit politique. L'on sait sa fin proche mais au lieu de cela, le RDPC se repositionne au fil des années qui suivent, comme parti politique ultra dominant. Comment comprendre qu'un parti qui ne jouit plus des faveurs du peuple réussisse à se maintenir et à dominer le champ politique ?

Au sein du RDPC, l'on a conscience de la réalité politique au lendemain des législatives de 1992, le RDPC a échoué, c'est l'opposition qui ressort grand vainqueur. Le parti au pouvoir

est réduit, pour gouverner sans quelques blocus qui viendraient de l'assemblée nationale à faire des alliances avec certains partis de l'opposition afin d'avoir la majorité parlementaire. Il revient de fait au RDPC qui ne veut pas garder la tête sous l'eau de penser une stratégie politique qui vise à légitimer ses représentants, candidats aux scrutins locaux afin d'avoir de meilleurs scores, réduisant ainsi la marge de manœuvre de l'opposition qui se présente comme un obstacle à la mise en forme de sa politique. Pour dominer, autant que le RDPC le fait, il est fondamental d'étouffer l'opposition et la maintenir dans sa position de dominée. Sa domination de la scène politique au Cameroun prend sa source dans l'usage politique du charisme présidentiel en période de campagne électorale des scrutins de législatives et municipales qui, confère de la légitimité aux candidats qui représentent le RDPC participant ainsi à la construction de sa victoire et surtout de sa domination. Comment le charisme du président de la République impacte-t-il dans les résultats du RDPC aux législatives et municipales ?

Le RDPC, parti au pouvoir ne jouit pas d'une grande estime des populations camerounaise mais, il parvient à entretenir l'illusion de sa légitimité aux scrutins des législatives et des municipales en recourant à la figure du « *père de la nation* », BIYA. Ce dernier est doté d'un certain charisme qu'il a acquis dans l'institution présidentiel au sein de laquelle il a subi une transformation charismatique. Il n'est plus cet homme que l'on décrivait comme faible, normal, il est différent. PIGEAUD (2011) le dépeint d'ailleurs comme étant « *un halo de mystère* », « *un brouilleur de cartes* », « *un fin stratège... jaloux de son pouvoir* ». Il est aussi détenteur d'un charisme qu'il a construit durant les années de pouvoir partant de 1982 au travers d'une politique axée sur le changement. Dans son ouvrage *Pour le libéralisme communautaire* (1987), il se fait passer pour celui qui aspire à une société juste et solidaire. Bien que n'étant pas le seul acteur directement impliqué dans le processus de démocratisation du Cameroun, le « *RDPC continu de véhiculer l'idée que Biya a permis le retour du multipartisme, le président est un visionnaire, celui qui a contribué à libéraliser notre vie politique en 1985* » (PIGEAUD, 2011 : 89). Tout ceci participe à renforcer le charisme du président de la République qui devient pour le RDPC un instrument de légitimation et aussi de domination électorale.

Lorsqu'on parcourt les professions de foi de diverses échéances électorales, l'on se rend bien compte qu'il y a une forte tendance à l'identification des candidats du parti à leur leader qu'est le président de la République BIYA. Tout est orchestré depuis le sommet du parti afin que l'image de BIYA mette en lumière les candidats de son parti aux élections. Au moment de l'élection, ce ne sont plus les candidats qui manquent de représentativité politique que l'on voit

mais le président de la République. L'un des interviewé affirme que « *je ne sais même pas qui est le maire encore moins de député mais je vote toujours pour le RDPC à cause du président de République* ». Cela est en droite ligne avec cet extrait de la profession de foi des législatives et municipales que l'on peut soupçonner ce dernier d'avoir lu : « *voter pour les listes RDPC aux élections législatives et municipales, c'est voter pour un Cameroun uni et stable autour du président de la République* » (2011 : 5). L'on s'arrange chaque fois à mettre l'emphasis sur le président de la République pour présenter les candidats sur les listes RDPC comme étant à son image et rempli de sa confiance qui leur permet d'acquérir la légitimité nécessaire pour gagner des sièges à l'assemblée nationale et des communes dans les municipalités.

La légitimation est un processus qui vise pour le RDPC, parti au pouvoir à faire accepter les candidats qu'il présente aux législatives et municipales, c'est à dire à faire recours au charisme du président pour changer la perception que l'on a de ceux-ci et accroître ainsi sa domination du champ politique camerounais. Lorsque les candidats sont légitimés par le charisme du chef de l'État, le vote suit. L'usage du charisme présidentiel pour rendre légitime les candidats RDPC pour le peuple camerounais participe à l'organisation et à l'entretien de la domination depuis 1992. Le charisme du président BIYA étant l'atout essentiel de campagne électorale du RDPC dans sa stratégie de domination pour ce qu'il est et pour ce qu'il représente, ceux qui le représentent en qui il a mis toute sa confiance sont considérés comme légitime. Le discours du député passe mieux nous confiait un député interviewé lorsqu'il commence son propos par : « *le président de la République PAUL BIYA m'a envoyé vous dire...* ». Le charisme du président de la République confère de la reconnaissance à ses représentants qui deviennent de ce fait légitime. Cette légitimité dite charismatique repose sur la croyance en les qualités extraordinaires et extra quotidiennes du président de la République ; elle est au fondement de la domination charismatique du RDPC aux élections.

II- Marketing politique du charisme présidentiel : pour une domination électorale du RDPC

La légitimation des candidats RDPC aux législatives et municipales est un processus bien élaboré par cette chapelle politique depuis 1992. Elle consiste pour l'élite, membre du comité central du RDPC à penser une stratégie de domination visant à faire accepter les représentants dudit parti par les populations qui leurs accordent *in fine* du crédit en les plébiscitant au moment de l'élection. La reconnaissance qu'on les candidats au moment de l'élection ne se fait pas ex-nihilo comme on l'a souvent pensé, elle découle d'un processus de légitimation, d'une politique

de la victoire électorale bien ficelée par le parti telle que démontrée plus haut. Cela contraint à nous intéresser davantage sur le plus grand ressort de cette domination / légitimation du RDPC. Il est scientifiquement difficile d'évoquer des concepts comme ceux de légitimité et ou de domination sans nous référer à WEBER. Ce dernier est capital dans la revue de la littérature. C'est de lui que l'on tient les différentes formes de légitimités / dominations sus mentionnées, leurs compréhensions en profondeur et l'explication de leur applicabilité. Riche de ces connaissances wébériennes, c'est la légitimité charismatique, tel que nous l'avons souvent précisé, qui nous intéresse ici car elle est la seule à même de rendre compte fidèlement de la réalité sociale qui nous intéresse dans le cadre de cette étude.

Le plus grand ressort dans la domination électorale du RDPC est le charisme, le charisme du président de République. Il s'agit bel et bien d'un instrument, pas un des moindre, un instrument politique, pas n'importe lequel, un instrument de domination électorale qui, a fait ses preuves dans le champ politique au Cameroun quand il s'agit des élections présidentielles. Mais dans cette étude, nous ne nous sommes pas lasser de le dire, il n'est pas question de présidentiels mais des scrutins locaux où l'on a observé le charisme du président de la République à l'œuvre à travers l'usage politique pluriel d'images et de références à ce dernier pendant les campagnes électorales. Cela traduit le caractère dynamique de cet instrument particulier de la politique aujourd'hui dont on peut faire des usages politiques divers. Le charisme du président a de ce fait un caractère multidimensionnel mais son usage politique qui nous intéresse par-dessus tout et qui lui est inhérent est celui lié à la domination. Le charisme du président est essentiel à la domination électorale du RDPC, cela a été démontré. Le ressort de la domination électorale du RDPC nous le connaissons, nous avons longuement développé sur le charisme du présidentiel, de son origine à ses usages politiques en passant par ses mécanismes de constructions, mais il nous semble important aujourd'hui de nous appuyer sur sa mise en évidence. Comment le RDPC utilise-t-il le charisme présidentiel pour booster à chaque fois ses performances électorales aux législatives et municipales ? Par quel moyen réussit-il à mettre celui-ci en valeur ? Comprendre la domination électorale du RDPC à ces différents scrutins revient donc à analyser en profondeur sa politique de communication politique pendant les campagnes électorales afin de mieux comprendre sa stratégie marketing.

II-1- De la campagne électorale du RDPC des législatives et municipales : pour un marketing du charisme présidentiel

Pour être élu, peu importe le scrutin électoral, il y a une démarche à suivre de laquelle découlent certaines exigences au rang desquelles la campagne électorale occupe une place de choix. A quoi renvoie la campagne dans un scrutin électoral ? De quoi s'agit-il exactement ?

II-1-1- La campagne électorale : le jeu et ses règles

Lorsqu'on fait référence à la campagne électorale, cela renvoie dans notre contexte actuel, à une période limitée, fixée selon le calendrier électoral et qui par ailleurs survient avant l'élection proprement dite. Pendant cette phase, partis politiques et candidats jouissent de la liberté de mener un ensemble d'activités politiques au cours desquelles ils se présentent et se représentent à travers des images d'eux qu'ils projettent en direction du peuple qu'ils veulent séduire. La campagne électorale ne s'improvise pas, elle s'apprête, se planifie et s'organise en fonction des différents partis et du calendrier électoral qui la définit. C'est l'un des moments phares du scrutin qui précède le vote. Si l'on perçoit le candidat, représentant son parti lors d'une élection et son offre politique comme étant un produit, il revient donc à ce dernier la lourde charge de tout mettre en œuvre pour convaincre les consommateurs de la qualité de ce produit pour qu'ils le plébiscitent au détriment des autres. Cela semble élémentaire *a priori* mais la tâche n'est pas aisée. La campagne électorale obéit à un ensemble de démarches publicitaires qui impose un ensemble d'opérations de communication politique à celui qui bat campagne. L'opportunité est ainsi donnée au candidat de se mettre en évidence, de faire sa promotion, de faire campagne s'appuyant ainsi sur le programme politique programme politique défini par le parti. Le candidat ici, au moment de la présentation de son programme électorale use d'une certaine rhétorique politique qui vise à appâter les potentiels électeurs qui lui prêtent oreilles pour qu'ils puissent pencher en sa faveur dans l'isoloir afin qu'il ait le plus grand nombre voix faisant ainsi de lui le vainqueur de l'élection. Il y a ainsi, chez l'acteur politique en campagne électorale, une volonté de séduire les masses et de dominer le champ politique. Dans les pays de grandes traditions démocratiques, ce qui n'est pas forcément le cas du Cameroun, du moins pour l'instant, parce qu'il aspire encore à le devenir, la campagne électorale, en plus de la réglementation sur la durée ou période fixe qu'on a évoqué plus haut, prend en compte d'autres aspects que prévoit l'organe en charge de l'organisation des élections. Entre autres nous pouvons citer : le budget alloué à chaque parti ou candidat pour la campagne,

l'encadrement des contributions privées, etc... Tels sont deux aspects importants au déploiement sur le terrain de chaque parti et ou candidat pendant la campagne et, à même de faire la différence pendant un scrutin électoral et qui, bien réglé, permettrons d'assister à l'avenir à un jeu démocratique quelque peu équilibré. Un jeu où l'on n'aura plus le RDPC qui seul, jouit des moyens de l'Etat et du soutien de presque tous les hommes d'affaires pour financer sa campagne à l'échelle nationale et même internationale. Les autres partis quant à eux, ne se contentent que de la subvention de l'État à eux octroyée, tout ceci sous le silence complice de ELECAM, organe en charge de l'élection au Cameroun, qui donne l'impression dans son arbitrage d'avoir déjà pris position en faveur du dominant. La responsabilité d'ELECAM, s'étend même jusqu'au contrôle du temps de communication politique de chaque parti dans les médias télévisés et radios, le contrôle des espaces de publications dans la presse écrite et le contrôle de l'occupation des espaces publicitaires dans la rue. Cet organe en charge des élections s'assure pendant la campagne électorale, qu'il y ait une certaine égalité entre les partis qui s'affrontent en ce qui concerne les éléments sus mentionnés pour que la compétition électorale soit quelque peu équitable. Le RDPC, parti au pouvoir, connaît bien les règles du jeu qui encadrent la campagne électorale mais, préfère verser quelques fois dans l'anarchie, faire comme bon lui semble pour gagner à tout prix avec le concours de ELECAM qui refuse de prendre ses responsabilités et tend de plus en plus à se positionner comme un allié majeur du dominant qu'est le RDPC.

II-1-2- Le RDPC en campagne électorale des scrutins locaux : les usages politiques du charisme présidentiel

L'enjeu central de l'élection c'est le pouvoir. Un pouvoir que le RDPC n'entend pas céder d'aussitôt d'où, la mise sur pieds d'un plan stratégique de pérennisation tel qu'évoqué plus haut dont la matérialisation est visible pendant les campagnes électorales. Au Cameroun, la période dite de campagne électorale débute quinze (15) jours avant le scrutin et s'achève la veille. Le champ politique étant un champ de lutte, cette période peut être définie comme un moment de lutte politique entre les partis, chacun porteur d'une idéologie ; c'est une période pendant laquelle la seule rationalité qui prévaut c'est la finalité.

La stratégie de confiscation du pouvoir mise en œuvre par le RDPC repose essentiellement sur son leader, détenteur d'un certain charisme dont les usages politiques sont bénéfiques pour le parti au regard des scores électoraux de celui-ci scrutin après scrutin. C'est en s'appuyant sur le président BIYA, que le parti présidentiel a pu au fil des années se maintenir dans sa position

dominante dans le champ politique au Cameroun. Il est au centre de la campagne électorale des scrutins locaux et la courbe exponentielle des résultats de son parti depuis 1992 atteste à suffisance de l'influence de son charisme sur les électeurs pendant la campagne. Afin d'illustrer notre propos, nous allons analyser quelques images à l'aune des campagnes des législatives et des municipales qui ont eu lieu au Cameroun.

Des élections législatives et municipales du 30 septembre 2013, ressortent plusieurs images d'un intérêt particulier pour cette étude. Il convient de préciser que c'est le secrétariat à la communication du comité central qui est à l'œuvre pendant la campagne électorale. Il a la lourde responsabilité de travailler à l'amélioration des performances du RDPC à chaque scrutin. A ce niveau du jeu politique, tout est coordonné, rien n'est fait au hasard. Le représentant ne prend pas d'initiative au RDPC, il attend les instructions qu'il exécute et ou met en pratique s'il ne veut pas être sanctionné par le parti. C'est la rhétorique du pouvoir avec pour mot clé « *le président de la République* » qui prévaut à ce stade de la compétition électorale, les représentants n'ont juste qu'à s'aligner car ils disent seulement ce qu'on leur demande de dire, font exactement ce qu'on leur demande de faire au nom du président de la République et rien d'autre. Cela étant, la campagne électorale du RDPC obéit à un calcul dans toutes ses variances du secrétariat à la communication du comité central dont les résultats pour finir, s'imposent à nous. Alors qu'ils ont reçu des instructions, ils le savent les candidats aux législatives et municipales, qu'il est nécessaire pour eux de décroître pendant la campagne, se faire tout petit et mettre en lumière le président BIYA pour que celui-ci croisse en eux afin que ce ne soit plus eux, candidats en quête de reconnaissance et de représentation politique qu'on voit mais, que l'on voit au travers d'eux, le président de la République. Ils vont ainsi mettre le président de la République en scène, c'est tout un symbole donc, le charisme séduit et suscite l'adhésion des masses. Les références au président BIYA sont inestimables lors de la campagne électorale et c'est sans gêne que les candidats de son parti mettent en pratique cette consigne électorale du secrétariat à la communication comité central car leur survie politique en dépend. Les campagnes des législatives et municipales du RDPC auxquelles l'on assiste sont le théâtre de la présidentolatrie dont la pierre angulaire est le souverain-pontife BIYA qu'on adore, célèbre, magnifie en chantant ses louanges partout au Cameroun. S'inspirant de la tradition judéo-chrétienne qui fait bien de préciser qu'on ne peut arriver au père qu'en passant par le fils, la campagne électorale est un autre moment pour les candidats RDPC de rappeler de fort belle manière à qui les écoutent, qu'ils sont investis d'une mission spéciale du « *père* », le « *père de la nation* », leur créateur politique. Pendant les campagnes électorales, les candidats RDPC ne

sont pas des acteurs, il ne s'agit que de quelques agents fidèles, « *des créatures* » que le parti choisi de mettre au-devant de la scène pour qu'ils s'exécutent dans l'intérêt du président de la République, leur « *créateur* ».

Les candidats aux législatives et municipales ont une profession de foi que le parti rend public pendant les campagnes électorales. Il s'agit ici d'un texte politique qui présente les idéaux d'un candidat et les actions qu'il entend mener. Mais lorsque l'on s'essaye dans une analyse des données textuelles la profession de foi du double scrutin susmentionné, soit celui du 30 septembre 2013, la réalité politique est tout autre. Le constat précédemment fait est le même, la campagne du RDPC se centre beaucoup trop sur le président BIYA et pas assez sur les candidats aux législatives et municipales à tel point que l'on pourrait bien se poser la question pour savoir au regard des occurrences nombreuses au président BIYA s'il s'agit bel et bien des élections législatives et municipales. Tout est lié au président de la République qui est l'acteur par excellence de ce double scrutin. Cette profession de foi est un livret de seize (16) pages au dedans desquels l'on a un président BIYA omniprésent. L'on y retrouve huit (8) occurrences au groupe de mots « *président de la République* », deux (2) occurrences à « *chef de l'Etat* », cinq (5) fois revient le nom « *Paul Biya* », son statut de « *président national* » du parti n'est mentionné qu'à une (1) seule reprise mais, son idéal type, « *la politique des grandes réalisations* » a jusqu'à onze (11) référence dans ce texte. Le président BIYA, ses différents référents et ses idéaux se retrouve dans chaque phrase de la profession de foi, il est partout dans le texte faisant ainsi de l'ombre aux candidats de son parti qui malgré tout vont briller à l'issue du scrutin à cause de l'aura qu'il dégage. C'est du charisme présidentiel que l'on sert aux potentiels électeurs tout au long de la campagne qui nous amène à penser que ce qui est caché derrière la domination stratégique du RDPC législatives et municipales est certainement cette opération marketing présidentocentrique.

II-2- Du marketing politique du charisme présidentiel comme stratégie de domination électorale du RDPC au Cameroun

L'usage politique du marketing politique du charisme présidentiel aux élections législatives et municipales a un enjeu politique majeur pour le RDPC, la conservation du pouvoir. Il revient donc au parti dominant qui lutte contre ceux de l'opposition pour se maintenir, de tout mettre en œuvre pour consolider durablement sa domination. Cela requiert pour le parti un positionnement efficace de ses candidats aux législatives et municipales dans l'échiquier politique qui est rendu possible grâce à une opération de marketing politique du

charisme présidentiel pour promouvoir ces derniers et les idées du président de la République mais aussi et par-dessus tout pour manipuler et séduire le corps électoral.

II-2-1- Le marketing du charisme présidentiel comme plan de communication du RDPC aux législatives et municipales

L'entrée en scène de nouveaux partis politique au Cameroun dès l'ouverture démocratique qui survient en 1990 avec pour objectif de conquérir le marché électoral pour ravir le pouvoir au RDPC, impose à ce dernier de revoir son approche stratégique électorale. Il n'est plus le parti unique. Cela est à l'origine dans le champ politique camerounais d'une lutte concurrentielle pour le contrôle des votes à laquelle le parti au pouvoir n'a pas été habitué. Les nouvelles règles du jeu imposent au RDPC qui veut continuer de se maintenir au pouvoir un travail de communication politique permanent pour obtenir un meilleur rapport de positionnement. La nouvelle configuration du champ politique impose au RDPC une nouvelle approche électorale d'où le recours au marketing politique.

Le marketing politique est né aux Etats-Unis d'Amérique et aux vues des résultats efficaces de cette technique de captation des électeurs, il s'est rapidement propagé en Europe avant de se répandre en Afrique. Cette technique électorale est très courante aujourd'hui, les partis politique y recourent soit quand il s'agit de conquérir le pouvoir et ou encore quand s'agit de se maintenir et de conserver le pouvoir comme c'est le cas du RDPC. Avec cet instrument politique, le parti RDPC se présente et se représente à travers ses représentants et ses idéaux comme un produit et conçoit les électeurs comme des consommateurs à convaincre absolument de la qualité du produit. Pour mieux se vendre et faire les meilleurs scores électoraux comme c'est le cas à chaque scrutin électoral, le RDPC dispose d'un produit unique qui répond aux attentes des consommateurs. Ce parti a d'ailleurs un produit spécial, son produit phare, son arme de séduction massive lors des campagnes électorales qui fait toute la différence et la distingue des partis de l'opposition, c'est le président de la République et l'aura qu'il dégage. Il s'agit bel et bien de celui qu'on présente au moment de son accession à la magistrature suprême en 1982 comme le grand espoir, le président-héro autour duquel il s'est construit ce qu'on a appelé la religiosité présidentielle. Le RDPC sait ce que représente le charisme du président de la République et l'influence qu'il peut exercer pendant les législatives et les municipales sur les électeurs pour qui il est tout un symbole d'où l'opérationnalisation d'une stratégie marketing de campagne électorale axée sur le charisme du président Biya. Le charisme présidentiel est la corde de l'arc de communication de campagne la plus sollicitée par le RDPC

pour ses effets sur les électeurs. Les candidats du RDPC lors des scrutins locaux, ne sont pas élus pour leurs idées brillantes encore moins pour leurs offres politique mais grâce à leurs présentations de soi. C'est au cours de cet exercice que, faisant recours au marketing du charisme présidentiel, ils se présentent comme étant les partis d'un tout dont le porte étendard est président de la République. Ils réussissent *in fine*, grâce au marketing politique du charisme présidentiel à se construire une image attractive qui semble-t-il ne laisse pas électeurs indifférents parce qu'ils font un avec le président BIYA. Pour mieux comprendre cet aspect, nous allons encore emprunter des éléments explicatifs dans la mystique judéo-chrétienne ou **l'apôtre Paul** dans le livre de 1 corinthiens 12 :12 donne un enseignement particulier sur ce qu'est le corps de Christ. Il dit : « *le corps humain est un tout et pourtant il y a beaucoup d'organes. Et tous ces organes, dans leur multiplicité, ne constituent qu'un corps. Il en va de même pour ceux qui sont unis en Christ* ». **L'apôtre Paul**, dans son propos s'évertue à mettre en lumière l'unité du corps de Christ. Les membres faisant parti de ce corps tiennent le même langage, celui de Christ. Lorsque l'on observe le RDPC pendant les campagnes l'on se rend compte que tous les représentants sont unis autour du pontife BIYA et constituent un seul corps avec ce dernier. Ils tiennent tous le même discours dans leurs messages et argumentaires ; celui du président BIYA. Le marketing du charisme présidentiel a pour but premier de mettre dans les schèmes de pensées des électeurs que les candidats aux législatives et municipales et le président BIYA sont une seule et même entité ; c'est le même corps. Cela est visible dans la profession de foi. Comme le Christ qui est la tête du corps de l'église, ici c'est le chef de l'Etat qui est la tête du corps du RDPC, et bien plus encore, de la nation. Il est le chef suprême des armées qui aime l'Etat et s'est livré pour lui sans réserve aucune. C'est là une méthode de persuasion destinée à influencer davantage l'électeur au moment de son choix. Le marketing du charisme présidentiel est une technique de communication politique qui s'est institutionnalisé depuis 1992 et qui permet aux représentants RDPC aux élections d'agir sur leurs potentiels électeurs pour que ceux-ci, séduit par le charisme du chef de l'Etat penchent en leur faveur. Le caractère des représentants du RDPC est le caractère du président de la République.

II-2-2- Marketing du charisme présidentiel par le RDPC : une opération de séduction

Le marketing du charisme présidentiel est le poumon de la domination du RDPC aux élections législatives et municipales. C'est un instrument de domination politique, fort révélateur de la charismatisation de la démocratie de masse au Cameroun. Dans la domination

du RDPC, c'est le charisme du président de la République qui séduit les masses lors des campagnes électorales. Le phénomène de séduction électorale du RDPC qui domine sur le champ politique camerounais est lié aux qualités charismatiques du chef de l'Etat. La séduction des citoyens-électeurs est propre au champ politique camerounais. Il est requis de séduire pour obtenir les votes. Le marketing du charisme présidentiel est pour le RDPC, lors des jeux électoraux, un instrument politique de séduction qui, influe sur le choix des foules. Le charisme du président BIYA, ainsi reconnu, confère à ce dernier un pouvoir de séduction dont se sert son parti, le RDPC, pour capter les votes et dominer le champ politique.

Le président BIYA est devenu, en 1982, lors de son accession à la magistrature suprême, un héros. Le type même de héros qui plait à la foule parce qu'il est porteur de changement. C'est l'espoir qu'il suscite après les vingt-deux (22) ans de pouvoir de son prédécesseur qui crée cette situation charismatique dans laquelle il est perçu comme un héros et participe à le légitimer en tant que chef charismatique. La désacralisation de AHIDJO est l'élément essentiel qui lui permet de renforcer son autorité qui dans un premier moment s'établit sur l'état en 1984 et puis sur le parti en 1985. C'est un César dont la politique des slogans tels que « *rigueur et moralisation* », « *le renouveau* », « *les grandes ambitions* », « *les grandes réalisations* », « *grandes opportunités* », la liste n'est pas exhaustive, suscite en les masses séduites, l'envie de le suivre. Son autorité s'impose ainsi à la foule qui est sous son charme. Le charisme présidentiel est une arme de domination électorale dont dispose le RDPC. L'usage politique du charisme présidentiel lors des campagnes électorales vise à exercer ce pouvoir de séduction sur la masse. Le RDPC recourt à la figure du séducteur BIYA pendant son opération de marketing politique lors des campagnes des scrutins locaux pour gagner le cœur des populations qui votent pour lui. Le charisme présidentiel joue un rôle important dans la domination électorale de ce parti politique. La domination du RDPC dans le champ politique camerounais et le pouvoir de séduction du président qui découle de son charisme sont intimement liés. Le charisme présidentiel a ainsi un pouvoir révolutionnaire. Il suscite respect, admiration, attachement, dévouement et même identification de l'électeur au président de la République, porteur du charisme. L'usage du charisme présidentiel permet au RDPC d'exercer un magnétisme sur la foule qui, en raison de la foi en son meneur, obéit sans contrainte. Les électeurs, qui sont sous l'emprise du leader charismatique, votent pour le RDPC. Le charisme présidentiel a une utilité pratique lors des scrutins électoraux des législatives et municipales. Son pouvoir de séduction n'obéit pas à des règles rationnelles, il fonctionne de façon irrationnelle. Ses suiveurs, comme dans un état amoureux, sont sous l'influence du leader charismatique BIYA. Ils attachent une

certaine espérance en la personne du chef de l'Etat. Le président de la République est doté des qualités exceptionnelles de chef charismatique d'où la religiosité présidentielle dont il fait l'objet qui, lui confère un certain aura et rend sa figure si fascinante, tel un prophète qui séduit les fidèles pendant qu'il dit l'évangile. La personnalité et l'autorité du « *père de la nation* » sont au centre de la domination charismatique du RDPC. Ce sont ces éléments constitutifs de son charisme qui exercent fascination et admiration chez les masses qui sont sous son charme. Ce sont elles qui séduisent à travers les mécanismes d'hypnoses bien élaborés par le comité central du parti qui, exercent une action contraignante sur l'électeur qui subit ainsi une violence symbolique. Cette analyse a tout son intérêt parce qu'elle nous permet percevoir l'importance du charisme présidentiel lors des scrutins locaux et par-dessus tout de comprendre les bases de la domination d'un parti qu'on disait voué à l'échec après AHIDJO mais qui a su se renouveler et se reproduire scrutins après scrutins, dominant ainsi le jeu politique. Le charisme présidentiel est de fait, l'élément essentiel de la séduction et par de la même de la domination du RDPC. L'on comprend mieux le sens du marketing du charisme présidentiel lorsque l'on constate sa puissance pendant les scrutins électoraux que remportent à chaque fois le parti au pouvoir qui sait en faire usage. Cela montre bien que, le président BIYA a une personnalité qui charme, qui attire fortement. Le choix des personnes qui votent pour le RDPC est motivé par la fidélité au président de la République en qui ils croient et placent toute leur confiance. L'emprise du charisme présidentiel sur les fidèles est telle que la domination du RDPC au Cameroun, bien qu'allant à l'encontre du changement que prescrit la démocratie, est devenue normale. C'est désormais un ordre établi électoral, une règle qui tend vers la pérennisation au Cameroun depuis 1992 qui, veut que le RDPC l'emporte toujours aux élections engendrant ainsi sa reproduction électorale sur laquelle l'on s'appesantit afin de la démystifier pour mieux comprendre le lien qui l'unit au charisme présidentiel.

CHAPITRE IV

REPRODUCTION ÉLECTORALE DU RDPC : DE LA PUISSANCE DU CHARISME PRÉSIDENTIEL

Le RDPC, parti au pouvoir, a, sous l'ère du parti unique, dominé le champ politique camerounais alors que l'opposition avait été mise en marge. La démocratisation du Cameroun en 1990 est perçue par l'opposition comme une panacée au problème de l'ultra domination du parti unique. Elle a enfin la possibilité de prendre sa revanche dans l'histoire politique du Cameroun lors d'un scrutin démocratique sur le RDPC qui l'a longtemps embrigadé et réduit à presque rien. L'on s'attend dès lors que, suite au changement démocratique, le RDPC sera défait par l'opposition après verdict des urnes. Les élections législatives de 1992 qui, semble-t-il, marquerait le début de la descente au enfer pour le RDPC selon ses concurrents, vont au contraire, le conforter dans sa position de leader même si, il l'emporte avec une majorité relative tel que nous l'avons démontré plus haut. Il se maintient néanmoins comme le parti dominant le champ électoral au Cameroun. Les élections législatives et municipales qui se succèdent de 1992 à 2020, d'un intérêt particulier pour cette étude, donnent à voir une opposition qui, sur la balance électorale, se révèle trop légère au fil des années pour faire le poids et donc, la représentativité au parlement et dans les municipalités s'amaigrit élections après élections, contemplant un RDPC qui par contre se présente et se représente à chaque fois avec une majorité plus forte, obèse. C'est un RDPC qui a survécu à la crise de démocratisation, qui a réussi à se maintenir et qui jamais ne perd. Il n'a fait que confirmer sous l'ère démocratique, après une période quelque peu trouble, sa position de parti dominant le champ politique camerounais déjà acquise sous l'ancien régime dit de « *parti unique* ». La démocratisation n'a pas empêché le RDPC de se reproduire scrutins après scrutins. La rupture avec la domination du RDPC tant espérée par l'opposition n'a jamais eu lieu. Elle n'a été jusqu'ici qu'une vue de l'esprit qui nous conduit à un questionnement essentiel qui déterminera la suite de ce travail de recherche : comment ce régime si instable et fragilisé par l'opposition à la sortie de la crise de démocratisation de 1990 a-t-il tout d'abord, trouvé les ressources pour se maintenir dans un premier moment et, in fine se reproduire jusqu'aujourd'hui ? Quel peut être le facteur explicatif majeur de la reproduction du RDPC ? Comment est-ce que ce mécanisme de reproduction qui avantage le RDPC fait courir de grands risques à la démocratie ?

I- les modalités de la reproduction du RDPC

Lorsqu'on s'intéresse de près aux élections au Cameroun, sur la période que nous avons déterminée plus haut (1992-2020), l'on se rend vite compte qu'il y a une hiérarchie dans le champ électoral camerounais, un ordre établi depuis le commencement de la démocratie jusqu'à maintenant et qui a, à sa tête, le RDPC qui, n'a cessé de se reproduire. Il s'agit d'un phénomène assez curieux d'autant plus que, au sortir de la crise de 1990, aucun observateur politique n'aurait donné cher de la peau de ce parti ni même garanti de sa survie politique. Le spectacle qu'il nous offre est tout autre. Il n'a quasiment pas de concurrents à sa mesure, il les surclasse tous. L'opposition qui a fier allure au moment de la conquête de la démocratie et qui s'est positionné comme le symbole même du changement démocratique tant souhaité par les camerounais, avec ses portes étendards que sont entre autres le SDF de Fru Ndi, l'UPC et cie, n'est plus que l'ombre d'elle-même. La situation politique au Cameroun lui a complètement échappé, elle n'a plus aucun contrôle sur les élections et cela se traduit par sa courbe électorale sans cesse décroissante. Elle fait peine à voir parce qu'elle est altérée et diminuée au fur et à mesure des scrutins. L'opposition qui a inquiété et réussi à faire douter le régime en place au début des années 1990 n'y arrive plus. Elle semble désormais, incapable de produire des solutions à même, comme par le passé, de perturber l'ordre électoral. Le RDPC n'a-t-il plus rien à craindre dans ce champ électoral camerounais, de ces partis de l'opposition qu'il domine largement. L'opposition qui a vocation à tenir tête au régime en place, à renverser l'ordre établi électoral et surtout à conquérir le pouvoir au cours des scrutins électoraux libres et démocratiques, assiste désarmée, impuissante, à la reproduction électorale du RDPC. Cette reproduction électorale qui, est en marge du changement, principe inhérent à la démocratie, est la conséquence des inégalités de chances électorales dans le champ politique camerounais dont nous essayerons de mettre en exergue le facteur explicatif majeur.

I-1- Evolution du RDPC dans le champ politique camerounais

Le RDPC depuis sa création, s'est inscrit dans la tradition politique de la domination dans un premier temps mais aussi de la reproduction depuis les élections législatives de 1992. Le RDPC, parti du président BIYA, évolue ainsi dans un système politique qu'il domine largement et où il peut en même temps se reproduire avec une aisance déconcertante. Il s'agit là d'une entreprise qui consiste pour ce parti à remporter tous les scrutins électoraux avec une large majorité réduisant ainsi l'opposition à sa plus simple expression, « rien » ou « presque rien ».

C'est un parti hégémonique d'Afrique qui a su s'adapter au changement de régime politique survenu au Cameroun et à mettre en place une stratégie de reproduction du pouvoir lui permettant de se maintenir au sommet de la chaîne politique de façon durable. C'est ce parti qui, structure le paysage politique au Cameroun à travers son mécanisme de reproduction grâce auquel son pouvoir est à chaque fois légitimé et cela dure depuis plus de quatre décennies déjà. Pour mieux cerner ce RDPC qui ne succombe pas des crises politiques mais qui au contraire s'adapte, devient plus fort encore et se reproduit, il s'avère important de revenir sur le contexte de création de ce parti « *mythique* » et son évolution dans le système politique camerounais.

I-1-1- Genèse du RDPC

Nous l'avons souvent mentionné dans ce travail de recherche, c'est le 24 mars 1985 que le RDPC voit le jour à Bamenda. Sa création n'est pas ex-nihilo. Au commencement était l'UNC, le parti qu'avait pensé munitieusement l'ex-président Ahidjo pour se défaire de l'opposition et dominer le champ politique. Ce parti a longtemps évolué sous le système du parti unique sous la houlette de son leader charismatique. L'UNC survit à AHIDJO après que celui-ci ait passé le pouvoir à son successeur constitutionnel. Mais son temps de survie est de courte durée. De l'harmonie qui règne au départ à la discorde qui tend à les diviser, les deux acteurs ne parviennent pas à s'entendre sur l'ordre de préséance dans l'échiquier politique national entre le président de la République et le président du parti. BIYA remet en question l'autorité du président du parti très ombrageux qui, l'empêche de se mettre en lumière. Par la même occasion il remet aussi en cause un parti qu'incarne un AHIDJO tout puissant qui est en fait une limite à son pouvoir en tant que nouveau chef de l'Etat. L'UNC et son président se constitue rapidement en obstacle pour le président de la République BIYA, un frein à l'institution présidentiel dont il est nécessaire de se débarrasser s'il ambitionne de perdurer au pouvoir. La rupture semble déjà se dessiner mais dans ce théâtre politique, BIYA sait que, s'il veut sauver sa face, il est essentiel de procéder dans les règles de l'art et de manière subtil pour de se défaire définitivement de celui qui a construit son pouvoir pendant vingt quatre (24) ans et que l'on a baptisé le « *père de la nation* ». AHIDJO c'est tout un symbole pour le peuple camerounais. BIYA, dans son entreprise de distanciation vis à vis de ce dernier, veut certainement avoir le bon rôle. La crise politique de 1984 s'offre ainsi à BIYA sur un plateau en or, c'est là une opportunité qu'il a de désacraliser enfin le « *père de la nation* » qu'il saisit. Ce dernier fait porter à AHIDJO le chapeau de ce « *coup d'Etat manqué* » et celui-ci devient

officiellement, le commanditeur de cette tentative de putsch. C'en est fini de AHIDJO qui n'est plus une menace parce que mis hors d'état de nuire à l'autorité présidentielle. BIYA en profite pour faire une appropriation prométhéenne l'UNC et de l'appareil d'Etat avant d'enclencher son processus de déconstruction de cette offre politique Ahidjoiste pour reconstruire ces différentes structures afin d'en être désormais la pierre angulaire. Il s'agit du RDPC qu'il incarne et qui est à son image. Cela s'accompagne du renouvellement du personnel administratif dans l'appareil d'Etat. Pour le président de la République, il « *était devenu nécessaire de donner une nouvelle dynamique à ces différentes structures* » (CAMEROON TRIBUNE, 1984). La naissance du RDPC est donc liée à la sacralisation de BIYA en 1984 suite à la désacralisation de l'ex-président AHIDJO. Dans la suite de son propos dans le même quotidien camerounais, la naissance du RDPC et la restructuration administrative est déjà envisageable lorsqu'il précise que « *le moment venu, nous veillerons à ce que les transformations et les mutations souhaitables demeurent respectueuses de la légalité aussi bien à l'intérieur de l'Etat qu'au sein du parti* ». Ces mutations tant annoncées par le chef de l'Etat se concrétisent lors du congrès de l'UNC à Bamenda qui débute le 21 mars 1985. La principale décision de ce congrès le changement de UNC en RDPC suite à un discours très critique du président BIYA qui remet en question tant sur la forme que sur le fond, le parti à lui laisser par son prédécesseur. Il ne veut plus de cet héritage qui ensence encore et toujours AHIDJO. Il veut se constituer son propre patrimoine politique duquel il en sera le centre. BIYA devient le leader charismatique d'un nouveau parti qui, bien que découlant de celui de AHIDJO, ne porte plus l'emprunte de ce dernier. Il désigne les nouveaux membres des instances de son parti mettant sur la marge les fidèles au régime AHIDHO sur qui il n'a pas la main mise. Le secrétaire politique de l'UNC, SENGATt KUO qui, semble t-il s'être rangé du côté de BIYA est maintenu. Cela peut se vérifier lorsque l'on se penche quelque peu sur le rôle qu'a joué ce dernier dans la mutation de UNC en RDPC. « *Au lendemain du coup d'Etat manqué de 1984, Il est chargé de la restructuration de l'UNC. Au cœur du changement de la domination et de la structuration du parti, Sengat kuo a été le principal rédacteur des textes de base du RDPC* » (DGRIS, 2016 : 10). C'est le président BIYA qui domine désormais. Il assure la direction du parti et c'est son système de pensée qu'on y véhicule maintenant. le RDPC répond à ses aspirations car tout le pouvoir repose sur lui et il entend bien réprendre son influence dans le parti et sur les camerounais maintenant qu'il a le contrôle de l'appareil politique. Il représente le parti et en est le nouveau leader charismatique.

I-1-2- De l'ancien au nouveau régime : le RDPC dans la domination et la reproduction électorale (législatives et municipales)

Le RDPC se présente au moment de sa création comme un parti organisé, bien structuré sur le plan national où il a réussi à se doter des organes centraux, des organisations spécialisées ainsi que des organes de bases ; et qui par ailleurs, jouit aussi d'une bonne représentation à l'étranger. Au dessus de toutes ces instances du parti, se trouve le président national, le centre de force du parti. La responsabilité de l'organisation et du fonctionnement efficient du parti repose sur lui. C'est pourquoi il nomme à toutes les hautes fonctions les acteurs « *dynamiques* » du parti qui à priori comprennent sa « *vision* » et leur délègue ces pouvoirs pour s'assurer de la bonne marche du parti. Il est important de préciser que, au sein du RDPC, le président national BIYA est souverain, il est le seul habilité à nommer qui il veut. C'est lui qui vous fait, vous fait faire et c'est encore lui qui défait lorsqu'il à l'impression que ça « *vision* » n'est pas du tout respecté. Il a des attributions et un pouvoir illimité que confère l'institution du parti à son président national faisant de lui une institution charismatique. Il est le chef charismatique et on le dépeint d'ailleurs comme le « *créateur* » tandis que ses suiveurs, ses « *créatures* » séduit par son charme, sont sous son influence et donnerait tout pour lui plaire.

Le RDPC de BIYA hérite du système politique mis en place par AHIDJO. Il s'agit du système de parti unique. C'est un régime politique dans lequel, la constitution ne permet que à un seul parti d'exercer le pouvoir. Ce parti est alors le parti dominant et détient le monopole de l'activité politique au sein de l'Etat. Dans ce régime, Il ne peut y exister d'opposition. Seul le parti unique est reconnu. Il est fortement opposé à l'ouverture au multipartisme qui peut être une entrave à sa domination. La compétition électorale se déroule en interne entre représentants du même parti. Le RDPC n'a donc rien à craindre à ses début de certains partis de l'opposition qui, à ce moment précis de son histoire, évolus dans la clandestinité. La politique de repression contre l'opposition qui existait déjà sous AHIDJO, continu sous BIYA. L'enjeu ici est la domination du champ politique. C'est le RDPC, parti-Etat, avec en son sein le président de la République qui, par ailleurs est président du parti unique qui, domine seul la sphère politique. Le parti de BIYA n'éprouve aucune difficulté lors des scrutins locaux puis qu'il n'a pas de concurrent politique. Les compétitions électorales auxquelles l'on assiste dans ce système, ne sont qu'une mise en scène politique qui vise à étouffer les divergences d'opinions. Le RDPC s'inscrit ainsi dans le même registre de domination sans partage pensé par AHIDJO avec son parti l'UNC. Les acteurs ont changé mais la logique gouvernante est la même, celle de

perpétuation du pouvoir. Cette situation politique dure jusqu'en 1990, période à laquelle le président BIYA, sous l'insoutenable pression nationale des opposants et de la société civile prêt à en découdre avec le régime en place; et aussi face à la pression internationale de plus en plus forte qui lui fait des mises en garde incessantes, cède en annonçant la réinstauration du multipartisme au Cameroun.

Le multipartisme est un nouveau régime pour le RDPC qui jusqu'ici, a été le parti unique. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre, celle de la démocratie. C'en est fini de la repression, il y a maintenant la liberté d'association au Cameroun qui justifie l'existence de plusieurs partis politiques au Cameroun. Ce nouveau régime accepte les divergences d'opinions et même d'idéologie dans les débats politiques et aussi et surtout dans les élections. Le multipartisme a un pouvoir de coercition sur le RDPC qui est dorénavant contraint d'accepter les autres partis qui peuvent eux aussi prendre part à des scrutins électoraux. L'électeur a plusieurs options de vote. Il peut porter son choix sur le candidat du parti qui se rapproche le plus de ce à quoi il aspire sans en être inquiet. Ce système capacite le citoyen camerounais du pouvoir de choisir ses dirigeants. Les concurrents politiques du RDPC sont nombreux et prêts à prendre part aux divers scrutins locaux en vue de déloger celui-ci de sa position dominante. La domination du RDPC est à stopper, telle est le leitmotiv de l'opposition. Le régime politique a changé certes mais le RDPC lui, n'a pas changé son habitus de domination. Il domine seul le champ politique camerounais. C'est une machine à gagner les élections. Il a certes des adversaires politiques aujourd'hui avec qui il descend assez souvent dans l'arène électorale depuis 1992 mais, au final, c'est toujours lui qui est sous le feu des projecteurs de la scène électorale. Scrutins après scrutins des législatives et municipales, le RDPC s'est distingué en étant toujours au dessus du lot avec à chaque fois une courbe de résultats exponentielle tel un rouleau compresseur qui écrase progressivement l'opposition depuis 1992. Le RDPC est le grand vainqueur de tous les scrutins locaux depuis l'avènement de la démocratie au Cameroun. Il est meilleur à chaque fois. Sous cette ère, le RDPC, comme par le passé, contrôle et domine le débat politique et les élections. S'agissant des élections législatives et municipales, alors qu'il est à sa première expérience en 1992, le RDPC a réussi à se reproduire comme parti dominant. Cette action de reproduction électorale sera répétée lors des scrutins de 1996, ceux de 2002, de 2007, de 2013 et aussi et enfin ceux de 2020. L'évolution du RDPC partant du parti unique au multipartisme est linéaire ; il domine et se reproduit à chaque scrutin. La compétition électorale tant attendue sous le multipartisme est vite transformée en théâtre de la reproduction électorale du RDPC qui joue ici le rôle de dominant face à des concurrents politiques qui, dans le rôle de dominés, sont incapables de se défaire de sa domination. Il convient de rappeler que, la première reproduction

du RDPC comme parti dominant en 1992 n'est pas une évidence. Il a en face une opposition forte qui s'est déjà distinguée pendant la crise politique de démocratisation de 1990 au cours de laquelle elle a réussi à obtenir le changement de régime politique qui lui permet d'exister à part entière. Ce capital politique qui, confère à l'opposition à ce moment précis une plus-value sur le RDPC et une certaine influence sur les populations n'a pas été suffisant pour empêcher ce dernier de se reproduire aux élections législatives de 1992. A ce scrutin particulièrement, le RDPC peine certes mais, glane le plus grand nombre de sièges. Ce constat nous amène à penser qu'il y a un mécanisme caché mis en place qui permet au RDPC de reproduire l'élection après l'élection.

I-2- Le facteur explicatif majeur des inégalités électorales de chances dans la reproduction électorale du RDPC au Cameroun

La reproduction électorale est une pratique politique qui consiste pour un parti à se maintenir dans la position dominante d'élection en élection, monopolisant ainsi le pouvoir. La reproduction électorale au Cameroun est un fait politique qui met en exergue le RDPC qui est et demeure depuis le commencement de la démocratie, le parti dominant de son champ politique tandis que les partis de l'opposition, dominés de façon perpétuelle, sont toujours dans l'opposition. Ce phénomène visible depuis 1992, nous fait constater qu'il n'est pas aisé aujourd'hui pour un parti de l'opposition de gagner à une élection au Cameroun. Les partis de l'opposition ont plus de chance de rester dans l'opposition sous la domination du RDPC que de devenir le parti au pouvoir. Le RDPC a, quant à lui, plus de chance de se maintenir et de se faire, se reproduire. La reproduction électorale du RDPC renvoie à l'accumulation d'un capital politique, charismatique et symbolique qui vise à avantager ce dernier en lui donnant plus de chance pendant les scrutins. La position privilégiée du RDPC est déjà un atout dans le jeu politique. Le système électoral exerce une violence symbolique sur les partis de l'opposition qui, participe à renforcer la légitimité du RDPC dans le rapport de force qui existe entre eux. La reproduction électorale a réussi à établir une hiérarchie électorale au Cameroun dans les scrutins locaux qui atteste bien des inégalités de chances. Ce sont ces inégalités de chances dans le jeu politique qui font que le parti du président BIYA continue de dominer sur l'opposition. La reproduction électorale est particulièrement forte si l'on considère qu'aujourd'hui, le RDPC est le seul parti habilité à se reproduire et qu'on s'habitue déjà à le voir remporter des scrutins tandis qu'un parti de l'opposition n'a presque pas de chance de l'emporter. Le parti-Etat domine. Cette reproduction électorale du RDPC est dynamique. Elle est changeante et connaît une évolution sans cesse croissante. Ce n'est qu'en 2013 comme nous l'avons relevé plus haut

que l'on peut constater et ce pour la première fois une légère baisse avec cinq (5) sièges en moins au législatives. Les inégalités électorales de chances sont si profondes que les représentants du RDPC, depuis 2002 ont bien au delà de deux-tiers (2/3) des parlementaires mais aussi des conseillers municipaux. L'on constate que l'écart qui sépare le parti au pouvoir de tout ceux de l'opposition qui se partagent les sièges à eux laisser est immense. Tout ceci nous amène à penser que l'élection, longtemps dépeint par le système démocratique comme juste et équitable ne l'est pas en réalité au Cameroun.

I-2-1- L'élection des chances pour tous : qu'est-ce qu'une élection juste ?

Il est important à ce niveau de notre étude, avant de lever le voile définitivement sur le facteur explicatif majeur des inégalités électorales de chances au Cameroun, de décrire tout d'abord une « *élection juste* » avec l'égalité de chance que cela implique. L'élection est un instrument démocratique de conquête du pouvoir qui offre la possibilité à tout citoyen jouissant pleinement de ses droits et d'un capital politique d'y prendre part. L'élection offre ainsi les mêmes chances aux différents partis et à leurs représentants en compétition. C'est la voix royale pour le candidat d'un parti qui veut s'élever en politique en accédant à de hautes fonctions. L'élection, telle que nous la connaissons aujourd'hui au Cameroun, s'est construite après la crise politique de 1990 sur le modèle démocratique de l'égalité électorale de chance. Mais dans la pratique, l'élection des chances pour tous est loin d'être une réalité au Cameroun lorsque l'on regarde de près le parcours exceptionnel du RDPC qui est favorisé à chaque scrutin. Les représentants aux scrutins locaux issus de ce parti favorisé ont plus de chance de gagner et de se reproduire tandis que ceux des partis défavorisés de l'opposition sont minoritairement représentés. L'élection favorise ainsi le parti favorisé RDPC aux législatives et municipales depuis 1992 et pendant ce temps, défavorise les partis défavorisés de l'opposition qui ont toujours des performances insuffisantes. Cela vient remettre en question la notion d'élection juste. De quoi s'agit-il exactement ?

Une élection juste est une élection encadrée par un certain nombre de règles et principes juridiques qui lui donne toute sa force. En nous appuyant sur la « *déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières* », adoptée à l'unanimité par le conseil interparlementaire lors de sa 154^e session à Paris le 26 mars 1994, nous allons nous atteler dans une approche interdisciplinaire à faire ressortir les éléments essentiels d'une élection juste. La déclaration sus mentionnée met tout d'abord en exergue, s'agissant d'une « *élection juste* », les « *droits relatifs au vote et à l'élection* ». C'est un scrutin au cours duquel le peuple peut exprimer sa volonté en toute liberté. Tout citoyen majeur a ainsi le droit de voter. Au Cameroun, le vote est un devoir

et pour y prendre part il s'avère important d'avoir au moins vingt (20) ans et être inscrit sur les listes électorales. L'on ne peut refuser à un citoyen le droit de voter ou de s'inscrire dans une liste électorale sauf dans les cas où les critères prévus par la loi à savoir les normes et les obligations en l'occurrence qui sont objectivables et vérifiables ne sont pas respectés. Le citoyen a de fait le droit de se soumettre à une procédure d'inscription sur une liste électorale non discriminatoire. La constitution camerounaise prévoit à cet effet que les inscriptions sur les listes électorales soient faites du 1^{er} janvier au 31 août de chaque année, élection ou pas. Cette disposition de la constitution relève de la responsabilité de ELECAM aujourd'hui, organe indépendant en charge des élections au Cameroun depuis le 29 décembre 2006 date de promulgation de la loi mais qui fait ses premiers pas à la présidentielle de 2011. L'accès à un bureau de vote est un droit à exercer par chaque citoyen et cela se fait sans distinction et dans le respect de la condition d'égalité des chances électorales. Cela confère à chaque vote la même valeur et à tous les citoyens le même droit de vote. Le suffrage s'exprime dans le secret absolu de l'isoloir. L'élection tient aussi compte du « *droits et responsabilités relatifs à la candidature, au parti et à la campagne* ».

Pour participer à la gestion des affaires de la cité de son pays, il est recommandé de prendre part aux divers scrutins en présentant sa candidature. Chaque individu a le droit de se présenter dans des conditions d'égalité des chances prévues par la loi électorale du Cameroun. Cette loi ne fait aucune assertion d'aucun citoyen camerounais remplissant les conditions pour être candidat à une élection. Pour être candidat à une élection municipale, il est édicté d'être de nationalité camerounaise sans distinction de sexe, être régulièrement inscrit sur une liste électorale, être âgé d'au moins vingt trois (23) ans à la date de l'élection, savoir lire et écrire le français et ou l'anglais et justifier d'un minimum de six (6) mois sur le territoire de la commune concernée. Les personnes installées à l'étranger peuvent elles aussi présenter leurs candidatures si elles sont à même de justifier d'un domicile d'origine au Cameroun dans la commune concernée. Le citoyen a aussi la possibilité de créer un parti pour être candidat à une élection au Cameroun. La déclaration de candidature se fait dans un délai de quinze (15) jours tout au plus après convocation du corps électoral. Cette déclaration est déposée à ELECAM contre un reçu. Cette déclaration de candidature s'accompagne d'une caution de cinquante mille (50.000) francs Cfa à payer au trésor public. Le citoyen-candidat peut alors exprimer ses opinions politiques en toute liberté. Il peut mener sa campagne électorale dans les mêmes conditions que les candidats des autres partis avec la garantie de circuler en toute liberté sans jamais en être inquiété. La durée de la campagne électorale au Cameroun est de quinze (15) jours. Les conditions d'accès aux médias sont les mêmes pour tous les partis et leurs candidats. La sécurité

des représentants de partis et celle de leurs biens est un droit. Ils sont à protéger. Le citoyen et ou son parti peut faire appel dans les juridictions compétentes si l'on ne reconnaît pas sa candidature. Les actes de violences sont proscrits, chaque parti prenant part au scrutin se veut respectueux des droits et des libertés des autres. Les candidats et leurs partis acceptent les résultats qui ont un pouvoir de coercition dans une élection juste. Ils se soumettent au verdict des urnes. Il est également noter que les « *droits et responsabilités de l'Etat* » sont aussi prises en considération dans une élection juste.

Dans une élection juste, l'Etat a des responsabilités dans l'organisation. Elle établit dans un premier temps une procédure non discriminatoire d'inscription des électeurs sur les listes électorales. C'est l'Etat qui fixe les conditions pour être électeur qui sont très souvent fonction de l'âge, de la citoyenneté, de la résidence comme susmentionnées. Pour être inscrit sur une liste électorale au Cameroun, l'âge requis est de vingt (20) ans révolu. C'est l'âge du vote tel que nous l'avons plus haut mentionné. Entre autre, être domicilié dans la région où l'on souhaite s'inscrire depuis au moins six (06) mois. Le citoyen qui veut s'inscrire est dans l'obligation d'avoir une carte nationale d'identité et de n'avoir jamais fait l'objet d'une peine de privation de liberté qui autrement dit l'empêche de jouir de son droit d'inscription sur une liste électorale et par ricochet de son droit de vote. Ces dispositions s'imposent à tous les citoyens sans distinctions. Des dispositions sont également prise par l'Etat pour que chaque candidat et ou parti puisse mener librement ses activités politiques. Le financement des partis et de leur campagne électorale est réglementé par l'Etat afin que le jeu politique soit équitable. Les partis politiques ont alors les mêmes chances. La séparation entre l'Etat et les partis est garantie. Il n'y a pas de confusion entre l'Etat et un parti. L'Etat ne peut pas être arbitre du scrutin et parti. Les programmes d'instruction civique sont mis sur pieds par l'Etat dans les médias pour la sensibilisation, l'information, l'instruction des populations en matière des procédures électorales et des enjeux des scrutins. Les responsables intervenants dans le déroulement des élections bénéficient quant à eux, de l'Etat, d'une formation au préalable et ont la responsabilité d'agir de façon impartiale. L'Etat veille à ce que les procédures de vote soient établis et mises à la disposition de l'électeur. L'Etat veille sur la mise en œuvre des procédures d'inscription des électeurs et s'assure de la mise à jour des listes électorales et de votes avant le scrutin. Pour un résultat plus efficient, l'Etat peut se faire aider dans cet exercice des membres d'une mission d'observation qu'ils s'agissent des nationaux et ou des internationaux. Un code de conduite est établi par l'Etat pour les partis, leurs candidats et les médias s'agissant de la campagne électorale et du scrutin proprement dit. Des mesures sont prises pour que l'élection se déroule dans la régularité. Cela consiste à éviter des votes multiples autrement dit, la fraude électorale.

Le décompte des voix se fait aussi dans la régularité et c'est à l'Etat de prendre des mesures pour cela.

En période électorale, l'Etat garantit, le respect des droits de l'homme. Il s'agit pour l'Etat de veiller sur tout individu présent sur son territoire et relevant de sa juridiction. La liberté de mouvement, de réunion, d'association et d'expression est garanti par l'Etat. L'accès aux médias officiels et du service public est équitable. C'est de la responsabilité de l'Etat de s'en assurer. L'Etat dans la même dynamique veille à ce que tous les médias officiels et le service public s'évertue à faire une couverture non partisane de la campagne électorale. Les partis ont la possibilité de présenter leur plate forme électorale et cela est garanti par l'Etat. Il veille également à ce que le vote reste secret tout en s'assurant de la liberté et de la sécurité des électeurs. La sécurité et l'intégrité du processus relève des missions de l'Etat lors du déroulement du scrutin. L'Etat se rassure que le personnel en charge du décompte est qualifié pour cela. Il garantit la transparence du processus électoral par des mesures nécessaires et appropriées qu'il prend. Les partis et les candidats jouissent d'une sécurité égale et l'Etat se veut être à même de prévenir les violences électorales et de prendre ses dispositions. Dans une élection juste enfin, les violations des droits de l'homme et les contestations en rapport avec le processus électorale sont traitées pendant la période électorale par une autorité compétente indépendante et impartiale. Il peut s'agir des tribunaux ou d'une commission électorale. Au Cameroun, l'autorité compétente est le conseil constitutionnel. Cette institution est créée en 1996 mais sa mise en place est effective seulement depuis janvier 2018. En attendant, c'est la cours suprême qui s'est chargée de cette tâche.

Cette réflexion sur « *l'élection des chances pour tous : qu'est ce qu'une élection juste ?* » qui a permis en allant en profondeur de mieux comprendre à quoi renvoie la réalité lorsqu'on parle d' « *élection juste* » amène aussi, par ailleurs, à s'interroger véritablement sur les inégalités électorales aujourd'hui.

I-2-2- Relecture du code électoral : l'usage politique du charisme présidentiel comme instrument de reproduction électorale

Le principe de l'égalité électorale des chances que prône le système démocratique dans une « *élection juste* » est à reconsidérer au Cameroun où l'élection a jusqu'ici facilité la reproduction d'un seul parti. Le champion de toutes les élections législatives et municipales est celui qui réunit le plus grand nombre de ressources politiques. Les élections au Cameroun ne reflètent pas l'égalité électorale des chances. Ce principe démocratique auquel a cru

l'opposition camerounaise au début des années 1990 est en réalité, une vue de l'esprit. Il s'agit pour être précis d'une chimère qui leur a été servie pour qu'il ait l'impression dans les compétitions électorales que les règles sont justes et équitables alors qu'il n'en est rien. L'égalité électorale des chances ne peut espérer éradiquer les inégalités électorales de chances héritées du système du parti unique tant que le président de la République est et demeure aussi puissant. Le succès électoral du RDPC aux scrutins locaux est lié au charisme présidentiel. Les élections ne feraient alors que participer à la reproduction de la structure charismatique du parti, le confirmant ainsi comme celui qui domine. Le facteur le plus important dans la reproduction électorale du RDPC est donc le charisme présidentiel. Il est la base de toutes les inégalités électorales de chances auxquels l'on assiste au Cameroun. L'usage politique du charisme présidentiel dans l'organisation et le déroulement des scrutins met le RDPC dans une meilleure position que l'opposition. Le parti du président de la République a des privilèges que les autres n'ont pas. C'est une pratique politique relative au président de la République qui consiste pour le RDPC à se reproduire dans sa position dominante d'une élection à l'autre par le recours au capital charismatique de ce dernier. La relecture du code électoral nous permettra de mieux comprendre comment le charisme présidentiel génère les inégalités électorales des chances.

Le code électoral est une loi constitutionnelle au Cameroun promulguée par le chef de l'État. Dans ses dispositions générales, à l'article 4, le code électoral fait bien de rappeler que « *Elections Cameroon* » (ELECAM) est un organisme indépendant chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'ensemble du processus électoral et référendaire ». ELECAM jouit d'une autonomie de gestion en tant que personnalité juridique. A ses membres, il leur ait fixé une certaine neutralité. Ils ne font rien qui puisse compromettre l'indépendance et la dignité de leurs fonctions. L'engagement politique leur est donc proscrit. Cela est contradictoire avec la distance qui leur est recommandé vis à vis de la politique. Le législateur martèle dans le code électoral dans son article 5 alinéa 2 que les membres de ELECAM n'ont d'instruction et d'ordre à recevoir de personne. Ils ne sollicitent dans ce cadre aucune autorité public ou privé, nationale ou étrangère. Le chapitre II en son article 7, alinéa 1 rappelle encore avec insistance à ELECAM ses missions. Il est « *chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral et référendaire* ». L'on peut constater à ce niveau que le code électoral met un accent particulier sur l'indépendance et aussi, dans une certaine mesure sur l'impartialité de l'organisme en charge des élections mais cela est-il vraiment possible ?

La première inégalité électorale des chances au Cameroun est liée l'indépendance de ELECAM. C'est le président de la République qui, usant du pouvoir discrétionnaire, nomme le directeur, le directeur adjoint et les membres de ELECAM. Il est à préciser à ce niveau que

plusieurs des membres d'ELECAM sont d'anciens militants du RDPC qui ont la prétention d'être objectifs dans la mission qui leur est assignée. L'impartialité que le législateur commande à ces membres d'ELECAM est impossible. Ils sont nommés par président de la République. Ils y sont parvenus par la force du décret présidentiel et non par une quelconque intégrité ou honnêteté qu'on veut leur reconnaître. Certains membres d'ELECAM qui sont sencés être indépendant dans l'exercice de leurs missions, s'oublient souvent après leur nomination à remercier publiquement dans les médias le président de la République pour « *la confiance* » qu'il place en eux. Ceci sous-entend qu'ils n'envisagent pas de décevoir ce dernier pour qu'il leur renouvelle toujours sa confiance. Les membres de ELECAM sont au service du président de la République qui lui même est président national du RDPC. Ils ne peuvent de ce fait pas agir contre le parti du président BIYA. La constitution en ses articles 5 et 8 confère à l'institution présidentiel, le pouvoir de les faire et les défaire. Pour se maintenir, plaire au président de la République n'est pas une option, c'est la règle. Le charisme présidentiel participe à avantager le parti du président BIYA et à réduire les privilèges de l'opposition.

Après ELECAM, une place de choix est réservée au conseil électoral. Il est mentionné dans le code électoral en son article 10, alinéa 1 que, c'est lui qui « *veille au respect de la loi électorale par tous les intervenants de manière à assurer la régularité, l'impartialité, l'objectivité, la transparence et la sincérité des scrutins* ». Il est composé de dix huit (18) membres, dont un (1) président et un (1) vice-président comme l'anote l'article 12. Il s'agit des personnes de nationalité camerounaise reconnues pour leurs compétences, leur intégrité morale, leur honnêteté intelletuelle, leur sens du patriotisme et leur esprit de neutralité et d'impartialité. Tout comme les membres de ELECAM, les membres du conseil électoral sont nommés par décret présidentiel. Cela remet en cause leur objectivité. Le président de la République par la force du décret à une influence sur les membres du conseil électoral. Ces derniers ne peuvent par contre pas être neutre. Aucun savoir n'est neutre. Ils sont obligés de très souvent prendre position en faveur du président de la République et son parti le RDPC lorsqu'ils examinent les dossiers de candidatures des législatives et municipales et aussi lorsqu'ils s'assurent que le matériel électoral et des documents électoraux arrivent dans les délais requis dans les bureaux de vote. Plusieurs dossiers de candidatures se voient ainsi rejetés surtout quant il s'agit de ceux des représentants des partis de l'opposition. L'on peut dénoncer aussi le fait que le matériel électoral arrive la plupart du temps avec du retard dans les bureau de vote des localités qui semblent acquis à l'opposition. Ce sont là des inégalités électorales de chances qui visent à permettre au RDPC de se reproduire. Les articles 5 et 8 de la constitution du Cameroun tout

comme pour les membres de ELECAM, prévoient que le président de la République qui les a nommé peut mettre fin aux fonctions du président, du vice-président et des membres du conseil électoral. Cette dispositions constitutionnelle permet au chef de l'Etat d'avoir le contrôle sur le conseil électoral ce qui est par ailleurs une autre inégalité électorale des chances.

La constitution prévoit que les députés sont élus pour cinq (5) ans. C'est le temps que dure un mandat de député. L'élection se tient quarante (40) jours au plus tard avant l'expiration du mandat en cours des députés. Cette disposition n'est pas respectée. Il y a un mystère qui entoure calendrier électoral au Cameroun. Il n'est pas connu du grand public. Les dates ne sont pas intégrées dans le texte organisant le scrutin. Il convient de noter que la date des élections est un secret présidentiel. Nul ne connaît ni l'heure ni le jour excepté le président de la République qui se plaît à surprendre les adversaires politiques de son parti autrement dit ses opposants avec à chaque fois des convocations inopinées du conseil électoral qui annoncent la tenue proche du scrutin. Les partis de l'opposition sont toujours pris de cours par le président de la République et c'est le cas à chaque scrutin. C'est là encore une inégalité électorale des chances qui permet à son parti le RDPC d'avoir une meilleure préparation pour les élections que ses adversaires. Cette inégalité a été constaté en 2002, en 2007, en 2013 et même en 2020.

Le mandat des conseillers municipaux est de cinq (5) ans tout comme celui des députés. Le mandat commence le jour de la première session de plein droit du conseil municipal qui suit la proclamation de l'élection. Le président de la République, jouissant de son autorité peut, par décret proroger ou abroger le mandat des conseillers municipaux et des députés sur une période n'excédant pas les dix huit (18) mois. Cela s'est observé avec notamment le mandat des députés et des conseillers municipaux qui, expiré en 2012, sera prorogé à deux reprises jusqu'au 30 septembre 2013, date de l'élection. L'on peut y voir en cela une autre manœuvre de ce dernier pour s'assurer que son parti gagne et se reproduise comme à l'acoutumé.

Le conseil constitutionnel veille à la régularité de l'élection. C'est le chef de l'Etat qui nomme tous les membres du conseil constitutionnel qui a à sa charge l'exclusivité de la proclamation des resultats depuis mai 2011 sous un délai de vingt (20) jours après le scrutin tel que la constitution le prévoit. L'on ne peut pas accorder un certain crédit à leur abitrage qui semble t-il est biaisé par la nomination discrétionnaire dont ils font l'objet. C'est un arbitrage partisan en faveur du RDPC. On peut y voir une autre inégalité électorale des chances.

Dans son titre XI portant sur les « *dispositions relatives au financement des partis*

politique et des campagnes électorales et référendaires », le code électoral nous renseigne qu'il est prévu dans la loi des finances, une subvention pour les partis politiques reconnus sur le plan légal. Il s'agit d'un financement public qui couvre certaines dépenses liées au fonctionnement de ces partis en permanence et aussi à l'organisation de la campagne électorale. La répartition de cette subvention est faite selon un principe de représentation qui renforce les inégalités électorales de chances. La première tranche de la subvention est répartie en fonction de la représentation des partis à l'assemblée nationale et au conseil municipal. Le RDPC est le parti le plus représentatif. L'essentiel de cette première subvention n'est donc destiné qu'au RDPC. Le RDPC a beaucoup plus de moyen que les autres partis pour l'organisation de sa campagne électorale. En 2002, sur cinq cent millions (500.000.000) de francs CFA de subvention de l'Etat aux partis, le RDPC seul se voit octroyer trois cent vingt deux millions (322.000.000) de francs CFA. Les Cent soixante dix huit millions (178.000.000) de francs CFA restant ont été réparti à six (6) autres partis qui eux aussi sont représentés. Plusieurs partis qui prennent part à l'élection dans l'optique de renverser l'ordre établi électoral ne reçoivent rien. Leurs chances électorales de gagner des sièges sont ainsi biaisées parce que victime d'inégalités électorales construites pour assurer la reproduction électorale du RDPC qui a tous les privilèges. S'agissant de la deuxième tranche du financement public au parti, son partage obéit à une autre règle. Tout d'abord, elle tient compte des résultats aux dernières élections à l'assemblée nationale et aux municipales, mais également du pourcentage exprimé pour un parti dans au moins une circonscription qui est supérieur ou égal à cinq (5). Ce sont les pourcentages obtenus qui définissent la répartition. Le RDPC, dont les résultats sont bien supérieurs à ceux des autres partis reçoit depuis 2002 plus du deux-tiers (2/3) de cette subvention. Cette disposition du code électoral rend le scrutin inégal. Après la répartition de ses subventions, les partis n'ont plus les mêmes chances. Le parti du président BIYA part favori à toutes les élections au Cameroun avec ces subventions. L'inégalité électorale des chances découle de l'inégale possession du capital économique. Le code électoral en son article 278, alinéa 1, interdit à un parti politique de recevoir des subsides et des financements provenant de personnes, d'organisations, de puissances et/ou d'État étranger. Cette disposition du code électoral pose un problème : comment vont faire les partis politiques qui ne sont concernés ni par la première tranche ni par la deuxième tranche du financement pour financer leur campagne électorale? Il est clair qu'ils n'ont aucune chance électorale. Il est aussi à dénoncer cette inégalité de chance donc sont victimes les partis qui reçoivent l'aide public. Cette aide public leur parvient très souvent à quelques heures de la clôture de campagne électorale. Ce fut le cas lors du double scrutins du 30 septembre 2013, les partis ont reçu ce que de droit à quarante huit (48) heures du vote

proprement dit. C'est une entreprise qui vise à paralyser l'opposition en réduisant son champ d'action faute de moyen. Le RDPC par contre, en plus du financement public, peut jouir de par sa position confuse de parti-État, des moyens de l'État. Il se confond presque au gouvernement. Il a en supplément de l'apport financier d'importants hommes d'affaires acquis à la cause du président de la République pour préserver leur part de marché au Cameroun; du soutien bienveillant des préfets, tous nommés par le chef de l'État, des autorités policières et militaires et enfin et surtout des chefs traditionnels qui jouent de leur autorité morale et charismatique pour sa campagne ; tous cherchant à s'attirer la sympathie du leader charismatique BIYA. C'est là encore une inégalité électorale de chance à prendre en compte quand l'on observe l'opposition qui est quant à elle dépourvue de tous ces avantages la pendant la compétition.

Au regard de ce qui précède, le code électoral est construit pour permettre au président de la République d'avoir une influence sur les différentes étapes de l'élection tout ceci dans l'intérêt de son parti. un candidat du RDPC a ainsi plus de chances de devenir député ou conseiller municipal que celui d'un autre parti. Il a plus de privilèges électoraux. Il est héritier dans un mécanisme de reproduction électoral qui vise pérenniser le RDPC dans la couche dominante. Ce mécanisme repose sur président de la République dont la puissance charismatique lui permet d'agir et d'influencer l'élection en faveur de son parti. Lorsque l'on analyse en profondeur le code électoral, l'on constate de part le pouvoir qui est conféré au chef de l'État que, c'est l'usage politique du charisme présidentiel en la faveur de ses représentants qui est le facteur explicatif du fait que le pouvoir reste la chasse gardée du RDPC scrutin après scrutin. C'est le pouvoir charismatique du président de la République dans le code électoral qui avantage le RDPC. Le président de la République y est d'ailleurs l'alpha et l'oméga. C'est lui qui nomme et relève tous les acteurs qui interviennent dans le processus électoral. C'est lui qui fixe les règles du jeu électoral. C'est donc lui qui est au fondement de ces inégalités de chances électorales que nous avons relevé plus haut pour que son parti ait toujours toutes les chances de gagner et de conserver le pouvoir. La reproduction électorale du RDPC repose sur la figure totalisante et messianique du chef de l'Etat. L'élément indispensable de la reproduction électorale du RDPC in finé c'est le président de la République.

II- Reproduction électorale et démocratie au Cameroun

La poussée démocratique à laquelle l'on assiste au Cameroun en 1990 vise à mettre un terme aux inégalités. Cette volonté démocratique s'oppose au régime du parti unique du président BIYA dans lequel les droits qui sont garantis aux citoyens par la constitution sont

constamment violés. La situation politique au Cameroun à cette période est crisogène ; elle est antidémocratique. L'Etat recourt très souvent à son monopole de la violence légitime pour exercer force et coercition sur la société civile, les partis et les populations en mal de changement de régime comme nous l'avons souvent démontré plus haut. La pression démocratique que subit le régime en place est telle que celui-ci n'a pas d'autres options que de donner l'impression de lâcher du lest. La démocratie suscite une espérance subjective chez les différents acteurs qui ont œuvrés pour rendre cela possible. Elle incite à l'optimisme en ce qui concerne la fin des inégalités et changement de régime politique au Cameroun. Lorsque l'on parle de démocratie, la plupart du temps c'est l'élection qui ressort en premier. Dans le cadre de cette étude, nous ne dérogeons pas à cela. Nous restons dans cette dimension de la démocratie qui renvoie d'abord à l'élection. L'élection est le symbole par excellence de la démocratie. Nombreux sont les auteurs qui, à l'instar de DAHL, réduisent la démocratie à des élections « justes ». Cette expression (élections justes) désigne des élections qui ont trois caractéristiques majeures. Tout d'abord, elles sont libres, elles sont transparentes et enfin elles sont régulières selon un calendrier bien défini et mis à la disposition de tous. Pour DAHL, la démocratie peut se résumer en cette formule qu'il a personnellement élaboré : « *free, fair and frequent elections* » (1998 : 95). La démocratie n'est pas hostile à la concurrence pour l'exercice du pouvoir mais celle-ci se fait de manière pacifique, libre. La démocratie est donc favorable au multipartisme et promeut l'égalité électorale de chances entre les représentants des partis en concurrence. Elle s'oppose de ce fait à la reproduction électorale qui est une réalité électorale au Cameroun depuis 1966. La reproduction électorale quant à elle, est un mécanisme de construction des inégalités électorales afin de permettre à un parti seul et ses représentants d'avoir tous les privilèges pour se maintenir. Elle est contraire à la démocratie qui, elle, se veut être, une institution juste et équitable pour tous. Elle est pour le changement et le renouvellement des institutions. Mais en vingt huit (28) ans d'élections dites démocratiques au Cameroun, il y a pas eu de changement. Les institutions sont restées les mêmes. Le parti au pouvoir domine et continu de se reproduire au détriment de l'opposition qui a cru qu'avec la démocratie et l'égalité des chances électorales ce serait possible de renverser enfin l'ordre établi. L'égalité qui accompagne la démocratie est ici remise en question.

II-1- Dénonciation de l'ingénierie démocratique au Cameroun de l'égalité formelle des chances

L'objectif de ce travail de recherche est d'inscrire cette étude sur les élections locales au Cameroun dans une sociologie des inégalités électorales de chances tout en s'opposant à une certaine idéologie trompeuse de l'égalité électorale des chances que prône une certaine sociologie de l'élection. En effet, si l'on s'accorde à reconnaître qu'il existe corrélation certaine entre le charisme présidentiel et le succès électoral du RDPC depuis 1992, l'inégalité au moment des élections est due au fait de l'usage politique du capital charismatique du président de la République par ce parti politique. L'inégalité électorale fait la différence entre les partis politiques s'agissant des avantages et des désavantages dans la conquête et la conservation du pouvoir. Les inégalités électorales favorisent les favorisés déjà dans une position dominante dans leur dynamique de reproduction électorale et défavorisent les défavorisés qui, dominés n'ont pas accès aux ressources nécessaires voir presque pas de chance de remporter un scrutin électoral pour espérer renverser la stratification électorale. Au delà de l'inégalité électorale des chances, de l'hierarchisation électorale, nous devons y voir un processus d'élimination de l'opposition au Cameroun. L'égalité de chances entre les candidats des différents partis en lice lors des scrutins électoraux que l'on a brandi avec l'avènement de la démocratie est simplement formelle. C'est cette égalité de chances que prétend pratiquer officiellement le système démocratique quand il s'agit des élections alors que, officieusement, le règne des inégalités électorales de chances se poursuit au Cameroun depuis 1992.

II-1-1- La fin des inégalités électorales : l'illusion démocratique

Il est facile de constater lorsqu'on observe la démocratie camerounaise de près aujourd'hui que, ses idéaux d'égalité et de changement ne sont qu'un leurre. Le système démocratique a failli au Cameroun. Autrement dit, il ne fonctionne pas ici comme il devrait ou plutôt comme il fonctionne ailleurs. Certainement l'on nous dira que la réalité politique est dynamique d'un champ politique à l'autre mais ce que l'on sait de la démocratie n'est pas palpable au Cameroun. Ce système adopté par le Cameroun parce qu'il est dépeint comme le meilleur existant, n'a pas pu résoudre le problème des inégalités héritées du système du parti unique. Il s'inscrit plutôt dans le prolongement de ces inégalités. Aujourd'hui encore, comme hier, c'est le RDPC qui a tous les avantages lors des scrutins. L'ère démocratique au Cameroun est encore celle de la reproduction des privilèges et de la préservation des intérêts du RDPC. Les catégories d'inégalités n'ont pas changé, elles sont les mêmes. Les candidats-RDPC partent toujours favori

avec le capital charismatique du président de la République qui est l'instrument qui se pose comme un obstacle à l'épanouissement de la démocratie au Cameroun. Les inégalités de chances liées au charisme présidentiel lors des élections sont profondes et ne peuvent être éliminées tant que le président de la République est aussi fort et qu'il continue d'agir en faveur de son parti. C'est ce capital que détient le président de la République qui transforme les principes démocratiques qui, ont fait rêver les adversaires de son parti et de sa politique à un moment donné, en simple illusion. Il y a une relation entre les inégalités que subissent les partis de l'opposition et leurs résultats au terme de chaque scrutin. La démocratie semble avoir été prise en otage par le charisme présidentiel qui s'impose et lui impose des inégalités dans l'intérêt du RDPC. Il n'y a pas d'égalité de chances objectives pour remporter un scrutin au Cameroun contrairement à ce que prétend le système démocratique. L'institution présidentielle se pose ainsi comme une entrave à l'égalité démocratique. La démocratie camerounaise est sujet à critique. Les inégalités déjà existantes avant l'avènement de la démocratie n'ont pas disparu. Bien au contraire, elles ont résisté à l'institution démocratique et sont devenues permanentes et pérennes au sein même de celle-ci. Le Charisme présidentiel continue d'être le facteur de différenciation de la réussite électorale qui multiplie les inégalités objectivables pour remporter une élection à cause de l'attitude de l'institution démocratique vis à vis de ces inégalités. Elle affiche une étrange indifférence telle que l'on peut se permettre lorsqu'il s'agit de la démocratie au Cameroun de dire que c'est une « *démocratie des inégalités* ». L'organisation régulière des élections donne à croire que la démocratie repose sur un principe d'égalité alors qu'en réalité, c'est sous elle que l'on assiste encore à la reproduction et au renforcement des inégalités électorales au Cameroun. La démocratie des inégalités au Cameroun est une construction politique qui vise au travers des élections à légitimer les privilèges du RDPC et à éliminer subtilement et de façon progressive toute opposition.

II-1-2- De l'élection comme instrument de légitimation des privilèges du RDPC

Nous avons démontré dans le cadre de cette recherche que la démocratie n'a pas pu mettre un terme aux inégalités et que l'égalité en démocratie au Cameroun est tout simplement illusoire. A quoi servent donc les élections qui sont régulièrement organisées au Cameroun quand on sait que le charisme présidentiel générera toujours des inégalités électorales qui avantagent le RDPC ? Lorsque l'on aborde l'élection au Cameroun, il est essentiel tout d'abord de détruire la « *trompeuse familiarité* » (GINZBURG, 1991 : 1219) que l'on a avec ce mot. L'élection a toujours été présentée comme un instrument démocratique de conquête de pouvoir

qui confère les mêmes chances à tous les acteurs en compétition. C'est sur la base de cette « *trompeuse familiarité* » que l'on pense que les scrutins justes se déroulent au Cameroun depuis 1992 alors que cela n'est pas le cas. L'élection est rapidement devenue au Cameroun un instrument de légitimation des privilèges acquis par le RDPC depuis le temps du parti unique. Elle sert les intérêts des héritiers en reproduisant leurs privilèges. L'élection valorise le parti dominant au Cameroun. Elle transforme les inégalités électorales de chances en mérite pour le RDPC. Il se développe ainsi la croyance méritocratique d'essence démocratique selon laquelle l'élection favorise l'égalité des chances et la disparition des privilèges liés à un héritage politique particulier. L'élection n'est en réalité qu'une stratégie de légitimation du RDPC mise en place par le RDPC. C'est l'élection qui structure le champ politique. La stratégie de légitimation du RDPC qui se reproduit à chaque scrutin repose essentiellement sur l'élection qui n'est ni plus loin qu'un exercice formelle de routine qui vise à éviter que le caractère démocratique de sa domination ne soit remis en question. L'élection vise à protéger l'intégrité de la démocratie camerounaise. Elle confère une dimension démocratique à la reproduction électorale du RDPC. Les inégalités électorales, tapis sous la démocratie, vecteurs de reproduction électorales, tendent à légitimer le RDPC et la stratification électorale qu'il a instituée. L'élection est utile dans la transmission du patrimoine politique du RDPC à ses représentants mais aussi au maintien de sa position dominante. La reproduction d'ordre électorale au Cameroun, s'appuie sur une structure démocratique notamment l'élection. C'est elle qui légitime les compétences du RDPC. La démocratie émergente au Cameroun en 1990 a été détournée et, est devenue l'institution qui organise et fabrique la reproduction du RDPC par le moyen de l'élection dans le champ politique camerounais. Les élections sont pour le RDPC aujourd'hui, un mode de reproduction démocratique. L'institution démocratique qu'est l'élection s'est transformée au Cameroun en instrument de légitimation du RDPC dans sa logique de reproduction. L'élection a ainsi changé de mission. Le RDPC se renouvelle et se reproduit par l'élection pour rester légitime. L'élection est une stratégie démocratique de transmission du pouvoir charismatique du président de la République aux représentants de son parti lors des législatives et les municipales. Se reproduire par le moyen de l'élection pour le RDPC est devenu avec la démocratie une nécessité pour légitimer sa position dominante dans la structure politique au Cameroun. Le RDPC tient le système électoral et par conséquent, détient le pouvoir de faire des héritiers légitimes grâce à l'élection. Les élections permettent au système RDPC de s'octroyer un habillage démocratique et persuadent les partis de l'opposition de la légitimité de leurs échecs électoraux.

II-1-3- De la reproduction électorale comme mécanisme d'élimination de l'opposition

L'égalité des chances est loin d'être la chose du monde la mieux partagée entre les représentants des différents partis lors des élections au Cameroun. Les représentants ne sont pas égaux. Ceux de l'opposition, dotés d'un faible capital charismatique (celui du leader) et un faible capital économique pourtant nécessaires pour mener une campagne électorale efficace et efficiente, peuvent difficilement rivaliser dans la séduction des électeurs contre le parti dominant qui a tout pour plaire. Le contexte dans lequel se déroule le jeu met déjà les représentants de l'opposition dans une mauvaises postures tandis que ceux du parti au pouvoir ont le soutien du président de la République et disposent de tous les moyens nécessaires pour remporter une élection. L'opposition a très peu de ressources. Elle ne peut pas aspirer aux mêmes résultats électoraux que le RDPC. L'opposition ne peut évoluer dans ses conditions matérielles d'existances qu'impose le président de la République dans le champ électoral camerounais. C'est ainsi que ses scores électoraux baissent à chaque scrutin comme nous pouvons le constater. En 1992, l'opposition dans son ensemble obtient 92 sièges sur 180 possible à l'assemblée nationale, en 1997 elle réussi à avoir 71, en 2002 elle a trente un (31), en 2007 elle se contente de vingt sept (27), en 2013 elle connaît une légère hausse de cinq (5) pour un total de trente deux (32) sièges et enfin en 2020, l'opposition décroît encore de quatre (4) sièges et n'en conserve que vingt huit (28) au final. La courbe de l'opposition n'est pas des plus réjouissante. C'est une courbe décroissante qu'elle affiche tant pour les législatives que pour les municipales dont les chiffres n'ont pas été mis en lumière ici. La reproduction électorale du RDPC s'étend un peu plus à chaque scrutin. L'opposition se contente des miettes qui tombent de la table du maître à jouer qu'est le RDPC. Si la reproduction électorale a très souvent été réduite dans sa pratique plus précisément dans le contexte camerounais aux inégalités électorales de chances, elle est bien au delà de cela. Il s'agit d'un mécanisme d'élimination progressive de l'opposition mis en place par le RDPC dès les premières élections sous l'ère démocratique en 1992. Cela rentre dans la logique du RDPC de préservation et de pérennisation de son héritage coloniale depuis les indépendances avec AHIDJO et l'UNC. L'opposition n'est pas à sa place et ne peut jouer pleinement le rôle d'acteur majeur qui devrait être le sien dans cette scène que l'on prétend démocratique ; c'est pourquoi elle est réduite au rôle de figurant qui n'a pas les mêmes avantages, les mêmes privilèges que l'acteur principal du film qu'est le RDPC. Les apparitions des figurants sont limitées et contrôlées et ils finissent par disparaître de la scène sans que leurs absences ne soient même remarquées. Les partis de l'opposition, défavorisés ne peuvent pas aspirer aux privilèges du parti favorisé qu'est le RDPC.

Ces partis de l'opposition se caractérisent par une moindre maîtrise du système électoral. Il y a que le RDPC qui sait en réalité comment ça marche étant donné que c'est leur leader charismatique qui fixe les règles du jeu applicable dans le système électoral. C'est pourquoi il y a jamais eu de familiarisation entre ce système électoral dynamique et les partis de l'opposition alors que cela est un impératif pour espérer en une certaine réussite électorale. Les représentants de l'opposition n'ont pas les ressources adaptées pour renverser l'ordre établi électoral. L'opposition ne jouit d'aucun privilège lors de l'élection, elle est au contraire mise en mal. La stratégie de reproduction du RDPC consiste à épuiser progressivement l'opposition en usant de l'élection qui justifie son action. Cette stratégie est un habitus électoral du RDPC qui veut que ce dernier produise à chaque échéance électorale les conditions de sa propre reproduction au détriment de l'opposition qui, par contre, s'enfonce. Il s'agit, en fait, pour le RDPC de recourir à l'élection dans sa stratégie de reproduction pour se défaire « *démocratiquement* » de l'opposition impuissante face aux inégalités qui subsistent. Cette habitus électoral est une stratégie du RDPC bien ficelée pour réduire l'opposition à rien ou presque rien. L'on s'est attelé jusqu'ici à démontrer comment et pourquoi la reproduction électorale se perpétue dans l'ordre électoral au Cameroun ; maintenant il convient de nous interroger quelque peu sur son impact sur la démocratie.

II-2- Pratiques des inégalités électorales et enjeux démocratiques au Cameroun

Les conditions historiques d'émergence de la démocratie et du multipartisme au Cameroun qui sont favorables à une compétition électorale juste, dans l'égalité, s'opposent à la domination et la reproduction d'un parti seul comme cela est le cas. Alors que tout le monde semble convaincu que la démocratie est le meilleur régime, l'on constate après quelques unes de ses manifestations que, les inégalités, loin d'être éradiquer sont devenues légitimes et font la joie du parti qui jadis a eu le monopole. le RDPC domine rapidement la nouvelle scène politique et se reproduit avec le concours de la démocratie. La reproduction électorale est la conséquence d'avantages divers dont le RDPC fait l'objet et qui sont extrêmement important pour enchaîner d'importantes victoires. Les valeurs démocratiques que l'on brandissait en 1990 sont alors remises en question. Des méfiances commencent à se développer de plus en plus avec la permanence du RDPC au pouvoir. Le contexte électoral est vicié par d'innombrables inégalités. Tout ceci n'est pas sans conséquences sur la démocratie qui est victime de violence symbolique.

II-2-1- De la reproduction électorale comme violence symbolique sur la démocratie

La reproduction électorale du RDPC a de lourdes conséquences sur la démocratie au Cameroun. Elle a faussé les règles de la démocratie pour diviser et affaiblir l'opposition pro-démocratique qui au fil des années a perdu de sa superbe des années de crise. La reproduction du RDPC au Cameroun s'est rendu possible par l'organisation sous un habillage démocratique à chaque fois, d'une « *compétition électorale déloyale structurée par un joueur qui s'est arrogé le monopole de la définition des règles du jeu, qui a plus de ressources que ses adversaires* » (SINDJOUN, 1997 : 93). La reproduction électorales du RDPC est une construction politique anti-démocratique qui est le produit de l'usage à bon essai du charisme présidentiel dont la puissance permet à celui qui l'incarne d' « *imposer un code de déroulement de la compétition électorales en fonction de ses intérêts* » qui sont les intérêts de son parti (SINDJOUN, 1997 : 93). Cela participe au déséquilibre du jeu politique. Le charisme présidentiel exerce une violence symbolique sur la démocratie car c'est lui qui génère toutes ses inégalités qui s'imposent à la démocratie qui subit sa force. La violence symbolique est selon BOURDIEU, « *tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force* » (1972 : 18). C'est donc ce pouvoir, essentiel dans les rapports de domination et aussi dans la reproduction électorale qu'a le charisme présidentiel sur la démocratie qui lui permet de renforcer les inégalités en privilégiant un parti au détriment d'autres. La violence symbolique participe au maintien d'un ordre électoral inégalitaire. L'indifférence de la démocratie a très souvent été mise en exergue dans certaines littératures politiques au Cameroun et ailleurs alors qu'il n'en est rien. Elle n'a jamais pu s'apanouir véritablement au Cameroun. Elle est victime de l'influence du président de la République aux pouvoirs quasi-illimités. Ce dernier est d'ailleurs à l'origine de ce que l'on peut se permettre d'appeler aujourd'hui une appropriation présidentialisée de la démocratie. Cette manœuvre vise à mettre la démocratie au détriment de ses valeurs, au service du pouvoir et par ricochet, de son parti aussi. La démocratie a donc été confisquée par le RDPC dès le départ puis, instrumentalisée sous la houlette du président de la République pour qu'elle certifie du sceau de la légitimité les différentes victoires électorales de son parti auprès de la classe politique et des populations afin qu'ils les acceptent. Tout est mis en œuvre pour faire croire que la démocratie est en marche au Cameroun alors que celle-ci est influencée par le président de la République. Elle fait l'objet de violence symbolique. La démocratie a été détournée de sa mission de régulateur du jeu politique et déformée en instrument au service de la domination et de la reproduction électorale au Cameroun. La démocratie embrigadée au Cameroun, permet au

pouvoir d'exercer une violence symbolique sur l'opposition par le moyen des urnes et de continuer de se reproduire au prétexte de la volonté souveraine du peuple. Cette violence symbolique à l'endroit de la démocratie n'est pas sans risque et se traduit par une fatigue démocratique de l'opposition.

II-2-2- La fatigue démocratique

La mise en évidence de la signification attachée aux pratiques électorales au Cameroun pose un problème de sociologie des inégalités. Il s'agit pour être précis des inégalités dont font l'objet les partis de l'opposition dans leurs rapports avec le parti au pouvoir. Ces partis qui devraient jouer un rôle important dans l'organisation et la régulation du système démocratique camerounais ont tout simplement été marginalisés dans la codification des règles du jeu. Cela les a empêchés de véritablement s'imprégner de la démocratie à laquelle il accorde peu d'importance aujourd'hui. La démocratie présidentialisée est considérée comme marquée par la violence symbolique électorale, le désordre, la personnalisation du pouvoir et la faiblesse des règles constitutionnelles. Lorsque l'on observe le spectacle que les pays industrialisés nous offrent quand il s'agit des élections libres et démocratiques et que l'on constate qu'il est difficile voir rare d'avoir un parti qui gagne à tous les scrutins avec une écrasante majorité sur une longue période, ce qui est tout le contraire de la réalité démocratique ici, l'on peut se s'autoriser à dire que le Cameroun est une anomalie démocratique. La démocratie camerounaise a réussi à développer tous les modèles indésirables que l'opposition a la plupart du temps reproché au monopartisme à savoir : les inégalités, l'imprévoyance, la domination, la reproduction, la négligence, la marginalisation et enfin la répression. Tout ceci est à l'origine de la fatigue démocratique que l'on constate du côté de l'opposition. L'opposition est fatiguée de la démocratie partisane qui se vit au Cameroun. Les premiers signes de cette fatigue sont visibles au début du printemps démocratique en 1992 lorsque les partis tels que SDF, l'UDC et l'UFDC critiquent l'organisation des législatives qui sans doute sera favorable au RDPC et refusent délibérément de prendre part au scrutin. Ils s'indignent déjà contre le processus démocratique. Les partis de l'opposition ne supportent plus ce système démocratique qui conforte le RDPC depuis plus de trente (30) ans dans sa position. Ils veulent que les choses changent tout de suite. Cette fatigue s'exprime encore par les refutations de tous les résultats électoraux. L'opposition excelle dans la dénonciation de la fraude électorale qui est l'une des manifestations des inégalités électorales. Le jeu démocratique intéresse de moins en moins les populations camerounaises cela se traduit par le taux de participation qui a considérablement baissé au fil

des années. « *A quoi ça sert de voter quand on sait déjà que c'est le RDPC qui va gagner comme toujours ?* » s'interrogeait un de nos interviewés qui comme la plupart des camerounais en à marre de cette démocratie qui n'a presque rien changé au cameroun. « *Les émeutes de la faim* » de février 2008 sont également des manifestations liées à cette fatigue démocratique des politiques et des populations qui n'en peuvent plus d'attendre et qui veulent une nouvelle dynamique. La reponse du pouvoir en place aux émeutes était la repression. La repression est servit aux tenants de l'opposition et aux populations chaque fois qu'ils veulent manifester et pourtant c'est un droit garanti par la constitution. Ces derniers semblent à bout avec cette démocratie qui n'a rien à voir avec la liberté et l'égalité. Il y a liberté zéro et égalité zéro dans ce programme démocratique. L'opposition n'arrive plus à faire confiance à cette démocratie qui n'est pas impartiale. Le système électoral a plongé l'opposition dans la frustration politique. La démocratie est devenue un obstacle pour ces partis qui veulent faire bouger les choses. Ils ont jusqu'ici été berné, la démocratie que l'on a présenté comme étant une panacée semble aujourd'hui être plus un frein à l'épanouissement de l'opposition que autre chose. Le peuple vote pour ses représentants mais n'est jamais consulté par ces derniers quand il s'agit de prendre des décisions en son nom et ou de voter des lois. L'on pourrait supçonner ici le gouvernement du peuple qu'est la démocratie d'avoir exclu le peuple de toutes ses entreprises au Cameroun. Cela peut expliquer le désintérêt du peuple pour la chose démocratie au Cameroun. Les citoyens se désengagent de plus en plus des partis. La fatigue démocratique qui s'observe traduit une réalité à décrier : la démocratie camerounais est malade. Elle n'est jamais sortie de l'ornière du monopartisme et cela peut expliquer pourquoi les partis de l'opposition et les populations n'arrivent pas à suivre et n'espèrent plus rien d'elle. La démocratie est à soigner en urgence pour éviter au Cameroun d'aller droit vers une crise socio-politique.

II-2-3- Socialisation à la culture démocratique

Après consultation de la démocratie camerounaise, nous sommes à même de dire, à mesure que l'on avance dans ce travail de recherche, qu'elle présente les symtômes de la maladie. Cette maladie s'est profondément enracinée avec le temps qu'il est urgent de trouver une solution pour la sauver. Comment peut-on sauver la démocratie camerounaise ? Avant de reprendre à cette question, remontons un peu l'histoire pour montrer comment est survenu cette maladie qui gangraine la démocratie au cameroun. Quand le régime cède à l'ouverture démocratique et au multipartisme, peu de temps après sont organisés les élections législatives de 1992. Il n y a pas eu un véritable moment d'apprentissage de la démocratie, ses règles et son

mode de fonctionnement. Il fallait organiser rapidement les élections pour légitimer le pouvoir et sortir définitivement de la crise politique de 1991. Le régime au moment des faits n'a pas l'habitus de la démocratie. Il n'a pas encore réussi à intérioriser cette extériorité qu'est la démocratie pour elle. C'est quelque chose de nouveau et en attendant de découvrir à quoi elle renvoie exactement, il est primordial pour le régime de trouver le moyen de se maintenir au pouvoir. Seul le moment présent compte pour le RDPC et pour conserver sa position de pouvoir, ce parti entreprend de corrompre la démocratie grâce au charisme présidentiel. La démocratie nouvellement née n'a pas eu le temps de faire ses premiers pas qu'elle a hérité des maux du système qui l'a précédé. Pour répondre à la question qui a été posée en amont, l'on peut dire que si l'on veut sauver la démocratie, il est essentiel de procéder à une socialisation démocratique des camerounais.

Littéralement, la socialisation est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'intérioriser certaines valeurs voir la culture de la société à laquelle il appartient et de la faire sienne. C'est la socialisation qui permet à l'individu de développer certains habitus. L'habitus est un « *systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes* » (BOURDIEU, 1980 : 88). c'est l'habitus qui structure le comportement des individus dans la société. C'est un système de dispositions à agir, percevoir, sentir et penser d'une certaine façon, intériorisées et incorporées par les individus au cours de leur histoire. De cet habitus découle un sens pratique. Il s'avère clair au regard de ce qui précède que tant que les individus, camerounais, n'auront pas acquis l'habitus démocratique, il n'y aura pas de sens pratique de la démocratie. La socialisation démocratique est donc une dynamique politique à mettre sur pieds au Cameroun pour que le pouvoir, l'opposition et le peuple, intériorisent les valeurs voir la culture démocratique afin que chaque partie puisse extérioriser des habitus démocratiques. Ce processus de socialisation démocratique vise à enseigner à tous les apprenants de la démocratie, véritablement, les valeurs et ou la culture démocratique afin qu'ils se les approprient, l'intériorisent et qu'elles deviennent les leurs. Il s'agira également dans ce processus de présenter ce que l'on entend par norme démocratique surtout lorsqu'on fait allusion aux élections pour que les apprenants se l'approprient et la respectent en tant que norme sociale issue d'un contrat social. Toutefois, rappeler aux uns et aux autres les sanctions qui s'imposent et qu'encourent à ceux qui se détournent de la norme démocratique. L'habitus démocratique est un style, une marque que l'on peut retrouver chez tous les camerounais produit de cette socialisation. Enfin, ce travail de socialisation démocratique peut rendre au peuple sa souveraineté. C'est elle qui est au centre

de la démocratie. Cela étant dit s'agira ensuite de redéfinir le ou les rôles du président de la République afin qu'il n'ait plus le monopole de définition des règles du jeu démocratique. Cette action de socialisation démocratique a pour but d'impulser un souffle nouveau à la démocratie camerounaise engendrant ainsi son processus de guérison, la disparition progressive des symptômes de la maladie causée par le charisme présidentiel.

CONCLUSION

« *Les usages politiques du charisme présidentiel dans la domination électorale du RDPC* », c'est le thème qui a structuré notre réflexion tout au long de ce travail de recherche. Parvenu au terme de celui-ci, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé la question s'agissant de la relation existante entre le charisme présidentiel et la domination électorale du RDPC au Cameroun mais, toute proportion gardée, l'on peut, toutefois, se réjouir d'avoir réussi à apporter scientifiquement un élément de compréhension, et surtout d'explication de la domination électorale du RDPC sous l'ère démocratique au Cameroun.

Le début de cette grande aventure heuristique est lié au « Séminaire de politique africaine » qui rentre dans le programme de spécialisation en master II de sociologie politique au cours duquel, participant, l'on a suffisamment échangé avec l'enseignant et nos camarades sur l'Etat, les partis politiques, les élections, le pouvoir, etc. A la fin de ce séminaire édifiant, d'où l'on ressort influencer dans la pensée, l'on a commencé à nourrir un intérêt particulier pour les élections en Afrique en général et au Cameroun en particulier. A travers la revue de la littérature spécialisée, l'on s'est rendu compte qu'il y a une abondante littérature sur les questions électorales en Afrique. Autrement dit, ces questions électorales suscitent une attention particulière de plusieurs chercheurs en sciences sociales en général, en science juridique, en sociologie et en science politique en particulier.

L'observation documentaire menée sur le champ politique camerounais dans un premier temps avant l'avènement de la démocratie soit, partant de 1966 à 1990, permet de faire un constat de simple évidence, un seul parti à savoir l'UNC qui, après mutation est devenu le RDPC a dominé le champ politique au prétexte du régime de parti unique. Pas d'opposition en dehors du parti unique ; c'est ce choix politique voulu par l'ex-président AHIDJO, qui a permis à son parti d'être au centre de tous les débats politiques des décennies durant de monopartisme. « *Le père de la nation* », profitant de sa position institutionnelle de chef de l'Etat qui, fait de lui à partir d'une ingénierie constitutionnelle le leader charismatique au moment de l'action, sait pertinemment que la réaction de sa communauté émotionnelle de suiveurs sera en sa faveur. Elle adhère et le suit dans le sens du projet politique dont la puissance qui vise à déconstruire la politique du multipartisme pour se défaire ainsi de toute concurrence politique. Lorsque, l'on se prête au même exercice d'observation s'agissant cette fois du Cameroun démocratique avec le retour au multipartisme qui est un peu plus lié à notre objet d'étude, le constat est le même. Il y a certes de la compétition électorale régulièrement, des partis politiques s'affrontent pour conquérir le pouvoir mais tous les scrutins se terminent par la victoire d'un parti à chaque fois. Il s'agit du RDPC, le même depuis l'ère du monopartisme qui domine encore et toujours lors

des débats politiques et des scrutins électoraux. Il s'inscrit de fait dans la continuité du spectacle de domination orchestré depuis l'ancien régime.

Le RDPC domine le champ politique camerounais sur deux mondes avec deux leaders charismatiques que sont l'ex-président et le président de la République en exercice. Il a réussi à se positionner tel un mythe que les autres partis politiques essayent de déconstruire depuis 1992 sans pour autant y parvenir. Ces premières observations qui découlent d'une entreprise de conquête de la réalité sociale sont révélatrices de quelque chose de fondamental qui grandit la curiosité scientifique. Les électeurs sont comme sous l'emprise du RDPC qui les enchante. C'est pourquoi, ce parti semble si fort, imperturbable au pouvoir et chaque scrutin électoral a pour but de renforcer et de légitimer davantage son autorité. Dès lors, faire la lumière sur le mystère que cache ce pouvoir d'enchantement dont fait usage le RDPC sur ses électeurs et qui, a le mérite d'avoir sur eux une certaine influence conduisant ceux-ci à l'habitus du vote RDPC rejoint l'entreprise scientifique déjà initiée de lever le voile sur les mécanismes et les ressorts qui fondent la domination électorale du RDPC. Dès lors, travailler sur les élections au Cameroun et pour être précis sur la domination et la reproduction électorale du RDPC de 1992 à 2020 s'avère intéressant et pertinent. Toujours dans cette dynamique d'observation, un autre constat est fait et c'est celui-là qui donne à ce travail de recherche, cette orientation vers les élections municipales et législatives. Il s'agit de la présentation et de la représentation du président de la République. Celui-ci ne prenant pas part aux compétitions des législatives et des municipales, l'usage répété de la figure présidentiel à l'occasion de ces scrutins locaux n'a pas manqué d'attirer l'attention. C'est ainsi que l'on commence à penser qu'il peut y avoir un lien entre le charisme présidentiel de par les usages politiques que l'on en fait pendant les campagnes des scrutins locaux et la domination exponentielle du RDPC telle que sa courbe électorale à partir de 1992 l'atteste. L'on est conforté dans cette position lorsque, toujours dans notre exercice d'observation comme préalable à la recherche sur ce qui semblait déjà se dessiner comme notre objet d'étude pour notre mémoire de Master II, l'on découvre que plus d'une élite RDPC, élu local pourtant, ne jouit pas d'une bonne présentation politique dans sa circonscription électorale. Autrement dit, pour les candidats RDPC, il est possible d'être élu local quand bien même l'on manque de représentation politique. Ce qui a semblé étonnant dans un premier moment à susciter en nous l'envi de creuser davantage, d'aller chercher en profondeur afin d'y découvrir ce qui se dissimule derrière la domination électorale du RDPC.

Ce travail de recherche a pour but *in fine* de démontrer que le RDPC gagne aux élections en recourant au charisme présidentiel. Le président a un pouvoir, une influence irrationnelle

telle que nous l'avons prouvé, lui permettant d'exercer une action non-coercitive sur les électeurs qui votent le RDPC son parti. La revue de la littérature spécialisée s'est montrée très utile encore, parce qu'elle a permis de faire le point sur ce qui a déjà été accompli s'agissant des travaux scientifiques liées aux questions électorales et par la suite de mieux circonscrire notre objet afin d'apporter une contribution bien que modeste à la science. Il est question dans ce travail de démythifier la domination électorale du RDPC, de la désenchanter en dissipant ce nuage de fumée qui, pendant longtemps, nous a empêché d'y voir plus clair. A l'issu de notre revue de la littérature, il se dégage une question principale que l'on cherche déjà à résoudre avec une hypothèse principale qui donne déjà le sens et l'orientation de ce travail. De celles-ci, découlent trois questions secondaires avec à la clé trois tentatives de réponses à travers des hypothèses secondaires. Ce travail de recherche est subdivisé en deux grandes parties qui sont des réponses aux questions secondaires et le développement des hypothèses secondaires.

L'essentiel de ce travail consiste à répondre à la question principale qui suit : « En quoi faire des usages politiques du charisme présidentiel par les candidats aux élections participe-t-il à la construction de la victoire du RDPC aux municipales et législatives, et à la consolidation de sa domination sur le champ politique camerounais ? » dont l'hypothèse principale est la suivante « La domination du RDPC aux législatives et municipales trouve son fondement depuis l'avènement du multipartisme en 1992 dans la stratégie de campagne 150 électorale qui consiste pour les candidats RDPC à s'appuyer sur la figure du père afin d'être crédité auprès de l'électorat. La stratégie de campagne électorale est construite autour du charisme présidentiel car c'est un instrument qui séduit les masses ; par conséquent l'électorat et participe de fait à la domination du RDPC. »

Pour se faire, nous avons eu besoin des outils théoriques suivants : le « constructivisme structuraliste » pour comprendre comment se construit et se structure le charisme présidentiel dans la structure structuré qu'est le Cameroun. Ensuite nous avons eu recours à la « domination charismatique » pour montrer comment se pense et s'organise la domination électorale à partir du charisme présidentiel. Enfin, nous avons sollicité l'« analyse stratégique » pour comprendre le marketing politique du charisme présidentiel qui s'opère lors des campagnes des scrutins locaux.

Dans la première partie de ce mémoire, nous répondons à cette question centrale en répondant à la première question secondaire qui en dérive. Il s'agit de l'interrogation suivante : « *Comment le charisme présidentiel se construit politiquement dans la société Camerounaise*

? ». Pour répondre à cette question, l'on commence véritablement en amont en présentant le contexte politique dans lequel le président BIYA accède à la magistrature suprême. Il est osé de faire l'historique de BIYA en politique sans y évoquer le président AHIDJO. C'est le tout premier président de la République au Cameroun. BIYA est le choix politique de AHIDJO pour l'alternance politique au Cameroun en 1982 et pour continuer à gouverner à travers son pantin. BIYA, l'homme dépeint comme faible, devient contre toute attente, le successeur constitutionnel de AHIDJO en accédant à la magistrature suprême. Il devient ainsi dans l'ordre, le deuxième président de la République du Cameroun. Il prête serment et prononce un discours à la fois élogieux à l'endroit de son prédécesseur mais aussi plein espoir. BIYA est dore et déjà perçu comme l'espoir pour plus de libertés sociales et pour un nouveau régime politique sans tyrannie et répression. Les idéaux du renouveau que sont la rigueur et la moralisation séduisent déjà. L'institution présidentielle par le truchement de la constitution permet au président d'acquérir une certaine légitimité. C'est le recours à l'ingénierie constitutionnelle qui a permis à BIYA de se construire un charisme présidentiel fort qui est essentiel pour la domination du champ politique et aussi de construire sa religiosité par l'omniprésence de la figure présidentielle dans le but de se maintenir. L'on s'est ensuite appesantit sur « *les dynamiques sociopolitiques de démocratisation au Cameroun de 1990-1992* » pour montrer comment le chef de l'Etat a réussi à consolider son autorité charismatique à l'issue de la crise démocratique. Il a semblé important de revenir sur ce moment particulier de l'histoire politique du Cameroun. Cela nous a permis de comprendre comment s'est posé le problème de la démocratisation au Cameroun. La transition démocratique et le multipartisme n'ont pas été donnés sur un plateau en or aux partis de l'opposition comme on l'a souvent fait croire, le pouvoir en place qui s'est arrangé pour que BIYA passe pour le grand architecte de la démocratie au Cameroun alors qu'il n'en est rien. Ils sont conquis après d'importantes crises de démocratisation dans lesquelles l'opposition plonge l'Etat fort qui finit par s'essouffler, en panne de solution pour maintenir le système de parti unique en place. Mais la gloire de l'opposition lui a été volée par le président BIYA qui a su retourné la situation en son avantage et tirer un grand profit politique faisant ainsi grandir son charisme présidentiel. Cette situation qui semble-t-il a déteint à son commencement sur l'autorité de BIYA, lui a permis au final de renforcer son charisme présidentiel en volant la vedette aux leaders contestataires tout d'abord en 1990 et en tournant la coordination en dérision en 1991. C'est ainsi que, en deux chapitres qui constituent la première partie de ce mémoire, nous nous sommes attelés à répondre à la première question de recherche secondaire liée à la construction et la consolidation du charisme présidentiel.

Dans la deuxième partie de l'étude, l'on répond tout d'abord à la deuxième question de recherche qui est formulé comme suite : « *Par quel moyen le recours au charisme présidentiel influe-t-il sur le vote du RDPC lors des municipales et législatives, et s'impose-t-il aux candidats de son parti aux élections comme stratégie pour séduire dans leur fief électoral ?* ». Les représentants du RDPC aux divers scrutins sont issus de l'élite locale. S'ils sont investis, c'est pour que, pendant leur exercice ils ne s'attèlent qu'à donner du sens à la « *vision du chef de l'Etat* ». Lorsque l'on parcourt la profession de foi des candidats RDPC lors des jeux électoraux, il est clair qu'ils sont recouverts de l'aura du chef de l'Etat. Le chef de l'Etat est doté d'un charisme présidentiel qui est mis à la disposition de ces derniers pour qu'ils en fassent bon usage dans la séduction des masses. C'est d'ailleurs au nom du président de la République qu'ils mènent toutes les entreprises de campagnes électorales pour remporter les élections comme cela a été démontré. L'usage politique du charisme présidentiel à travers le recours à la figure du père est une technique de persuasion qui fait ses preuves pour le RDPC depuis 1992. La cible c'est le peuple, c'est lui qui est à convaincre. Tout ceci nous a conduit à nous interroger sur le caractère représentatif de ces représentants qui font usage du charisme présidentiel pour atteindre leur électorat. Les candidats du RDPC ne sont pas représentatifs. Ils accordent pour la plupart, peu d'intérêt à la population qui n'est presque pas ou jamais consultée s'agissant de ses problèmes quotidiens d'avant période électorale. Nombreuses sont les insuffisances liées à la représentativité de ces candidats RDPC que l'on a relevé. L'enjeu de l'usage politique du charisme présidentiel par les représentants du RDPC est l'élection. C'est cet instrument politique aux mains des candidats en lice pour le RDPC qui leur permet d'acquérir une certaine légitimité qui leur donne du crédit auprès des populations. Le charisme présidentiel se pose ainsi comme la pièce maîtresse de la domination du RDPC. C'est lui qui influence les masses. Le charisme présidentiel rentre dans la stratégie de domination du RDPC pensé depuis 1992 pour maintenir l'opposition qui a posé d'énormes problèmes au régime en place par le passé à son statut de « *dominé* ».

Pour asseoir cette domination, le parti a mis sur pieds dans son intérêt d'abord et dans celui de ses représentants, un marketing du charisme présidentiel qui est visible dans les campagnes des scrutins des législatives et des municipales. Le but du marketing politique du charisme présidentiel est de rendre légitime les représentants afin qu'ils soient acceptés par le peuple. C'est le marketing du charisme présidentiel qui est à l'origine de la reconnaissance dont ils font l'objet pendant la campagne électorale. Cela consiste à faire du charisme présidentiel un usage politique ceci dans le but de captiver et de séduire l'électorat. Le marketing du charisme présidentiel se présente ainsi comme l'un des piliers et de sur quoi les plus important

de la domination du RDPC. Le charisme présidentiel est un pouvoir extraordinaire que détient le RDPC dont l'usage politique depuis 1992 a pour conséquence la domination électorale du RDPC. Le marketing politique du charisme présidentiel rentre en droite ligne avec la stratégie de conservation du pouvoir du RDPC. Le marketing politique du charisme présidentiel est une stratégie de confiscation du pouvoir qui consiste à centrer la campagne électorale sur le président de la République. C'est cela qui explique le fait que plusieurs de nos interviewés n'ont pas de relation particulière avec leurs élus locaux. Ils votent sous l'influence du charisme présidentiel qui exerce sur eux une violence symbolique. L'effet du marketing politique du charisme présidentiel est de faire disparaître le représentant du parti pour faire transparaître le président BIYA. Le nombre excessif de références au président de la République trahit l'intention de vouloir se servir de l'aura du chef de l'Etat pour gagner. Le marketing politique du charisme présidentiel fait partie du plan de communication du RDPC pour la campagne électorale. C'est une opération de séduction de l'électorat. C'est le charisme qui est à l'œuvre dans la domination du RDPC. Le charisme présidentiel confère à celui qui en fait usage un pouvoir de séduction qui influe sur les masses et les amènent à le suivre. La figure charismatique de séducteur du chef de l'Etat suscite beaucoup d'intérêt pour sa personne. Cela exerce un magnétisme sur les populations qui fait que ces derniers votent pour le parti du président de la République. C'est tout ceci qui est à l'origine de la religiosité présidentielle qui s'observe. Les masses croient au président de la République et c'est à lui que l'on accorde les voix. La domination du RDPC dans le champ politique témoigne à suffisance de l'influence du « *père de la nation* » en qui les électeurs ont confiance et veulent rester fidèles. C'est la domination charismatique du RDPC qui est à l'origine de la reproduction électorale à laquelle l'on assiste depuis 1992 bien que contraire à la démocratie.

Dans la suite de la deuxième partie de ce travail de recherche, il s'est aussi agi de répondre à la troisième question de recherche qui s'énonce de la façon suivante : « *De quelle manière les victoires récurrentes du RDPC aux différents scrutins des législatives et municipales contribuent-elles à la perpétuation du système de domination du RDPC dans le champ politique camerounais ?* ». Pour répondre à cette question, il s'est avéré utile de se pencher sur la puissance agissante du charisme présidentiel en période électorale qui est à l'origine des inégalités électorales de chances qui ont pour conséquence la domination et la reproduction électorale du RDPC. L'opposition croupit sous le poids de cette domination, de cette reproduction électorale qui l'écrase littéralement, la réduisant à presque rien à chaque scrutin. L'opposition baigne dans un contexte d'inégalités de chances électorales en faveur du parti au pouvoir qui recourt au charisme présidentiel pour déconstruire toutes velléités chez ces derniers de sortir vainqueur au

terme d'un scrutin. Les inégalités de chances électorales participent à maintenir en place la structure charismatique de domination électorale. Ainsi, les partis de l'opposition qui prétendent remporter une élection à la régulière face au RDPC qui lui, entre dans la compétition avec un sérieux avantage, n'ont a posteriori aucune chance électorale face à ce dernier qui recourt au charisme présidentiel pour structurer le jeu électoral de façon à toujours maintenir et reproduire sa domination. C'est l'usage des qualités extraordinaires du chef charismatique qui permet à son parti de dominer dans tous les débats politiques. Le RDPC parvient grâce à l'usage politique du charisme présidentiel à se reproduire à perpétuité au pouvoir. Le charisme du président de la République permet au RDPC d'être dans une dynamique de domination et de reproduction. Le charisme présidentiel se présente ainsi comme le facteur explicatif majeur des inégalités électorales de chances dans la reproduction électorale du RDPC. L'usage du charisme présidentiel confère plus de chance au RDPC de se distinguer au cours d'un scrutin tandis que l'opposition est défavorisée, marginalisée, subissant alors une violence symbolique. Le spectacle de reproduction électorale que nous offre le RDPC n'est pas en conformité avec la démocratie qu'elle promeut. La démocratie n'encense pas les inégalités de chances électorales comme c'est le cas pour la reproduction électorale du RDPC au Cameroun. C'est l'organisation et la structure charismatique de ce parti adossé sur l'être absolu qu'est le président de la République doués de pouvoirs extraordinaires qui lui permet d'être de l'ancien au nouveau régime dans la domination et la reproduction électorale. Les mises en scène électorales au Cameroun n'ont qu'une seule visée, légitimer la reproduction électorale du RDPC. Tout ceci est possible grâce au charisme présidentiel qui est un important capital politique. L'usage du charisme présidentiel met donc de ce fait le RDPC dans une position stratégique et privilégiée par rapport aux autres partis, lui assurant ainsi une victoire facile. Dans l'écho de la domination et la reproduction électorale du RDPC lié à l'usage politique du charisme présidentiel, il a donc semblé pertinent après compréhension à la suite de cette étude, d'expliquer comment cela est possible en démocratie.

L'ouverture démocratique aurait dû marquer la fin des inégalités électorales mais force est de constater que cela n'a pas été le cas. Le système politique a changé mais les inégalités sont toujours aussi fortes. Elles ont survécu à l'ancien régime et ont réussi aujourd'hui à phagocytter la démocratie au point de coexister avec elle aujourd'hui. La démocratie que l'on s'accorde à définir comme l'organisation des élections justes n'est pas une réalité au Cameroun. C'est tout le contraire. Ce que l'opposition a tant espéré avec l'ouverture démocratique ne s'est jamais traduit politiquement par des élections justes. La démocratie est sortie de son canon grec pour être le théâtre d'un spectacle macabre de reproduction électorale qui met en lumière le RDPC.

Cela s'est rendu possible grâce à une ingénierie démocratique de formalisme de l'égalité électorale de chance. L'ouverture démocratique avec les élections justes et l'égalité des chances en 1990 n'est en réalité qu'une construction politique du parti dominant dans sa stratégie de domination et de reproduction. L'élection juste est un construit politique savamment élaboré pour vernir les inégalités de chances électorales tout ceci avec la caution de la démocratie bien sûr. La démocratie au Cameroun n'a pas le mérite d'avoir mis fin aux inégalités bien au contraire elle a participé au déguisement et au renforcement subtil de celles-ci. Les inégalités électorales de chances au Cameroun portent les habits de la démocratie. La démocratie que l'opposition a conquise en 1990 est une démocratie de façade. C'est une illusion dans laquelle le RDPC a plongé les partis dominés pour qu'ils ne regardent plus aux inégalités électorales de chances mais qu'ils pensent le jeu électoral juste. La démocratie peine à fleurir au Cameroun à cause d'un président de la République trop puissant donc le charisme influe sur celle-ci dans l'intérêt de son parti. Dans cette démocratie des inégalités, l'élection n'est qu'un instrument de légitimation des seuls privilèges de la caste dominante RDPC. L'élection est au service des dominants, et jouent un rôle important dans la reproduction de ses héritiers politique. Les élections rendent démocratique la domination et la reproduction électorale du RDPC. La reproduction électorale est *in fine* un mécanisme d'élimination subtile de l'opposition par le truchement des élections « *démocratiques* ».

Il est aisé de constater que l'opposition est réduite à presque rien aujourd'hui et c'est la conséquence d'un l'habitus de reproduction électorale du RDPC. Celle-ci n'est pas sans impact sur la démocratie. La reproduction électorale est une violence symbolique faite à la démocratie. Le jeu politique est déséquilibré avec une compétition électorale déloyale. La démocratie est sous l'influence du charisme présidentiel qui l'a travesti. La violence symbolique que subit la démocratie est à l'origine de la fatigue démocratique visible au Cameroun. Entre l'ouverture démocratique et l'élection de législative de 1992 il n'y a réellement pas de temps d'apprentissage de la démocratie au Cameroun. Le nouveau régime hérite donc des maux existant dans le système politique qui l'a précédé d'où la nécessité d'opérer une socialisation à la culture démocratique dans sa totalité avec des acteurs politiques pour qu'ils intériorisent les habitus démocratiques qui structureront désormais leurs comportements politiques. *In fine*, la position manifeste qu'occupe le chef charismatique et les espoirs que l'on place en lui suite à la situation charismatique latente qui a cours, sa reconnaissance, sa légitimité, ses victoires politiques, furent-elles méritées ou non, son omniprésence, constituent en réalité une arme électorale puissante entre les mains du RDPC qui sait en faire usage en période électorale.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- **Balandier Georges**, 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF
- **Boudon Raymond**, 1979, *La logique sociale*, Paris, Hachette
- **Bourdieu Pierre**, 1979, *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit
- **Bourdieu Pierre**, 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Minuit
- **Bourdieu Pierre**, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz
- **Bourdieu Pierre**, 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit
- **Bourdieu Pierre**, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit
- **Brichet Max**, 2007, *Introduction à la sociologie. Des pères fondateurs aux sociologies contemporaines*, Paris, Ellipses
- **Braud Philippe**, 2006, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ
- **Crozier Michel, Friedberg Erhard**, 1997, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil
- **Crozier Michel**, 1973, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil
- **Delas Jean Pierre, Mily Bruno**, 1997, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Sirey
- **Drisko James, Maschi Tina**, 2015, *Content analysis*, Oxford, Oxford university press
- **Durant Jean Pierre, Weil Robert**, 2006, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot
- **Durkheim Émile**, 1986, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 22^{ème} éd.
- **Goffman Erwin**, 1973, *Mise en scène de la vie quotidienne 1- Présentation de soi*, Paris, Minuit
- **Grawitz Madeleine**, 2004, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz
- **L'Écuyer**, 1990, *Méthodologie de l'analyse développementale du contenu. Méthode GPS et concept de soi*. Sillery : Presses de l'Université du Québec
- **Lexique de sociologie**, 2010, Paris, Dalloz
- **Marx Karl**, 1969, *Le capital. Critique de l'économie politique*, Paris, Editions sociales
- **Nga Ndong Valentin**, 2003, *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, Yaoundé, PUY
- **Nga Ndong Valentin**, 2010, *La sociologie aujourd'hui : une perspective africaine*, Paris, L'harmattan
- **Nga Ndong Valentin**, 2020, *Argent sociabilité dans le Cameroun moderne. Entre retour au potlatch, ethos de la distinction et vacuité idéologique*, Paris, L'harmattan

- **Nga Ndongo Valentin**, 2020, *Débats ou combats télévisés ? Esquisse de socioanalyse du jeu médiatico-politique au Cameroun*, Yaoundé, l'harmattan
- **Nga Ndongo Valentin**, 2018, *Le politique, le journaliste et l'intellectuel dans le champ sociétal camerounais, jeux et enjeux du pouvoir*, Paris, l'harmattan
- **Paillé Pierre, Mucchielli Alex**, 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Collection U, Paris, Armand Collin
- **Sur Serges**, 2021, *Relations internationales*, Paris, LGDJ
- **Ziegler Jean**, 1971, *Pouvoir africain*, Paris, Seuil collection « esprit frontière ouverte »
- **Ziegler Jean**, 1981, *Retournez les fusils : manuels pour une sociologie d'opposition*, Paris, Seuil

Ouvrages spécifiques

- **Adjovi V. Emmanuel**, 1988, *Une élection libre en Afrique ; la présidentielle du Bénin (1996)*, Paris, Karthala
- **Arrow Kenneth**, 1951, *Social Choice and Individual values*, New York, John Wiley and sons
- **Balandier Georges**, 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF
- **Bandolo Henri**, 1985, *La flamme et la fumée*, Yaoundé, SOPECAM
- **Barber Bernard**, 1984, *Strong democracy; participatory politics for a new age*, California, University of California Press Berkeley
- **Bayart Jean François, et Al**, 1992, *Le politique par le bas en Afrique noire : contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala
- **Bayart Jean François, et Al**, 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Editions complexes
- **Bernadou Vanessa, et Al**, 2014, *Que faire du charisme ? Retours sur une notion de Max Weber*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes
- **Borelson Bernard et Al**, 1954, *Voting*, Chicago, University of Chicago Press
- **Bourdieu Pierre**, 2012, *Sur l'Etat : cours au collège de France de 1989-1992*, Paris, Seuil
- **Burnham Dean**, 1970, *Critical elections and the mainsprings of American politics*, New York, Norton
- **Benveniste Emile**, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines »

- **Cabinet Civil (Présidence de la République)**, 1991, *Plaidoyer pour une vraie démocratie*, Yaoundé, Saint-Paul
- **Campbell Angus et Al**, 1954, *the vote decides*, Evanston, Raw-Paterson
- **Campbell Angus et Al**, 1960, *The American voter*, New York, Wiley and sons
- **Cean-Ceri**, 1978, *Aux cornes d'Afrique ! Elections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris, Pédoire
- **Dahl Robert**, 1963, *Modern political analysis*, Prentia Hall, Englewood cliffs (Traduction française: Paris, R. Laffort, 1973).
- **Dahl Robert**, 1961, *Qui gouverne ?* Paris, Arman Colin
- **Dahl Robert**, 1998, *On Democracy*, New Haven, Yale University Press
- **Duguit Léon**, 2005, *L'Etat, les gouvernants et les agents*, Paris, Dalloz
- **Elkino David**, 1983, *Manipulation and consent: how voters and leaders manage complexity*, UBC press, Vancouver.
- **Eyinga Abel**, 1992, *Cameroun (1960-1990) la fin des élections*, Paris, l'Harmattan
- **Fenkam**, 2003, *Les révélations de Jean FOCHIVÉ*, Yaoundé, Minsi
- **Fishkim John**, 1995, *The voice of the people- the public opinion and democracy*, Yale, Yale University press
- **Foucault Michel**, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard
- **Garrigou Alain**, 1992, *Le vote et la vertu ; comment les français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la fondation nationale de science politique
- **Gaxie Daniel**, 1985 (dir), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la fondation nationale de science politique.
- **Geschiere Peter et Konings Piet (dir)**, 1993, *Itinéraires et accumulations au Cameroun*, Paris, Karthala
- **Gogel François**, 1981 (T₁) ; 1983 (T₂), *Chroniques électorales*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques
- **Himmelweit Hilde et al**, 1984, *How voters decides*, London, Academic Press,
- **Ian Kershaw**, 1995, *Essaisur le charismeen politique*, Paris, Gallimard
- **IHL Olivier**, 1996, *Le vote*, Paris, Clefs Montchrétien
- **Kamé Bouopda Pierre**, 2007, *Cameroun. Les crises majeures de la présidence Biya*, Paris, L'harmattan
- **Katz Elihu et Lazarsfeld Paul**, 1955, *personnal influence*, Gloncoe, Free Press,
- **Lacroix Bernard et Lagroye Jacques (Dir)**, 1992, *Le président de la République, usages et genèse d'une institution*, Paris, Presses de Science Po

- **Lavroff Dimitri-Georges**, 1975, *Les systèmes politiques en Afrique noire : Etats francophones*, Paris, Pedone

- Lazarsfeld Paul et al**, 1944, *People's choice*, New York, Columbia University.
- **Lebon Gustave**, 1963, *La psychologie des foules*, Paris, PUF
- **Messanga Nyamding Pascale Charlemagne**, 2015, *Paul Biya, l'Etat et le RDPC. Scène des enjeux de l'épreuve du pouvoir 1982-2015*, Yaoundé, D&L
- **MONO NDJANA Hubert**, 1985, *L'idée sociale chez Paul Biya*, Yaoundé, SOPECAM
- **Moscovici Serge**, 1991, *L'âge des foules. Un traité historique de sociologie des masses*, Bruxelles, Complexe
- **NKEN Simon**, 2014, *L'empreinte de Louis Paul Aujoulat sur le Cameroun d'aujourd'hui*, Paris, K2Oteurs
- **Olinga Alain Didier**, 2013, *La constitution de la république du Cameroun*, Yaoundé, PUCAC
- **Pigeaud Fanny**, 2011, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala
- **Serges Saint Michel**, *Cameroun. La marche vers l'unité*, Paris, Tardy Quercy
- **SOHM Rudolf**, 1887, *Kirchengeschichte im Gundeis*, Leipzig, G. Bohme
1892, *Kirchenrecht*, Leipzig, Duncker und Humbolt
- **Sindjoun Luc**, 1998, *Politique d'affection en Afrique noire*, Harare, Zimbabwe, African Association of Political Science
- **Stenger Thomas**, 2012, *Le marketing politique*, Paris, CNRS
- **Van Reybrouck David**, 2014, *Contre les élections*, Luxembourg, Actes sud
- **Weber Max**, 1971, *Economie et société*, Paris, Plon
- **Weber Max**, 1995, *Economie et société*, Paris, Agora/ pocket
- **Weber Max**, 2013, *La domination*, Paris, La Découverte/ Poche
- **Weil Georges-Denis**, 1885, *Les élections législatives depuis 1789 Histoire de la législation et des mœurs*, Paris, F. Alcan

Articles scientifiques

- **Alawadi Zelao**, 2014, « *Opposition politique au Cameroun et responsabilité du corps électoral* » in Fabien Eboussi Boulaga (coord) et al, *Repenser et reconstruire*

l'opposition camerounaise. Questions sur la quête de sens et de subjectivation politique.
Yaoundé, éditions terroirs

- **Alawadi Zelao**, 2014, « *Parti politique régional et coalition hégémonique au Cameroun* » in Fabien Eboussi Boulaga (coord) et al, *Repenser et reconstruire l'opposition camerounaise. Questions sur la quête de sens et de subjectivation politique.* Yaoundé, éditions terroirs
- **Bastien François**, 1992, « *Le président, pontife constitutionnel. Charisme d'institution et construction juridique du politique* » in Lacroix Bernard et Lagroye Jacques (Dir), *Le président de la république*, Paris, Presses de Science Po
- **Bombela Jean Daniel**, 2020, « *L'alternance politique locale au Cameroun : le cas des élections municipales* » in Academia.edu
- **Bombela Jean Daniel**, 2023, « *La déclaration de candidature et constitution des listes aux élections municipales : Pratiques, enjeux et stratégies d'accès à la sélection politique locale au Cameroun* » in Revue canadienne des études africaines
- **Bourdieu Pierre**, 1976, « *sens pratique* », Actes de la recherche en sciences sociales, Vol 2, n° 1, p 2-31
- **Bourdieu Pierre, Luc Bolstanki**, 1976, « *Production de l'idéologie dominante* », Actes de la recherche en sciences sociales, Vol 2, n° 2-3, p 4-73
- **Bourdieu Pierre**, 1981, « *représentation politique : élément pour une théorie du champ politique* », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 36-37, p 3-24
- **Bourdieu Pierre**, 1981, « *Décrire et prescrire : note sur les conditions de possibilités et les limites de l'efficacité politique* », Actes de la recherche en science sociales, n° 38, p 69-74
- **Bourdieu Pierre**, 1984, « *La délégation et le fétichisme politique* », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 52-53, p 45-59
- **Bourdieu Pierre**, 1984, « *Espace social et genèse des classe* » Actes de la recherche en sciences sociales, n° 52-53, p 3-12
- **Bourdieu Pierre**, 2012, « *Mondialisation et domination : de la finance à la culture* », Cités, n 51, p 121-134
- **Bourdieu Pierre**, 1987, « *Agrégation et ségrégation : le champ des grandes écoles et le champ de pouvoir* », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 70, p 3-30
- **Catherine Colliot- Thélène**, 2014, « *Démocratie et domination charismatique chez Max Weber* » in Que faire du charisme ? Retour sur la notion de Max Weber, Paris, PUR

- **Charaudeau Patrick**, 2015, « *Le charisme comme condition du leadership politique* », Revue française des sciences de l'information et de la communication, n° 7
- **Direction générale des relations internationales et de la stratégie**, 2016, « *Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) : radioscopie et trajectoire d'un parti présidentiel* », Etude prospective et stratégique, n°35
- **Dogan Mattei**, 1965, « *Le personnel politique et la personnalité charismatique* », Revue française de sociologie, 6-3. pp. 305-324
- **Eric Dacheux**, 2012, « *Communication et démocratie* », Les essentiels d'hermes, p 7-13
- **Ferry Jean Marc**, 1989, « *Les transformations de la publicité politique* », Hermes, p 15-26
- **Ginzburg Carlo**, 1991, « *Représentation : le mot, l'idée, la chose* », Annales ESC, no 6, novembre-décembre, p. 12-19
- **Hourquebie Fabrice**, 2012, « *Quel statut constitutionnel pour le chef de l'Etat africain ? Entre principe théorique et pratique du pouvoir* », AFRIQUE CONTEMPORAINE, n° 242, p 73-86
- **Lewin Kurt**, 1935, « *A dynamic theory of personality* », New York: Mc graw-Hill
- **Manga Jean-Marcellin**, 2018, « *Appels et contre-appels du « peuple » à la candidature de Paul Biya : affrontement préélectoral, tensions hégémoniques et lutte pour l'alternance politique au Cameroun* », Politique africaine, n° 150, p 139-160
- **Moreau Alain**, 2004 « *S'approprier de la méthode du focus group* », Revue du praticien. Médecine générale, n° 645, p 382
- **Moluh Yacouba**, 1996, « *L'introuvable nature du régime camerounais issu de la constitution du 18 janvier 1996 au Cameroun* », in fondation Friedrich-Ebert au Cameroun
- **Nonna Mayer, Pascal Perrieau**, 1996, « *Les modèles d'analyses des comportements électoraux* », Cahier français, n° 296, p 41-50
- **Rainer Lepsius**, 2016, « *Le modèle de domination charismatique et son application possible au « fuhrerstaat » d'Adolph Hitler* », in revue franco-allemande de sciences humaines et sociales
- **Sindjoun Luc**, 1995, « *Les nouvelles constitutions africaines et la politique internationale : contribution à une économie internationale des biens politico-constitutionnels* », Études internationales n° 262, P 329–345

- **Sindjoun Luc**, 1996, « *Le président de la république au Cameroun de 1982-1996. Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique* », CEAN-IEP, p 45
- **Sindjoun Luc**, 1997, « *Elections et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d'affection* », Afr. J. polit. Sci, Vol 2 n°1, p 89-121
- **Willett Gilles**, 1996, « *Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce-donc ?* » Revue francophone en communication des organisations, n°10
- **Wolton Dominique**, 1989, « *Communication politique : construction d'un modèle* », hermes, p 27-42
- **Wolton Dominique**, 1995, « *Les contradictions de la communication politique* », CNRS, p 107-124

Thèses et mémoires

- **Alawadi Zelao**, 2008, « *la société politique au Nord Cameroun. Dynamiques de L'espace politique régional entre monopolisation et démonopolisation* ». Thèse de doctorat Ph.D. soutenue à l'Université de Yaoundé 1.
- **Ambomo Claudine**, 2013, « *Analyse d'un discours politique présidentiel. Etude lexicométrique (PAUL BIYA, 1982 à 2002)* », Thèse de doctorat, Université Franche-comté
- **FalnaTaubic**, 2011, « *Démocratisation du comportement politique camerounais : pour une analyse de l'instabilité du comportement électoral dans le département du Diamaré, du Mayo-danay et du Mayo –kany* », Thèse de doctorat Ph.D., Université de Yaoundé 1
- **Mang Samuel Parfait**, 1997, « *Comportement électoral des camerounais : qui vote pour qui et pourquoi ? Le cas de Mbanjock* », Thèse de doctorat, Université de Yaoundé 1
- **Nga Ndongo, Valentin**, 1999« *L'opinion camerounaise* » Thèse de doctorat d'Etat, paris -Nanterre Tome 1 et 2
- **Zambo Belinga, Joseph Marie**, 2004, « *Les élections au Cameroun. Contribution à l'explication du vote dans les localités dites "acquises" au rassemblement démocratique* »

du peuple camerounais (RDPC) et au social démocratique Front (SDF) », Thèse de doctorat d'Etat, Université de Yaoundé 1

- **Bachirou Oumarou**, 2010, « *Les conflits électoraux dans l'ordre sociopolitique au Cameroun : le cas du département de la Benoué* », mémoire de Master en sociologie soutenue à l'Université de Yaoundé 1
- **Bazebizonza Raphael**, 2007, « *l'Etat de droit : entre domination et rationalité* », mémoire de Maîtrise en philosophie, Université St Pierre Canisius Kimwenza
- **FOKOU Frodolin Martial**, 2012, « *Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique Noir. Cas du Cameroun* », Mémoire de DIPES II, Ecole normale supérieure de Yaoundé
- **Heungoup Hans de Marie**, 2011, « *Le BIR et la GP dans la politique de défense et de sécurité du Cameroun. Socioanalyse du rôle présidentiel, des concepts stratégiques et d'emploi des forces* », Mémoire de Master en gouvernance et politique publique, Université catholique d'Afrique centrale

Documents presse

- Cameroun tribune, N° 11467/7666, 06-11-2017
- Messenger, 15-11-2019
- Discours de réunification de Ahmadou Ahidjo, Assemblée nationale, 06-05-1972
- Jeune Afrique, N° 3083-2020, 09-02-2020
- Le monde, 19-04-1991
- L'Action, N° 920, 923, 13 & 17-09-2013
- RFI (Radio France International), 21-09-2013, 19H17

ANNEXES

LISTES DES ANNEXES

Annexe I : Guide d'entretien

Annexe II : Liste des personnes enquêtées dans le parti

Annexe III : Listes des non-militants

Annexe IV : Focus group 1 - Militants du RDPC

Annexe V : Focus group 2 – Non-militants du RDPC

Annexe VI : Lettre du chef de département de sociologie

Annexe VII : Lettre du secrétaire général du RDPC

Annexe I : GUIDE D'ENTRETIEN

Thématique1 : Le président de la République au Cameroun

- Le président BIYA dans l'institution présidentiel
- Constitution et consécration du président de la République
- Le charisme présidentiel
- Démocratisation et multipartisme au Cameroun

Thématique 2 : Charisme présidentiel et domination électorale du RDPC aux scrutins locaux

- Démocratie et domination du RDPC aux législatives et municipales
- Campagne électorale RDPC
- La représentation politique des candidats RDPC
- Charisme présidentiel et Légitimation des candidats RDPC
- Discours de campagne électorale : marketing du charisme présidentiel
- L'influence et le conditionnement du choix de l'électeur

Thématique 3 : Charisme présidentiel et reproduction électorale du RDPC

- Démocratie et reproduction électorale
- Charisme présidentiel et privilèges du RDPC
- Charisme présidentiel et inégalités électorales de chance
- Reproduction électorale du RDPC et élimination de l'opposition

Annexe II : LISTES DES PERSONNES ENQUETEES DANS LE PARTI

Nom	N° carte d'adhésion	Date d'entretien
Membre du comité central I	/	02-11-2016 à 12h
Membre du comité central II	/	02-11-2016 à 13H30
Membre du comité central III	/	
Membre de la commission régionale I	/	23-11-2016 à 16h
Membre de la commission régionale II	/	23-11-2016 à 17H40
Membre de la commission régionale III	/	21-03-2023 à 13h
Membre de la commission régionale IV	/	21-03-2023 à 16h
Membre de la commission régionale V	/	21-03-2023 à 19h30
Maire I	/	02-11-2016 à 8h
Maire II	/	18-04-2023 à 10h
Maire III	/	09-05-2023 à 17h
Maire IV	/	09-05-2023 à 18h15
Député I	/	02-11-2016 à 18h
Député II	/	15-11-2016 à 14h
Député III	/	12-06-2023 à 11h
Député IV	/	17-07-2023 à 14h30
Député V	/	31-07-2023 à 19h
M1	0067659	06-11-2016 à 8h
M2	02472837	06-11-2016 à 9h
M3	0067683	06-11-2016 à 9h45
M4	0067702	06-11-2016 à 11h
M5	0067686	06-11-2016 à 13h
M6	02045493	06-11-2016 à 15h
M7	00258850	06-11-2016 à 15h30
M8	101339958	06-11-2016 à 17h
M9	0067700	06-11-2016 à 18h
M10	0067704	06-11-2016 à 18h40
M11	0667701	06-11-2016 à 19h30
M12	0067712	21-03-2023 à 11h
M13	0067711	21-03-2023 à 12h
M14	0067717	24-11-2023 à 8h
M15	0067707	24-11-2023 à 8h
M16	0067689	24-11-2023 à 8h
M17	0025100	24-11-2023 à 8h
M18	0067703	24-11-2023 à 8h
M19	101645705	24-11-2023 à 12h30
M20	0025064	24-11-2023 à 15h

Annexe III : Listes des non-militants

Nom	Profession	Date d'entretien
E1	Commerçante	09-11-2016 à 12h
E2	Promotrice d'école	09-11-2016 à 15h30
E3	Enseignant de lycée	09-11-2016 à 16h15
E4	Chauffeur	09-11-2016 à 17h30
E5	Documentaliste	26-03-2023 à 16h
E6	Infirmière	27-03-2023 à 15h
E7	Médecin	27-03-2023 à 16h30
E8	comptable	28-03-2023 à 17h30
E9	Chauffeur taxi	30-03-2023 à 13h
E10	Chauffeur moto-taxi	30-03-2023 à 13h45
E11	Electricien	30-03-2023 à 17h30
E12	Ingénieur BTP	28-03-2023 à 17h30
E13	Artisan	31-03-2023 à 12h
E14	Etudiant	28-03-2023 à 14h30
E15	Directeur d'école primaire	03-04-2023 à 17h30
E17	Développeur informatique	03-04-2023 à 17h30
E18	Cadre de banque	03-04-2023 à 17h30
E19	Bayam-salam	03-04-2023 à 17h30
E20	Vendeur à la sauvette	03-04-2023 à 17h30

Annexe IV : Focus group 1 - Militants du RDPC

Nom	N° carte d'adhésion	Date
M14	0067717	24-11-2023 à 8h
M15	0067706	24-11-2023 à 8h
M16	0067689	24-11-2023 à 8h
M17	0025100	24-11-2023 à 8h
M18	0067703	24-11-2023 à 8h

Annexe V : Focus group 2 – Non-militants du RDPC

Nom	Profession	Date
E15	Directeur d'école primaire	03-04-2023 à 17h30
E17	Développeur informatique	03-04-2023 à 17h30
E18	Cadre de banque	03-04-2023 à 17h30
E19	Bayam-salam	03-04-2023 à 17h30
E20	Vendeur à la sauvette	03-04-2023 à 17h30

Annexe VI : Lettre du chef de département de sociologie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET
DE FORMATION DOCTORALE
« SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES »

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
THE SOCIAL SCIENCES

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr Valentin NGA NDONGO, Coordonnateur du Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences humaines, Sociales et Éducatives (CRFD), certifie que l'étudiant YOUNBI André Freddy, Matricule 09F748, est inscrit en Master II au Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I. Il effectue actuellement un travail de recherche sur le thème : « CAPITAL CHARISMATIQUE ET CHAMP POLITIQUE : LES USAGES POLITIQUES DU CHARISME PRESIDENTIEL DANS LA DOMINATION ELECTORALE DU RDPC ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle susceptible de l'aider dans le cadre de sa recherche.

En foi de quoi, la présente attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Le Coordonnateur

05 AOUT 2014

Pr Valentin Nga Ndongo

Annexe VII : Lettre du secrétaire général du RDPC

RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
DU PEUPLE CAMEROUNAIS (RDPC)
Unité-Progress-Démocratie

COMITE CENTRAL

SECRETARIAT GENERAL



CAMEROON PEOPLE'S
DEMOCRATIC MOVEMENT (CPDM)
Unity-Progress-Democracy

CENTRAL COMMITTEE

SECRETARIAT GENERAL

N° 106 /SC/CC/RDPC.

Yaoundé, le 15 avril 2016

LE SECRETAIRE GENERAL

A
Monsieur YOUNBI André Freddy
Tél. : 677 55 98 96
YAOUNDE

Réf. : V/L du 07 avril 2016.

Objet :
Demande d'accès à la
documentation du Parti.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre relative à l'objet repris en marge,

J'ai l'honneur de vous autoriser à consulter la documentation du Parti, sous le contrôle de Monsieur le Directeur des Organes de Presse, d'Information et de Propagande (Secrétariat à la Communication du Comité Central du RDPC). Vous voudrez bien prendre l'attache de ce haut responsable, pour suite de la procédure.

A la fin de vos investigations, vous voudrez bien me faire tenir un rapport relatif à l'objet ci-dessus visé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Copie :
- M. le SC/CC/RDPC (pour compétence)
- M. le DOPIP (pour action).

Scanned with CamScanner

TABLE DES MATIÈRES

NOTE D'AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION.....	1
I- Contexte et justification	2
II- Problème de recherche	3
III - Problématique.....	6
III-1- Du charisme comme base de pouvoir et de domination en politique	7
III-2- Du capital politique : pour une domination du champ politique	8
III-3- Représentation politique et communication politique : le pouvoir des représentés aux représentants.....	10
III-4- Les élections : les facteurs explicatifs du vote	11
III-5- Le président de la République au Cameroun et la forge du charisme	13
IV- Questions de recherche	14
IV-1- Question principale.....	14
IV-2- Questions secondaires (QS).....	15
V – Hypothèses de recherche.....	15
V-1- Hypothèse principale	15
V-2- Hypothèses secondaires	15
VI- Méthodologie.....	16

VI-1- Cadre théorique	16
VI-1-1- Le constructivisme structuraliste	16
VI-1-2- La domination charismatique	18
VI-1-3- Analyse stratégique	20
VI-2- Techniques de collecte de données	21
VI-2-1- L'observation directe	21
VI-2-2- Recherche documentaire	22
VI-2-3- L'entretien semi-directif	22
VI-2-4- Le focus group discussion.....	24
VI-3- Technique d'analyse des données : l'analyse de contenu latent	25
VII- Cadre conceptuel.....	26
VII-1- Charisme	26
VII-2- Capital charismatique.....	27
VII-3- Charisme présidentiel.....	29
VII-4- Les usages politiques	29
VII-5- Champ politique	30
VII-6- Domination électorale	30
VIII- DÉLIMITATION DU SUJET.....	31
IX- PLAN DU MEMOIRE	31
PREMIÈRE PARTIE : CONSTRUCTION SOCIOPOLITIQUE DU CHARISME PRESIDENTIEL ET PATERNALISATION DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN	33
CHAPITRE I : LUTTE POUR LE CONTRÔLE DU POUVOIR CENTRAL DE ET CONSTRUCTION HÉGÉMONIQUE DU CHARISME PRÉSIDENTIEL	35
I- Crise de construction hégémonique du président de la République : rupture entre Biya et son ombrageux prédécesseur.....	35
I-1- Un président sous-tutelle	37

I-1-1- Quand les fidèles priaient AHIDJO de ne pas démissionner	37
I-1-2 Un président de la République sans véritable pouvoir	38
I-2- Discorde, séparation et rupture entre les parties prenantes : émancipation de BIYA	40
I-2-1- De la discorde à la confrontation	40
I-2-2- Contradiction et séparation	41
I-2-3- L'indispensable rupture : la mort politique de AHIDJO	43
I-2-4- Le putsch manqué : de la réification de AHIDJO à la consécration du président BIYA	44
II- Constitution de la République du Cameroun et consécration de l'institution présidentielle : pour un charisme présidentiel	49
II-1- Construction constitutionnelle de l'hégémonie présidentielle au Cameroun	49
II-1-1- Évolution de la constitution du Cameroun	50
II-1-2- Un pouvoir exécutif sans limite	52
II-1-3- Présidentialisme au Cameroun à partir de 1984 : un président trop puissant aux attributions interminables	53
II-2- Economie de la relation entre constitution et charisme présidentiel au Cameroun .	56
II-2-1- La constitution, un vecteur de charisme présidentiel	57
II-2-2- Pontificat du président BIYA	58
CHAPITRE II : DYNAMIQUES SOCIOPOLITIQUES DE DÉMOCRATISATION AU CAMEROUN.....	62
I- Transition démocratique et multipartisme au Cameroun.....	62
I-1- Crise politique au Cameroun de 1990 : à la conquête de la démocratie	63
I-1-1- Contexte sociopolitique des manifestations.....	64
I-1-2- Remise en cause du parti unique : l'action de la communauté internationale	66
I-1-3- le plaidoirie des avocats : éloge du multipartisme	66
I-1-4- Rapport de force entre les manifestants SDF et le régime BIYA	67
I-1-5- Démission de NGU FONCHA JOHN : le RDPC en crise.....	68

I-2- Appropriation présidentialiste du processus de démocratisation au Cameroun.....	69
I-2-1- Le temps démocratique : un mystère présidentiel.....	69
I-2-2- Habillage présidentialiste de la démocratisation au Cameroun	70
I-2-3- Paternalisation de la démocratie au Cameroun par le président BIYA	71
II- Economie de la crise de 1991 et de la consolidation de l'autorité présidentielle au Cameroun.....	72
II-1- Radicalisation de l'opposition et crise de l'autorité présidentielle au Cameroun à partir de 1991	72
II-1-1- A propos de la démocratie : critique du paternalisme du chef de l'Etat.....	73
II-1-2- Coordination nationale des partis de l'opposition et associations dans la crise de	74
1991 : pour une entrave à l'autorité présidentielle	74
II-2- Action du gouvernement pendant la crise de 1991 : pour une consolidation de l'autorité et de la légitimité du chef de l'Etat.....	76
II-2-1- De la répression comme réponse du président à la crise insurrectionnelle	77
II-2-2- Le président à la recherche du consensus	77
II-2-3- De la conférence nationale souveraine à la rencontre tripartite : l'échec de la coordination.....	78
II-2-4- De la fin de la crise à la victoire politique du président de la République	80
DEUXIÈME PARTIE : DOMINATION, REPRODUCTION ELECTORALE DU RDPC AUX LEGISLATIVES ET MUNICIPALES ET CHARISME PRESIDENTIEL.....	82
CHAPITRE III : DÉMOCRATIE CAMEROUNAISE : ANALYSE DU PROCESSUS HISTORIQUE DE DOMINATION ÉLECTORALE LÉGISLATIVE ET MUNICIPALE DU RDPC	84
I- Démocratie et élections législatives et municipales au Cameroun de 1992-2020.....	85
I-1- Panorama de la domination du RDPC aux compétitions électorales des législatives et municipales sous l'ère démocratique	85
I-1-1- Compétitions électorales législatives au Cameroun	85

I-1-2- Compétitions électorales municipales au Cameroun	94
I-2- Représentation politique et légitimation de l'élue RDPC	99
I-2-1- Représentation politique dans la démocratie camerounaise : les représentants élus du RDPC sont-ils représentatifs ?	100
I-2-2- Légitimation des représentants RDPC : usages politiques de la figure présidentielle comme enjeux de l'élection	105
II- Marketing politique du charisme présidentiel : pour une domination électorale du RDPC	108
II-1- De la campagne électorale du RDPC des législatives et municipales : pour un marketing du charisme présidentiel.....	110
II-1-1- La campagne électorale : le jeu et ses règles	110
II-1-2- Le RDPC en campagne électorale des scrutins locaux : les usages politiques du charisme présidentiel.....	111
II-2- Du marketing politique du charisme présidentiel comme stratégie de domination électorale du RDPC au Cameroun	113
II-2-1- Le marketing du charisme présidentiel comme plan de communication du RDPC aux législatives et municipales	114
II-2-2- Marketing du charisme présidentiel par le RDPC : une opération de séduction	115
CHAPITRE IV : REPRODUCTION ÉLECTORALE DU RDPC : DE LA PUISSANCE DU CHARISME PRÉSIDENTIEL	118
I- les modalités de la reproduction du RDPC	119
I-1- Evolution du RDPC dans le champ politique camerounais	119
I-1-1- Genèse du RDPC	120
I-1-2- De l'ancien au nouveau régime : le RDPC dans la domination et la reproduction électorale (législatives et municipales)	122
I-2- Le facteur explicatif majeur des inégalités électorales de chances dans la reproduction électorale du RDPC au Cameroun	124
I-2-1- L'élection des chances pour tous : qu'est-ce qu'une élection juste ?	125

I-2-2- Relecture du code électoral : l'usage politique du charisme présidentiel comme instrument de reproduction électorale	128
II- Reproduction électorale et démocratie au Cameroun.....	133
II-1- Dénonciation de l'ingénierie démocratique au Cameroun de l'égalité formelle des chances	135
II-1-1- La fin des inégalités électorales : l'illusion démocratique.....	135
II-1-2- De l'élection comme instrument de légitimation des privilèges du RDPC	136
II-1-3- De la reproduction électorale comme mécanisme d'élimination de l'opposition	138
II-2- Pratiques des inégalités électorales et enjeux démocratiques au Cameroun.....	139
II-2-1- De la reproduction électorale comme violence symbolique sur la démocratie	140
II-2-2- La fatigue démocratique	141
II-2-3- Socialisation à la culture démocratique	142
CONCLUSION.....	145
BIBLIOGRAPHIE	154
ANNEXES.....	x
TABLE DES MATIÈRES	xxiii